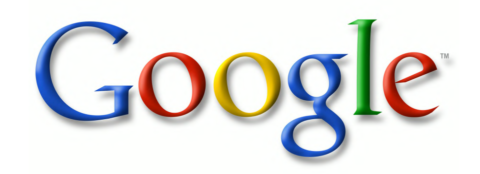
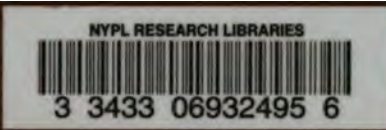



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06932495 6


ΕΙΣ ΦΑΟΣ

HISTOIRE

DES

GIRONDINS

TOME SEPTIÈME

PARIS. IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES,

36, RUE DE VAUGIRARD.



[illegible] del. *[illegible] sc.*

CARNOT.

Paris Publié par Furne
[illegible]



HISTOIRE

DES

GIRONDINS

PAR M.

A. DE LAMARTINE

7

TOME SEPTIÈME

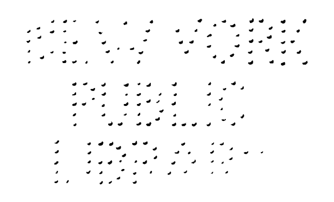


PARIS

FURNE ET Cie — W. COQUEBERT

ÉDITEURS

MDCCCXLVII



HISTOIRE
DES
GIRONDINS

LIVRE QUARANTE-SEPTIÈME.

I.

Le récit du procès et de la mort de Marie-Antoinette, que nous n'avons pas voulu interrompre, nous oblige à remonter de quelques semaines en arrière, jusqu'au 3 octobre, pour y reprendre la destinée des Girondins.

Depuis le 2 juin, date de leur chute et de la captivité de leurs principaux orateurs, les Girondins étaient le ressentiment constant du peuple de Paris plus altéré qu'assouvi de vengeances. Le comité de sûreté générale chargea Amar, un de ses membres les plus implacables, de livrer au tribunal

les vingt-deux principaux chefs de ce parti, qui avaient été arrêtés au 31 mai, et de décréter d'accusation les soixante-treize députés du centre suspects de complicité morale avec la Gironde, et qui avaient protesté les 6 et 19 juin, dans un acte courageux et public, contre la violence du peuple et contre la mutilation de la représentation nationale. Un profond mystère enveloppa cette mesure du comité de sûreté générale. Il agit comme le tribunal des Dix à Venise, rassurant, par la dissimulation et le silence, les victimes qu'il craignait de laisser échapper.

II.

Le 3 octobre, par une de ces splendides matinées de l'automne qui semblent convier les hommes à la sérénité du ciel et à la libre contemplation des derniers beaux jours d'une saison qui va mourir, les soixante-treize députés du centre, débris toujours menacé et toujours inquiet du parti de Roland, de Vergniaud, de Brissot, se rendirent, pour la séance, à la Convention. Ils furent frappés de l'appareil inusité de force armée qui régnait autour des Tuileries. Dans l'enceinte de la salle, les tribunes fréquentées par le peuple, et d'où il assistait à ses affaires, étaient plus garnies de spectateurs qu'à l'ordinaire. Une sourde agitation, une attente impatiente se trahis-

saient dans les bruits, dans les mouvements, dans les physionomies. Un poids invisible d'anxiété semblait peser sur les députés, qui se rendaient lentement à leur place. On eût dit que la Montagne et le peuple avaient reçu la sinistre confidence de la scène tragique qui se préparait. Les soixante-treize regardaient sans comprendre, et se demandaient, sans pouvoir se répondre, quel acte de tyrannie nouveau avait donc transpiré la nuit du sein des comités?

III.

Un député de la Montagne descendit de son banc, monta à la tribune, et annonça que le rapporteur du comité de sûreté générale, Amar, allait venir bientôt faire son rapport sur les vingt-deux Girondins arrêtés depuis le 8 juin. Ce député, pour calmer l'impatience des spectateurs, montra du geste et feuilleta rapidement de la main les pièces probantes de ce rapport déposées d'avance sur la tribune, et qui contenaient la vie ou la mort encore illisible de tant de proscrits. Bientôt Amar parut lui-même. C'était un de ces hommes modérés de caractère, quand les temps sont calmes et que la modération est sans danger, et qui rachètent, par la servilité et par la violence, leur modération passée, dans les temps extrêmes. Amar, ancien anobli du

parlement de Grenoble, avait d'abord combattu la Montagne. Il s'efforçait depuis de la fléchir en lui présentant des coupables à punir, pour écarter de lui-même les soupçons et les ressentiments. Son rapport, long et calomnieux, résumé de toutes les rumeurs contradictoires semées contre les Girondins par leurs ennemis, concluait :

1° Par déclarer coupables de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république les députés Brissot, Vergniaud, Gensonné, Duperret, Carra, Mollevault, Gardien, Dufriche-Valazé, Vallée, Duprat, Sillery, Condorcet, Fauchet, Pontécoulant, Ducos, Boyer-Fonfrède, Gamon, Lasource, Lesterpt-Beauvais, Isnard, Duchâtel, Duval, Devérité, Mainvielle, Delahaye, Bonnet, Lacaze, Mazuyer, Savary, Hardy, Lehardy, Boileau, Rouyer, Antiboul, Bresson, Noël, Coustard, Andréi de la Corse, Grangeneuve, Vigée; enfin Philippe Égalité, ci-devant duc d'Orléans, oublié un moment, demandé nominativement par Billaud-Varennes, accordé d'acclamation par tous.

2° Par déclarer traîtres à la patrie, conformément à un précédent décret du 8 juillet, les députés girondins fugitifs Buzot, Barbaroux, Gorsas, Lanjuinais, Salles, Louvet, Bergoing, Péthion, Guadet, Chasset, Chambon, Lidon, Valady, Fermon, Kervélégan, Henri Larivière, Rabaut-Saint-Étienne, Lesage, Cussy et Meillan.

Le rapporteur suspendit un moment la lecture de ces conclusions après ces deux articles. Les membres du centre, complices de la politique des députés de la Gironde emprisonnés ou proscrits, respirèrent. Ils se crurent oubliés ou amnistiés. Rien ne leur avait révélé, dans les confidences de leurs collègues des comités, que le glaive fût suspendu si près de leurs propres têtes. Ils se résignaient douloureusement à la proscription ou au supplice des chefs d'une opinion qu'ils ne pouvaient plus sauver. Ils cherchaient à se cacher et à se confondre dans les rangs obscurs de la Convention : muets, de peur qu'en entendant parler d'eux le peuple ne se rappelât qu'ils l'avaient offensé et qu'ils vivaient ! Aux premières phrases du rapport d'Amar, quelques-uns s'étaient glissés furtivement hors de l'enceinte; craignant, par un pressentiment vague, que l'immense filet d'accusation déroulé par l'organe du comité de sûreté générale ne s'étendît jusque sur eux, et ne les enveloppât sur leurs bancs : les autres étaient restés à leurs places, et se félicitaient déjà intérieurement de n'avoir pas provoqué le soupçon en paraissant le devancer et le fuir.

Cette illusion ne fut que de quelques minutes. Amar reprit d'une main plus impassible les feuilles de la seconde partie de son rapport; mais, avant de lire, il demanda que les portes de la salle fussent fermées par un décret instantané, et que personne ne

pût sortir même des tribunes. Les suspects votèrent comme les autres ce décret inattendu, de peur de paraître le craindre. Amar reprit : « Ceux des signa» taires des protestations des 6 et 19 juin dernier, » (contre le 31 mai, expulsion des Girondins) dit-il, « qui ne sont pas envoyés au tribunal révolution» naire, seront mis en état d'arrestation dans une » maison d'arrêt et les scellés apposés sur leurs pa» piers. Il sera fait à leur égard un rapport particu» lier par le comité de sûreté générale. »

Il commença alors à lire les noms de ces soixante-treize députés. Un long silence entre chaque nom prononcé laissait flotter un moment dans l'âme de tous l'espérance d'être omis ou la terreur d'être nommés. Voici ceux qui entendirent l'arrêt nominatif de leur proscription immédiate et de leur mort prochaine sortir de la bouche d'Amar : Lauze Duperret, Cazeneuve, Laplaigne, Defermon, Rouault, Girault, Chastelin, Dugué-d'Assé, Lebreton, Dussaulx, Couppé, Saurine, Queïnnet, Salmon, Lacaze aîné, Corbel, Guiter, Ferroux, Bailleul, Ruault, Obelin, Babey, Blad, Maisse, Peyre, Bohan, Fleury, Vernier, Grenot, Amyon, Laurenceot, Jarry, Rabaut, Fayolle, Aubry, Ribereau, Derazey, Mazuyer de Saône-et-Loire, Vallée, Lefebvre, Olivier Gerente, Royer, Duprat, Garithe, Devilleville, Varlet, Dubusc, Savary, Blanqui, Massa, Debray-Doublet, Delamarre, Faure, Hecquet, Deschamps, Lefebvre de la Seine-inférieure,

Serre, Laurence, Saladin, Mercier, Daunou, Périès, Vincent, Tournier, Rouzet, Blaux, Blaviel, Marboz, Estadenz, Bresson des Vosges, Moysset, Saint-Prix, Gamon.

Le décret d'accusation fut voté sans discussion. Quelques-uns des députés désignés voulurent réclamer : l'impatience couvrit leurs voix. Ils se parquèrent en silence, comme un troupeau destiné à la boucherie, dans l'étroite enceinte de la barre, entourée d'une barrière. Quelques membres de la Montagne demandèrent avec acharnement l'adjonction des noms de leurs ennemis à la liste des proscrits. On jeta, à la fin de cette longue séance, les députés désignés, dans les prisons de Paris, et surtout à la Force.

On demandait à grands cris leur jugement avec celui des Girondins envoyés au tribunal révolutionnaire. Leur jugement c'était leur mort. Robespierre employa, avec plus de courage qu'il n'en montra à défendre tant d'autres victimes, son influence pour les préserver de l'échafaud. Il ne craignit pas de résister aux cris du peuple, et de froisser ses collègues des comités pour soustraire ses soixante-treize collègues à l'impatience de leurs ennemis. L'avenir montra qu'il les réservait peut-être comme contre-poids à l'omnipotence de la Montagne pour le moment où il aurait à dominer seul la Convention. Ce témoignage lui fut rendu plus tard par ceux-là même

qui croyaient voir en lui l'inspirateur secret de leur proscription. Le député girondin Blanqui, un des soixante-treize détenus à la Force, avait eu des rapports personnels avec Robespierre dans le comité d'instruction publique. Il lui écrivit pour se plaindre des indignes traitements qu'on faisait subir à lui et à ses collègues dans les cachots, et pour lui reprocher la mutilation violente de la représentation nationale. Robespierre osa répondre à Blanqui, mais il le fit en termes vagues et obscurs, qui laissaient transpercer des sentiments humains, des espérances de liberté et des promesses de protection cachée, qui se réalisèrent dans la suite pour tous ces détenus. Blanqui et ses compagnons de captivité comprirent, à ces symptômes, que leur proscription était plutôt une concession qu'une incitation de Robespierre, et qu'il voulait les attacher par la reconnaissance à ses destinées futures. Quant aux députés incarcérés depuis le 31 mai, leur sort venait de s'expliquer par la bouche d'Amar. Ils pouvaient le pressentir depuis longtemps. La Montagne, au commencement, satisfaite de sa victoire ; Danton et Robespierre, honteux de meurtres odieux et impolitiques, s'étaient efforcés en vain de les faire oublier. Il ne s'élevait pas un échafaud dans Paris que la multitude ne demandât pourquoi les Girondins n'y montaient pas. Le comité de salut public tremblait de laisser plus longtemps ce grief contre sa prétendue faiblesse aux Monta-

gnards exaltés et à la commune. Les Jacobins avaient arraché aux Girondins la tête de Louis XVI; la démagogie d'Hébert, de Pache, d'Audouin, sommait les Jacobins de donner à la république le gage des trente-deux têtes de leurs collègues. Robespierre céda à regret. Garat, encore ministre de l'intérieur, vint le conjurer de sauver les prisonniers. « Ne m'en » parlez plus, dit Robespierre. Moi-même je ne » pourrais pas les sauver. Il y a des jours en ré- » volution où le crime est de vivre et où il faut sa- » voir donner sa tête quand on vous la demande. » Et la mienne aussi, on me la demandera peut- » être, » ajouta-t-il en portant ses deux mains à ses cheveux comme un homme qui saisit un fardeau sur ses épaules pour le jeter à terre, « vous verrez » si je la dispute! » Garat se retira consterné.

IV.

Ainsi qu'on l'a vu dans le cours de ce récit, Vergniaud, Gensonné, Ducos, Fonfrède, Valazé, Carra, Fauchet, Lasource, Sillery, Gorsas et leurs collègues étaient demeurés volontairement prisonniers à Paris. Condorcet s'était soustrait à temps aux recherches de la commune, et au décret d'accusation lancé contre lui.

Roland s'était réfugié et caché dans les environs

de Rouen après l'emprisonnement de sa femme. Brissot, que l'opinion publique considérait comme le chef de cette faction parce qu'il en avait été le publiciste et qu'il lui avait donné son nom, avait prévenu l'ordre de l'arrestation par la fuite. Arrivé à Chartres, sa patrie, il n'y trouva plus d'amis. Il sortit de la ville seul, à pied, vêtu d'habits d'emprunt, et chercha à gagner, à travers champs et par des routes détournées, les frontières de la Suisse ou les départements du Midi. Muni d'un faux passe-port, Brissot erra ainsi, sans être reconnu, dans une partie de la France, mangeant et couchant dans les chaumières, reprenant, le jour, sa route au sein des campagnes revêtues en ce moment de leur plus éclatante végétation. Il retrouvait, à l'aspect du ciel splendide, des champs en fleurs et des solitaires forêts des bords de la Loire, cette passion pour la nature, cet enivrement de la solitude que les tempêtes politiques n'avaient pu altérer dans son âme, et que la destinée semblait lui faire savourer plus délicieusement au moment où elle allait l'en sevrer pour jamais. Reconnu et arrêté à Moulins, échappé avec peine à la fureur des Jacobins de cette ville, il avait été ramené à Paris à travers mille imprécations et mille morts, et jeté dans les cachots de l'Abbaye. Il y languissait depuis cinq mois.

V.

La captivité des autres Girondins emprisonnés après le 31 mai, avait suivi, dans son indulgence ou dans ses rigueurs, les oscillations de l'opinion publique. D'abord douce, honteuse d'elle-même et pour ainsi dire nominale, elle s'était bornée à un confinement dans leur propre demeure, sous la surveillance d'un gendarme. Les occasions de s'évader étaient fréquentes et faciles. Réunis à leur famille, visités par leurs amis, servis par leurs domestiques, pourvus d'or et de faux passe-ports, on avait semblé tenter, par ces mesures de tolérance, leurs dispositions à la fuite. La Montagne était plus embarrassée que jalouse de ses victimes. Mais après les désastres de l'armée du Nord, les succès de la Vendée, les insurrections du Calvados, de Marseille, de Lyon, de Toulon, après la proclamation de la terreur, le jugement de Custine, le supplice de la reine et la loi sur les suspects, cette captivité s'était resserrée. On les avait jetés à l'Abbaye, puis au Luxembourg, puis aux Carmes, réunis par le même crime et groupés par le même sort. Longtemps confondus avec les suspects de royalisme ou de fédéralisme, les Girondins s'étaient trouvés associés par le hasard, ce vengeur aveugle des vaincus

et des vainqueurs, avec les victimes de leur politique, les vaincus du 10 août, les amis de La Fayette et de Dumouriez, les serviteurs de la royauté, les modérateurs de la Révolution, les nobles, les prêtres, les magistrats, les Barnave, les Bailly, les Malesherbes. La neutralité des cachots avait amené, entre ces hommes, ces rapprochements étranges de situation qui sont quelquefois les jeux, quelquefois les vengeances, toujours les leçons des révolutions. On s'était vu et entretenu, non sans étonnement, mais sans récrimination et sans haine. La même adversité semblait innocenter tous les partis.

Toutefois les Girondins, inflexibles dans leur républicanisme, conservaient l'attitude révolutionnaire de leur première nature. Ils n'affectaient ni repentir de leurs opinions, ni humiliation de leur chute. Ils se confondaient avec la Convention dans tous ses actes d'énergie patriotique et de sévérité contre les royalistes. Ils ne s'en séparaient que pour ce qu'ils nommaient son asservissement et ses crimes. Ils formaient dans les prisons une société à part et un groupe distinct, qui n'était pas une rupture mais un schisme dans la république. Leurs noms, leur célébrité, leur jeunesse, leur éloquence inspiraient la curiosité à leurs ennemis, le respect aux détenus, les égards même à leurs geôliers. Quelque chose de leur caractère de représentants du peuple, de leur prestige et de leur puis-

sance, les avait suivis jusque dans leurs cachots. Captifs, ils régnaient encore par la mémoire ou par l'admiration qui les environnaient.

VI.

Quand leur procès fut décidé, on resserra encore cette captivité. On les enferma, pour quelques jours, dans l'immense maison des Carmes de la rue de Vaugirard, monastère converti en prison et rendu sinistre par les souvenirs et par les traces du sang des massacres de septembre. Les étages inférieurs de cette prison, déjà remplis de détenus, ne laissaient aux Girondins qu'un étroit espace sous les toits de l'ancien couvent, composé d'un corridor obscur et de trois cellules basses ouvrant les unes sur les autres, et semblables aux *plombs de Venise*. Un escalier dérobé, dans un angle du bâtiment, montait de la cour dans ces combles. On avait pratiqué sur ces escaliers plusieurs guichets. Une seule porte massive et ferrée donnait accès dans ces cachots. Fermée depuis 1793, cette porte, qui s'est rouverte pour nous, nous a exhumé ces cellules et rendu l'image et les pensées des captifs aussi intactes que le jour où ils les quittèrent pour marcher à la mort. Aucun pas, aucune main, aucune insulte du temps n'y a effacé leurs vestiges. Les traces écrites de proscrits de tous les autres par-

tis de la république s'y trouvent confondues avec celles des Girondins. Les noms des amis et des ennemis, des bourreaux et des victimes, y sont accolés sur le même pan de mur.

VII.

Au-dessus de l'entablement de la première porte, on lisait d'abord, en lettres moulées, l'inscription de tous les monuments publics du temps : *La liberté, l'égalité ou la mort*. On entrait ensuite dans une cellule assez vaste servant de salle commune, et dans laquelle les prisonniers se réunissaient pour s'entretenir et pour prendre leurs repas. A gauche était une petite mansarde obscure dans laquelle couchaient les plus jeunes. A droite, une porte ouvrait sur une chambre un peu moins vaste que la première et qui servait de dortoir commun. Ces deux chambres, dont l'inclinaison du toit abaisse le plafond du côté du mur extérieur, recevaient le jour chacune par deux fenêtres sans barreaux ouvrant sur l'immense jardin et sur les terrains attenants aux Carmes. Les regards s'y égaraient sur le jardin d'abord et sur un jet d'eau, qui semblait laver éternellement le sang des prêtres massacrés autour de son bassin, puis sur un immense horizon au nord et à l'ouest de Paris. Le ciel n'y était coupé que par la flèche d'un

clocher du côté du Luxembourg, par le dôme des Invalides en face, et à gauche par les deux tours d'une église à demi démolie. Le jour, la lumière, le silence, la sérénité de cet horizon entraient à flots dans ces chambres hautes et donnaient aux captifs les images de la campagne, les illusions de la liberté et le calme de la rêverie. Les murailles et le plafond de ces chambres, recouverts d'un ciment grossier, offraient aux détenus, au lieu du papier dont on venait de les priver depuis leur translation, des pages lapidaires, sur lesquelles ils pouvaient graver leurs dernières pensées à la pointe de leurs couteaux, ou les écrire avec le pinceau. Ces pensées, généralement exprimées en maximes brèves et proverbiales, ou en vers latins, langue immortelle, couvrent encore aujourd'hui ce ciment, et font de ces murailles le dernier entretien et la suprême confidence des Girondins. Presque toutes écrites avec du sang, elles en conservent encore la couleur. Elles semblent imprimer ainsi dans les regards qui les déchiffrent quelque chose de l'homme lui-même qui les a écrites avec sa substance et avec sa vie. C'est le martyre des premiers républicains se rendant témoignage de sa propre main et avec son propre sang. Aucune n'atteste un regret ou une faiblesse. Le gémissement du malheur n'y amollit pas la conviction. Presque toutes sont un hymne à la constance, un défi à la mort, un appel à l'immortalité.

Quelques noms de leurs persécuteurs s'y trouvent mêlés aux noms des Girondins. Ici on lit :

« Quand il n'a pu sauver la liberté de Rome,
» Caton est libre encore et sait mourir en homme. »

Ailleurs :

« Justum et tenacem propositi virum
» Non civium ardor prava jubentium,
» Non vultus instantis tyranni
» Mente quatit solidà. »

Plus haut :

« Cui virtus non deest,
» Ille
» Nunquam omnino miser.

Plus bas :

« La vraie liberté est celle de l'âme. »

A côté, une inscription religieuse, où l'on croit reconnaître la main de Fauchet :

« Souvenez-vous que vous êtes appelés non pour causer et pour
» être oisifs, mais pour souffrir et pour travailler. »

(*Imitation de Jésus-Christ.*)

Sur un autre pan de mur, un souvenir à un nom chéri qu'on ne veut pas révéler même à la mort :

« Je meurs pour...... »

(MONTALEMBERT.)

Sur la poutre :

« Dignum certe deo spectaculum fortem virum colluctantem » cum calamitate. »

Au-dessus :

« Quels solides appuis dans le malheur suprême,
» J'ai pour moi ma vertu, l'équité, Dieu lui-même ! »

Au-dessous :

« Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur. »

Sur l'embrasure de la fenêtre :

« Cui virtus non deest,
» Ille
» Nunquam omnino miser... »

« Rebus in arduis facile est contemnere vitam. »

« Dulce et decorum pro patriâ mori. »

« Non omnis moriar. »

« Summum credo nefas animam præferre pudori ! »

En grosses lettres avec du sang, de la main de Vergniaud :

« Potius mori quàm fœdari ! »

Enfin une indéchiffrable multitude d'inscriptions, d'initiales, de strophes, de pensées non achevées, attestent toutes l'intrépidité d'hommes stoïques, nour-

ris de la moelle de l'antiquité, et cherchant leur consolation, non dans l'espérance de la vie, mais dans la contemplation de la mort. Ces murailles, comme les victimes qu'elles ont renfermées, saignent, mais ne pleurent pas.

VIII.

Les Girondins furent transférés, pendant la nuit, dans leur dernière prison, à la Conciergerie. La reine y était encore. Ainsi, le même toit couvrait la reine tombée du trône et les hommes qui l'en avaient précipitée au 10 août : la victime de la royauté et les victimes de la république. Là ils se trouvèrent réunis à Brissot, longtemps relégué seul à l'Abbaye, et à ceux de leurs collègues et de leurs amis qui, comme Duperret et Riouffe, avaient été ramenés du Midi ou de la Bretagne pour être jugés avec eux.

On les plaça dans un quartier distinct du reste de la prison. Leurs cachots étaient contigus : un seul contenait dix-huit lits. Ils ne communiquaient avec les autres détenus que dans les cours, aux longues heures d'oisiveté et de promenade. L'impossibilité de s'évader de ces murs scellés de triples guichets, de barreaux de fer, de verrous et de sentinelles, avait fait adoucir le régime du *secret* auquel ils avaient été quelque temps soumis. On

leur avait permis l'usage de l'encre et du papier. Ils lisaient les feuilles publiques ; ils communiquaient dans le guichet avec leurs femmes, leurs enfants, leurs amis. Là seulement, ils s'attendrissaient en échangeant avec eux ces demi-mots, ces serrements de main, ces regards d'intelligence et ces larmes : consolation et supplice de ces entrevues dans les prisons. Brissot y voyait de temps en temps sa femme soulevant son fils dans ses bras pour lui faire embrasser son père. Mais la plupart étaient des jeunes hommes sans femme et sans famille à Paris, attachés par des liens secrets à des femmes qui ne portaient pas leurs noms, qui ne pouvaient avouer ni leur amour ni leur douleur, et qui ne parvenaient qu'à force de ruses et de déguisements à échanger un billet, un soupir, un regard avec ceux qu'elles aimaient.

Le beau-frère de Vergniaud, M. Alluaud, arriva de Limoges pour apporter un peu d'argent au prisonnier, car Vergniaud était dans un dénûment complet ; ses vêtements même tombaient en lambeaux. M. Alluaud avait amené avec lui son fils, enfant de dix ans, dont les traits rappelaient au détenu l'image de sa sœur chérie. L'enfant, en voyant son oncle emprisonné comme un scélérat, le visage amaigri, le teint hâve, les cheveux épars, la barbe longue, les habits sales et usés tombant de ses épaules, se prit à pleurer et se rejeta avec effroi contre les genoux de son père. —

« Mon enfant, » lui dit le prisonnier en le prenant dans ses bras, « rassure-toi et regarde-moi bien ; » quand tu seras homme, tu diras que tu as vu Ver- » gniaud, le fondateur de la république, dans le » plus beau temps et dans le plus glorieux costume » de sa vie : celui où il souffrait la persécution des » scélérats, et où il se préparait à mourir pour les » hommes libres. »

L'enfant s'en souvint en effet, et le redit cinquante ans après à celui qui écrit ces lignes.

IX.

Aux heures de réunion dans le préau, les autres détenus se pressaient autour des Girondins pour les contempler et pour les entendre. Leurs entretiens roulaient sur les événements du jour, sur les dangers de la patrie, sur les difficultés de la liberté, sur les plaies de la république. Ils en parlaient en hommes qui n'avaient plus rien à ménager avec le temps, et qui voyaient ensanglanter et déshonorer leur ouvrage. Leur éloquence, qui n'avait rien perdu de son patriotisme, contractait sous ces voûtes quelque chose de la prophétie et de l'impassibilité céleste. Leur voix impartiale semblait sortir du tombeau. Brissot lisait à ses collègues les pages qu'il léguait à l'avenir pour leur justification. Il regrettait

sans cesse que cette liberté, qu'il était allé contempler chez un peuple neuf, dans les forêts de l'Amérique, où les plus pures vertus la naturalisaient, fût nourrie de sang et de poison chez un peuple vieilli et corrompu comme le nôtre, où il fallait créer jusqu'à l'homme pour régénérer les institutions humaines. Gensonné conservait sur ses lèvres l'âcreté du sarcasme, ce sel corrosif de sa parole, et se vengeait de la persécution par le mépris des persécuteurs. Lasource éclairait des feux de son ardente imagination les gouffres de l'anarchie. Il se consolait de voir crouler son parti dans un écroulement général de l'Europe. Son esprit mystique montrait partout le doigt de Dieu écrivant la ruine de la société. Carra rêvait de nouvelles combinaisons et de nouvelles distributions de territoires entre les puissances de l'Europe. Il dessinait sur le globe la carte de la liberté, et prenait les chimères de son imagination pour le génie de l'homme d'État. Fauchet se frappait la poitrine devant ses collègues. Il s'accusait, avec un repentir sincère, mais ferme, d'avoir abandonné la foi de sa jeunesse. Il démontrait que la religion seule pouvait guider les pas de la liberté. Il se réjouissait de donner à sa mort prochaine le caractère d'un double martyre : celui du prêtre qui se repent, et celui du républicain qui persévère. Sillery se taisait, trouvant dans ces moments suprêmes le silence plus digne que la plainte. Il revenait, comme Fau-

chet, aux croyances et aux pratiques religieuses. Tous deux se séparaient souvent de leurs collègues pour aller s'entretenir à l'écart avec un vénérable prêtre enfermé pour sa foi à la Conciergerie. C'était l'abbé Émery, ancien supérieur de la congrégation de Saint-Sulpice, de qui Fouquier-Tinville disait : « Nous le laissons vivre parce qu'il étouffe plus de » plaintes et plus de tumulte dans nos prisons, par » sa douceur et par ses conseils, que les gendarmes » et la peur de la guillotine ne pourraient le faire. »

Ducos et Fonfrède, jeunes hommes chez qui la prison ne pouvait refroidir l'enivrement de la jeunesse et la verve du Midi, jouaient avec la mort, écrivaient des vers, affectaient la folle gaieté des jours sereins, et ne retrouvaient la gravité et les larmes que dans les confidences de leur héroïque amitié, et dans les craintes que chacun des deux amis manifestait sur le sort de l'autre. Souvent ils s'embrassaient et se tenaient par la main comme pour s'appuyer contre le sort. Ni les regrets de la fortune immense et de la longue perspective de jours heureux qu'ils allaient quitter, ni les retours de pensées vers deux jeunes femmes aimées dont ils pressentaient le prochain veuvage, ne leur donnaient en apparence un seul repentir du sacrifice qu'ils offraient de leur vie à la liberté.

Une fois cependant Fonfrède, se cachant de Ducos et s'entretenant avec le jeune Riouffe, laissa échap-

per un torrent contenu de douleur et de larmes, en parlant de sa femme et de ses enfants. Ducos s'en aperçut, s'approcha, et interrogeant avec vivacité Fonfrède : « Qu'as-tu donc et que me caches-tu ? » dit-il d'un ton de tendre reproche à son beau-frère!... « Ce n'est rien... c'est lui qui me parlait » et qui m'attendrissait, » répondit Fonfrède en montrant Riouffe. Ducos ne s'y trompa point. Les deux amis se serrèrent dans les bras l'un de l'autre, et séchèrent leurs larmes pour se les cacher.

Valazé voyait approcher la mort comme le couronnement du sacrifice qu'il avait fait depuis longtemps de sa vie à sa patrie. Il savait que les doctrines nouvelles veulent croître dans le sang de leurs premiers apôtres. Il se félicitait intérieurement de leur donner le sien. Il avait le fanatisme du dévouement et l'impatience du martyre. Ses traits, rayonnant d'immortalité dans ces cachots, témoignaient en lui l'avant-goût d'une mort qu'il devancerait au lieu de la fuir. « Valazé, » lui disaient ses compagnons de misère, « on vous punirait bien si on ne vous con» damnait pas. » Il souriait à ces mots comme un homme dont on a deviné la pensée.

Quelques heures avant le procès, il donna au jeune Riouffe une paire de ciseaux qu'il avait cachée jusque-là. « Tiens, » lui dit-il avec un ton d'ironie que Riouffe ne comprit qu'après coup, « on dit que c'est » une arme dangereuse, et on craint que nous n'at-

» tentions à nos jours! » Il portait sur lui une arme plus sûre, et ce don n'était qu'une raillerie socratique à ses bourreaux.

X.

Quant à Vergniaud, il n'affectait ni la gaieté à contre-sens de ses jeunes amis Ducos et Fonfrède, ni la solennité de Lasource, ni l'impatiente ardeur de mourir de Valazé, ni la préoccupation laborieuse de Brissot pour justifier, devant la postérité, sa mémoire. Il paraissait aussi insouciant de son souvenir qu'il l'avait été de sa vie. Serein, grave, naturel, quelquefois souriant, plus souvent pensif, il n'écrivait rien, il parlait peu, il semblait user, sans hâte comme sans regret, des jours dont l'oisiveté forcée ne messeyait pas trop à son caractère. Pilote arraché du timon pendant une tempête, il se reposait sur le pont, aux oscillations du navire dont la manœuvre ne le regardait plus. Son âme forte, et que sa force même rendait quelquefois trop immobile, son génie prophétique, mais paresseux, ne lui laissaient que peu de sensibilité sur lui-même. Il résumait, d'un coup d'œil et d'un mot, toute une situation et ne la ressentait plus dans ses détails. Seul et morne sur son lit ou dans le préau, il illuminait quelquefois l'entretien par un de ces éclairs d'éloquence que le cachot n'encadrait pas moins majestueusement que la tribune.

Ses collègues émus l'applaudissaient et le suppliaient de noter ces improvisations pour l'heure du tribunal ou pour la postérité. Vergniaud ne daignait pas ramasser ces miettes de son génie. L'éloquence chez lui n'était pas un art, c'était son âme même; il était sûr de la porter toujours avec lui, et de la retrouver dans l'occasion. Il l'estimait comme une arme pour combattre, et non pour s'en parer devant le temps et devant l'avenir. Sa pensée évaporée, il ne cherchait pas à en conserver l'inutile écho. Il retombait dans son sommeil ou dans son indifférence.

Il s'entretenait souvent avec Fauchet, et, sans partager sa foi, il goûtait les théories et les espérances du christianisme. Il considérait cette religion comme la vraie philosophie de l'humanité, revêtue de mystères et de mythes, pour la rendre accessible à la faiblesse de l'enfance éternelle du genre humain. Il respectait le christianisme comme le fondeur respecte l'or dans une monnaie altérée. Il ne voulait pas la destruction, mais l'épuration lente, libre et prudente du culte. « Dégager Dieu de son image, disait-il, c'est » la dernière œuvre de la philosophie et de la Révolu- » tion. » Vergniaud estimait beaucoup plus le talent de Fauchet depuis que ce talent vague et déclamatoire s'était vivifié et comme sanctifié par la résurrection du sentiment religieux dans l'âme de l'évêque du Calvados, et par le pressentiment du martyre.

Hors de ces entretiens, l'attitude extérieure de Vergniaud était l'insouciance; non cette insouciance de l'homme léger qui ne s'élève pas jusqu'à la dignité de son sort, et qui profane les trois plus saintes choses de la vie : la conscience, l'infortune et la mort; mais cette insouciance de l'homme grave qui juge sa propre situation, qui la domine et qui donne des distractions à sa vie jusqu'à l'heure où il la sacrifie à un devoir.

Tel était Vergniaud dans la prison. Il ne paraissait le plus impassible de ses compagnons d'infortune que parce qu'il était le plus réfléchi et le plus grand. L'amitié avait un ascendant souverain sur son âme. La veille du jour où le procès de ses coaccusés s'ouvrit, il jeta dans la cour le poison qu'il avait porté depuis cinq mois sur lui, afin de mourir de la même mort que ses amis, et pour leur tenir compagnie jusqu'à l'échafaud.

XI.

Le 22 octobre on leur communiqua leur acte d'accusation, et le 26 leur procès commença. Jamais, depuis le procès des Templiers, un parti tout entier n'avait comparu, dans la personne de chefs plus nombreux, plus illustres et plus éloquents, devant des juges. La renommée des accusés, leur longue puis-

sance, leur danger présent, l'âpre vengeance qui pousse les hommes au spectacle des grands renversements de fortune, et qui leur donne une joie secrète à en contempler les débris, avaient amené et retinrent jusqu'à la fin une foule pressée dans l'enceinte et aux abords du tribunal révolutionnaire. La plupart des juges et des jurés avaient été eux-mêmes les amis et les clients des accusés. Ces juges n'en étaient que plus résolus à les trouver coupables et à se purger de tout soupçon de complicité, en jetant au peuple ce parti à dévorer. Toutefois ils n'osaient lever les yeux sur les accusés, de peur d'y rencontrer une amitié, une supplication ou un reproche.

Une force armée imposante encombrait les postes de la Conciergerie et du Palais-de-Justice. Les canons, les uniformes, les faisceaux d'armes, les sentinelles, la gendarmerie, le sabre nu, annonçaient aux yeux un de ces procès politiques où le jugement est une bataille et la justice une exécution.

A midi, les accusés furent introduits. On en comptait vingt-deux. Ce nombre fatal, écrit dans la première pensée de la proscription, au 31 mai, avait été maintenu malgré la fuite ou la mort de plusieurs des vingt-deux premiers députés désignés pour l'épuration de la Convention. On l'avait complété, en adjoignant aux Girondins des accusés étrangers à leur faction, comme Boileau, Mainvielle, Bonneville, Antiboul, pour que le peuple, en voyant le même

chiffre, crût retrouver le même complot, détester le même crime, et frapper les mêmes conspirateurs.

XII.

A onze heures ils entrèrent, un à un, entre deux haies de gendarmes dans la salle d'audience. Ils prirent place en silence sur le banc des accusés. La foule, en les voyant passer, se demandait leurs noms, et cherchait sur leurs visages l'empreinte imaginaire des forfaits qu'on avait personnifiés en eux. Elle s'étonnait néanmoins de ce que des fronts si jeunes et des visages si sereins cachassent, sous la beauté et sous la douceur des traits, tant de scélératesses et tant de perfidies. Le premier qui s'assit sur le banc était Ducos. A peine âgé de vingt-huit ans, sa figure d'adolescent, ses yeux noirs et perçants, la mobilité de sa physionomie révélaient une de ces natures méridionales dans lesquelles la vivacité des impressions nuit à leur profondeur; hommes chez qui tout est léger, même l'héroïsme. Fonfrède, plus jeune encore que son beau-frère, marchait après lui. Une ombre de mélancolie plus grave était répandue sur son visage. On voyait, dans sa physionomie pensive, la lutte intérieure de l'amour qui l'attachait à la vie contre la généreuse amitié qui le dévouait volontairement à la mort. Plusieurs fois on avait offert à

Fonfrède les moyens de s'évader : « Non, » avait-il répondu, « le sort de Ducos sera le mien. Me sauver » seul, ce ne serait pas me sauver, ce serait le per- » dre. » Sorti un jour de la prison, Fonfrède y était volontairement rentré. Les regards de ces deux jeunes Girondins se portaient avec plus d'assurance sur la foule et avec plus de confiance sur les jurés. Ducos et Fonfrède n'avaient partagé, à la Convention et dans la commission des Douze, ni la sagesse de Condorcet et de Brissot, ni la modération de Vergniaud. Enthousiastes et fougueux comme la Montagne, ils avaient gourmandé souvent la mollesse révolutionnaire de leur parti. Ils ne haïssaient de Danton que les taches de septembre ; son geste et sa parole les entraînaient. Il eût été leur chef si Vergniaud n'avait pas existé. Chers à la Montagne, qui avait de l'attrait pour leur jeunesse, ils espéraient en secret que les Montagnards leur tiendraient compte au dernier moment de leurs opinions. Ils n'étaient coupables que de porter le nom de leur parti.

XIII.

Après eux venait Boileau, juge de paix d'Avalon. Homme faible, égaré par accident dans les rangs de la Gironde, s'apercevant de son erreur devant la mort, il proclamait, avec un repentir tardif, les opi-

nions triomphantes et le patriotisme sans pitié de la Convention. Boileau avait quarante ans. Sa figure indécise attestait la fluctuation de ses idées. Ses regards quêtaient les regards des juges et semblaient leur dire : « Ne me confondez pas avec mes prétendus complices; si je n'étais avec eux, je serais contre eux. »

Mainvielle suivait; jeune député de Marseille, âgé de vingt-huit ans comme Ducos, d'une beauté aussi frappante mais plus mâle que celle de Barbaroux. Il avait trempé ses mains dans le sang d'Avignon, sa patrie, pour l'arracher par la violence au parti papal, et pour la jeter à la France et à la Révolution. Accusé par Marat de modérantisme, cette accusation l'avait fait confondre avec la Gironde.

Duprat, son compatriote et son ami, l'accompagnait, pour le même crime, dans les cachots et au tribunal. Après eux Antiboul, né à Saint-Tropez et député du Var. Coupable d'humanité courageuse dans le procès de Louis XVI, Antiboul avait consenti à le proscrire comme roi, mais non à le supplicier comme homme. Sa conscience était son crime. Il en portait le calme et la pureté sur ses traits. Plus loin, Duchâtel, député des Deux-Sèvres, âgé de vingt-sept ans, qui s'était fait porter mourant à la tribune, enveloppé d'une couverture, pour voter contre la mort *du tyran*, et qu'on appelait à la Convention, à cause de ce costume et de cet acte, le *revenant de la*

tyrannie. L'élévation de sa taille, l'attitude martiale de son corps, la grâce et la noblesse de sa figure attiraient tous les yeux.

Carra, député de Saône-et-Loire à la Convention, était assis à côté de Duchâtel. L'expression commune et désordonnée de sa physionomie, son corps courbé, sa tête grosse et lourde, ses habits négligés, qui rappelaient le costume de Marat, contrastaient avec la stature et avec la beauté de Duchâtel. Carra était un de ces hommes qui ont l'impatience de la gloire dans l'âme sans en avoir la portée dans l'esprit; qui se jettent dans les courants des idées du temps pour flotter les premiers à la surface des événements; mais qui, ayant dans les sentiments plus de lumières que dans l'intelligence, s'arrêtent quand ils s'aperçoivent que le courant les mène au crime, et sont submergés volontairement par les tempêtes qu'ils ont soulevées : tel était Carra. Savant, confus, fanatique, déclamatoire, fougueux dans le mouvement, fougueux dans la résistance. Il s'était réfugié dans la Gironde pour combattre les excès du peuple, sans désavouer la république. Son journal avait été l'écho de leurs doctrines et de leur éloquence. L'écho devait périr avec les voix.

Un homme obscur, au costume et au maintien rustiques, Duperret, victime involontaire de Charlotte Corday, s'asseyait auprès de Carra. Il était noble cependant; mais il cultivait de ses propres mains

le domaine rural de ses pères. Sans ambition et sans vanité, la Révolution était venue le prendre, comme Cincinnatus, à la charrue. On l'avait élu malgré lui comme le plus honnête homme. Il payait le prix de sa bonne renommée. Il avait quarante-sept ans. Ensuite venait Gardien, député de la Vienne, du même âge et d'un extérieur aussi recueilli. Gardien avait voté contre la mort du roi. Il avait fait partie de la commission des Douze. Il y avait déployé l'énergie calme du bon citoyen contre les factieux. Il avait demandé l'arrestation d'Hébert, de Chaumette, des conspirateurs de la commune. Il méritait sa place au premier rang des vaincus du 31 mai, et il l'acceptait. Puis Lacaze, député de Libourne; et Lesterpt-Beauvais, député de la Haute-Vienne : tous deux amis de Gensonné, admirateurs passionnés de son éloquence et de son courage, et fiers d'être accusés des mêmes vertus que lui. Leurs figures montraient ce sentiment dans leur expression. Ils s'enveloppaient dans l'accusation de Gensonné comme dans leur gloire.

Gensonné lui-même était à côté d'eux. C'était un homme de trente-cinq ans; mais la maturité de la pensée, l'importance du rôle, la fixité réfléchie des opinions avaient accentué ses traits, et leur donnaient une sorte d'empreinte lapidaire ferme, dure et arrêtée comme dans la vieillesse. Son front haut était renversé en arrière. Ses cheveux touffus, hérissés

par le peigne et poudrés à blanc, en relevaient encore la hauteur. Il portait sa tête avec une fierté qui ressemblait au défi. Un sourire légèrement sardonique relevait les coins de sa bouche. On sentait que le sarcasme intérieur prenait en dérision dans sa pensée les juges, les accusateurs et le peuple. C'était la figure de l'impopularité; l'aristocratie intellectuelle, dédaigneuse comme l'aristocratie du sang. Son costume, soigné, élégant, affectant les formes et les étoffes proscrites, ajoutait encore à ce caractère impopulaire de la physionomie de Gensonné.

Un médecin de Dinan, Lehardy, député du Morbihan, homme sans autre ambition que l'amour des hommes et sans autre éclat que sa mort, s'abritait modestement sous le bras de Gensonné. Il avait pris la minorité des Girondins pour la vertu, et s'était rejeté vers eux par horreur de leurs ennemis. Sa pensée sensible et souffrante paraissait plus occupée de leur sort que du sien.

Ensuite, l'auditoire se montrait Lasource : homme de bien, à la parole exaltée et à l'imagination tragique. Ses cheveux ronds et sans poudre, son habit noir, son maintien austère, sa physionomie ascétique et concentrée rappelaient en lui le ministre du saint Évangile et ces puritains de Cromwell qui cherchaient Dieu dans la liberté, et dans leur procès le martyre. Vigée, homme sans nom, à peine ar-

rivé à la Convention, et pris au piége de ses premiers votes, passait inaperçu après Lasource.

Lasource et Vigée précédaient Sillery, l'ancien confident du duc d'Orléans, accusé de lui inspirer, par sa femme, les pensées ambitieuses et les convoitises du trône. Sillery s'était séparé de son maître depuis la mort du roi. Il avait senti son cœur honnête soulevé devant le régicide. Il s'était arrêté, non en homme timide qui se repent en silence et qui fuit dans l'ombre, mais en homme résolu qui se retourne et qui fait face au danger. Une république grande et pure lui avait paru une plus noble ambition qu'une royauté ramassée dans le sang. Il s'était rallié aux Girondins. Aimant toujours le duc d'Orléans, respectueux envers une liaison brisée; mais conseillant à ce prince en secret le retour, et lui prédisant la catastrophe. L'attitude militaire de Sillery, son costume patricien, sa physionomie hautaine révélaient en lui le gentilhomme qui méprise la foule. Atteint des premières infirmités de l'âge, envenimées par l'humidité des cachots, Sillery marchait, appuyé d'une main sur une béquille, comme un blessé de la Révolution. Mais ce signe de souffrance physique donnait plus d'intérêt à sa démarche qu'elle ne lui enlevait de légèreté et de grâce. L'expression de sa figure était le bonheur. Il semblait jouir d'échapper aux difficultés de sa situation et aux reproches de son passé, par une no-

ble mort au milieu de ses amis, et avec l'élite de la république.

Valazé avait la contenance d'un soldat au feu. La consigne de sa conscience lui disait de mourir, et il mourait. Son costume conservait, dans la manière dont il le portait, une habitude d'uniforme. Ses membres grêles, ses traits pâles et macérés, le feu sombre de ses yeux révélaient un de ces hommes obstinés que la conviction dévore, et chez lesquels la pensée est la perpétuelle maladie du corps.

L'abbé Fauchet venait immédiatement après Valazé. Il touchait à cinquante ans. Mais la beauté de ses traits, l'élévation de sa stature, la coloration de son teint le faisaient paraître plus jeune que ses années. Son costume rappelait le sacerdoce par la couleur et par la coupe de son habit. Ses cheveux dessinaient sur sa tête la tonsure du prêtre chrétien, longtemps couverte du bonnet rouge du révolutionnaire. Son visage n'avait d'autre expression que celle de son âme : l'enthousiasme. On sentait que cette poitrine n'était qu'un foyer. Fauchet y avait nourri tour à tour ou tout à la fois le triple feu de l'amour, de la liberté et de Dieu. Le moment de Dieu était venu. Il lui jetait sa vie en expiation. La splendeur de l'inspiré, de l'apôtre et de l'orateur rayonnait autour de son front. Le tribunal était pour Fauchet un sanctuaire où il venait confesser ses fautes et offrir le sacrifice de son propre sang.

XIV.

Brissot était l'avant-dernier. C'était un homme de moyen âge, de petite taille, de visage macéré, éclairé seulement d'une intelligence lumineuse, et ennobli par une intrépide obstination d'idée. Vêtu avec une simplicité affectée de philosophe ou d'homme de la nature, son habit noir râpé n'était qu'un morceau de drap taillé mathématiquement pour recouvrir les membres d'un homme. Ses cheveux ronds, courts, sans poudre et tombant sur la nuque, carrément coupés par le ciseau, retraçaient le quaker américain, son modèle. Brissot tenait à la main un crayon et un papier. Il y jetait à chaque instant quelques notes. Il était le seul agité. On voyait que, poursuivi par la mauvaise et injuste renommée de libelliste et d'aventurier politique dont sa jeunesse avait été tachée, par ses malheurs plus que par ses fautes, il sentait plus que ses collègues le besoin de se défendre, et qu'il accepterait plus résolument le supplice que la calomnie. Il jouissait de la confondre par la mort d'un sage et d'un martyr.

XV.

Enfin s'avançait le dernier et le plus regardé de tous, Vergniaud. Tout Paris le connaissait et l'avait vu, dans sa majestueuse perspective, sur le piédestal de la tribune. On était curieux de contempler non-seulement l'orateur de plain-pied avec ses ennemis, mais l'homme descendu jusqu'à la sellette de l'accusé. On attendait de lui des efforts et des éclats d'éloquence, qui donneraient au drame du procès des péripéties et des retours d'opinion dignes des jours de Démosthène ou de Cicéron. Le prestige de Vergniaud l'environnait tout entier. Il était de ces hommes dont on attend tout, même l'impossible.

Un murmure d'intérêt et de compassion s'éleva à son aspect. Ce n'était plus le Vergniaud de la Convention, c'était le prisonnier du peuple. Ses muscles, détendus par l'oisiveté et par le découragement de l'âme, n'accentuaient plus la charpente un peu massive et un peu molle de son corps. Il y avait dans son attitude un abandon de lui-même qui ressemblait à l'affaissement. Sa taille était lourde, sa démarche pesante, son œil ébloui ou éteint, ses joues étaient gonflées et flasques. Son teint livide et délavé avait contracté la pâleur des prisons. Son front suintait de moiteur. Les boucles de ses cheveux

semblaient collées à sa peau par cette sueur perpétuelle. Il était couvert du même habit bleu, à longues basques pendantes et à large collet renversé, dont on l'avait vu toujours revêtu à la Convention; mais cet habit, devenu trop étroit pour ses membres grossis, éclatait sur les épaules, s'écartait sur la poitrine et gênait ses mouvements comme un vêtement d'emprunt. Toute sa personne respirait la décadence des grandes choses. On s'attendrissait involontairement en le voyant : on ne frémissait plus. C'était l'athlète renversé et couché à terre. Bien que Vergniaud fût entré le dernier, ses collègues lui firent place au milieu du banc, comme à un chef autour duquel ils se faisaient gloire de se grouper. Les gendarmes lui permirent de s'asseoir.

XVI.

L'acte d'accusation de Fouquier-Tinville, concerté, dit-on, avec Robespierre et Saint-Just, n'était qu'une longue et amère reproduction du pamphlet de Camille Desmoulins intitulé : *Histoire de la faction de la Gironde*. C'était l'histoire de la calomnie écrite par le calomniateur, et reçue en témoignage par le bourreau. On n'y ajouta rien. La haine n'avait pas besoin d'être convaincue; elle avait condamné d'avance.

Les juges firent comparaître comme témoins tous les ennemis les plus avérés des accusés. Pache, Chabot, Hébert, Chaumette, Montaut, Fabre d'Églantine, Léonard Bourdon, le Jacobin Deffieux lurent, au lieu de témoignage, de longues invectives contre les accusés. Ceux-ci discutèrent en quelques mots avec les témoins. Au lieu de porter la défense à la hauteur de leur situation et de leur âme, sur le terrain de la politique générale, et d'avouer le crime glorieux d'avoir voulu modérer la Révolution pour la rendre irréprochable et invincible, ils se bornèrent à se couvrir individuellement contre les coups de leurs ennemis. Leur défense en fut dégradée et leur dignité s'abaissa. Vergniaud lui-même parut s'excuser plus que se glorifier de ses opinions. Brissot, plus ferme et plus fier devant ses ennemis, réfuta victorieusement Chabot, et lutta jusqu'à la fin de paroles avec ses accusateurs. Sillery avoua son vrai crime : le vote contre la mort du roi, et en décora sa mémoire. Aucun mot digne de retentir dans l'histoire ne jaillit du cœur de ces grands accusés. La crainte de compromettre un reste de vie scella leurs lèvres. Le soin de sauver leurs jours nuisit au soin de venger leur mémoire. Ils ne redevinrent grands qu'après avoir perdu toute espérance.

XVII.

Néanmoins, le procès qui se prolongeait depuis sept jours, la parole demandée par Gensonné au nom de tous les accusés pour réfuter l'accusation, lassaient le tribunal et les jurés, et inquiétaient la Montagne. L'opinion publique, qui se laisse si promptement amollir et retourner par la vue des victimes, commençait à incliner à l'indulgence. On se demandait tout haut, en sortant des séances du tribunal, quelle récompense aurait donc la république pour ses ennemis, puisqu'elle traitait ainsi ses premiers fondateurs? On plaignait tant de jeunesse, de beauté, de génie, immolés à un crime d'opinion. On parlait de la basse jalousie de Robespierre et de Danton, qui chargeaient la mort de fermer ces bouches éloquentes, pour n'avoir plus le souci et souvent l'humiliation de leur répondre.

Ces premiers symptômes de retour de faveur aux Girondins alarmèrent la commune. Le gendre de Pache, Audouin, autrefois prêtre, aujourd'hui persécuteur acharné, alla sommer le comité de salut public de clore le débat en permettant au président de déclarer les jurés suffisamment éclairés. Le jury, contraint par cette déclaration, ferma les débats le 30 octobre, à huit heures du soir. Tous les accusés

furent déclarés coupables d'avoir conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la république, et condamnés à mort.

A ce mot de mort, un cri d'étonnement et d'horreur s'élève des bancs des accusés. Le plus grand nombre, et surtout Boileau, Ducos, Fonfrède, Antiboul, Mainvielle, s'attendaient à être acquittés. Leurs gestes de consternation, leurs poings tendus vers les jurés, leurs malédictions convulsives jettent un moment de trouble dans le prétoire. Un des accusés, qui a fait un geste inaperçu de la main vers la poitrine comme pour déchirer ses vêtements, glisse de son banc sur le parquet : c'était Valazé. « Eh quoi ! Valazé, tu » faiblis ? » lui dit Brissot en s'efforçant de le soutenir. — « Non, je meurs ! » répond Valazé, et il expire la main sur le poignard dont il vient de se percer le cœur.

A ce spectacle, le silence se rétablit. L'exemple de Valazé fait rougir les jeunes condamnés d'un moment de faiblesse. Boileau seul, protestant contre l'arrêt qui le confond avec les Girondins, lance son chapeau en l'air et s'écrie : « Je suis innocent ! je » suis Jacobin ! je suis Montagnard ! » Les sarcasmes de l'auditoire lui répondent. Au lieu de pitié, il ne trouve dans tous les regards que du mépris. Brissot penche sa tête sur sa poitrine et paraît réfléchir. Fauchet et Lasource joignent les mains et lèvent les yeux au ciel. Vergniaud, placé sur le banc le plus

élevé, promène impassible sur le tribunal, sur ses collègues et sur la foule, un regard qui semble résumer la scène et chercher dans le passé un exemple et une image d'une pareille dérision de la destinée et d'une pareille ingratitude du peuple. Sillery jette sa béquille et s'écrie : « C'est aujourd'hui le plus » beau jour de ma vie! » Fonfrède se tourne vers Ducos et l'entoure de ses bras en sanglotant : « Mon » ami, lui dit-il, c'est moi qui te donne la mort! » mais console-toi, nous allons mourir ensemble. »

XVIII.

A ce moment un cri s'élève du milieu de la foule. Un jeune homme se débat dans un groupe de spectateurs, et s'efforce vainement de se faire place à travers les rangs pressés pour s'enfuir vers la porte : « Laissez-moi fuir, laissez-moi me dérober à ce spec» tacle! » s'écriait-il en se voilant les yeux de ses deux mains. « Misérable que je suis, c'est moi qui » les tue! C'est mon *Brissot dévoilé* qui les accuse et » qui les juge! je ne puis supporter la vue de mon » ouvrage! je sens les gouttes de leur sang rejaillir » sur cette main qui les a dénoncés! » Ce jeune homme était Camille Desmoulins, inconséquent dans sa pitié comme dans sa haine, et dont la légèreté tour à tour perverse ou puérile cédait aux larmes comme

elle agaçait le sang. La foule indifférente ou dédaigneuse le retint, et le fit taire comme un enfant.

XIX.

Il était onze heures du soir. Après un moment donné au contre-coup du jugement, à l'émotion des condamnés, aux cris de *Vive la république!* poussés par la foule, la séance fut levée.

Les Girondins, en descendant un à un de leurs bancs, se groupent autour du cadavre de Valazé étendu sur une estrade, le touchent respectueusement du doigt pour s'assurer s'il respire encore; puis, comme saisis d'une inspiration électrique au contact du républicain sacrifié par sa propre main, ils s'écrient d'une seule voix : « Nous mourons innocents, vive la république! » Quelques-uns jettent au même instant des poignées d'assignats, non, comme on l'a cru, pour faire appel à la corruption et à l'émeute, mais pour léguer au peuple, comme les Romains, une monnaie désormais inutile à leur propre vie. La foule se précipite sur ce legs des mourants et paraît s'attendrir. Hermann ordonne aux gendarmes de faire leur devoir et d'entraîner les condamnés. Ils rentrent sous la voûte de l'escalier qui descend aux cachots. Leur présence d'esprit, un moment déconcertée, revient tout entière avec la cer-

titude de leur sort. « Mon ami, » dit en affectant le rire Ducos à Fonfrède, « je ne vois plus qu'un moyen de » nous sauver : c'est de déclarer l'*unité* de nos deux » vies et l'*indivisibilité* de nos deux têtes. » Fonfrède sourit mélancoliquement. Sa pensée, plus conforme avec un pareil moment, pleurait au foyer de la jeune famille à laquelle il était arraché. « Ah! mes pauvres » enfants! » fut sa seule réponse.

Cependant, fidèles à la parole qu'ils avaient donnée aux autres détenus de la Conciergerie de les informer de leur sort par les échos de leurs voix, ils entonnent, en sortant du tribunal, l'hymne des Marseillais :

« Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ! »

et le chantent en chœur avec une énergie désespérée qui fait trembler les marches de l'escalier et les voûtes des guichets et des corridors.

A ces accents les détenus s'éveillent, et comprennent que les accusés chantent l'hymne de leur propre mort. L'horreur et la pitié leur répondent par des acclamations, des gémissements et des adieux, du fond de tous les cachots.

On les confina tous pour cette dernière nuit dans le grand cachot, cette salle d'attente de la mort. Le tribunal venait d'ordonner que le corps à peine refroidi de Valazé *serait réintégré dans la prison, con-*

duit sur la même charrette que ses complices au lieu du supplice, et inhumé avec eux. Seul arrêt peut-être qui ait supplicié la mort!

Quatre gendarmes, exécuteurs de ce jugement d'Hermann, suivant pas à pas la colonne des condamnés sous les voûtes du corridor, portaient sur un brancard le cadavre sanglant, et le déposèrent dans un angle du cachot. Les Girondins vinrent un à un baiser la main héroïque de leur ami. Ils lui recouvrirent le visage de son manteau. Si près de se rejoindre, l'adieu fut plus respectueux que triste. « A demain! » dirent-ils au cadavre; et ils recueillirent leurs forces pour ce lendemain.

XX.

Ils y touchaient : il était minuit. Le député Bailleul, leur collègue de l'Assemblée, leur complice d'opinion, proscrit comme eux, mais échappé à la proscription et caché dans Paris, leur avait promis de leur faire apporter du dehors, le jour de leur jugement, un dernier repas triomphal ou funèbre, selon l'arrêt, en réjouissance de leur liberté ou en commémoration de leur mort. Bailleul, quoique invisible, avait tenu sa promesse par l'intermédiaire d'un ami. Le souper funéraire était dressé dans le grand cachot. Les mets recherchés, les vins rares,

les fleurs chères, les flambeaux nombreux couvraient la table de chêne des prisons. Luxe de l'adieu suprême, prodigalité des mourants qui n'ont rien à épargner pour le jour suivant. Les condamnés s'assirent à ce dernier banquet, d'abord pour restaurer en silence leurs forces épuisées, puis ils y restèrent pour attendre avec patience et avec distraction le jour. Ce n'était pas la peine de dormir. Un prêtre, jeune alors, destiné à leur survivre plus d'un demi-siècle, l'abbé Lambert, ami de Brissot et d'autres Girondins, introduit à la Conciergerie pour consoler les mourants ou pour les bénir, attendait dans le corridor la fin du souper. Les portes étaient ouvertes. Il assistait de là à cette scène, et notait dans son âme les gestes, les soupirs et les paroles des convives. C'est de lui que la postérité tient la plus grande partie de ces détails véridiques comme la conscience, et fidèles comme la mémoire d'un dernier ami.

XXI.

Le repas fut prolongé jusqu'au premier crépuscule du jour. Vergniaud, placé au milieu de la table, la présidait avec la même dignité calme qu'il avait gardée la nuit du 10 août, en présidant la Convention. Vergniaud était de tous celui qui avait le moins à regretter en quittant la vie, car il avait

accompli sa gloire et il ne laissait ni père, ni mère, ni épouse, ni enfants derrière lui. Les autres se placèrent par groupes, rapprochés par le hasard ou par l'affection. Brissot seul était à un bout de la table, mangeant peu et ne parlant pas.

Rien n'indiqua pendant longtemps, dans les physionomies et dans les propos, que ce repas fût le prélude d'un supplice. On eût dit une rencontre fortuite de voyageurs dans une hôtellerie, sur la route, se hâtant de saisir à table les délices fugitives d'un repas que le départ va interrompre. Ils mangèrent et burent avec appétit, mais sobrement. On entendait de la porte le bruit du service et le tintement des verres entrecoupé de peu de conversations : silence de convives qui satisfont la première faim. Quand on eut emporté les mets et laissé seulement sur la table les fruits, les flacons et les fleurs, l'entretien devint tour à tour animé, bruyant et grave, comme l'entretien d'hommes insouciants dont la chaleur du vin délie la langue et les pensées. Mainvielle, Antiboul, Duchâtel, Fonfrède, Ducos, toute cette jeunesse qui ne pouvait se croire assez vieillie en une heure pour mourir demain, s'évapora en paroles légères et en saillies joyeuses. Ces paroles contrastaient avec la mort si voisine, profanaient la sainteté de la dernière heure, et glaçaient de froid le faux sourire que ces jeunes gens s'efforçaient de répandre autour d'eux. Cette affec-

tation de gaieté devant Dieu et devant la dernière heure était également irrespectueuse pour la vie ou pour l'immortalité. Ils ne pouvaient ni quitter l'une ni aborder l'autre si légèrement. Ces plaisanteries posthumes tombaient de leurs lèvres comme tombent sur un cercueil ces fleurs que personne ne respire, qui contractent l'odeur du sépulcre, et qui, lorsqu'elles ne sont pas des reliques, ressemblent à des dérisions.

Brissot, Fauchet, Sillery, Lasource, Lehardy, Carra essayaient quelquefois e répondre à ces provocations bruyantes d'une gaieté feinte et d'une fausse indifférence. Mais cette gaieté déplacée de leurs jeunes collègues effleurait à peine les lèvres de ces hommes mûrs. Vergniaud, plus grave et plus réellement intrépide dans sa gravité, regardait Ducos et Fonfrède avec un sourire où l'indulgence se mêlait à la compassion.

Ces éclats de bruit et de joie funèbres apaisés, l'entretien prit vers le matin un tour plus sérieux et un accent plus solennel. Brissot parla en prophète des malheurs de la république, décapitée de ses plus vertueux et de ses plus éloquents citoyens. « Que de sang ne faudrait-il pas pour laver le nô» tre! » s'écria-t-il en finissant. Ils se turent tous un moment et parurent consternés devant le fantôme de l'avenir évoqué par Brissot. « Mes amis, » reprit Vergniaud, « en greffant l'arbre nous l'avons tué;

» il était trop vieux ; Robespierre le coupe. Sera-t-il » plus heureux que nous ? Non. Ce sol est trop léger » pour nourrir les racines de la liberté civique, ce » peuple est trop enfant pour manier ses lois sans » se blesser ; il reviendra à ses rois, comme l'enfant » revient à ses hochets !... Nous nous sommes trom- » pés de temps en naissant et en mourant pour la li- » berté du monde, poursuivit-il ; nous nous sommes » crus à Rome, et nous étions à Paris ! Mais les ré- » volutions sont comme ces crises qui blanchissent » en une nuit la tête d'un homme : elles mûrissent » vite les peuples. Le sang de nos veines est assez » chaud pour féconder le sol de la république. N'em- » portons pas avec nous l'avenir, et laissons l'espé- » rance au peuple en échange de la mort qu'il va » nous donner ! »

XXII.

Il y eut un long silence après ces paroles de Vergniaud, et l'entretien s'élança de la terre au ciel avec les pensées. « Que ferons-nous demain à pa- » reille heure ? » dit Ducos, qui mêlait toujours les formes de la plaisanterie aux sujets les plus sérieux. Chacun répondit selon sa nature. « Nous dormirons » après la journée, » dirent quelques-uns. Le scepticisme du siècle corrompait jusqu'aux dernières pensées et ne promettait que l'anéantissement de

l'âme à des hommes qui allaient mourir pour l'immortalité d'une pensée humaine. L'immortalité de l'âme et les sublimes conjectures de la vie future à laquelle ils touchaient occupèrent plus convenablement les instants qui restaient à la conversation. Les voix baissèrent; l'accent se solennisa; les sourires s'effacèrent; le son de la parole devint grave et sourd comme le bruit du marteau qui sonde une tombe. Fonfrède, Gensonné, Carra, Fauchet, Brissot tinrent des discours où respirait toute la divinité de la raison humaine, et toute la certitude de la conscience sur les mystérieux problèmes de la destinée immatérielle de l'esprit humain.

Vergniaud, qui se taisait jusque-là, interpellé par ses amis, résuma le débat. Jamais, dit le témoin que nous citons et qui l'avait souvent admiré à la tribune, jamais son front, son geste, sa parole, l'accent souterrain de sa voix n'avaient remué de si profondes fibres dans le cœur de ses auditoires. Il semblait parler du haut de la tribune de Dieu.

Les paroles de Vergniaud furent perdues. L'impression seule en resta dans l'âme du prêtre.

Après avoir relié, en un seul et invincible faisceau, toutes les preuves morales de l'existence d'un premier être, qu'il appelait, comme son temps, l'Être-Suprême; après avoir démontré la nécessité d'une providence, conséquence de l'excellence de cet Être-Suprême sur les créations émanées de lui, et

la nécessité de la justice, dette divine du Créateur envers ses œuvres; après avoir cité, de Socrate à Cicéron et de Cicéron à tous les justes immolés, la croyance universelle des peuples et des sages, preuve au-dessus de toutes les preuves puisqu'elle est dans la nature un instinct de seconde vie aussi irréfutable que l'instinct de la vie présente; après avoir poussé jusqu'à l'évidence et jusqu'à l'enthousiasme la certitude d'une continuation de l'être après cet être mortel non détruit, métamorphosé par la mort : « Mais, » dit-il en termes plus éloquents et en s'exaltant jusqu'au lyrisme du prophète politique et en ramenant le sujet à la situation de ses co-accusés, pour prendre sa dernière preuve en eux-mêmes; « la meilleure démonstration de l'im- » mortalité, n'est-ce pas nous? Nous ici? Nous cal- » mes, sereins, impassibles à côté du cadavre de » notre ami, en face de notre propre cadavre, dis- » cutant comme une paisible assemblée de philoso- » phes sur l'éclair ou sur la nuit qui suivra immé- » diatement notre dernier soupir, et mourant plus » heureux que Danton, qui va vivre, et que Ro- » bespierre, qui va triompher?

» Or, pourquoi ce calme dans nos discours et cette » sérénité dans nos âmes? N'est-ce pas, en nous, le » sentiment d'avoir accompli un grand devoir envers » l'humanité? Eh bien! qu'est-ce donc que la patrie, » qu'est-ce donc que l'humanité? Est-ce cet amas

» de poussière animée qui est un homme aujour-
» d'hui, qui sera de la boue et du sang demain?
» Non, ce n'est pas pour cette fange vivante, c'est
» pour l'âme de l'humanité et de la patrie que nous
» mourons! Mais qui sommes-nous donc nous-mêmes
» sinon une parcelle de cette âme collective du genre
» humain? Chaque homme aussi dont se compose
» notre espèce a un esprit immortel, impérissable
» et confondu avec cette âme de la patrie et du
» genre humain, pour laquelle il est si beau et si
» doux de se dévouer, de souffrir et de mourir!
» Voilà pourquoi nous ne sommes pas de sublimes
» dupes, continua-t-il, mais des êtres conséquents
» à leur instinct moral, et qui vont, après ce devoir
» accompli, vivre encore, souffrir ou jouir dans
» l'immortalité des destinées de l'humanité. Mourons
» donc, non avec confiance, mais avec certitude.
» Notre témoin dans ce grand procès avec la mort,
» c'est notre conscience! notre juge, c'est ce grand
» Être dont les siècles cherchent le nom et dont nous
» servons les desseins comme des outils qu'il brise
» dans l'ouvrage, mais dont les débris tombent à ses
» pieds. La mort n'est que le plus puissant acte de
» la vie, car elle enfante une vie supérieure. S'il
» n'en était pas ainsi, » ajouta-t-il avec plus de recueillement, « il y aurait donc quelque chose de
» plus grand que Dieu. Ce serait l'homme juste tel
» que nous, s'immolant sans récompense et sans

» avenir à sa patrie! Cette supposition est une ineptie » ou un blasphème. Je la repousse avec mépris ou » avec horreur... Non, Vergniaud n'est pas plus » grand que Dieu; mais Dieu est plus juste que Ver- » gniaud, et ne l'élèvera demain sur un échafaud » que pour le justifier et le venger dans l'avenir! »

Telles furent à peu près ses paroles, dont le sens seul fut sommairement noté. « C'est bien dit, » s'écria Lasource; « mais j'ai dans mon cœur une preuve » plus certaine que l'éloquence du génie expirant, » c'est la parole d'un Dieu mort pour les hommes. — » A bas! » dit en souriant ironiquement un des jeunes convives. « Lasource, pas de songes avant le som- » meil! Gardons notre bon sens jusqu'à demain. La » raison pense, les religions rêvent. Je ne crois » qu'au raisonnement. — Et moi, dit Sillery, je crois » aux deux. Le Christ mourant sur un échafaud » comme nous n'est qu'un témoin divin de la rai- » son humaine. Non, sa religion, que nous avons » trop confondue avec la tyrannie, n'est pas oppres- » sion mais délivrance. Le Christ était le Girondin » de l'immortalité! »

Fauchet fit un discours pathétique sur la Passion, comparant leur supplice à celui du Calvaire. Ils s'attendrirent et plusieurs pleuraient.

Vergniaud concilia tout, à la fin, dans quelques phrases recueillies à mesure qu'elles tombaient de ses lèvres. « Croyons ce que nous voudrons, dit-il,

» mais mourons certains de notre vie et du prix de » notre mort! Donnons chacun en sacrifice ce que » nous avons, l'un son doute, l'autre sa foi, tous » notre sang, pour la liberté! Quand l'homme s'est » donné lui-même en victime à Dieu, que doit-il » de plus?..... »

XXIII.

Le jour, descendant de la lucarne dans le grand cachot, commençait à faire pâlir les bougies. « Allons nous coucher, dit Ducos; la vie est chose si » légère qu'elle ne vaut pas l'heure de sommeil que » nous perdons à la regretter. — Veillons, » dit Lasource à Sillery et à Fauchet, « l'éternité est si certaine et si redoutable que mille vies ne suffiraient » pas pour s'y préparer. » Ils se levèrent de table à ces mots, se séparèrent pour rentrer dans leurs chambres, et se jetèrent presque tous sur leur matelas.

Treize restèrent dans le grand cachot. Les uns se parlaient à voix basse, les autres étouffaient des sanglots, quelques-uns dormaient. A huit heures on les laissa se répandre par groupes dans le corridor. L'abbé Lambert, ce pieux ami de Brissot, qui avait passé la nuit à la porte de leur cachot, y était encore attendant la permission de communiquer avec eux. Brissot, en l'apercevant, s'élança vers lui et l'embrassa d'une étreinte convulsive. Le

prêtre lui offrit timidement l'assistance de son culte pour lui adoucir ou lui sanctifier la mort. Brissot refusa avec reconnaissance mais avec fermeté : « Connais-tu quelque chose de plus saint que la » mort d'un honnête homme qui meurt pour avoir » refusé le sang de ses semblables aux scélérats ! » dit-il à l'abbé Lambert. Le prêtre n'insista pas.

Lasource, témoin de l'entretien, s'approcha de Brissot : « Crois-tu, lui demanda-t-il, à l'immortalité » de ton âme et à la providence de Dieu? — Oui, » répondit Brissot, « j'y crois, et c'est parce que j'y » crois que je vais mourir. — Eh bien ! » reprit Lasource, « il n'y a qu'un pas de là à la religion. Moi, » ministre d'un autre culte que le tien, je n'ai jamais » tant admiré les ministres de ta religion que dans » ces cachots où ils viennent apporter le pardon, » l'espérance et Dieu même à des condamnés. A ta » place je me confesserais. » Brissot se retira sans répondre. Il alla s'entretenir avec Vergniaud, Gensonné et les jeunes gens. Le plus grand nombre de ceux-ci refusa les secours de la religion. Les uns assis sur le parapet de pierre du préau, d'autres se promenant les bras entrelacés, quelques-uns à genoux aux pieds du prêtre et recevant sa bénédiction après un court aveu de leurs fautes, tous attendant avec sérénité le signal du départ; leurs groupes rappelaient une halte avant le combat.

L'abbé Émery, quoique prêtre insermenté, avait

obtenu d'entretenir Fauchet à travers la grille qui séparait la cour du corridor. Il écoutait et absolvait l'évêque du Calvados, à l'écart. Fauchet, absous et pénitent, écouta la confession de Sillery, et rendit à son ami le pardon divin qu'il venait de recevoir.

A dix heures, les exécuteurs entrèrent pour préparer les têtes des condamnés au couteau, et pour lier leurs mains. Tous vinrent d'eux-mêmes incliner leurs fronts sous les ciseaux et tendre leurs bras aux cordes. Gensonné, ramassant une boucle de ses cheveux noirs, les tendit à l'abbé Lambert, en suppliant le prêtre de remettre ces cheveux à sa femme, dont il lui indiqua la retraite : « Dis-lui que c'est tout » ce que je peux lui envoyer de mes restes, mais » que je meurs en lui adressant toutes mes pen- » sées. » Vergniaud tira sa montre, écrivit, avec la pointe d'une épingle, quelques initiales et la date du 30 octobre dans l'intérieur de la boîte d'or; il glissa la montre dans la main d'un des assistants pour qu'on la remît à une jeune fille qu'il aimait d'un amour de frère, et qu'il se proposait, dit-on, d'épouser plus tard. Tous eurent un nom, une amitié, un amour, un regret qu'ils laissèrent échapper pendant ces apprêts; presque tous, quelques reliques d'eux-mêmes à envoyer à ceux qu'ils laissaient sur la terre. L'espérance d'une mémoire ici-bas est le dernier lien que le mourant retient en quittant la vie. Ces legs mystérieux furent acquittés.

XXIV.

Quand tous les cheveux furent tombés sur les dalles du cachot, les exécuteurs et les gendarmes rassemblèrent les condamnés et les firent marcher en colonne vers la cour du Palais. Cinq charrettes attendaient leur charge. Une foule immense les environnait. Au premier pas hors de la Conciergerie, les Girondins entonnèrent d'une seule voix et comme une marche funèbre la première strophe de la *Marseillaise*, en appuyant avec une énergie significative sur ces vers à double sens :

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.

De ce moment ils cessèrent de s'occuper d'eux-mêmes pour ne penser qu'à l'exemple de mort républicaine qu'ils voulaient laisser au peuple. Leurs voix ne retombaient un moment à la fin de chaque strophe que pour se relever plus énergique et plus retentissante au premier vers de la strophe suivante. Leur marche et leur agonie ne furent qu'un chant. Ils étaient quatre sur chaque charrette. Une seule en portait cinq. Le cadavre de Valazé était couché sur la dernière banquette. Sa tête découverte, cahotée par les secousses du pavé, ballottait sous les regards

et sur les genoux de ses amis, obligés de fermer les yeux pour ne pas voir ce livide visage. Ceux-là chantaient cependant comme les autres. Arrivés au pied de l'échafaud, ils s'embrassèrent tous en signe de communion dans la liberté, dans la vie et dans la mort. Puis ils reprirent le chant funèbre pour s'animer mutuellement au supplice et pour envoyer, jusqu'au moment suprême, à celui qu'on exécutait, la voix de ses compagnons de mort. Tous moururent sans faiblesse, Sillery avec ironie; arrivé sur la plate-forme, il en fit le tour en saluant à droite et à gauche le peuple, comme pour le remercier de la gloire et de l'échafaud. Le chant baissait d'une voix à chaque coup de hache. Les rangs s'éclaircissaient au pied de la guillotine. Une seule voix continua la *Marseillaise :* c'était celle de Vergniaud, supplicié le dernier. Ces notes suprêmes furent ses dernières paroles. Comme ses compagnons il ne mourait pas : il s'évanouissait dans l'enthousiasme, et sa vie commencée par des discours immortels finissait par un hymne à l'éternité de la Révolution.

Un même tombereau emporta les corps décapités, une même fosse les recouvrit à côté de celle de Louis XVI.

Quelques années après, en fouillant dans les archives de la paroisse de la Madeleine pour y retrouver les traces des sépultures du temps, les curieux lisaient, sur une feuille de papier timbré, le mé-

moire de frais du fossoyeur de ce cimetière, paraphé par le président qui en autorise le payement à la trésorerie nationale, ces simples mots : Pour vingt-deux députés de la Gironde : les bières, 147 francs; frais d'inhumation, 63 francs; total, 210.

Tel fut le prix des pelletées de terre qui recouvrirent tout le parti des fondateurs de la république. Eschyle ou Shakspeare n'inventèrent jamais une plus amère dérision du sort, que ce mémoire du fossoyeur demandant et recevant son salaire pour avoir enseveli tour à tour toute la monarchie et toute la république d'une grande nation.

XXV.

Telle fut la dernière heure de ces hommes. Ils eurent, pendant leur courte vie, toutes les illusions de l'espérance; ils eurent en mouraut le plus grand bonheur que Dieu réserve aux grandes âmes : le martyre qui jouit de lui-même et qui élève jusqu'à la sainteté de victime l'homme immolé pour sa conviction et pour sa patrie. Les juger serait superflu. Ils ont été jugés par leur vie et par leur mort. Ils eurent trois torts. Le premier, de n'avoir pas eu l'audace de leur opinion, en hésitant à proclamer la république avant le 10 août, à l'ouverture de l'Assemblée législative. Le second, d'avoir conspiré

contre la constitution de 1791, qu'ils avaient faite et jurée; d'avoir ainsi réduit la souveraineté nationale à agir comme faction, prêté leur main au supplice du roi, et forcé la Révolution à employer des moyens cruels. Le troisième, d'avoir, sous la Convention, voulu gouverner quand il fallait combattre.

Ils eurent trois vertus qui rachètent bien des fautes aux yeux de la postérité. Ils adorèrent la liberté. Ils fondèrent la république, cette vérité précoce des gouvernements futurs. Enfin ils moururent pour refuser du sang au peuple. Leur temps les a jugés à mort. L'avenir les a jugés à gloire et à pardon. Ils sont morts pour n'avoir pas voulu permettre à la liberté de se souiller, et l'on gravera sur leur mémoire cette inscription que Vergniaud, leur voix, avait gravée de sa main sur la muraille de son cachot : Plutôt la mort que le crime! *Potius mori quàm fœdari!*

A peine leurs têtes eurent-elles roulé aux pieds du peuple, qu'un caractère morne, sanguinaire, sinistre, se répandit, au lieu de l'éclat de leur parti, sur la Convention et sur la France. Jeunesse, beauté, illusions, génie, éloquence antique, tout sembla disparaître avec eux de la patrie. Paris put se dire ce que s'était dit jadis Lacédémone après le massacre de sa jeunesse sur le champ de bataille : « La patrie a perdu sa fleur; la liberté a perdu son prestige; la Révolution a perdu son printemps. »

Pendant que les vingt-deux Girondins périssaient ainsi à Paris, Péthion, Buzot, Barbaroux, Guadet erraient, comme des bêtes fauves traquées, dans les forêts et dans les cavernes de la Gironde; madame Roland attendait sa dernière heure dans une cellule de la prison de l'Abbaye; Dumouriez s'agitait dans l'exil pour échapper à ses remords, et La Fayette, fidèle du moins à la liberté, expiait, dans les souterrains de la citadelle d'Olmutz, le crime d'avoir été son apôtre et de la confesser encore dans les fers.

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME.

I.

La Convention, après avoir frappé le soupçon de trahison dans la personne de Custine, le royalisme dans la reine, le fédéralisme dans les Girondins, voulut atteindre, en frappant une autre tête, l'éventualité d'une future dynastie, et entourer la république des cadavres de tous ses ennemis passés, présents ou à venir. Elle songea au duc d'Orléans, si longtemps complice, maintenant victime.

Nous avons laissé ce prince enfermé avec deux de ses fils dans le fort Saint-Jean, à Marseille, et subissant dans les cachots de cette prison d'État toutes les angoisses de la captivité. Interrogé une première fois, le 7 mai, par le président du tribunal révolutionnaire des Bouches-du-Rhône, sur ses rapports

avec Mirabeau, avec La Fayette et avec Dumouriez, et sur ses trames pour relever et s'approprier le trône, le duc d'Orléans confondit ses accusateurs. Il répondit en républicain convaincu qui sacrifie son ambition à ses opinions, son rang à son devoir, et son sang à sa patrie. Il cita ses actes et montra ses gages. Ces gages étaient aussi frappants que sinistres. L'interrogatoire publié, mais altéré, donna lieu dans les journaux de Paris à une controverse dangereuse, qui, tout en justifiant le prince, le signalait davantage à l'attention des Jacobins. Les Girondins, ses ennemis, l'entraînèrent dans leur mort.

Depuis quelques semaines les sévérités de la prison semblaient s'être adoucies pour lui. On lui permettait de voir ses fils, le duc de Montpensier et le duc de Beaujolais, et de prendre ses repas avec eux ; ces jeunes princes, presque enfants, innocents par leurs années, coupables par leurs noms, étaient enfermés dans le même fort que leur père, mais dans des quartiers distincts. On y laissait pénétrer les papiers publics et quelques correspondances du dehors. L'espérance était rentrée dans l'âme du prince. En voyant périr d'abord Marat, puis Buzot, Barbaroux, Péthion, ses dénonciateurs les plus acharnés, il avait cru que la Montagne plus juste le rappellerait bientôt dans son sein. Montagnard irréprochable dans ses actes comme dans son cœur, il ne pouvait penser que les républicains sincères voulus-

sent immoler en lui le premier et le plus désintéressé des républicains. L'excès d'ingratitude du peuple est toujours le piége et l'étonnement des hommes populaires. Ils pensent à leurs services, et leurs services deviennent des crimes avec les vicissitudes des événements, et avec l'inconstance naturelle de l'opinion.

II.

Le 15 octobre, les journaux de Paris annoncèrent à Marseille que la Convention venait de décréter le prochain jugement du duc d'Orléans. Ce prince était à table avec ses fils. « Tant mieux, leur dit-il, il » faudra que ceci finisse bientôt pour moi d'une ma» nière ou d'une autre; embrassez-moi, mes en» fants! Ce jour est beau dans ma vie. Et de quoi, » poursuivit-il, « peuvent-ils m'accuser? » Il ouvrit le journal, il lut le décret d'accusation. « Ce décret » n'est motivé sur rien, s'écria-t-il; il a été sollicité » par de grands scélérats; mais n'importe, ils au» ront beau faire, je les défie de rien trouver contre » moi. Allons, mes amis, » continua-t-il en regardant les visages inquiets et attristés de ses fils, « ne vous » affligez pas de ce que je considère comme une » bonne nouvelle, et remettons-nous à jouer. »

Le surlendemain, des commissaires arrivèrent de Paris. Ces commissaires flattèrent le prince de son

prochain jugement comme d'une justification et d'une délivrance certaine. La sécurité et la joie rayonnaient dans les propos et sur les visages du père et des enfants. Mais le 23 octobre, à cinq heures du matin, le prince, en habit de voyage et accompagné des commissaires et de gendarmes, entra dans la chambre du duc de Montpensier, l'aîné de ses fils, et l'embrassant avec cette tendresse de père, le dernier et le plus ineffaçable des instincts : « Je viens pour te » dire adieu, » lui dit-il en mouillant le visage de son fils de ses larmes, « car je vais partir. » L'enfant ne répondit que par ses sanglots. « Je voulais, » reprit le père, « partir sans te dire adieu, car c'est » toujours un moment pénible. Mais je n'ai pu résister à l'envie de te voir encore avant mon départ. » Adieu, mon enfant, console-toi, console ton frère » et pensez tous deux au bonheur que nous éprouverons bientôt en nous revoyant. » Il se déroba, à ces mots, des bras de son fils. Les deux frères passèrent la journée à se consoler et à se fortifier, l'un et l'autre, contre la douleur d'une séparation qui les laissait orphelins, entre les mains de cruels geôliers. Ils adoraient dans le duc d'Orléans le père tendre et bon. Ils ne jugeaient pas le prince. Ils ne sondaient pas l'homme. La nature d'ailleurs leur commandait non de juger, mais de chérir et de plaindre leur père.

III.

Cependant le prince, suivi d'un seul valet de chambre dévoué, nommé Gamache, et accompagné des commissaires de la Convention, roulait sur la route de Paris, sous l'escorte d'un fort détachement de gendarmerie. Il voyageait lentement et couchait à la fin du jour dans les hôtelleries des grandes villes. A Auxerre, il descendit de voiture pour dîner. Pendant le repas un des commissaires écrivit un billet au comité de sûreté générale pour annoncer au gouvernement l'heure de l'arrivée du prince à Paris, et pour demander à quelle prison il fallait conduire son prisonnier.

A la barrière de Paris, un homme aposté fit arrêter les chevaux, monta dans la voiture et indiqua aux postillons la Conciergerie. Le prince descendit dans la cour du Palais-de-Justice, pleine de curieux accourus au bruit de son arrivée. On lui donna une chambre voisine de celle où Marie-Antoinette venait de passer ses dernières heures d'agonie. On lui laissa son fidèle serviteur. Quand les commissaires se furent retirés : « Eh bien! dit le duc à Gamache, vous » avez donc voulu vous enfermer avec moi jusque » dans ces cachots. Je vous remercie, Gamache : il » faut espérer que nous ne serons pas toujours en

» prison. » Il voulut écrire à ses enfants, mais il craignit que ses lettres fussent décachetées et interceptées. Le nom de ses fils et de sa fille était sans cesse sur ses lèvres.

Voidel, son défenseur, communiqua librement avec lui, s'entremit auprès des membres du comité de sûreté générale, et revint plusieurs fois donner à l'accusé l'assurance de son acquittement.

Pendant les quatre jours qui précédèrent son procès, le prince vécut d'illusion ou d'indifférence sur son sort, comme un homme à qui la vie est lourde et à qui la mort est un repos. Le 6 novembre, il comparut devant le tribunal. L'accusation fut aussi vague et aussi chimérique que celle des Girondins. Les réponses brèves et péremptoires de l'accusé ne laissaient aucun prétexte à la condamnation. Sa vie entière répondait mieux encore que ses paroles. Il avait sacrifié à la république jusqu'à ses remords. Interrogé par Hermann s'il n'avait pas voté la mort du tyran dans l'ambitieuse préméditation de lui succéder : « Non, dit-il, je l'ai fait dans mon âme et con-» science. » Il entendit son arrêt comme il aurait entendu celui d'un autre. Il dit seulement avec une légère intonation d'ironie aux juges : « Puisque vous » étiez décidés à me faire périr, vous auriez dû au » moins chercher des prétextes plus spécieux à ma » condamnation; car vous ne persuaderez jamais à » qui que ce soit que vous m'ayez cru coupable des

» trahisons dont vous venez de me déclarer con-
» vaincu. » Puis regardant fixement l'ancien marquis d'Antonelle, autrefois confident de ses actes révolutionnaires, et maintenant président des jurés qui le condamnaient à mourir. « Et vous surtout, » lui dit-il avec reproche, « vous qui me connaissez
» si bien ! » Antonelle baissa les yeux. « Au reste, » reprit le prince avec un accent de courageuse impatience, « puisque mon sort est décidé, je vous
» demande de ne pas me faire languir ici jusqu'à
» demain » (en montrant de la main la porte de la Conciergerie) « et d'ordonner que je sois conduit à
» la mort sur-le-champ. » Il reprit d'un pas ferme le chemin du cachot.

IV.

Deux prêtres, l'abbé Lambert et l'abbé Lothringer, les mêmes qui avaient entretenu les Girondins, pendant la dernière nuit, attendaient au coin du feu, dans le grand cachot, en causant avec les porte-clefs et les gendarmes, l'heure où les accusés redescendraient du tribunal. Ils virent entrer le duc d'Orléans, non plus avec cette impassibilité extérieure que tout homme de sang-froid commande à sa contenance devant le regard de ses ennemis, mais dans le désordre d'un homme indigné de l'injustice des

hommes, et qui s'épanche, à l'abri des cachots, devant lui-même et devant Dieu; sa démarche était rapide, ses gestes saccadés et brefs, son visage enflammé par la colère. D'involontaires exclamations sortaient inachevées de ses lèvres; il levait les yeux au ciel et se promenait à grands pas autour du cachot. « Les scélérats! » s'écriait-il en s'arrêtant quelquefois comme devant une pensée soudaine ou comme devant une apparition, « les scélérats! je » leur ai tout donné, rang, fortune, ambition, hon- » neur, renommée de ma maison dans l'avenir, ré- » pugnance même de la nature et de la conscience » à condamner leurs ennemis!... et voilà la récom- » pense qu'ils me gardaient!... Ah! si j'avais agi, » comme ils le disent, par ambition, que je serais » malheureux maintenant! mais c'était par une am- » bition plus haute qu'un trône, par l'ambition de la » liberté de mon pays et de la félicité de mes sem- » blables!... Eh! bien, vive la république!... ce cri » sortira de mon cachot comme il est sorti de mon » palais! » Puis il s'attendrissait sur ses enfants emprisonnés ou proscrits. Il les appelait comme s'il eût été seul. Il parlait tout haut et frappait du pied les dalles, des mains les murs de son cachot.

V.

Les gendarmes et les geôliers rangés à l'écart, immobiles et silencieux, laissèrent évaporer, sans l'interrompre, cette explosion de l'âme du condamné. Quand cet accès fut calmé, le duc d'Orléans s'approcha du poêle. Le prêtre allemand Lothringer, gauche et importun comme le contre-sens, s'approcha du prince et lui dit sans préparation : « Allons, » monsieur, c'est assez gémir, il faut vous confesser! » — Laissez-moi en repos, imbécile! » répondit avec un jurement énergique et un geste d'impatience le duc d'Orléans. « Vous voulez donc mourir comme vous » avez vécu ? » reprit le prêtre obstiné. « Oh oui ! » dirent les gendarmes d'un ton de plaisanterie cruelle, « il a bien vécu ! laisse-le mourir comme il a vécu ! »

L'abbé Lambert, homme délicat et sensible, souffrait intérieurement de la maladresse de son confrère, de la grossièreté des soldats, de l'humiliation du condamné. Il aborda, avec une contenance respectueuse et attendrie, le prince. « Égalité, lui dit-il, » je viens ici t'offrir les sacrements ou les consola- » tions du moins d'un ministre du ciel. Veux-tu les » recevoir d'un homme qui te rend justice et qui te » porte une sincère commisération ?— Qui es-tu, toi ? » lui répondit, en adoucissant sa physionomie, le duc

d'Orléans? « Je suis, reprit le prêtre, le vicaire-gé-
» néral de l'évêque de Paris. Si tu ne désires pas
» mon ministère comme prêtre, puis-je du moins te
» rendre comme homme quelques services auprès
» de ta femme et de ta famille? — Non, » répliqua le duc d'Orléans, « je te remercie : mais je ne veux
» d'autre œil que le mien dans ma conscience, et
» je n'ai besoin que de moi seul pour mourir en
» bon citoyen. » Il se fit servir à déjeuner, mangea et but avec appétit, mais non jusqu'à l'ivresse. Un membre du tribunal étant venu lui demander s'il avait des révélations à faire dans l'intérêt de la république : « Si j'avais su quelque chose contre la sûreté
» de la patrie, répondit-il, je n'aurais pas attendu
» jusqu'à cette heure pour le dire. Au surplus, je
» n'emporte aucun ressentiment contre le tribunal,
» pas même contre la Convention et les patriotes :
» ce ne sont pas eux qui veulent ma mort, elle vient
» de plus haut.... » et il se tut.

VI.

A trois heures, on vint le prendre pour l'échafaud. Les détenus de la Conciergerie, presque tous ennemis du rôle et du nom du duc d'Orléans dans la Révolution, se pressaient en foule dans les préaux, dans les corridors, dans les guichets, pour le voir

passer. Il était escorté de six gendarmes, le sabre nu. A sa démarche, à son attitude, au port de son front, à l'énergie de son pas sur les dalles, on l'eût pris pour un soldat marchant au feu plutôt que pour un condamné qu'on mène au supplice. L'abbé Lothringer monta avec lui et trois autres condamnés sur la charrette. Des escadrons de gendarmerie à cheval formaient le cortége. Le char roulait lentement. Tous les regards cherchaient le prince, les uns comme une vengeance, les autres comme une expiation. Il n'eut jamais autant que ce jour suprême la noblesse et la dignité de son rang. Il était redevenu prince par le sentiment de mourir en citoyen. Il portait fièrement la tête, il promenait, avec toute sa liberté d'esprit, des regards indifférents sur la multitude. Il détournait l'oreille des exhortations du prêtre, qui ne cessait de l'obséder. Un embarras de rue ou un raffinement de cruauté fit arrêter un moment la charrette sur la place du Palais-Royal devant la cour de sa demeure. « Pour» quoi donc s'arrête-t-on là? demanda-t-il. — C'est » pour te faire contemplet ton palais, » lui répondit l'ecclésiastique. « Tu le vois, la route s'abrége, le » but approche, songe à ta conscience, et confesse» toi. » Le prince, sans répondre, regarda longtemps les fenêtres de cette demeure où il avait fomenté tous les germes de la Révolution, savouré tous les désordres de sa jeunesse et cultivé tous les attachements

de la famille. L'inscription de *propriété nationale*, gravée sur la porte du Palais-Royal à la place de ses armoiries, lui fit comprendre que la république avait partagé ses dépouilles avant sa mort, et que ce toit et ces jardins n'abriteraient plus même ses enfants. Cette image de l'indigence et de la proscription de sa race le frappa plus que la hache du bourreau. Sa tête se pencha sur sa poitrine comme si elle eût été déjà détachée du tronc, et il regarda d'un autre côté.

Il continua ainsi, abattu et muet, jusqu'à l'entrée de la place de la Révolution par la rue Royale. L'aspect de la foule qui couvrait la place, et le roulement des tambours à son approche, lui firent relever la tête de peur qu'on ne prît sa tristesse pour de la faiblesse. Le prêtre continuait à le presser plus vivement d'accepter les secours de son ministère. « Incline-toi devant Dieu et accuse tes fautes. — Eh! » le puis-je au milieu de cette foule et de ce bruit? » Est-ce là le lieu du repentir ou du courage? » répondit le prince. « Eh bien, » répliqua le prêtre, « confesse-moi celle de tes fautes qui pèse le plus » sur ta vie : Dieu te tiendra compte de l'intention » et de l'impossibilité, et je te pardonnerai en son » nom. »

Soit obsession et lassitude, soit inspiration tardive de l'échafaud, dont chaque tour de roue le rapprochait, le prince s'inclina devant le ministre

de Dieu, et murmura quelques mots qui se perdirent dans le bruit de la foule et dans le mystère du sacrement. Il reçut, dans l'attitude du respect et du recueillement, le pardon du ciel, à quelques pas de l'échafaud d'où Louis XVI avait envoyé le sien à ses ennemis. Le prince était vêtu avec élégance et avec cette imitation du costume étranger qu'il avait affectée dès sa jeunesse. Descendu de la charrette et monté sur le plancher de la guillotine, les valets du bourreau voulurent tirer ses bottes étroites et collées à ses jambes. « Non, non, » leur dit-il avec sang-froid, « vous les tirerez plus aisément après; dépê» chons-nous, dépêchons-nous! » Il regarda sans pâlir le tranchant du fer. Il mourut avec une sécurité qui ressemblait à une révélation de l'avenir. Était-ce le stoïcisme du caractère? ou la conviction du républicain? ou l'arrière-pensée du père ambitieux pour ses fils, qui prévoit qu'une nation inconstante lui rendra un trône pour quelques gouttes de sang?

VII.

Tout est resté inexplicable de ce prince. Sa mémoire elle-même est un problème qui fait craindre à l'historien de manquer de justice ou de réprobation en la jugeant. L'époque où nous écrivons nous-même n'est pas propice à ce jugement. Son fils règne

sur la France. L'indulgence pour la mémoire du père pourrait ressembler à une flatterie du succès, la sévérité à un ressentiment d'une théorie. Ainsi, la crainte de paraître servile ou la crainte de paraître hostile risque également de rendre injuste l'écrivain qui penserait uniquement à ce jour. Mais la justice que l'on doit à la mort et la vérité qu'on doit à l'histoire passent avant ces retours que l'écrivain peut faire sur son propre temps. Il doit braver, pour rester équitable, le soupçon d'inimitié comme le soupçon d'adulation. La mémoire des morts n'est pas une monnaie de trafic entre les mains des vivants.

Comme républicain, ce prince a été, selon nous, calomnié. Tous les partis se sont, pour ainsi dire, accordé mutuellement son nom pour en faire l'objet d'une injure et d'une exécration communes : les royalistes, parce qu'il fut un des plus grands moteurs de la Révolution ; les républicains, parce que sa mort fut une des plus odieuses ingratitudes de la république ; le peuple, parce qu'il était prince ; les aristocrates, parce qu'il s'était fait peuple ; les factieux, parce qu'il refusa de prêter son nom à leurs conspirations alternatives contre la patrie ; tous, parce qu'il voulut imiter cette gloire suspecte qu'on appelle l'héroïsme de Brutus. Aux yeux des hommes impartiaux, s'il vota la mort du roi par conviction et par républicanisme, cette conviction répugnait au sentiment et ressemblait à un atten-

tat contre la nature. Mais la haine avait assez de vérités cruelles à verser sur son nom pour s'épargner les calomnies et les rumeurs. A mesure que la Révolution se dépouille de ses obscurités et que chaque parti lègue en mourant ses confidences à l'histoire, la mémoire du duc d'Orléans se dépouille des trames, des complicités, des trahisons, des crimes et de l'importance qu'on lui a prêtés. La Révolution ne doit à cet homme ni tant de reconnaissance ni tant de haine. Il fut un instrument tour à tour employé et brisé par elle. Il n'en fut ni l'auteur, ni le maître, ni le Judas, ni le Cromwell.

La Révolution n'était pas une conjuration, elle était une philosophie; elle ne se vendit pas à un homme, elle se dévoua à une idée. La voir tout entière dans le duc d'Orléans, c'est trop grandir l'homme ou c'est trop rabaisser l'événement. A l'exception des premières agitations populaires de Paris, on n'aperçoit clairement ni son nom, ni sa main, ni son or dans aucune des journées décisives. Il rêva peut-être un moment une couronne votée d'acclamation par la faveur publique. Il jouit peut-être avec une satisfaction coupable de l'abaissement et des terreurs d'une reine et d'une cour qui l'avaient humilié. Il ne tarda pas à comprendre que la Révolution ne couronnerait personne, et qu'elle entraînerait avec le trône tous ses prétendants et tous les survivants de la royauté. Il se repentit alors; les infortunes de

Louis XVI l'attendrirent. Il voulut de bonne foi se réconcilier avec le roi et soutenir la constitution. Les insultes des courtisans et les antipathies de la cour le repoussèrent. Il prit les opinions extrêmes pour un asile. Il s'y jeta par désespoir. Il n'y trouva que les ombrages et les injures des chefs populaires, qui ne lui pardonnaient pas son nom. Danton l'abandonna; Robespierre affecta de le craindre; Marat le dénonça ; Camille Desmoulins le montra du doigt aux terroristes. Les Girondins l'accusèrent, les Montagnards le livrèrent à l'échafaud.

VIII.

Il subit toutes ces phases de sa fortune avec le stoïcisme d'un prince qui ne demande à sa patrie que le titre de citoyen, et à la république que l'honneur de mourir pour elle. Il mourut sans adresser un reproche à cette cause, et comme si l'ingratitude des républiques était la couronne civique de leurs fondateurs. Il s'était dès lors désintéressé de son rang, et donné tout entier au peuple ou comme serviteur, ou comme victime. Malheureusement pour sa mémoire, il se donna aussi comme juge dans un procès où la nature le récusait. Le peuple, en le frappant, l'en punit moins sévèrement que la postérité.

Si quelqu'un suivit en aveugle, mais avec inva-

riabilité et constance la marche de la Révolution jusqu'au terme, et sans demander où elle conduisait, ce fut le duc d'Orléans. Il fut l'Œdipe de la famille des Bourbons. Homme faible, parent coupable, irréprochable patriote, suicide de sa renommée, il réalisa en lui ce mot de Danton : « Périsse notre mé» moire, et que la république soit sauvée ! » Lâche s'il fit ce sacrifice à sa popularité, cruel s'il le fit à son opinion, odieux s'il le fit à son ambition, il a emporté le secret de sa conduite politique devant Dieu. Dans le doute de ses motifs, l'histoire elle-même peut douter.

Il y a dans les mouvements d'une révolution une grandeur qui se communique aux caractères, et qui grandit quelquefois les âmes les plus vulgaires à la proportion des événements auxquels elles participent. Les hommes légers et corrompus au commencement de l'action, deviennent peu à peu sérieux, dévoués, tragiques comme la pensée qui les enveloppe et les élève dans son tourbillon. Le duc d'Orléans fut peut-être un de ces hommes. Sa vie, désordonnée au commencement, souillée au milieu, tragique à la fin, commença comme un scandale, se poursuivit comme une trame et finit comme un acte de résignation. Ainsi que Brutus, son modèle et son erreur, il restera éternellement problématique aux yeux de la postérité. Mais elle en tirera cette grande leçon : c'est que, quand l'opinion et la nature se

combattent dans le cœur d'un citoyen, c'est la nature qu'il faut écouter; car l'opinion se trompe souvent et la nature est infaillible. D'ailleurs les fautes que l'on commet contre l'opinion, le cœur humain les pardonne, et quelquefois les admire. Mais les fautes que l'on commet contre la nature, Dieu les réprouve, et les hommes ne les pardonnent jamais.

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME.

I.

La république se relevait, pendant ces événements, de ses échafauds, sur les champs de bataille. A mesure qu'elle devenait plus terrible au dedans, elle devenait plus formidable au dehors. Ses frontières, entamées au nord, lui inspiraient plus de patriotisme que d'effroi. Toutes les mesures de levée en masse et d'armement général s'exécutaient avec ordre et promptitude. Carnot, qu'on appelait avec raison le *Louvois* de la Terreur, tenait son quartier-général au comité de salut public. Carnot était, depuis la mort de Custine, le véritable généralissime de toutes les armées de la république. Ces armées, éparses, prisonnières dans des camps, fortifiées derrière des lignes de retranchements, sans confiance

dans leurs chefs, sans cohésion avec elles-mêmes, sans autre tactique qu'une résistance passive, commençaient à reprendre, sous l'ensemble, la masse et la mobilité qui font les victoires. Le génie de la Révolution, révélé à Carnot et à ses collègues du comité par les extrémités mêmes de la patrie, inventait la guerre moderne, c'est-à-dire la guerre populaire. Jusque-là la guerre avait été un art, et les campagnes des évolutions savantes, où l'habileté des généraux consumait le temps à des manœuvres stratégiques et à la prise de quelques places. Carnot en fit un instinct. Il dédaigna ces puériles tactiques, il les changea en une tactique souveraine. Cette tactique consistait à porter un peuple armé sur les frontières, à marcher droit et vite, à frapper au cœur, à négliger les petits échecs, et la perte de quelques villes, pour les grands résultats; à donner l'enthousiasme pour discipline, et la victoire pour mot d'ordre aux armées et aux généraux. Ce système ne tarda pas à raffermir nos bataillons et à déconcerter nos ennemis.

II.

Jamais la faiblesse des coalitions n'apparut davantage que dans les campagnes qui suivirent celle de 1792. Les cabinets et les généraux de l'Europe

semblaient ignorer le prix de deux choses que les hommes de guerre doivent se disputer avant tout : le temps et le mouvement. On a vu avec quelle lenteur l'Autriche, la Prusse et l'empire avaient formé leurs contingents armés en 1791, et avec quelles hésitations, plus semblables à la trahison qu'à la prudence, le généralissime duc de Brunswick avait abordé le territoire et tâté l'armée de Dumouriez. Si le duc de Brunswick et après lui le prince de Cobourg avaient eu pour instruction secrète d'exercer et d'aguerrir peu à peu l'armée française dans des manœuvres et dans des escarmouches qui la rendissent capable de les vaincre un jour, ils n'auraient pas eu un autre système. Au lieu de surprendre la France désarmée et divisée, de marcher en colonnes de cent ou de deux cent mille hommes sur Paris, par une de ces nombreuses trouées que la nature laisse à nos frontières dans les vallées du Rhin, ou par les plaines du nord, ces généraux avaient consumé dix-huit mois en conseils de guerre, en armements insuffisants, en tâtonnements timides; n'opposant presque jamais à nos bataillons que des bataillons en nombre égal ou inférieur, et n'avançant que pour se replier, comme si la France eût été un sol brûlant qui dût dévorer le pied de leurs soldats et de leurs chevaux. Le génie de la liberté devait de tels ennemis à la Révolution. Des alliés secrets ne lui eussent pas été plus utiles.

La rivalité des cabinets ne contribuait pas moins que le défaut de génie des généraux à donner ainsi du temps à la France. Aucun concert sérieux n'existait entre eux. Aucune des puissances ne voulait aider l'autre à trop vaincre. Elles craignaient toutes la victoire autant et plus peut-être que la défaite. Elles se bornaient donc à garder le décorum de la guerre contre nous, à défendre leurs territoires, à menacer çà et là quelques-unes de nos places, à combattre une à une par armées isolées et jamais d'ensemble; laissant Dumouriez voler, avec ses meilleurs bataillons, de la Champagne délivrée à la Belgique conquise, voyant tomber le trône, juger le roi, surgir la république, immoler la reine, éclater les explosions de Paris jusque sur leurs trônes, sans se rallier sous le danger commun. Pourquoi cette différence entre la coalition et la France? C'est que l'enthousiasme soulevait la France, et que l'égoïsme enchaînait les membres languissants de la coalition. La France se levait, combattait, mourait pour le principe de la liberté dont elle sentait la sainteté dans sa cause, et dont elle voulait être l'apôtre et le martyr.

Si la coalition, se dévouant au principe de la monarchie, avec le sentiment désintéressé de peuples et de cabinets qui défendent un autre ordre social, avait mis sa cause générale au-dessus de ses intérêts de cour, la lutte eût été plus terrible et peut-être la

cause de la monarchie aurait-elle triomphé! Mais l'intérêt général des trônes n'était, dans le langage officiel de la coalition, qu'un mot, qui masquait des rivalités en Allemagne et des ambitions territoriales en France et en Pologne. Chacune des puissances poussait ou retenait l'autre dans des vues particulières, et souvent perfides. Elles avaient toutes un tout autre but que l'étouffement de la révolution à Paris. De là l'incohérence, les temporisations, les démonstrations sans effet, les retraites sans cause, les marches sans but, les combats partiels, et à la fin la honte commune. Il n'est pas donné à l'égoïsme de produire les miracles du dévouement. Les ambitions font les soldats : les principes seuls font les héros.

III.

La Pologne, déchirée par ses dernières dissensions, touchait à un second partage. La Russie, la Prusse et l'Autriche, plus attentives à la Pologne qu'à la France, s'entre-regardaient sans cesse, pour empêcher que l'une de ces trois puissances ne s'emparât seule de la proie, pendant la distraction des autres. La Russie, sous prétexte d'observer les Turcs, et d'étouffer la révolution dans la Pologne méridionale, n'envoyait point de contingent à la coalition. Elle se bornait à tenir une flotte dans la Baltique

pour empêcher que les neutres n'apportassent des secours, des vivres et du fer dans les ports français. La politique de la cour de Vienne était amortie par le baron de Thugut, nommé récemment premier ministre.

Le baron de Thugut, fils d'un batelier de Lentz, remarqué pour ses facultés précoces par Marie-Thérèse, élevé par elle dans la diplomatie, longtemps employé à des négociations secrètes à Constantinople, à Varsovie, à Pétersbourg, avait résidé à Paris pendant les orages de la Révolution. Il en goûtait les principes, en connaissait les acteurs, et passait pour avoir respiré, dans ce foyer, les miasmes contagieux de la philosophie et de la liberté. Thugut, affilié aux sociétés secrètes, comme le duc de Brunswick, ne voulait pas éteindre, mais modérer seulement le feu de la révolution que la France couvait pour le monde. D'accord en cela avec Joseph II, cet empereur philosophe, il avait passé du service de ce prince au service de François II, prince anti-révolutionnaire.

Thugut, pour flatter le nouvel empereur, avait conseillé la guerre à la France, mais il avait fait nommer, pour conduire la guerre, le prince de Cobourg, entièrement soumis à sa direction occulte. Thugut contenait donc la guerre tout en la déclarant.

Depuis la victoire de Nerwinde, le cabinet de Vienne et le prince de Cobourg s'étaient plus occupés

de raffermir la domination autrichienne en Belgique que de poursuivre leurs succès contre la France. Dampierre avait succédé à Dumouriez. Ayant reçu l'ordre de la Convention d'attaquer l'armée autrichienne, campée entre Maubeuge et Saint-Amand, Dampierre obéit sans espoir, et marcha à l'ennemi couvert par des bois, des abatis et des redoutes. Cinq fois nos colonnes d'attaque reculèrent en désordre devant Clairfayt, le plus énergique des généraux de Cobourg. A la sixième attaque, Dampierre, à la tête d'un détachement d'élite, s'élança à cheval sur une redoute. — « Où courez-vous, mon père! » lui crie son fils, qui lui servait d'aide-de-camp; « vous allez à une mort inutile et certaine. — Oui, » mon ami, lui répond son père, mais j'aime mieux » mourir au champ d'honneur que sous le couteau » de la guillotine! » A peine le général avait-il proféré ces mots, qu'un boulet de canon lui emporta la cuisse et le jeta expirant sur la poussière.

IV.

Le prince de Cobourg, stimulé en vain par Clairfayt, et par le duc d'York qui commandait l'armée anglo-hanovrienne combinée, ne poursuivit pas l'armée française, et la laissa reprendre tranquillement la position forte du camp de César. En douze jours

les coalisés auraient pu camper sur les hauteurs de Montmartre. L'Autriche ne voulait ni trop vaincre ni être trop vaincue, la Prusse le voulait encore moins. Uniquement occupée d'abaisser en Allemagne l'influence de l'Autriche, de ronger l'empire d'un côté, de s'assimiler la Pologne de l'autre, le cabinet de Berlin suivait la même politique qui lui avait fait lancer timidement et retirer honteusement ses armées en Champagne l'année précédente. Le duc de Brunswick, toujours à la tête des forces prussiennes, s'était contenté de reprendre Mayence. Imposante, nombreuse, mais presque immobile, l'armée prussienne était en observation plutôt qu'en campagne.

Le roi de Prusse, les yeux toujours tournés sur la Pologne, était dans son camp. Lord Beauchamp, négociateur anglais, vint de Londres gourmander l'indécision de ce prince et lui faire signer un traité d'alliance avec l'Angleterre. Les deux puissances s'y garantissaient respectivement leurs États contre la France.

Cependant le prince de Cobourg ayant pris Condé et déclaré qu'il l'occupait pour l'empereur et par droit de conquête, le cabinet prussien s'indigna d'être dupe des dessins ambitieux de l'Autriche et de l'Angleterre, et médita de nouvelles défections. Des paroles d'intelligence et des combinaisons de paix furent plusieurs fois échangées entre les généraux français Biron et Custine, et l'agent confidentiel

du roi de Prusse, l'habile et insinuant Luchesini. On se combattait comme des peuples qui doivent se réconcilier bientôt.

Tout à coup le roi de Prusse partit inopinément pour la Pologne. L'Angleterre seule s'obstina à la lutte à mort contre la France. Elle avait pour cela deux motifs : l'un tout matériel, l'autre tout moral. Rivale de la France sur les mers, dans les colonies et aux Indes orientales, disputant aux vaisseaux français la navigation et le commerce des mers, l'anéantissement de la marine française et l'occupation de nos ports dans la Méditerranée ou dans la Manche étaient pour elle une ambition trop naturelle et une trop riche dépouille de la guerre pour qu'elle ne les convoitât pas. D'un autre côté, bien que les théories libérales établissent, entre les esprits pensants des deux peuples, une sorte de fraternité et de solidarité; cependant, comme la liberté anglaise est tout aristocratique, et que la liberté française s'annonçait de plus en plus comme entièrement démocratique, l'instinct de l'aristocratie britannique s'indignait et s'effrayait de l'exemple d'une démocratie victorieuse, qui voulait se passer d'aristocrates comme de rois. Cette aristocratie britannique se sentait menacée dans son principe. D'abord indifférente à la chute du trône et aux humiliations du roi, la république lui était devenue odieuse depuis que la France prétendait couronner la souveraineté du peu-

ple. Les doctrines des Jacobins paraissaient des blasphèmes contre les institutions héréditaires de la Grande-Bretagne. Le triomphe de ces doctrines à Paris et sur le continent était, à ses yeux, la subversion de toute société connue. L'Angleterre soufflait ses terreurs et sa haine à toute l'Europe. Elle rangeait le monde en cordon sanitaire autour de ce foyer d'égalité. Elle nouait et renouait sans cesse le faisceau, toujours relâché, et souvent rompu, de la coalition. M. Pitt, qui fut pour son pays le génie personnifié de l'aristocratie, y était tout-puissant parce qu'il avait compris le premier ses périls. En vain l'opposition plus déclamatoire que solide de M. Fox et de ses amis persistait à blâmer la guerre et à contester les subsides. L'opinion britannique abandonnait ces amis obstinés de la Révolution française, depuis que cette révolution tuait ses rois et ses reines et proscrivait ses premiers citoyens. Robespierre décréditait Fox. La guerre contre la France perdait, aux yeux des Anglais, le caractère de guerre d'ambition ou de guerre politique, et devenait la guerre sociale. M. Pitt obtenait tout, parce qu'il passait pour tout sauver.

V.

Le réseau des alliances contre-révolutionnaires de M. Pitt s'étendait désormais à tout le continent. Ce

ministre avait pour alliés l'Espagne, arrachée au pacte de famille par le détrônement des Bourbons de France; la Russie et la Hollande, qui lui répondaient de la Suède et du Danemark; la Prusse, engagée par le traité du 14 juillet dernier; l'Autriche, l'Empire, la plupart des princes indépendants de l'Allemagne, Naples, Venise, la Turquie enfin, qui avait refusé, à sa sollicitation, de recevoir l'ambassadeur français, Sémonville. Les cantons suisses eux-mêmes, et surtout Berne et les petits cantons travaillés par ses agents et irrités par le meurtre des malheureux enfants de la Suisse, au 10 août, faisaient arrêter les envoyés français, Maret et Sémonville, sur le lac Majeur, et les livraient à l'Autriche, qui les emprisonnait dans ses casemates. Ainsi, malgré les tiraillements intérieurs de la coalition et l'antagonisme secret des trois principales puissances qui la composaient, l'Angleterre parvenait à la tenir en bataille plus qu'en campagne sur la Moselle et sur le Rhin, et elle soldait les efforts qu'elle lui arrachait contre nous.

Le duc d'York, fils du roi, prince brave, et militaire instruit, commandait, à l'extrémité de la ligne du prince de Cobourg, une armée anglo-hanovrienne mêlée de quelques corps autrichiens et hessois. Le duc d'York s'impatientait de la lenteur et de la timidité du généralissime. La seule armée qui pût défendre encore la Convention était campée en avant

d'Arras. Le passage de la Somme pouvait seul arrêter un moment les deux cent mille combattants que le prince de Cobourg pouvait porter sur Paris. Des plénipotentiaires envoyés de Vienne et de Berlin à Londres y délibérèrent avec M. Pitt et le cabinet anglais sur le plan de campagne. Au lieu de concentrer les forces de la coalition et de marcher en masse sur la Somme, on prit un parti plus conforme à l'esprit de division et d'incertitude qui neutralisait les cabinets et qui prévenait les grands résultats.

M. Pitt, à qui les dispositions des cours étaient trop connues et qui n'en attendait aucun effort énergique et sincère, voulut au moins assurer à l'Angleterre un point à la fois maritime et territorial sur le sol français. Le siége de Dunkerque fut résolu.

L'amiral Maxbridge eut ordre de faire préparer une escadre pour foudroyer la place pendant que le duc d'York l'attaquerait par terre. L'armée anglo-hanovrienne s'avança par Furnes et se divisa en deux corps, dont l'un, sous le commandement du duc d'York, assiégea Dunkerque; l'autre, sous les ordres du maréchal Freytag, occupa la petite ville d'Hondschoote, et couvrit ainsi l'armée assiégeante. Ces deux armées comptaient au moins trente-six mille combattants. Elles étaient liées à l'armée du prince de Cobourg par le corps d'armée du prince d'Orange, fort de seize mille combattants.

VI.

Le général Houchard, qui commandait en chef l'armée française du Nord, reçut de Carnot l'ordre de délivrer Dunkerque à tout prix. Cette place, hors d'état de se soutenir longtemps, faisait des prodiges de patriotisme et de courage pour échapper à l'humiliation de se rendre aux Anglais. Jourdan, chef de bataillon peu de jours avant, aujourd'hui général par l'inspiration de Carnot, commandait un corps de dix mille hommes campés sur les hauteurs de Cassel, à cinq lieues de Dunkerque. Informé des projets de l'ennemi sur cette ville, il y était accouru, avait présidé aux dispositions de défense et, en retournant à sa division de Cassel, il avait laissé le commandement de Dunkerque au général Souham.

Un officier dont le nom ne devait pas tarder à éclater dans nos guerres, Lazare Hoche assistait le général Souham dans les soins de la défense. Ce jeune homme se signalait au coup d'œil de Carnot par une ardeur et par une intelligence qui sont le crépuscule des grands hommes.

Carnot détacha quinze mille hommes des meilleurs soldats de l'armée du Rhin et les envoya au général en chef de l'armée du Nord pour donner du nerf aux nouvelles recrues qui composaient en masse

cette armée. Carnot vint lui-même apporter à Houchard l'esprit et le plan des opérations difficiles dont le comité de salut public le chargeait.

Houchard s'avança, à la tête de quarante mille hommes, contre la ligne des Anglais. En passant à Cassel, il rallia les dix mille hommes de Jourdan et marcha sur Hondschoote. Le duc d'York et le maréchal Freytag s'étaient fortifiés dans cette position. Leur flanc droit s'appuyait sur Bergues, leur gauche sur Furnes, leur centre sur les moulins, les redoutes, les haies, les murs crénelés dont ils avaient à loisir hérissé Hondschoote. Ils étaient adossés ainsi à l'immense marais de Moërs. Ce marais s'étend entre Hondschoote et la mer. Des chaussées faciles à couper y assuraient leur retraite ou leur communication avec le corps sous Dunkerque. Il semblait impossible d'aborder les ennemis dans cette position.

Le duc d'York, Freytag, Walmoden, se reposaient avec une entière sécurité sur la force de cette assiette et sur le nombre de leurs troupes. Ils ne cessaient cependant d'accuser la lenteur de l'amiral Maxbridge à exécuter les ordres de M. Pitt et à conduire devant Dunkerque l'escadre qui devait seconder les assiégeants. Cette escadre ne paraissait pas en mer. Une flottille de chaloupes canonnières françaises embossées dans la grande rade de Dunkerque labourait incessamment de ses projectiles les dunes de sable où campait l'armée anglaise.

VII.

Le 6 août, les avant-postes des deux armées se heurtèrent à Rexpoëde, gros village entre Cassel et Hondschoote. Jourdan, dispersant tout ce qui se trouvait devant lui, avait balayé la route et les villages jusque-là, et faisait halte pour passer la nuit. Trois bataillons occupaient le village. Le corps principal de Jourdan campait en arrière, la cavalerie bivouaquait dans les prairies et dans les jardins. A la chute du jour, le général Freytag et le prince Adolphe, un des fils du roi d'Angleterre, qui précédaient de quelques pas leurs troupes, tombèrent dans ces bivouacs et furent faits prisonniers par les Français. Walmoden occupait Wormouth. Informé de la présence des Français à Rexpoëde, il quitta à minuit sa position, fondit sur Rexpoëde, dispersa l'avant-garde des trois bataillons, délivra Freytag et le prince Adolphe, et faillit prendre le général Houchard et les deux représentants du peuple, Delbrel et Levasseur, qui venaient d'arriver et qui soupaient dans ce village. Jourdan, accouru aux coups de fusil, ne put que sauver son général en chef et les représentants. Les trois bataillons engagés dans le village se débandèrent et furent recueillis par le général Collaud, qui bivouaquait à Ost-Capelle. Jour-

dan, après de vains efforts pour rentrer dans Rexpoëde, revint dans la nuit rejoindre Houchard et les représentants à Rembek. Son cheval criblé de coups de fusil tomba mort sous lui à la porte du village. Walmoden, après cette heureuse rencontre, replia sa division sur Hondschoote et ranima par ses récits la confiance de l'armée anglaise.

Le 7, Houchard groupa ses forces. Il reconnut de plus près la ville et les avant-postes d'Hondschoote. Un excès de prudence l'engagea à détacher une de ses divisions pour observer les vingt mille Anglais campés sous Dunkerque. Il se dissémina et s'affaiblit ainsi. Tous ces généraux vieillis dans la routine oubliaient qu'une victoire donne tout au vainqueur. Le 8, il attaqua.

Freytag, blessé l'avant-veille à Rexpoëde, était incapable de monter à cheval. Walmoden commandait. Il avait déployé son armée dans les prairies en avant d'Hondschoote. Du côté des Français, Collaud commandait la droite, Jourdan la gauche, Houchard le centre, Vandamme l'avant-garde. Une redoute de onze pièces de canon couvrait la ville et battait à la fois la route de Bergues et la route de Blenheim. Une autre redoute balayait la route de Warem. Les abords de ces redoutes étaient inondés. Il fallait les enlever en marchant dans l'eau jusqu'à la ceinture, exposés pendant dix minutes au feu des pièces et des bataillons couverts par des murs et par des

taillis. Houchard, qui ménageait ses troupes, usait le feu, et perdait le jour, à des attaques chaudes, mais lentes, qui ne permettaient pas à un corps de son armée de dépasser l'autre et qui, en ne compromettant rien, perdaient tout.

Le représentant du peuple, Levasseur, militaire ignorant mais patriote intrépide, ne cessait de gourmander le général, de lui demander compte de chacun de ses ordres, de le menacer de le destituer s'il n'obtempérait pas à ses observations. A cheval à la tête des colonnes, passant de la gauche au centre et du centre à la droite, Levasseur, revêtu de l'écharpe tricolore et le panache flottant sur son chapeau, faisait rougir les soldats et trembler les généraux. Il montrait d'une main Hondschoote en avant, et de l'autre la guillotine en arrière. La Convention avait ordonné la victoire, la patrie voulait sauver Dunkerque. Levasseur n'admettait pas de discussion même avec le feu.

Au moment où il haranguait du haut d'un tertre une colonne hésitante, engagée et foudroyée dans le chemin creux de Kellem, un boulet de canon brise les reins de son cheval. Levasseur tombe, se relève, se fait amener un autre cheval et s'aperçoit que le bataillon s'est arrêté. « Marchez toujours! s'écrie-t-il, » je serai à la redoute avant vous. » Et il se replace à leur tête.

Il rencontre Jourdan blessé, perdant son sang et

s'indignant comme lui de l'indécision du général en chef. — « Qu'allons-nous devenir avec un pareil » chef! s'écriait Jourdan, il y a deux fois plus de » monde pour défendre Hondschoote que nous n'en » avons pour l'attaquer. — Jourdan, lui dit Levas- » seur, vous êtes militaire, dites-moi ce qu'il y a à » faire et cela sera fait. — Une seule chose, » dit Jourdan, « et nous pouvons vaincre encore : cesser » le feu qui nous décime sans affaiblir l'ennemi, » battre la charge sur toute la ligne et marcher à la » baïonnette. »

VIII.

Levasseur et Delbrel sanctionnent par leurs ordres l'inspiration de Jourdan. Jourdan lui-même, son sang étanché, s'élance en avant de ses colonnes. Un silence plus terrible que la fusillade règne sur toute la ligne française. Elle s'avance comme une vague d'acier sur les retranchements anglais. Quatre mille soldats ou officiers restent blessés ou morts dans les chemins creux, sous les haies, au pied des moulins à vent fortifiés qui entourent les redoutes. Les redoutes elles-mêmes, abordées de front, s'éteignent sous le sang des canonniers qui les servent. Collaud, Jourdan, Houchard font avancer des canons et des obusiers à l'entrée des rues, dont les retranchements s'écroulent sous les projectiles. Les Hanovriens et

les Anglais se replient en bon ordre, défendant encore la place, l'église, l'Hôtel-de-Ville criblés de boulets. Le vieux château d'Hondschoote, habité par les généraux ennemis, et depuis quelques jours témoin des fêtes de l'état-major anglais et hanovrien, est incendié par les obus. Cet édifice ensevelit sous ses toits, sous les pans des murs et dans ses fossés, des centaines de cadavres et le corps du général Cochenhousen tué dans le combat.

Assailli et forcé de toutes parts excepté du côté de la Belgique, Walmoden se retire avec les débris de son armée sur Furnes. Le duc d'York, qui avait assisté et combattu de sa personne à Hondschoote, se porte au galop, à travers les marais du Moërs, à son camp de Dunkerque, pour aller lever le siége. Houchard, malgré les observations de Jourdan et des représentants, qui le conjuraient d'achever sa victoire et d'en cueillir le fruit en poursuivant les Hanovriens sur la route de Furnes, et en coupant ainsi en deux l'armée ennemie, s'endormit deux jours à Hondschoote. Cette manœuvre aussi simple que facile enfermait l'armée assiégeante du duc d'York entre les remparts de Dunkerque et les quarante mille hommes victorieux de Houchard. Pas un Anglais n'eût échappé. La mer était aux Français. Hoche et une garnison intrépide étaient dans Dunkerque. Les dunes de cette place eussent été en deux heures de marche les fourches caudines

de l'Angleterre. Le général ne vit pas ou n'osa pas toute sa fortune. Il laissa l'armée du duc d'York filer en paix le long de la mer, par une langue de sable qui joint Dunkerque à Furnes, et se renouer en Belgique aux corps de Walmoden et du prince d'Orange. Houchard vainqueur se conduisit en vaincu, et regagna Menin au milieu des murmures de son armée.

IX.

La nouvelle de la victoire d'Hondschoote combla de joie Paris; mais la joie même du peuple fut cruelle. La Convention reprocha comme une trahison au général victorieux sa victoire. Ses commissaires à l'armée du Nord, Hentz, Peyssard et Duquesnoy, destituèrent Houchard et l'envoyèrent au tribunal révolutionnaire. « Houchard est coupable, » disaient-ils à la Convention, « de n'avoir vaincu qu'à demi; » l'armée est républicaine : elle verra avec plaisir » qu'un traître soit livré à la justice et que les re- » présentants du peuple veillent sur les généraux. » L'infortuné Houchard fut condamné à mort et subit son supplice avec l'intrépidité d'un soldat et le calme d'un innocent. Il n'était coupable que de vieillesse. Sa mort apprit aux généraux de la république que la victoire même ne couvrait pas contre l'échafaud, et qu'il n'y avait de sûreté que dans

une complète obéissance aux ordres des représentants du peuple. Dans une guerre extrême et où la nation combat tout entière, c'est le peuple qui commande, et les représentants sont en même temps les généraux.

Les opérations militaires sur nos autres frontières jusqu'au mois de janvier 1794 se bornèrent à l'occupation de la Savoie par Kellermann, du comté de Nice par Biron (ces deux généraux luttaient, dans des actions éclatantes mais partielles, contre l'armée austro-sarde, forte de quatre-vingt mille hommes et contre d'inexpugnables remparts naturels); à une campagne malheureuse des Français dans les Pyrénées contre le général Ricardos, mais où le vieux général français Dagobert, âgé de soixante-quinze ans, se couvrit de gloire et répara vingt fois les échecs que l'insuffisance du nombre et les hasards de la guerre de montagne firent subir à nos armées; à la nomination de Jourdan pour remplacer Houchard à l'armée du Nord; aux manœuvres de ce général et de Jourdan pour couvrir Maubeuge, but combiné des opérations des coalisés, à qui Maubeuge ouvrait les débouchés de Paris.

Maubeuge, défendue par une forte garnison et par un camp retranché de vingt-cinq mille hommes, était décimée par la disette et par les épidémies. Cent vingt mille hommes l'entouraient. Le vieux général Ferrand commandait le camp, le général

Chancel la place. Leur intrépidité ne pouvait plus rien contre la faim, contre la maladie et contre le défaut de munitions qu'un long siége avait épuisées. Le patriotisme des généraux, des soldats et des habitants disputait seul quelques heures de plus cette porte de la France, quand Jourdan et Carnot annoncèrent leur approche par le bruit du canon. Quatre-vingt mille hommes du prince de Cobourg retranchés, comme autrefois Dumouriez dans l'Argonne, sur une position dont Wattignies était le centre, attendaient les Français. L'armée française les aborde sur cinq colonnes, le 15 novembre, à dix heures du matin. Nos soldats hésitaient et reculaient sur plusieurs points. Carnot, présent et combattant, accuse la lâcheté de Jourdan. Ce mot odieux, répété au général, l'indigne jusqu'à la démence. Il s'élance à une mort certaine avec une de ses divisions pour escalader un plateau inaccessible, sous le feu des batteries de Clairfayt. Sa colonne presque entière est balayée. Il survit presque seul. Carnot le console, reconnaît son injustice et son erreur, et le laisse libre d'exécuter son premier plan. Jourdan alors masse vingt-cinq mille hommes au centre. Les bataillons français renferment dans leurs carrés des batteries volantes, s'ouvrant pour les laisser tirer, se refermant pour les couvrir, et élèvent ainsi une citadelle mobile avec eux au sommet du plateau. Tout est balayé par cette formidable colonne. Des

masses de cavalerie impériale s'efforcent en vain de culbuter les têtes des autres colonnes. Une seule, celle du général Gratien, se laisse rompre et se débande. Le représentant Duquesnoy, qui se trouve là, destitue Gratien, prend le commandement au nom de la patrie, rallie les soldats et les ramène à la victoire. Wattignies est emportée. Les Autrichiens fuient ou meurent. Du haut du champ de bataille, Carnot et Jourdan aperçoivent Maubeuge et entendent le canon de ses remparts répondre par des salves de joie aux décharges de leurs libérateurs.

La bataille de Wattignies, premier succès d'un général dont Carnot avait deviné le génie, eût été plus décisive si les vingt-cinq mille hommes du camp de Maubeuge, sous le général Ferrand, avaient coopéré à l'action et empêché le prince de Cobourg et Clairfayt de repasser la Sambre. Les soldats de la ville et du camp demandaient, avec l'instinct de la guerre, ce passage. Le général Chancel, qui commandait dans Maubeuge, le voulait. Le défaut d'ordres et l'excessive prudence empêchèrent Ferrand d'y consentir. Il fallait une victime à la Convention : Chancel monta à l'échafaud.

X.

A l'armée du Rhin, l'arbitraire ombrageux des représentants du peuple venait de remplacer dans le commandement Custine par Beauharnais, Beauharnais par Landremont, Landremont par Carlen, simple capitaine un mois avant; Carlen enfin par Pichegru. Cette armée, forte de quarante-cinq mille hommes, défendait l'entrée de l'Alsace par les lignes fortifiées de Wissembourg. Wurmser, le plus aventureux quoique le plus âgé des généraux de l'Empire, surprit ces lignes et les emporta par l'impéritie de Carlen. Ce général, menacé d'un autre côté par le duc de Brunswick, s'était retiré jusque sur les hauteurs de Saverne et de Strasbourg. Wurmser, Alsacien de naissance, entra triomphant dans Haguenau, sa patrie. La terreur avait perverti jusqu'à la trahison l'esprit d'une partie de la population de Strasbourg, ce boulevard du patriotisme. Des intelligences pour la reddition de la place s'établirent entre Wurmser et les principales familles de la ville. La seule condition était que le général autrichien occuperait la ville au nom de Louis XVII. Ce complot, découvert à temps, conduisit à la guillotine soixante-dix habitants de Strasbourg, les uns convaincus, les autres soupçonnés seulement de roya-

lisme. Le fort Vauban fut emporté par les Autrichiens, Landau allait tomber. Saint-Just et Lebas furent envoyés en Alsace pour intimider la trahison ou la faiblesse par la mort. Pichegru et Hoche arrivèrent, l'un pour saisir le commandement de l'armée du Rhin, l'autre pour prendre à vingt-cinq ans celui de l'armée de la Moselle. L'espérance rentra avec eux dans les camps pendant que la terreur entrait avec Saint-Just dans les villes. « Nous allons être » commandés comme des Français doivent l'être, » écrivait-on de l'armée après avoir été passé en revue par les deux généraux. « Pichegru a la gravité » du génie. Hoche est jeune comme la Révolution, » robuste comme le peuple. Son regard est fier et » élevé comme celui de l'aigle. » Ces deux nouveaux chefs devaient justifier l'enthousiasme de l'armée. Pichegru, d'abord répétiteur d'études mathématiques chez les moines d'Arbois, sa ville natale, puis engagé comme simple soldat dans la guerre d'Amérique, rentré dans sa patrie au moment de la Révolution, avait présidé au club de Besançon. Un bataillon, sans chef, passant par cette ville en 1791, le prit au club pour son commandant. En deux ans son énergie, ses lumières, son empire sur les hommes l'avaient élevé au grade de général de division. Robespierre et Collot-d'Herbois le protégeaient. Ils voyaient en lui un de ces chefs convenables aux républiques : sortis de l'obscurité, modestes, pleins

de génie mais sans éclat; capables de servir, incapables d'offusquer. « Je jure, » leur écrivit Pichegru en prenant le commandement, « de faire triompher » la Montagne! » Il ne devait pas tarder à accomplir ses promesses et à les tromper; à couvrir de gloire et à trahir la république : homme à qui son élévation rapide et le sentiment de son génie firent rêver une dictature chimérique sur les débris de la république et de la royauté; fatal aux deux partis et surtout à lui-même. Hoche, beau, jeune, martial; héros antique par la figure, par la stature, par le bras; héros moderne par l'étude, par la lecture, par la méditation qui placent la force dans l'intelligence; enfant d'une pauvre famille, mais portant sur le front l'aristocratie des grandes destinées; engagé à seize ans dans les gardes françaises, faisant à prix d'une demi-solde le service de ses camarades, employant cette solde gagnée le jour à acheter des ouvrages de guerre et d'histoire pour occuper ses nuits et pour enivrer son âme d'instruction et de gloire. Envoyé à Paris comme aide-de-camp du général Leveneur après la défection de Dumouriez, il avait été introduit au comité de salut public pour y révéler l'état de l'armée. Il avait étonné le comité par la précision de ses réponses, par la portée de ses vues et par l'éloquence martiale de sa parole. Cette entrevue, où les hommes d'État pressentirent l'homme de guerre, lui valut le grade d'adjudant-général. La défense de

Dunkerque lui avait valu l'attention de Carnot et le grade de général de brigade. Il s'empara du commandement comme de son bien. Plus on l'élevait, plus il semblait grand : c'est la perspective des hommes prédestinés à l'œil de la postérité. Des manœuvres savantes sur Furnes et sur Ypres, pour réparer les fautes d'Houchard, le portèrent comme de plain-pied au commandement de l'armée de la Moselle. Hoche n'avait qu'un défaut : le sentiment de sa supériorité dégénérant souvent en dédain de ses collègues. Le sommet en toute chose lui semblait tellement sa place, qu'il ne pouvait souffrir qu'on le lui disputât. Dans une révolution où tout était accessible à l'ambition et au génie, si la mort n'eût pas arrêté Hoche, on ne saurait dire jusqu'où il serait monté.

En Vendée, les généraux envoyés coup sur coup par le comité de salut public usaient leurs bataillons contre une guerre civile qui renaissait sous leurs pas. Ils gagnaient des batailles et perdaient la campagne. Cette guerre sociale, la plus dangereuse de toutes celles qu'eut à soutenir la république, mérite une place à part et un récit non interrompu. Nous placerons ce récit dans un large cadre, au moment où cette guerre eut à la fois le plus d'activité, le plus de grandeur et le plus de désastres.

Deux autres foyers d'insurrection, Lyon et Toulon, éclataient au même moment au sein de la ré-

publique; ils appelaient vers le Midi les regards, la main et l'énergie désespérée de la Convention. Nous allons en retracer brièvement les éléments, la fermentation, l'explosion et l'étouffement par les armes et par les supplices, double action du comité de salut public.

XI.

Lyon est situé, comme toutes les grandes villes de manufacture, à ce point précis des territoires où le sol, les cultures, les combustibles, le feu, les eaux et les populations touffues fournissent tous les éléments et tous les bras nécessaires à un grand travail, et où les vallées, les plaines, les routes et les fleuves s'ouvrent, se ramifient et coulent pour porter et distribuer les produits aux provinces ou aux mers. La géographie et l'industrie se comprennent et semblent combiner l'assiette de ces vastes ateliers humains. Ce phénomène est si instinctif qu'on l'observe même chez les animaux en apparence dépourvus de raisonnement. Les grandes fourmilières et les grandes réunions d'abeilles dans les ruches sont toujours placées à l'embouchure et à l'embranchement des chemins, des eaux et des vallées.

Le site militaire de Lyon est conforme à son site commercial. Une haute presqu'île, appelée la Dombe,

s'étend de Trévoux d'un côté et de Meximieux de l'autre, entre deux grands cours d'eau, le Rhône et la Saône. Cette langue de terre fertile court, en se rétrécissant toujours, jusqu'à un plateau élevé, appelé la Croix-Rousse, faubourg de Lyon. Là, le plateau, rongé presque à pic par les deux fleuves, s'affaisse tout à coup, descend en rampes rapides et s'étend ensuite en plaine basse et triangulaire jusqu'au confluent des deux eaux. Cette plaine étroite et longue est le corps de la ville.

Le Rhône, torrent immense, mal encaissé par la nature, roule à gauche des eaux tumultueuses et larges qui vont s'engouffrer dans la profonde vallée de Vienne, de Valence et d'Avignon, creusée en lit vers la Méditerranée. Il emporte, avec la rapidité d'une écluse, les barques, les radeaux, les bois, les fers, les ballots, les houilles que les forêts, les mines, les fabriques, la navigation confient à son courant.

A droite, la Saône, rivière presque aussi large, mais plus douce et plus maniable que le Rhône, coule lentement des montagnes et des vallées de l'ancienne Bourgogne, pénètre dans Lyon par une gorge étroite embarrassée encore de quelques îles, se glisse entre les quais de la ville, sous les collines de Fourvières et de Sainte-Foi, qui la dominent à l'ouest, et va se confondre dans le lit du Rhône à la pointe marécageuse de Perrache.

La ville, trop resserrée par les deux rivières, a

franchi sa première enceinte, et, pour ainsi dire, débordé de la presqu'île du côté de la Saône. Sa cathédrale, ses tribunaux et ses quartiers les plus paisibles sont jetés et entassés entre la montagne et la rivière. Des rues sont dressées comme des échelles contre les pentes. Les maisons semblent grimper contre le roc et se suspendre aux flancs des collines. Plusieurs ponts, les uns de pierre, les autres de bois, font communiquer entre eux ces deux quartiers de la ville.

XII.

Du côté opposé, la ville, assise sur une plage élevée, étale au levant la longue et opulente façade de ses quais Saint-Clair. Aucune colline, aucune ondulation de terrain n'encaisse le Rhône et n'intercepte la vue. Le fleuve y coule presque au niveau des basses terres des Brotteaux. Les vastes plaines du Dauphiné, souvent inondées par les débordements du Rhône, s'étendent au loin et laissent le regard se développer jusqu'aux collines noires et houleuses du Bugey à gauche, en face et à droite jusqu'aux cimes des Alpes, de la Suisse, de la Savoie et de l'Italie. Les neiges éclatantes de ces montagnes se confondent à l'horizon avec les nuages.

Entre les quais du Rhône et les quais de la Saône s'étend la ville proprement dite, avec ses quartiers

populeux, ses places, ses rues, ses établissements publics, son Hôtel-de-Ville, ses marchés, ses hôpitaux, ses théâtres. L'espace étroit a pressé les rangs, entassé et amoncelé les édifices. On voit que partout la population, les ateliers, l'activité, la richesse, le travail ont disputé la place à l'air et à la lumière, choses sans prix dans le commerce. En entrant dans la ville, son aspect sombre, austère et monacal saisit le cœur. Les chambres étroites, les maisons hautes, le jour rare, les murs enfumés, les portes basses, les fenêtres aux châssis de papier huilé pour épargner les vitres, les magasins obstrués de caisses et de ballots, le mouvement affairé, mais silencieux des rues, des quais, des places publiques, le visage soucieux et préoccupé de citoyens qui ne perdent point le temps en conversations oiseuses, mais qui s'abordent d'un geste et qui se séparent après un mot bref échangé en marchant, l'absence des voitures de luxe, de chevaux, de promeneurs dans les quartiers riches, tout annonce une ville sérieuse, occupée d'une seule pensée, âme de cette ville du travail : cette pensée visible, c'est le gain.

XIII.

Sa population offre, dans ses traits, un contraste frappant avec la population riante, légère et mar-

tiale des autres grandes villes de la France. Les hommes sont grands, forts, de stature massive, mais où les muscles sont détendus et où la chair domine. Les femmes, d'une beauté idéale et presque asiatique, ont dans les yeux, dans la physionomie, dans la démarche, une mollesse et une langueur qui rappellent la vie inanimée et sédentaire de l'Orient. On sent à leur contenance qu'elles sont là, pour les hommes, des objets d'attachement, mais non des idoles et des jouets de plaisir. Leur séduction même a cette décence grave qui est comme la sainteté de la beauté; leur regard est tendre mais chaste; passions à l'ombre; population ardente du Midi préservée par les mœurs du Nord.

A côté de la légèreté de la France du centre et de la vivacité turbulente de la France méridionale, le peuple de Lyon forme un peuple à part; colonie lombarde implantée et naturalisée entre deux fleuves sur le sol français. Son caractère est analogue à sa conformation. Bien que douée de facultés riches par la nature et par le climat, l'intelligence du peuple y est patiente, lente et paresseuse. La contention exclusive et uniforme de la population tout entière vers un seul but, le gain, a absorbé dans ce peuple les autres aptitudes. Les lettres sont négligées à Lyon, les arts de l'esprit y languissent, les métiers sont préférés. La peinture y fleurit. La musique, le moins intellectuel et le plus sensuel de

tous les arts, y est cultivée. Cet art convient à une ville qui va le soir, après une journée laborieuse, acheter dans ses théâtres ses plaisirs comme elle achète tout.

Le choc des idées et des systèmes, qui agite et qui ébruite le monde intellectuel, s'amortit dans ces murs. Une telle ville change peu ses idées, parce qu'elle n'a pas le temps de les réfléchir. Elle vit de ses traditions et se transmet ses mœurs et ses opinions héréditaires comme ses pièces d'or : sans les vérifier ni les sonder. C'est la ville de la régularité, de l'habitude et de l'ordre. Une sage routine de mœurs et de vie est, avec l'économie, la vertu qui élève au plus haut degré d'estime publique. Les grandes lumières offusquent, les grands talents inquiètent, parce qu'ils dérangent la règle, cette souveraine des mœurs. Les supériorités y subissent l'ostracisme de l'indifférence. Aussi Lyon a-t-il montré souvent un grand peuple, rarement de grands hommes.

XIV.

On conçoit que les vertus d'un tel peuple doivent participer de sa nature. Il en a de grandes, et entre toutes le travail, l'économie et la probité. Ses vertus mêmes sont lucratives. Il est religieux, mais non jusqu'au fanatisme, qui suppose l'enthousiasme.

Son clergé nombreux, respecté, obéi, y exerce un empire absolu sur les familles, sur les femmes, sur l'éducation des enfants, sur la noblesse et sur le peuple. Des monastères de tous les ordres religieux d'hommes ou de femmes y couvrent les collines. L'Italie semble déborder jusque-là, par-dessus les Alpes, avec ses pompes religieuses et son esprit sacerdotal. L'imagination du peuple s'y entretient, avec une infatigable avidité, d'images miraculeuses, de statues animées, de chapelles privilégiées, de pèlerinages, de prédictions, d'apparitions, de prodiges. Lyon se souvient d'avoir été la première colonie du christianisme dans les Gaules. Les tombeaux de ses saints et de ses martyrs, ses catacombes, ses églises romanes, sa cathédrale gothique de Saint-Jean : tout rappelle la Rome des Gaules. Tout attestait, dans l'aspect extérieur de la ville et dans les rites de son peuple pieux, que le catholicisme était profondément incrusté dans son âme, comme dans son sol, et que, pour l'extirper, il aurait fallu extirper la ville elle-même.

XV.

Lyon forme deux villes distinctes, et contient en apparence deux peuples : la ville du commerce, qui s'étend des hauteurs de la Croix-Rousse jusqu'à la place de Bellecour, et qui a pour centre la place des

Terreaux; la ville de la noblesse, des capitalistes, du commerce enrichi et rassasié, qui se repose, et qui s'étend autour de la place de Bellecour et dans les quartiers opulents de Perrache. Là le travail, ici le loisir; là la bourgeoisie, ici l'aristocratie. Mais, à l'exception d'un très-petit nombre de familles militaires et féodales, cette noblesse des capitaux diffère peu de la bourgeoisie d'où elle sort. Elle ne travaille plus elle-même, il est vrai; mais elle place et surveille ses capitaux dans la fabrique et dans le commerce de la ville manufacturière. Les fabricants sont les fermiers industriels de ces riches prêteurs.

La ville est essentiellement plébéienne. La bourgeoisie, innombrable, riche, sans faste, sortant sans cesse du peuple et y rentrant sans honte par le travail des mains, rappelle ces corps d'arts et de métiers de la *soie* et de la *laine* de la république commerciale de Florence, dont Machiavel raconte l'histoire, et qui, s'honorant de leur industrie et portant pour drapeaux les outils du fouleur et du tisseur, formaient des factions dans l'État et des castes dans la démocratie. Tel était alors et tel est encore aujourd'hui Lyon. Au-dessous de cette universelle bourgeoisie s'étend une population de deux cent mille ouvriers, résidant dans la ville, dans les faubourgs, dans les petites villes et dans les villages du territoire lyonnais. Cette population est employée par les fabri-

cants aux différents métiers de leur industrie et surtout à la préparation de la soie.

Ce peuple de travailleurs n'est point entassé, comme dans d'autres villes, dans d'immenses ateliers communs où l'homme, traité comme un rouage mécanique, s'avilit dans la foule, se pervertit par le contact, et s'use par le frottement continuel avec d'autres hommes. Chaque atelier de Lyon est une famille composée du mari, de la femme, des enfants. Cette famille va chercher toutes les semaines l'ouvrage, la soie, les modèles. Les ouvriers emportent chez eux les matières premières, les ourdissent à domicile, et reçoivent, en les rendant aux fabricants, le prix convenu pour chaque pièce de soierie manufacturée. Ce genre de fabrication, en conservant à l'ouvrier son individualité, son isolement, son foyer de famille, ses mœurs et sa religion, est mille fois moins propice à la sédition et à la corruption du peuple que ces armées de machines vivantes, disciplinées par les autres industries, dans des ateliers communs où une étincelle produit l'explosion et l'embrasement. Ce travail à la tâche établit de plus, entre la bourgeoisie et le peuple, des rapports continuels et une mutuelle solidarité de bénéfices ou de pertes, éminemment propres à unir les deux classes par une communauté de mœurs et par une communauté d'intérêts. Les villes des montagnes du Forez, Saint-Étienne, Rive-de-Giers,

Vienne, Montbrison, Saint-Chamond sont autant de colonies occupées des mêmes industries, régies par les mêmes mœurs, animées par le même esprit. Cette population de même race, groupée ou disséminée, d'environ cinq cent mille âmes, est essentiellement active comme le travail, morale comme la religion, sédentaire comme l'habitude, parcimonieuse comme le gain, conservatrice comme la propriété. Tout ébranlement des choses l'inquiète. Le chômage ou le travail, la perte ou le bénéfice sont pour ce peuple toute la politique et tout le gouvernement.

XVI.

On comprend qu'un tel peuple soit plus républicain que monarchique, car sa constitution sociale est au fond une république d'intérêts et une démocratie de mœurs. Étranger aux cours, dédaigneux pour la noblesse, la chute de ces hautes supériorités de l'État était plus propre à caresser son orgueil plébéien qu'à l'affliger. Partout le travail est républicain et l'oisiveté est monarchique. Aussi, bien que la ville de Lyon fût plus inattentive qu'aucune autre ville de France au mouvement et à l'intelligence de la philosophie sociale qui préparait la Révolution, les premiers symptômes d'affaiblissement de la monarchie et de souveraineté nais-

sante du peuple réjouirent sa bourgeoisie. Elle n'y vit que l'abaissement de ses patriciens, et la restauration de son gouvernement municipal. Depuis des siècles sa municipalité et ses évêques avaient été son gouvernement, comme dans les débris des cités romaines qui s'étaient conservés à travers le moyen âge. Les états-généraux, la résurrection de l'Assemblée nationale, l'humiliation de la cour, l'égalité des ordres de l'État, la destruction des priviléges, la chute de la Bastille, les doctrines de l'Assemblée constituante, les réformes de Mirabeau, les popularités de La Fayette et des Lameth, la création de la garde nationale, la constitution de 1791 enfin, toutes ces dépouilles de l'aristocratie et du pouvoir royal arrachées au trône, jetées à la nation par les Girondins, le 10 août même, où l'on croyait combler si vite et si aisément le vide du trône par une constitution de république régulière et propriétaire, avaient souri, dans le principe, à la bourgeoisie de Lyon. La Révolution de Paris y avait eu ses contre-coups applaudis, mais modérés par l'esprit essentiellement propriétaire du pays.

Les premières agitations de Lyon avaient été soufflées par Roland et sa femme, qui habitaient alors les environs. Roland et ses amis avaient attisé par leurs écrits, par leurs journaux, par leurs clubs, le feu dormant du jacobinisme. Ce feu, si incendiaire dans le reste de la France, s'était allumé lentement

et difficilement à Lyon. Aussitôt qu'une doctrine se traduisait en désordre et menaçait le commerce, elle devenait impopulaire. La société tout entière à Lyon n'a qu'un signe : l'écu. Tout ce qui l'attaque ou tout ce qui le fait disparaître est antisocial. Ce peuple a déifié la propriété.

Il en était résulté que le jacobinisme, ne trouvant pas ses meneurs, ses orateurs et ses modérateurs dans les rangs de la bourgeoisie marchande ou du peuple honnête et laborieux, avait été forcé de les chercher dans la lie de la population flottante d'une grande ville, dans les étrangers sans patrie, dans des hommes perdus de mœurs et de dettes qui n'avaient rien à perdre dans l'incendie, tout à trouver dans les décombres. Cette constitution des clubs et du jacobinisme à Lyon, en les rendant plus infimes, les rendait par là même plus séditieux, plus exagérés et plus odieux aux citoyens. Tout y était extrême. Comme Bordeaux, Marseille et Toulon, Lyon avait adopté avec passion les doctrines et les hommes de la Gironde. Robespierre, Danton, la Montagne y étaient en horreur à la majorité. Le riche voyait, dans cette partie de la Convention, les spoliateurs de sa fortune ; le peuple, les proscripteurs de sa religion. Le commerce tarissait, le luxe tombait, on ne fabriquait plus que des armes. Du jour où la république atteignait ses banques, ses marchés, sa fabrique, ses métiers, ses prêtres, Lyon ne

reconnaissait plus la république. La ville commençait à confondre ses plaintes avec celles des royalistes, qui, de toutes les provinces voisines, venaient chercher la sûreté dans ses murs. Ces dispositions irritaient et enflammaient davantage les clubistes menaçants, mais contenus à Lyon.

XVII.

Il y avait alors dans cette ville un homme étrange, de la pire espèce des hommes dans les temps d'agitation : un fanatique de l'impossible. C'était un de ces insensés qui résument, dans leur tête, non la passion, mais la démence de la multitude, un de ces prophètes du peuple que le peuple prend pour des inspirés parce qu'ils sont fous, et qu'il écoute comme des oracles parce qu'ils lui prédisent des destinées plus grandes que nature et des triomphes plus complets que la portée de l'esprit humain. A la faveur de cette passion de l'impossible et de ces perspectives qui les trompent eux-mêmes les premiers, les hommes de ce genre entraînent le peuple à l'abîme, à travers l'illusion et à travers le sang. Cet homme se nommait Châlier.

Comme Marat, il était accouru de l'étranger à la lueur d'une révolution. Il était né en Piémont ou en Savoie d'une famille obscure, mais assez riche

pour lui donner une éducation et un état. Destiné au sacerdoce, cette échelle dont le pied touchait au fond du peuple et dont les derniers échelons montaient aux sommets de la société, Châlier avait été élevé pour cette profession, chez des moines de Lyon. Il y avait pris cette rigidité, cette contention d'esprit, cet ascétisme extérieur, cette affectation d'inspiration surnaturelle et ces bribes de poésie et d'éloquence sacrée, qui, fermentant dans une tête faible avec les principes du moment, avaient produit en lui un de ces composés étranges où le prêtre et le tribun, le prophète et le démagogue, le saint et le scélérat se mêlent dans un seul homme, pour enfanter un monstre impossible à comprendre et plus impossible à définir. On eût dit, en voyant Châlier, que la destinée de Lyon, si semblable à celle de Florence, avait voulu compléter la ressemblance, en donnant à cette ville un agitateur inexplicable entre Savonarole et Marat.

Le bruit de la Révolution, qui entrait dans son cloître, agitait le jeune lévite jusque dans ses études. Il rêvait une régénération, après un cataclysme. Il épouvantait ses condisciples des fantômes sanglants qui obsédaient son imagination. Il écrivait dès lors ces lignes dont les mouvements brisés et incohérents affectent les soubresauts, les inspirations et les oracles bibliques : « Les têtes sont rétrécies, » les âmes de glace; le genre humain est mort.

» Génie créateur! fais jaillir une nouvelle lumière et » une nouvelle vie de ce chaos! J'aime les grands » projets, les vertiges, l'audace, les chocs, les révo- » lutions. Le grand Être a fait de belles choses, mais » il est trop tranquille. Si j'étais Dieu, je remuerais » les montagnes, les étoiles, les empires; je renver- » serais la nature pour la renouveler. »

La destinée de Châlier, avortée dans le bien comme dans le crime, était toute dans ces premiers jets de son âme. La folie n'est que l'avortement d'une pensée forte, mais impuissante, parce qu'elle n'a pas été conçue et gouvernée par la raison. Sous l'empire de cette obsession, Châlier laissa la prêtrise, entra dans un comptoir et voyagea quelque temps pour le commerce. Il fut chassé d'Italie pour y avoir propagé les dogmes révolutionnaires. Cette proscription le fit remarquer et adopter par Marat, par Robespierre, par Camille Desmoulins et par Fauchet. Il vint, sous leurs auspices, fonder à Lyon le club central, foyer ardent entretenu de son souffle et agité nuit et jour de sa parole. Ses discours, tour à tour bouffons et mystiques, frappèrent le peuple. Rien n'était raisonné, tout était lyrique dans son éloquence. Son idéal était évidemment le rôle de ces faux prophètes d'Israël, serviteurs de Jehova et égorgeurs d'hommes.

XVIII.

Le mystère qui enveloppait sa vie, sa pauvreté, son incorruptibilité, son dévouement à la cause populaire, son assiduité aux séances publiques du club central lui avaient donné un immense ascendant sur les Jacobins de Lyon. Il avait été nommé par les électeurs président du tribunal civil. On voyait ou l'on croyait voir sa main dans tous les désordres et dans tous les crimes. Ces désordres et ces crimes avaient été d'autant plus atroces à Lyon que le parti de Châlier, se sentant plus faible et plus menacé, avait besoin d'imprimer plus de terreur pour s'assurer plus d'obéissance. Il y avait entre Lyon et Paris émulation de sang.

Le lendemain des massacres de septembre, un petit nombre d'assassins s'était porté, escorté d'enfants et de femmes, au château de Pierre-Encise. On y avait immolé onze officiers du régiment de Royal-Pologne, emprisonnés la veille comme suspects de royalisme. En vain une jeune fille d'un courage égal à sa beauté, mademoiselle de Bellecice, fille du gouverneur du fort, s'était précipitée entre le peuple et les victimes, et s'était blessée elle-même en écartant les sabres et les piques du corps des prisonniers. En vain le maire de Lyon Vitet, homme ardent de prin-

cipes, mais intrépide de conscience et humain de cœur, était accouru avec quelques grenadiers dévoués, et avait employé, pour sauver les prisonniers, tantôt la supplication, tantôt la force, le seuil de toutes les prisons de Lyon avait été encombré de cadavres. Ces cadavres, suspendus le lendemain aux branches des tilleuls de la promenade publique de Bellecour, avaient été enchaînés l'un à l'autre, comme des trophées, par des guirlandes de membres mutilés, pour épouvanter le quartier des aristocrates. En même temps des émissaires du club des Cordeliers de Paris, au nombre desquels se signalait Huguenin, l'orateur du 20 juin, étaient venus réchauffer la tiédeur du club central de Lyon. La populace avait pillé les magasins et régularisé la spoliation, en nommant des commissaires au pillage. La municipalité, où les deux partis balancés et des résolutions flottantes donnaient tour à tour force à l'ordre et encouragement au désordre, devenait de plus en plus le jouet du club central, où régnait Châlier. Châlier, Laussel, son complice, prêtre incestueux qui venait d'épouser sa propre sœur; Roullot, membre de la municipalité; enfin Cusset, élu député à la Convention, prêchaient publiquement les dogmes de la loi agraire et du brigandage : « Le » temps est venu, disaient-ils, où doit s'accomplir » cette prophétie : Les riches seront dépouillés et les » pauvres enrichis. » — « Si le peuple manque de

» pain, proclamait Tarpan, qu'il profite du droit de » sa misère pour s'emparer du bien des riches. » — « Voulez-vous, écrivait Cusset, un mot qui paye pour » tout ce dont vous avez besoin à Lyon, *mourez* ou » *faites mourir!* »

XIX.

Pour donner à ces excitations l'autorité de la terreur, ces hommes avaient fait venir une guillotine de Paris. Ils l'avaient installée en permanence sur la place de Bellecour, pour que l'instrument rappelât le supplice. Les Girondins, pour modérer cet emportement, avaient renvoyé Vitet, leur collègue et leur ami, à Lyon. Vitet s'était présenté au club central et l'avait harangué, avec la mâle sévérité d'un citoyen qui cherche à convaincre les factieux avant de les frapper. Le club l'avait couvert de mépris et d'outrages. « Le grand jour des vengeances est ar» rivé, s'écria Châlier. Cinq cents têtes sont parmi » nous qui méritent le même sort que celle du tyran. » Je vous en donnerai la liste. Vous n'aurez qu'à » frapper! » Il proposa l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, puis prenant dans ses mains une image du Christ : « Ce n'est pas assez, s'écria-t-il, » d'avoir fait périr le tyran des corps, il faut que le » tyran des âmes soit détrôné! » Et brisant l'image du crucifix, il en foula sous ses pieds les débris. De

là, conduisant l'attroupement de ses sectaires sur la place des Terreaux, Châlier leur fit jurer, devant l'arbre de la Liberté, d'exterminer les aristocrates, les Rolandistes, les modérés, les agioteurs, les accapareurs et les prêtres.

La municipalité, asservie un moment au club central, imite à sa requête les visites domiciliaires, prélude du 2 septembre, et confie aux commissaires du club le soin de signaler et d'arrêter les suspects. La ville entière était dans la main d'une faction de Catilina subalternes. Un seul homme, le maire Nivière, qui avait succédé à Vitet, contenait, avec l'intrépidité d'un magistrat antique, l'audace des séditieux, et ralliait le désespoir des gens de bien. Nivière savait que Châlier et Laussel avaient rassemblé dans la nuit leurs séides, nommé un tribunal révolutionnaire secret, préparé la guillotine, choisi la place des exécutions sur un pont du Rhône d'où l'on précipiterait les cadavres dans les flots, dressé des tables de proscription, et qu'à défaut d'exécuteurs en nombre suffisant, Laussel avait dit : « Tout le » monde doit être bourreau. La guillotine tombe » d'elle-même. »

Quelques témoins indignés de la conjuration s'étant échappés du conciliabule et ayant ébruité le plan de Châlier, Nivière avait appelé autour de l'Hôtel-de-Ville quelques bataillons et huit pièces de canon. La tête de ce généreux maire était la pre-

mière promise aux assassins. Il la jouait pour le salut de sa patrie. Sa fermeté imposa aux factieux.

« Retirons-nous, le coup est manqué! » s'écria Châlier en trouvant ces baïonnettes et ces canons en bataille autour de l'Hôtel-de-Ville. Nivière, après ce triomphe, rentra dans les rangs des simples citoyens; mais réélu aussitôt par huit mille suffrages sur neuf mille votants, il reprit le gouvernement de la ville aux acclamations des propriétaires.

XX.

Le parti de Châlier, menacé à son tour par la réaction des républicains modérés, fut sauvé de la fureur publique par ce même Nivière que ce parti avait voulu immoler. Le club central fut dispersé. Les membres de ce club invoquèrent le secours de leurs frères de Paris. La Convention décréta que deux bataillons de Marseillais viendraient rétablir l'ordre à Lyon. Elle y envoya trois commissaires choisis dans les rangs de la Montagne, Bazire, Rovère, Legendre. Mais des bataillons d'Aix et de Marseille, arrivés à Lyon pleins de l'esprit de la Gironde, y furent accueillis, comme des libérateurs, par la masse de la population, et firent trembler et fuir Châlier et son parti. Les Jacobins, réduits à l'impuissance, résolurent un 10 août contre la municipalité.

Châlier reparut et raviva le foyer du club central : « Trois cents Romains, disait-il, ont juré de poignarder les modernes Porsenna et de s'ensevelir avec » leurs ennemis sous les débris de cette nouvelle Sagonte. Aristocrates, Rolandistes, modérés égoïstes, » tremblez! Le 10 août peut encore renaître, les flots » de la Saône et du Rhône rouleront bientôt vos cada» vres à la mer! » Cusset lui répondait du sommet de la Montagne : « La liberté pour nous, la mort » pour nos ennemis, voilà le scrutin épuratoire de la » république ! » Un banquet patriotique réunit les Jacobins, sous les arbres de Bellecour, le 9 mai. Encouragés par leur nombre et par les applaudissements de la foule, ils allèrent, après le repas, sommer la municipalité d'installer enfin le tribunal révolutionnaire. Ils furent repoussés.

Des commissaires plus énergiques de la Convention arrivèrent à Lyon : c'étaient Albite, Dubois-Crancé, Gauthier et Nioche. Ils frappèrent les riches d'un emprunt forcé de six millions. Ils organisèrent un comité de salut public, imitation de celui de Paris. Ils décrétèrent une armée révolutionnaire. Ils relevèrent l'audace de Châlier et repartirent pour l'armée des Alpes, laissant la ville à la merci de ce comité dictatorial. Le comité se hâta de pressurer les citoyens, d'armer ses partisans, de noter de mort ses ennemis. Châlier publia ces tables sous le titre de *Boussole des patriotes*. « Aux armes! aux armes! »

s'écriait-il en parcourant les rues à la tête de ses Jacobins. « Vos ennemis ont juré d'égorger jus» qu'à vos enfants à la mamelle. Hâtez-vous de les » vaincre ou ensevelissez-vous sous les ruines de la » ville! »

Ces cris féroces retentirent jusque dans la Convention, soulevèrent le parti modéré à la voix de la Gironde, et arrachèrent un décret qui autorisait les citoyens de Lyon à repousser la force par la force. « Croyez-vous, » dit Châlier à la réception de ce décret, « croyez-vous que ce décret m'intimide? » Non, il se lèvera avec moi assez de peuple pour » poignarder vingt mille citoyens, et c'est moi qui » me réserve de vous enfoncer le couteau dans la » gorge! » Il court au club, il arme ses amis, il distribue à chacun une demi-livre de poudre, il indique le lieu de ralliement, il prépare l'assaut à l'Hôtel-de-Ville. Les sections averties de ses desseins s'assemblent, s'arment contre les Jacobins. La ville se sépare en deux camps. La municipalité se range du parti des Jacobins. Les représentants du peuple Gauthier et Nioche rentrent dans Lyon, à la tête de deux bataillons et de deux escadrons. Les bandes de Châlier, armées de faux, de piques, de massues, les précèdent et insultent les citoyens armés des sections. Le sang coule. Châlier harangue le club : « Marchons, dit-il, allons nous saisir des membres » du département, des présidents, des secrétaires

» des sections, faisons-en un faisceau que nous » placerons sous la guillotine, et lavons enfin nos » mains dans leur sang ! »

XXI.

Pendant que les sections se concertent, la municipalité jacobine s'empare de l'Arsenal, s'y fortifie et remplit l'Hôtel-de-Ville de canons, de munitions et de troupes. Les sectionnaires, rassemblés au nombre de plus de vingt mille sur la place de Bellecour, choisissent, pour commandant, un apprêteur de drap nommé Madinier, homme au cœur de feu et au bras de fer. Madinier enlève l'Arsenal et marche à l'Hôtel-de-Ville. Le représentant Nioche veut s'interposer. « Allez, » lui répond Fréminville, président du département, « vous avez signé ces infâmes arrêtés qui » aspirent nos fortunes et notre sang, nous ne pou- » vons avoir confiance en vous ! Retirez-vous ; nous » professons comme vous le républicanisme ; mais » nous voulons la république légale et non l'oppres- » sion d'une municipalité. Si vous voulez que nous » déposions nos armes, renvoyez vos troupes, retirez » vos canons et suspendez de ses fonctions tout le » corps municipal. » Pendant cette négociation à l'Arsenal, la municipalité s'était entourée de troupes de ligne et de rassemblements populaires sur la

place des Terreaux. Les cadavres des premiers sectionnaires assassinés dans les rues étaient étalés sur les marches de l'Hôtel-de-Ville, outragés et mutilés par le peuple.

Madinier, informé de ces excès, retient Nioche en otage et fait marcher ses sections en deux colonnes, l'une par les quais de la Saône, l'autre par les quais du Rhône, pour aller faire leur jonction à la hauteur de l'Hôtel-de-Ville. La tête de la colonne du quai du Rhône est foudroyée, en approchant, par une batterie placée sur la culée du pont Morand, et qui balaie le quai dans sa longueur. Des centaines de sectionnaires expirent. Dans le nombre quelques officiers royalistes et plusieurs fils des principales familles de la noblesse et du commerce de Lyon.

La colonne du quai de la Saône est également mitraillée au débouché sur la place des Terreaux. Elle se replie et vient prendre une position plus abritée sur la place des Carmes, en face de l'Hôtel-de-Ville, mais à demi couverte par une aile d'édifices. De là, cette colonne tire à boulets sur l'Hôtel-de-Ville. Les Jacobins décimés désertent les salles et cherchent un abri dans ses cours. Le représentant Gauthier se présente aux sectionnaires pour parlementer. On le retient en otage comme son collègue. Il signe, sous la terreur des sections, la suspension de la municipalité. Madinier fait une entrée triomphale à cheval dans l'Hôtel-de-Ville, saisit Châlier

et ses principaux complices et les conduit en prison, à travers les flots du peuple indigné, qui voulait les immoler dans leur crime. Ce triomphe de la Gironde éclatait le 29 mai, l'avant-veille du jour où les Girondins, vainqueurs à Lyon, succombaient à Paris. Châlier, condamné à mort quelques jours après par le tribunal criminel, voyait du fond de son cachot la lueur des illuminations allumées en l'honneur de la victoire des modérés. « Ce sont les torches de mes » funérailles, dit-il. Les Lyonnais font une grande » faute en demandant ma mort. Mon sang, comme » celui du Christ, retombera sur eux et sur leurs » enfants, car je serai à Lyon le Christ de la Révo» lution. L'échafaud sera mon Golgotha, le couteau » de la guillotine ma croix, où je mourrai bientôt » pour le salut de la république. »

Cet homme, qui aspirait le sang par le fanatisme de sa démagogie, se montra le plus sensible et le plus tendre des hommes dans la solitude et dans le désarmement de sa prison. Une femme, dont il était aimé, lui avait fait parvenir une tourterelle apprivoisée dont il avait fait la compagne de sa captivité, et qu'il caressait sans cesse. Image d'innocence sur une tête pleine de rêves sanglants, l'oiseau perchait constamment sur les épaules de Châlier. Châlier fit entendre, après sa condamnation, des prophéties sinistres sur la ville. On lui accorda de voir une dernière fois ses amis et la femme à laquelle il était

attaché. Il les consola lui-même et leur légua ce qu'il possédait, sans oublier son oiseau, qu'il baigna de ses larmes. La guillotine que Châlier avait fait venir de Paris et dresser sur la place des Terreaux pour immoler ses ennemis, essaya pour la première fois son couteau sur cette tête. Le crucifix qu'il avait tour à tour adoré et brisé ne quitta plus ses mains dans son cachot. Il y contemplait sans cesse le Dieu du supplice. Condamné à quatre heures du matin, il employa le reste du jour à écrire son testament. Il adressa ses adieux aux autres prisonniers, et marcha à l'échafaud d'un pas ferme, regardant le peuple à droite et à gauche comme pour lui reprocher sa mort. Au pied de l'échafaud, il embrassa son confesseur, colla une dernière fois le crucifix sur ses lèvres et se livra au bourreau.

Le couteau mal aiguisé de la guillotine, au lieu de trancher d'un seul coup la vie de Châlier, tomba et se releva cinq fois sans pouvoir le décoller. Il fut haché et non décapité. La tête à demi séparée du tronc, Châlier, adressant au bourreau un regard de reproche, le suppliait d'abréger son agonie. Un sixième coup l'acheva. Il savoura lentement cette mort dont il avait si souvent inspiré la soif au peuple. Il fut assouvi de sang, mais c'était du sien. Le peuple l'abhorra d'abord, puis le plaignit, puis le déifia comme il avait déifié Marat, puis replongea sa mémoire dans l'oubli ou dans l'horreur, comme

la mémoire de ces hommes qui représentent dans les crises ses fureurs, au lieu de représenter ses droits et ses vertus. Le sang de Châlier, répandu en défi à la Convention, rendit toute réconciliation impossible. Lyon ne pouvait plus se soumettre, qu'en acceptant la vengeance des Montagnards. Les Lyonnais se réfugièrent de la résistance dans la révolte.

XXII.

Les éléments de l'insurrection étaient nombreux et divers à Lyon. Les Girondins renversés, la Convention décimée, la représentation nationale mutilée à Paris par le 31 mai, l'oppression anarchique de Châlier et de sa populace, longtemps subie, enfin brisée, la confiance dans leur force, l'émulation d'insurrection avec Marseille et Toulon, le commerce anéanti, les prêtres persécutés, la vie de chaque citoyen menacée par la loi des suspects, l'horreur du terrorisme qui versait, goutte à goutte, le sang de tant d'illustres victimes à Paris, enfin le royalisme concentré à Lyon comme dans un asile où il appelait de toutes parts ses partisans, et d'où il renouait ses négociations avec l'étranger, tout concourait à faire de cette ville la capitale contre-révolutionnaire de la république.

Cependant l'insurrection n'affichait point encore

cette couleur. Elle restait couverte par l'apparence du républicanisme. Les administrateurs et les présidents de section qui venaient de triompher à l'Hôtel-de-Ville étaient des hommes de la Révolution, dévoués au système des Girondins et bornant leur ambition à l'espoir de relever et de venger les amis de Vergniaud et de Roland. Les deux députés de ce parti réfugiés à Lyon, Chasset et Biroteau, entretenaient, par leurs discours et par leurs récriminations, l'esprit de la Gironde. Le gouvernement de la ville avait pris les formes de la dictature. Il se composait d'administrateurs nommés et délégués par les sections. Il s'intitulait commission populaire républicaine. Ces délégués avaient été nommés sous l'impression de l'horreur contre les Jacobins. On avait choisi les hommes qui s'éloignaient le plus par leur opinion des terroristes, et qui, par conséquent, se rapprochaient aussi le plus des contre-révolutionnaires. D'un républicain révolté contre la république à un royaliste conspirant contre elle, il y avait si près, que les actes et les hommes ne pouvaient manquer tôt ou tard de se confondre. Une oppression commune devient involontairement une cause commune. C'est ce qui arrivait à Lyon à l'insu des hommes, mais par la force des choses.

La commission populaire républicaine était présidée par M. Rambaud, dont les principes et les sentiments monarchiques étaient avérés. Les autres

membres étaient des *Girondins* irrités ou des *modérés* compromis, à qui la soumission à la Convention ne laissait en perspective que la mort. Le commerce, qui n'a pour opinion que son intérêt, déplorait chaque jour la ruine des affaires et regrettait secrètement la royauté comme gage de travail, de crédit et de sécurité. La noblesse et les prêtres réfugiés et cachés en foule à Lyon jetaient leurs ressentiments dans ce foyer; ils espéraient en faire le volcan intérieur dont l'explosion emporterait la république et rouvrirait le chemin de la France et du trône aux émigrés et aux princes proscrits.

XXIII.

Depuis longtemps Lyon était le mirage des royalistes émigrés. Aussitôt que cette ville eut rompu avec la Convention, leurs émissaires crurent qu'elle avait rompu avec la république. Ils reparurent pour s'emparer du mouvement et pour le détourner à la royauté. Le comte d'Artois était alors réfugié à Ham sur le territoire prussien. Il envoya aussitôt le général marquis d'Autichamp en Savoie avec ordre d'étudier de près le caractère de l'insurrection lyonnaise, de donner de la résolution à la cour de Turin et de lui faire diriger des forces plus imposantes sur Chambéry.

Un autre officier de ce prince fut envoyé à Berne pour décider la Suisse à se déclarer contre la France et à joindre ses forces à celles du roi de Sardaigne, pour porter le coup décisif à la république. Deux envoyés du roi de Sardaigne, le baron des Étolles et le comte de Maistre, ce prophète toujours démenti mais toujours fulminant de l'ancien régime, secondaient en ce moment auprès des cantons helvétiques les efforts des émigrés. Lord Fitz-Gerald, envoyé par le cabinet britannique, travaillait les cantons, dans le même esprit. Mais les cantons aristocratiques de la Suisse, menacés, dans leur propre pays, par l'esprit révolutionnaire qui couvait chez eux, n'osaient faire un mouvement qui serait peut-être le signal de l'écroulement de leur constitution. La cour de Sardaigne, renforcée de huit ou dix mille Autrichiens, jetait à la hâte ses principales forces dans le comté de Nice pour couvrir avant tout le Piémont, elle se contentait de défendre pied à pied les gorges de la Savoie contre les bataillons peu nombreux de Kellermann. Le marquis d'Autichamp et les officiers de Condé ne tardèrent pas à reconnaître l'impossibilité de donner ostensiblement des émigrés pour chefs à un mouvement qui conservait les apparences du républicanisme. Les royalistes de Lyon et de l'intérieur furent obligés de renoncer à tout espoir d'une puissante intervention étrangère. Ils n'espéraient plus que dans le temps, dans la pru-

dence et dans la victoire pour relever la royauté à Lyon sur les ruines du parti girondin. Indépendamment de la partie de la population qui leur était dévouée par opinion, ils comptaient dans la ville quatre mille prêtres insermentés et six mille nobles déterminés à prendre les armes contre les troupes de la Convention.

XXIV.

Toute tentative de conciliation était désormais tardive. Lyon courut aux armes. La commission populaire républicaine fit exécuter les travaux de défense, fondre les canons, construire les redoutes, arriver les approvisionnements, circuler une monnaie obsidionale de plusieurs millions garantie par la ville, recruter une armée de neuf mille hommes soldés. Elle repoussa, par une délibération formelle, la constitution de 1793. Enfin elle nomma le commandant-général de ses forces.

Ce général, dont le nom inconnu jusque-là était de nature à rassurer les royalistes sans porter trop d'ombrage aux républicains, était le comte de Précy. M. de Précy, gentilhomme du Charolais, ancien colonel du régiment des Vosges, appartenait à cette partie de la noblesse militaire qui ne s'était point dénationalisée par l'émigration, qui conservait le patriotisme du citoyen uni à la fidélité du gentilhomme,

monarchique par honneur, patriote par l'esprit du siècle, Français par le sang. Il avait servi en Corse, en Allemagne et dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il confondait dans un même culte la constitution et le roi. Il avait combattu, au 10 août, avec les officiers dévoués qui voulaient couvrir le trône de leurs corps. Il avait pleuré la mort de son maître, mais il n'avait point maudit sa patrie. Retiré dans sa terre de Semur en Brionnais, il y subissait, en silence, le sort de la noblesse persécutée. Les amis qu'il avait à Lyon le désignèrent à la commission républicaine comme le chef le plus propre à diriger et à modérer le mouvement mixte que Lyon osait tenter contre l'anarchie. Précy n'était point un chef de parti, c'était avant tout un homme de guerre. Néanmoins la modération de son caractère, l'habitude de manier les soldats et cette habileté naturelle aux hommes de sa province, le rendaient capable de réunir en faisceau ces opinions confuses, de conserver leur confiance et de les conduire au but sans le leur découvrir d'avance. Précy avait cinquante et un ans. Mais son extérieur martial, sa physionomie ouverte, son œil bleu et serein, son sourire fin et ferme, le don naturel de commandement et de persuasion à la fois, son corps infatigable en faisaient un chef agréable à l'œil d'un peuple.

XXV.

Les députés de Lyon partirent pour proposer le commandement à M. de Précy. Ils le trouvèrent, comme les Romains avaient trouvé jadis le dictateur, dans son champ, la bêche à la main et cultivant ses légumes et ses fleurs. Un dialogue antique s'établit, dans le champ même, à l'ombre d'une haie, entre le militaire et les citoyens. Précy déclara modestement qu'il se sentait au-dessous du rôle qu'on venait lui offrir; que la Révolution avait brisé son épée et l'âge amorti son feu; que la guerre civile répugnait à son âme; que c'était un remède extrême qui perdait plus de causes qu'il n'en sauvait; qu'en s'y précipitant on ne se réservait d'autre asile que la victoire ou la mort; que les forces organisées de la Convention, dirigées sur une seule ville, écraseraient tôt ou tard Lyon; qu'il ne fallait pas se dissimuler que les combats et les disettes d'un long siége dévoreraient un grand nombre de leurs citoyens, et que l'échafaud décimerait les survivants. « Nous le savons, » répondirent les négociateurs de Lyon, « mais nous avons pesé, dans nos pensées, » l'échafaud contre l'oppression de la Convention et » nous avons choisi l'échafaud.—Et moi, » s'écria Précy, « je l'accepte avec de tels hommes! » Il re-

prit son habit, suspendu aux branches d'un poirier, rentra pour embrasser sa jeune femme, et prendre ses armes, cachées depuis dix-huit mois, et suivit les Lyonnais.

A son arrivée, il se revêtit de l'uniforme civique, arbora la cocarde tricolore et monta à cheval pour passer l'armée municipale en revue. Les bataillons de troupes soldées et de gardes nationaux, rangés en bataille sur la place de Bellecour pour reconnaître le général, saluèrent Précy d'unanimes acclamations. Le commandement de l'artillerie fut donné à M. de Chenelette, lieutenant-colonel de cette arme, officier consommé dans la guerre, citoyen estimé pour ses vertus et pour ses talents dans la paix. Le comte de Virieu reçut le commandement général de la cavalerie. Le comte de Virieu était l'homme qui donnait la signification la plus royaliste au soulèvement de Lyon. Orateur célèbre de l'Assemblée constituante, il avait, au commencement de la Révolution, réclamé les droits de la nation, assisté à l'assemblée de Vizille en Dauphiné, demandé la représentation par tête et non par ordre aux états-généraux, et passé avec les quarante-sept membres de la noblesse, le 25 juin, du côté du peuple. Depuis, le comte de Virieu avait semblé se repentir de ces actes populaires. Il s'était hâté d'appuyer le trône après l'avoir ébranlé. Il avait voulu, comme Mounier, Lally-Tolendal, Clermont-Tonnerre et Ca-

zalès, ses amis, réduire la Révolution à la conquête d'un droit représentatif distribué en deux chambres, à l'imitation de l'Angleterre. La lutte de l'aristocratie et de la démocratie modérée par la monarchie lui semblait le seul gouvernement de la liberté. Depuis que l'Assemblée nationale avait brisé ce cercle où l'aristocratie voulait enfermer le tiers état, tous les pas de la Révolution lui avaient paru des excès, tous ses actes des crimes. Il en était sorti, comme on sort d'une conjuration coupable, en secouant la poussière de ses pieds et en maudissant son erreur. Il s'était dévoué à la restauration de la monarchie et de la religion détruites. Il entretenait des correspondances avec les princes. Il était dans le Dauphiné, sa patrie, et à Lyon l'homme politique de la monarchie exilée. De plus, sa foi religieuse, ravivée par la persécution du culte et exaltée dans son âme jusqu'à l'illuminisme, le faisait aspirer à la mort, pour son roi et pour son Dieu, comme il avait jadis aspiré à la liberté. D'un sang illustre, d'une caste proscrite, d'un culte persécuté, la guerre civile lui paraissait trois fois sainte : comme aristocrate, comme monarchiste et comme chrétien. Militaire intrépide, orateur facile, politique adroit, il avait toutes les conditions d'un chef de parti. Lyon, en lui donnant le commandement en second, révélait d'avance non le but avoué, mais l'arrière-pensée de son insurrection.

XXVI.

De son côté, la Convention acceptait la lutte avec l'inflexible résolution d'un pouvoir qui ne recule pas devant l'amputation d'un membre pour sauver le corps. L'unité de la république parut plus précieuse à conserver que la seconde ville de France. La Convention n'eût pas reculé davantage devant l'anéantissement de Paris. La patrie n'était pas à ses yeux une ville, mais un principe. Elle n'eut pas un instant d'hésitations, elle crut en son droit et elle trouva sa force dans cette conviction.

Elle ordonna à Kellermann, général en chef de l'armée des Alpes, d'oublier les frontières et de concentrer ses forces autour de Lyon. Kellermann, qui disputait à Dumouriez la gloire de Valmy, portait seul en ce moment du côté du Midi le poids des Autrichiens, des Allobroges et des Piémontais, dont les forces croissaient au revers des Alpes. La Savoie, partagée entre son attrait pour nos principes et sa fidélité à ses princes, éclatait en insurrection contre nous dans les provinces montagneuses du Faucigny et de Conflans. Avec un petit nombre de troupes, Kellermann écrasait partout ces résistances. Le petit corps d'armée qu'il avait en Savoie se présentait, comme une digue mobile, d'une vallée à l'autre en

franchissant les faîtes, et arrêtait partout le débordement qui descendait, sur nous, des hauteurs.

Kellermann était de ces races militaires habiles et intrépides au combat, plus faites pour conduire des soldats que pour se mêler aux débats des partis; voulant bien être le chef des armées de la république, mais non l'exécuteur de ses sévérités. Il craignait, dans l'avenir, la renommée de destructeur de Lyon. Il savait quelle horreur s'attache, dans la mémoire des hommes, à ceux qui ont mutilé la patrie. Le renom de Marius du Midi lui répugnait. Il temporisa quelque temps, tenta la voie des négociations, et, pendant qu'il rassemblait ses troupes, il envoya sommation sur sommation aux Lyonnais. Tout fut inutile. Lyon ne lui répondit que par des conditions qui imposaient à la Convention la rétractation du 31 mai, la révocation de toutes les mesures prises depuis ce jour, la réintégration des députés girondins, le désaveu d'elle-même, l'humiliation de la Montagne. Kellermann, pressé par les représentants du peuple, Gauthier, Nioche et Dubois-Crancé, resserra le blocus encore incomplet de la ville. Le comité de salut public fit partir Couthon et Maignet pour lever en masse les départements de l'Auvergne, de la Bourgogne, du Jura, de la Bresse, de l'Ardèche, et pour submerger Lyon, sous les bataillons de volontaires patriotes que la terreur faisait sortir de terre à la voix des représentants. Déjà des bords de la

Saône, des bords du Rhône, des montagnes de l'Ardèche et des vallées populeuses de l'ancienne Auvergne et de l'Allier, des colonnes conduites par Reverchon, Javogues, Maignet, Couthon s'avançaient par toutes les routes qui mènent à Lyon. Les paysans n'avaient pas besoin de discipline pour former, derrière les troupes de ligne, ou dans les intervalles qui séparaient les camps, des murailles de baïonnettes qui resserreraient le blocus et étoufferaient la ville.

XXVII.

Lyon n'avait d'enceinte fortifiée que sur les hauteurs de la Croix-Rousse, plateau qui sépare les deux fleuves, et sur la chaîne des collines qui s'étendent parallèlement au cours de la Saône depuis le rocher de Pierre-Encise, où cette rivière entre dans la ville, jusqu'au faubourg de Sainte-Foi, qui s'élève à l'extrémité de ces collines, non loin du confluent de la Saône et du Rhône. Ce confluent défendait lui-même la ville du côté du midi. Un pont, appelé le pont de La Mulatière, traversait, à ce point de jonction des deux fleuves, le lit de la Saône. Défendu par des redoutes, ce pont interceptait le passage aux colonnes des assiégeants. Entre la ville et La Mulatière, une chaussée étroite, facile à couper et à défendre, s'étend sur la plage du Rhône. Le

reste de l'espace, qui forme la pointe Perrache, était un terrain bas, marécageux, creusé de mares et de canaux, planté d'osiers, de roseaux, de saules en palissades, propre à être défendu par un petit nombre de tirailleurs embusqués, inaccessible à l'artillerie. Du côté de l'est, et en face des plaines basses du Dauphiné, Lyon n'avait d'autre défense que le Rhône, dont la largeur et la rapidité forment sous ses quais un fossé courant impossible à franchir. On n'avait eu à ajouter à cette défense naturelle que deux redoutes élevées aux deux têtes du pont de la Guillotière et du pont Morand, seuls points qui fissent communiquer alors la ville avec le quartier des Brotteaux ou avec le faubourg de la Guillotière situés au delà du fleuve. Lyon n'avait que quarante pièces de canon pour armer cette immense circonférence, mais on en fondait tous les jours; et sous l'infatigable impulsion du général Précy et de son état-major, les remparts, les batteries, les redoutes, les ponts coupés ou prêts à s'écrouler présentaient de toutes parts un formidable appareil de résistance aux armées de la Convention.

XXVIII.

L'armée de siége prit position dans les premiers jours d'août. Elle se divisa en deux camps : le camp

de la Guillotière, fort de dix mille hommes, muni d'une nombreuse artillerie, et commandé par le général Vaubois : ce camp bordait le Rhône et fermait le Dauphiné, la Savoie, les Alpes aux Lyonnais ; le camp de Mirebel, qui s'étendait du nord du Rhône à la Saône, enjambant le plateau de la Dombe, qui les sépare, et menaçant le faubourg de la Croix-Rousse, position la plus forte.

Kellermann avait établi son quartier-général au château de la Pape, à peu de distance de Mirebel, sur le rivage escarpé du Rhône. Un pont de bateaux jeté aux pieds du château, sur le fleuve, faisait communiquer les deux armées républicaines. Les bataillons de l'Ardèche, du Forez, de l'Auvergne et de la Bourgogne, conduits par les représentants de ces départements, s'amoncelaient successivement sur une ligne immense qui s'étendait de la rive droite du Rhône, au delà de son confluent, jusqu'aux plateaux de Limonest, qui dominent le cours de la Saône, avant son entrée à Lyon. Mais cette ligne de troupes onduleuse, faible, coupée en plusieurs tronçons par les corps avancés des Lyonnais et par les villes de Saint-Étienne, Saint-Chamond, Montbrison, qui faisaient cause commune avec les assiégés, laissait Lyon en communication libre avec les montagnes du Vivarais et avec la route de Paris par le Bourbonnais. Ces villes et les populations adjacentes fournissaient, comme autant de colonies fidèles, les

armes, les vivres, les combattants. Elles servaient d'avant-postes à la défense. Le champ de bataille n'avait pas ainsi moins de soixante lieues carrées d'étendue.

A mesure que les colonnes assiégeantes arrivaient en position, elles occupaient ces villes, ces villages et ces avant-postes, et faisaient refluer l'armée de Précy, dans les postes fortifiés, derrière les redoutes ou sous les remparts de la ville. Précy aguerrissait ainsi son armée mobile d'environ dix mille combattants. Il faisait, de ce corps de troupes soldées ou de jeunes volontaires exercés au feu, le noyau et le nerf de sa défense intérieure. Enthousiasmés pour leur cause, passionnés pour leur général, qu'ils voyaient toujours le premier, à cheval, au feu, à la baïonnette avec eux, récompensés par son regard, recevant à leur rentrée dans Lyon leur gloire toute chaude dans les embrassements de leurs mères, de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs concitoyens, ces jeunes gens, presque tous royalistes, étaient devenus une armée de héros. C'est avec eux que Précy fit ces prodiges de valeur, de mobilité et de constance, qui arrêtèrent plus de deux mois la France entière devant une poignée de combattants au milieu d'une population hésitante, foudroyée, incendiée et affamée.

XXIX.

Le bombardement commença le 10 août, anniversaire d'heureux augure pour la république. Les batteries de Kellermann et celles de Vaubois firent pleuvoir sans interruption, pendant dix-huit jours, les bombes, les boulets rouges, les fusées incendiaires sur la ville. Des signaux perfides, faits pendant la nuit par les amis de Châlier, indiquaient les quartiers et les maisons à brûler. Les boulets choisissaient ainsi leur but, les bombes éclataient presque toujours sur les rues, sur les places et sur les demeures des ennemis de la république. Pendant ces nuits sinistres, le quai opulent de Saint-Clair, la place de Bellecour, le port du Temple, la rue Mercière, immense avenue de magasins encombrés de richesses de la fabrique et du commerce, s'allumèrent trois cents fois sous la chute et sous l'explosion des projectiles; dévorant dans leur incendie les millions de produits du travail de Lyon, et ensevelissant, dans les ruines de leurs fortunes, des milliers d'habitants.

Ce peuple, un moment épouvanté, n'avait pas tardé à s'aguerrir à ce spectacle. L'atrocité de ses ennemis ne produisait en lui que l'indignation. La cause de la guerre, qui n'était d'abord que la cause d'un parti, devint ainsi la cause unanime. Le crime

de l'incendie de Lyon parut aux citoyens le sacrilége de la république. On ne comprit plus d'accommodement possible avec cette Convention, qui empruntait l'incendie pour auxiliaire, et qui brûlait la France pour soumettre une opinion. La population s'arma tout entière pour défendre jusqu'à la mort ses remparts. Après avoir dévoué ses foyers, ses biens, ses toits, ses richesses, il lui en coûtait peu de dévouer sa vie. L'héroïsme devint une habitude de l'âme. Les femmes, les enfants, les vieillards s'étaient apprivoisés en peu de jours avec le feu et avec les éclats des projectiles. Aussitôt qu'une bombe décrivait sa courbe sur un quartier ou sur un toit, ils se précipitaient non pour la fuir, mais pour l'étouffer en arrachant la mèche. S'ils y réussissaient, ils jouaient avec le projectile éteint et le portaient aux batteries de la ville pour le renvoyer aux ennemis; s'ils arrivaient trop tard, ils se couchaient à terre et se relevaient quand la bombe avait éclaté. Des secours, partout organisés contre l'incendie, apportaient, par des chaînes de mains, l'eau des deux fleuves à la maison enflammée. La population entière était divisée en deux peuples, dont l'un combattait sur les remparts, dont l'autre éteignait les flammes, portait aux avant-postes les munitions et les vivres, rapportait les blessés aux hôpitaux, pansait les plaies, ensevelissait les morts. La garde nationale, commandée par l'intrépide Madinier, comptait trente-

six mille baïonnettes. Elle contenait les Jacobins, désarmait les clubistes, faisait exécuter les réquisitions de la commission populaire, et fournissait de nombreux détachements de volontaires aux postes les plus menacés. Précy, Virieu, Chenelette, présents partout, traversant sans cesse la ville à cheval pour courir et pour combattre d'un fleuve à l'autre, allaient du camp au conseil et du conseil au combat. La commission populaire, présidée par le médecin Gilibert, Girondin ardent et courageux, n'hésitait ni devant la responsabilité ni devant la mort. Dévouée à la victoire ou à la guillotine, elle avait reçu du péril commun la puissance qu'elle exerçait avec le concours unanime de toutes les volontés. L'autorité est fille de la nécessité. Tout pliait, sans murmure, sous ce gouvernement de siége.

XXX.

Les Jacobins comprimés, désarmés, surveillés se cachaient dans leurs faubourgs, se réfugiaient dans les camps républicains ou tramaient, dans l'ombre, de vains complots. Pendant la nuit du 24 au 25 août, et dans la confusion du bombardement de la place de Bellecour, le feu, allumé par la main d'une femme, dévora l'Arsenal, immense édifice assis sur les bords de la Saône, à l'extrémité de la ville.

L'explosion ébranla, ravagea et consterna la ville. Cette nuit dispersa des milliers de quintaux de munitions et désarma en partie l'insurrection; mais elle ne désarma ni les bras ni les cœurs des Lyonnais. Les assiégés firent, à la lueur même de l'incendie, une sortie de trois mille hommes, qui repoussa les troupes républicaines des hauteurs de Sainte-Foi.

Le bombardement ne produisait que des décombres, mais point de progrès contre la place. La Convention gourmandait Kellermann. Les représentants du peuple présents à l'armée accusaient sa mollesse et ses temporisations. Les Sardes profitaient de son absence pour reconquérir la Savoie. Kellermann prétexta la nécessité de sa présence à l'armée des Alpes, et demanda son remplacement à l'armée de Lyon. Le comité de salut public nomma le général Doppet à la place de Kellermann. Doppet avait commandé l'avant-garde de Carteaux contre Marseille, il était rompu aux guerres civiles. En attendant l'arrivée de Doppet au camp, le commandement fut confié à Dubois-Crancé.

Dubois-Crancé, représentant du peuple et lieutenant de Kellermann, portait dans la guerre l'emportement de son républicanisme. Noble, mais transfuge de la cause des rois, Dubois-Crancé voulait écraser Lyon comme soldat, mais plus encore comme républicain. Il voyait, dans ses murs, les deux objets de sa haine : la Gironde et le royalisme. Il imprima à

son armée, qui grossissait tous les jours, l'énergie et le mouvement de son âme. La voûte de fer et de feu qui couvrait Lyon depuis un mois s'épaissit encore. Il fit attaquer par l'armée de Reverchon, descendue des hauteurs de Limonest, le poste du château de la Duchère. Défendu par quatre mille Lyonnais et par des redoutes, ce poste dominait le faubourg de Vaise. Le lendemain, dans la nuit, sous la protection d'un feu terrible et combiné de toutes ses batteries, Dubois-Crancé s'avança lui-même, à la tête des bataillons de l'Ardèche, contre les redoutes des assiégés qui couvraient le pont d'Oullins et le pont de La Mulatière. Il les emporta à la baïonnette avant que les trois cents Lyonnais qui les gardaient eussent fait sauter le pont. La presqu'île Perrache se trouvait ainsi ouverte aux républicains. Les hauteurs de Sainte-Foi leur furent livrées par la trahison. Le caporal de garde, à la principale redoute, pendant la nuit du 27 septembre, plaça la sentinelle avancée dans une position d'où l'on ne pouvait rien découvrir. Ce caporal s'avança alors lui-même jusqu'aux postes républicains et livra le mot d'ordre des assiégés. Les républicains entrèrent, à la faveur de ce mot d'ordre, dans la redoute et égorgèrent le poste.

La prise des redoutes de Sainte-Foi découvrait toutes les hauteurs de Lyon à l'ouest. Précy résolut de tenter un effort désespéré pour reprendre ces

positions. Il s'avança, à la tête de ses bataillons d'élite, contre les républicains fortifiés dans leur conquête. Repoussé d'abord par le feu de leurs redoutes, son cheval tué et renversé sur son corps, il se dégage, il rallie ses troupes, il saisit le fusil d'un soldat, et marchant le premier aux pièces de canon il en reçoit la mitraille; son sang coule par deux blessures. Il l'étanche, et, agitant son mouchoir sanglant dans sa main, comme un drapeau, il précipite ses bataillons sur l'ennemi, qui fuit en lui laissant les pièces enclouées et les redoutes démolies.

Mais pendant que Précy triomphe ainsi à Sainte-Foi et à Saint-Irénée, le général Doppet, profitant de l'accès ouvert la veille à ses troupes par la prise du pont de La Mulatière, lance ses bataillons sur l'avenue de Perrache, emporte les deux redoutes qui la défendent, et s'avance en colonne foudroyante sur le quartier du quai du Rhône, au cœur de Lyon. C'en était fait de la ville. Déjà les boulets balayaient le quai du Rhône, quand Précy, informé de l'invasion des républicains, redescend, avec les débris de ses bataillons, des hauteurs de Sainte-Foi, traverse la Saône et la ville, rallie en passant à sa poignée de braves tout ce qui reste de combattants sous sa main, les forme en colonne sur la place de la Charité, couvre la tête de sa colonne de quatre pièces de canon, répand une nuée de tirailleurs dans les terrains bas de Perrache pour protéger son flanc droit, et dé-

bouche au pas de course sur la levée pour repousser l'armée républicaine ou pour mourir.

XXXI.

Les soldats de Doppet attendaient le choc. Le champ de bataille était une levée de 25 toises, entre le Rhône et le marais de Perrache. Aucune manœuvre n'était possible. La victoire était au parti le plus obstiné à mourir. Les batteries républicaines, placées, les unes sur la rive gauche du Rhône, les autres sur la rive droite de la Saône, les autres enfin sur la levée, balayaient dans trois sens la colonne lyonnaise. C'était un tourbillon de mitraille. Les premières compagnies furent emportées tout entières par ce vent de feu. Précy, franchissant les cadavres, s'élance, avec les plus intrépides de ses volontaires, sur les bataillons républicains qui soutenaient la batterie de front. Il les égorge corps à corps sur leurs pièces. Le choc fut si terrible et la fureur si acharnée, que les baïonnettes se brisaient dans le corps des combattants sans leur arracher un cri, et que les républicains, précipités et enveloppés dans les fossés qui bordent la levée, refusèrent la vie qui leur était offerte, et se firent tuer jusqu'au dernier.

Précy, poursuivant sa victoire, refoula les colonnes débandées de Doppet jusqu'au pont de La Mula-

tière. Les républicains n'eurent que le temps de couper le pont après l'avoir repassé. Ils se replièrent jusqu'à Oullins. Lyon respira quelques jours. Mais Précy avait perdu, dans cette victoire, l'élite de la jeunesse lyonnaise. Les fatigues, le feu, la mort, les blessés réduisaient à trois mille combattants les défenseurs d'une si vaste circonférence. Ils ne quittaient une brèche que pour voler à l'autre, laissant partout le plus pur de leur sang. Les batteries du général de la Convention, Vaubois, chauffant leurs boulets à rouge sur des grils qu'ils avaient fait venir de Grenoble, ne laissaient pas une heure de sommeil à la ville, pas même un abri aux blessés et aux mourants. En vain, selon l'usage des villes assiégées, où l'on épargne les asiles consacrés à l'humanité, Lyon avait arboré un drapeau noir sur son hôpital, monument admirable d'architecture et de charité; les artilleurs de la Convention criblaient de boulets et d'obus les murs et les dômes de l'hôpital. Les bombes éclatant dans les salles ensevelissaient les blessés sous les voûtes où ils venaient chercher leur salut. Les cours des deux fleuves et les routes qui apportaient des vivres à Lyon étaient fermés de toutes parts. Les vivres et les munitions étaient épuisés. On mangeait les derniers chevaux. On fondait, avec les plombs des édifices, les derniers boulets. Le peuple murmurait, en mourant, contre une mort désormais inutile. Les secours dont

on s'était flatté du côté de la Savoie et de l'Italie, étaient interceptés par l'armée de Kellermann dans les Alpes. Marseille était pacifiée par Carteaux. L'incendie que Lyon avait espéré allumer, par son exemple, au cœur de la France, était étouffé partout et ne dévorait que ses murs. La ville entière n'était qu'un champ de bataille, encombré des ruines de ses édifices et des lambeaux de sa population. Un dernier assaut, en la livrant à la fureur d'une armée de cent mille paysans irrités et affamés de pillage, pouvait, à chaque instant, livrer les femmes, les enfants, les vieillards, les malades, tout ce qu'il y a de sacré dans le foyer d'une cité, à l'outrage, au carnage, à la mort. La faim comptait les heures et expirait en les comptant. Il n'y avait plus que pour deux jours de nourriture disputée aux chevaux par les hommes. La distribution d'une demi-livre d'avoine délayée dans de l'eau cessa. Couthon et Maignet adressaient des sommations modérées et insidieuses. La commission populaire communiqua ces sommations aux sections assemblées. Les sections nommèrent des députés, pour aller au camp de Couthon conférer avec les généraux et les représentants. Ceux-ci accordèrent quinze heures à la ville pour donner le temps aux défenseurs les plus compromis de pourvoir à leur sûreté.

XXXII.

Précy rassembla, dans la nuit du 8 au 9 octobre, ses compagnons de gloire et de malheur. Il leur annonça que la dernière heure de Lyon était venue; que, malgré les promesses de Couthon, la terreur et la vengeance entreraient le lendemain dans la ville avec l'armée républicaine; que l'échafaud remplacerait pour eux le champ de bataille; qu'aucun de ceux que leurs fonctions, leur uniforme, leurs armes, leurs blessures signaleraient comme les principaux défenseurs de la ville n'échapperait au ressentiment de la Convention et à la délation des Jacobins. Il ajouta que, quant à lui, il était décidé à mourir en soldat et non en victime; qu'il sortirait cette nuit même de Lyon avec les derniers et les plus intrépides des citoyens; qu'il tromperait la surveillance des camps républicains en les traversant du côté où il était le moins attendu et en remontant la rive gauche de la Saône, sur la route de Mâcon la moins observée; et que, parvenu à la hauteur de Montmerle, il traverserait le fleuve, se jetterait dans la Dombe, passerait derrière le camp de Dubois-Crancé, à Meximieux, et atteindrait les frontières suisses par les gorges du Jura. « Que ceux, » ajouta-t-il, « qui veulent tenter avec moi cette dernière

» fortune du soldat se trouvent, avec leurs armes et » ce qu'ils ont de plus cher, avant la pointe du jour, » rassemblés dans le faubourg de Vaise, et qu'ils me » suivent. Je passerai ou je mourrai avec eux! »

Cette nuit fut une agonie mortelle pour la ville. Elle se passa à délibérer dans le sein des familles sur le parti le plus sûr à prendre pour se sauver du lendemain. L'attente avait des perspectives sinistres, la sortie des périls certains. Trois mille hommes seulement, presque tous jeunes, nobles, royalistes, ou fils des plus hautes familles de Lyon, se trouvèrent, dès le crépuscule du matin, au rendez-vous indiqué par Précy. Trois ou quatre cents femmes, mères, épouses, sœurs des fugitifs, chargées d'enfants à la mamelle ou les conduisant par la main, accompagnaient leurs maris, leurs pères, leurs frères, et se réfugièrent dans la colonne pour partager leur sort. Cette foule confuse étouffait ses sanglots, de peur d'éveiller l'attention du camp de la Duchère.

XXXIII.

Pendant que le rassemblement se formait lentement, sous les arbres touffus d'un grand parc nommé le bois de la Claire, quelques centaines de combattants assistaient, dans une cave voisine, à un service funèbre en l'honneur de leurs frères morts dans

les combats et de ceux d'entre eux qui allaient mourir. Le général Virieu, dont le courage se fortifiait par la foi, y reçut la communion avant la marche, viatique de sa dernière journée. Quand tout le monde fut réuni, Précy, monté sur l'affût d'un de ses canons, harangua sa troupe : « Je suis content » de vous, l'êtes-vous de moi? » leur dit-il. Des cris unanimes de Vive notre général l'interrompirent. « Vous avez fait, continua Précy, tout ce qui était » humainement possible pour votre malheureuse » ville. Il n'a pas dépendu de moi qu'elle fût sau- » vée, libre et triomphante. Il dépend maintenant » de vous de la revoir heureuse et prospère! Sou- » venez-vous que, dans des extrémités telles que » celles où nous nous trouvons, il n'y a de salut que » dans la discipline et dans l'unité de commande- » ment. Je ne vous en dis pas davantage; l'heure » presse, le jour se lève. Fiez-vous à votre général. » *Vive Lyon!* répondit la colonne en adieu suprême à ses foyers abandonnés.

Précy avait divisé ce corps d'armée, ou plutôt ce convoi funèbre, en deux colonnes : l'une de quinze cents hommes précédés de quatre pièces de canon, sous ses ordres ; l'autre de cinq cents hommes sous les ordres du comte de Virieu, les femmes, les enfants, les vieillards désarmés entre les rangs.

A la sortie du faubourg de Vaise, cinq batteries républicaines, soutenues par des bataillons embus-

qués derrière les murs et les haies, foudroyèrent les Lyonnais. Précy ordonna aux grenadiers de les débusquer à la baïonnette. Un de ses meilleurs officiers, Burtin de La Rivière, qui lui servait d'aide-de-camp, s'élance à la tête de la colonne. « Grenadiers, en avant! » s'écrie-t-il. Les grenadiers s'ébranlent; mais, au moment où La Rivière montrait du geste l'ennemi, un boulet lui fracasse le bras et la poitrine et le jette mort aux pieds de son cheval. La colonne hésite. Précy rallie deux pelotons du centre, les enflamme de sa résolution, franchit à leur tête un ravin hérissé de feux et refoule au loin les républicains. Pendant qu'il combat, la colonne passe, et il la rejoint à l'abri des batteries.

XXXIV.

A la faveur de cette diversion, la colonne sortit du défilé et se glissa sous les collines escarpées qui bordent la Saône jusqu'aux gorges de Saint-Cyr. Précy franchit heureusement ces gorges. Déjà il marchait avec plus de sécurité dans un espace ouvert et libre. Virieu et sa colonne allaient s'engager à leur tour dans le défilé de Saint-Cyr, quand huit mille réquisitionnaires du camp de Limonest, dirigés par le représentant Reverchon, fondirent d'en haut sur sa colonne, la coupèrent en tronçons épars, précipi-

tèrent dans la Saône ou fusillèrent dans les chemins creux et dans les vignes tous ceux qui la composaient, et ne laissèrent échapper ni hommes, ni enfants, ni femmes, à la baïonnette des républicains. Le massacre fut si complet que nul ne put connaître le sort de Virieu. Un dragon de l'armée républicaine assura l'avoir vu combattre en héros, contre plusieurs cavaliers républicains, refuser tout quartier et se précipiter avec son cheval couvert de sang dans le fleuve. On ne retrouva ni son corps, ni son cheval, ni ses armes sur le sol. Cette disparition soudaine et cette absence de tout vestige firent longtemps espérer à la comtesse de Virieu, qui fuyait de son côté déguisée en paysanne, que son mari avait échappé à la mort. Obstinée dans sa tendresse et dans son espérance pour lui, elle erra quelques mois dans les environs pour découvrir ses traces, et attendit plusieurs années le retour du mort comme celui d'un absent.

XXXV.

Précy, faisant face tour à tour avec ses canons à la cavalerie qui le poursuivait, aux tirailleurs du camp de Limonest qui le fusillaient en flanc et aux bataillons qui lui barraient le passage, attaqua une dernière fois à la baïonnette une batterie ré-

publicaine, la dispersa et entra avec sa colonne dans les bois d'Alix. La rive gauche de la Saône était hérissée de tirailleurs. Franchir le fleuve devenait impraticable. Il n'y avait plus de salut pour l'armée que dans sa dispersion sur les montagnes du Forez. Parmi ces populations religieuses, royalistes, contre-révolutionnaires, dans des sites coupés de torrents et de forêts, la petite armée des Lyonnais soulèverait le pays ou trouverait du moins des asiles et des moyens de fuite individuelle. Précy rassembla sa troupe en conseil de guerre et lui communiqua sa résolution. Elle fut combattue avec obstination par une partie de ses compagnons d'armes, qui ne voyaient de salut qu'au delà des Alpes. Une altercation tumultueuse s'éleva entre les deux partis. Pendant ce débat, le tocsin sonnait dans tous les villages et les paysans cernaient la forêt. Une moitié de l'armée abandonna son général, franchit la Saône et fut immolée sur l'autre bord. Précy, suivi seulement d'environ trois cents combattants, abandonna les canons et les chevaux, sortit des bois d'Alix, s'éloigna de la Saône et marcha pendant trois jours de combats en combats, semant sa route à travers les montagnes de traîneurs, de blessés, de morts. Traqués par les habitants, poursuivis par la cavalerie légère de Reverchon, à chaque instant sur le point d'être enveloppés, ces débris de dix mille combattants au commencement du siége

atteignirent, au nombre de cent dix, le sommet du mont Saint-Romain, plateau élevé défendu par des ravins et voilé de taillis. Le cercle se rétrécissait à chaque minute autour d'eux. Quelques hameaux leur fournissaient encore des vivres. Des parlementaires républicains, admirant leur intrépidité et plaignant leur sort, leur offrirent une capitulation. On assurait la vie à tous, excepté au général. Ses braves compagnons refusèrent de séparer leur sort du sien. Précy les embrassa tous une dernière fois, quitta son habit de commandant, brisa son épée, débrida son cheval, lui rendit la liberté, et, se glissant dans les broussailles sous la conduite d'un de ses soldats, il s'enfonça dans des cavernes inaccessibles abritées par un bois de sapins. A peine Précy avait-il quitté son armée, qu'un officier de hussards républicains se présente aux avant-postes : « Livrez-nous votre général, et » vous êtes sauvés, » dit-il au jeune Reyssié, aide-de-camp de Précy et un des héros du siége. — « Il » n'est plus parmi nous, répond Reyssié, et, si vous » en voulez la preuve, regardez : voilà son cheval » abandonné qui paît l'herbe en liberté derrière nous. » — Tu me trompes, réplique l'officier tirant son » sabre; le général, c'est toi! et je t'arrête. » A ces mots, Reyssié, lassé de la vie, casse la tête d'un coup de pistolet à l'officier républicain, et, plaçant dans sa propre bouche le canon de son second pistolet, se brûle la cervelle, et tombe vengé sur le corps de son

ennemi. Au bruit de cette double détonation, les républicains fondent sur les débris de l'armée lyonnaise et les égorgent sans pitié. A peine quelques soldats isolés échappèrent-ils au massacre en rampant dans les broussailles. Reyssié et l'officier qu'il avait entraîné dans la mort furent jetés par les paysans dans la même fosse.

XXXVI.

Cependant Précy, instruit par deux de ses soldats fugitifs de l'inutilité de son sacrifice et du massacre de son armée, erra trois jours et trois nuits sans nourriture et sans abri dans les bois et dans les ravins de ces montagnes. Ses deux derniers compagnons ne l'abandonnèrent pas. L'un d'eux, paysan du hameau de Violay, au bord de la Saône, parvint à conduire son général, en trois nuits de marche, jusque dans un bois voisin de la chaumière de son père. Il le nourrit là furtivement pendant quelques jours de pain dérobé à l'indigence de ses parents. Il lui procura des habits de paysan. Quand enfin le bruit répandu de la mort de Précy se fut accrédité à Lyon et ralentit l'ardeur des recherches, le général parvint à se réfugier en Suisse à travers les gorges du Jura. Précy ne passa la frontière qu'avec deux soldats, seuls débris de l'immense in-

surrection civile que la république rejetait de son sein comme elle allait rejeter bientôt les débris de la coalition des rois.

Précy, accueilli avec respect dans l'exil, rentra dans sa patrie avec les Bourbons. Il y vieillit sans récompense et sans honneur sous leur règne. Les cours n'aiment que les courtisans. Précy n'avait pas émigré. Il n'avait combattu de la république que son anarchie et ses excès. Il avait conservé les couleurs de la nation sur son drapeau. Soldat de la patrie et non d'une famille, il fut oublié. Les princes et les hommes sont ainsi faits, qu'ils aiment mieux ceux qui ont partagé leurs fautes que ceux qui ont servi leurs intérêts. On ne se souvint de Précy qu'après sa mort. Lyon fit de magnifiques funérailles à son général dans cette plaine des Brotteaux arrosée du sang de ses compagnons d'armes. On l'ensevelit auprès des restes de ces héros du siége. Sa dépouille mortelle y repose dans sa gloire : les guerres civiles ne décernent que des tombeaux.

LIVRE CINQUANTIÈME.

I.

Ce qui attriste l'histoire dans le récit des guerres civiles, c'est qu'après les champs de bataille il faut raconter les échafauds.

L'armée républicaine entra à Lyon avec une apparence de modération et de fraternité qui donnait à cette occupation l'aspect d'une réconciliation plus que d'une conquête. Couthon lui-même ordonna, dans les premiers moments, le respect des personnes et des propriétés. Aucun désordre, aucune violence ne furent tolérés. Les paysans de l'Auvergne qui étaient accourus avec des chars, des mulets et des sacs, pour emporter les dépouilles de la plus opulente ville de France promises à leur rapacité, furent congédiés les mains vides, et regagnèrent en

murmurant leurs montagnes. Les républicains se comportèrent en vainqueurs affligés de leur victoire, et non en bandes sauvages et indisciplinées. Ils partagèrent leur pain avec les habitants affamés. La générosité naturelle au soldat français précéda la vengeance. Les représentants ne la proclamèrent que quelques jours après, et sur les injonctions du comité de salut public. Lyon fut choisi pour exemple des sévérités de la république. Ce n'était plus assez de supplices individuels, la terreur voulait offrir le supplice d'une ville en exemple et en menace à ses ennemis.

Les Jacobins amis de Châlier, longtemps comprimés par les royalistes et par les Girondins de Lyon, sortirent de leurs refuges en criant vengeance aux représentants, et en sommant la Convention de leur livrer enfin leurs ennemis. Les représentants essayèrent quelque temps de contenir cette rage; ils finirent par lui obéir, et se bornèrent à la régulariser par l'institution de tribunaux révolutionnaires et de décrets d'extermination.

II.

Ici, comme dans tous les actes de la terreur, on a déversé sur un seul nom l'horreur du sang répandu. La confusion du moment, le désespoir de



COUTHON.

Paris, Publié par Furne
et W. Coquebert

ceux qui meurent, le ressentiment de ceux qui survivent ne sait pas choisir entre les coupables, et fait quelquefois tomber l'exécration de la postérité sur les moins criminels. L'histoire a ses hasards comme le champ de bataille : elle absout ou elle immole certaines renommées, sans lumière et sans pitié. C'est au temps à mieux rétribuer. Sans affaiblir la réprobation qui s'attache aux grandes exécutions des guerres civiles, c'est à lui de faire peser sur chaque parti et sur chaque homme la part exacte de responsabilité qui leur revient. Les préjugés de la calomnie ne se légitiment pas par le temps. La justice est due à tous les noms, même odieux. On ne prescrit pas contre la mémoire des hommes.

Tous les crimes de la république à Lyon ont été rejetés sur Couthon, parce que Couthon était l'ami et le confident de Robespierre dans la répression du fédéralisme, dans la victoire des républicains unitaires contre l'anarchie civile. Les dates, les faits et les paroles impartialement étudiés démentent ces préjugés. Couthon entra à Lyon en pacificateur plutôt qu'en bourreau; il y combattit, avec toute l'énergie que lui permettait son rôle, les excès et les vengeances des Jacobins. Il lutta contre Dubois-Crancé, Collot d'Herbois, Dorfeuille pour modérer la réaction de ces emportés de la terreur. Il fut dénoncé par eux à la Montagne et aux Jacobins comme indulgent et prévaricateur. Il se retira enfin avant

la première condamnation à mort pour ne pas être témoin et complice du sang versé par les représentants du parti implacable de la Convention.

III.

Couthon, Laporte, Maignet et Châteauneuf-Randon entrèrent triomphalement à Lyon à la tête des troupes, et se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, escortés de tous les Jacobins et d'un flot de peuple qui leur demandait, à grands cris, les dépouilles des riches et les têtes des fédéralistes. Couthon harangua cette multitude, promit vengeance; mais recommanda l'ordre et revendiqua, pour la république seule, le droit de choisir, de juger et de frapper ses ennemis. Les représentants allèrent de là s'installer dans le palais vide de l'Archevêché. Les appartements dévastés de cet édifice, les pans de murailles et les toits écrasés par les bombes donnaient à leur résidence l'aspect d'un campement parmi des décombres. Dubois-Crancé, général en second de l'armée de siége, et membre aussi de la Convention, se présenta le même soir à l'Archevêché avec la concubine qu'il traînait à sa suite dans les camps. Il ne put trouver pour asile, dans le palais de ses collègues, qu'un réduit fétide sous les toits à demi écroulés. Le vainqueur de Lyon, couché

sur un misérable grabat, indigné du mépris de ses collègues, qui le reléguaient dans ce grenier, quitta le lendemain l'Archevêché, en murmurant contre l'insolence de Couthon, et alla se loger dans une hôtellerie de la ville. Les Jacobins, offensés des temporisations de Couthon, se groupèrent autour de Dubois-Crancé. Ce général les réunit le soir dans la salle du théâtre. Les loges et les décorations incendiées, les voûtes percées à jour rappelaient à l'œil la résistance et la punition. Dubois-Crancé reforma le club central. Il harangua les Jacobins moins en chef qu'en complice. Le peuple sortit en criant *Vive Dubois-Crancé!* Il se répandit dans les rues, en chantant des couplets féroces. On signa dans les lieux publics une pétition à la Convention, pour lui demander de conserver le commandement de l'armée à ce général.

Couthon et ses collègues, voyant les Jacobins et Dubois-Crancé prêts à entraîner les soldats dans leur cause, et l'armée travaillée par les clubistes, écrivirent au comité de salut public pour demander le prompt rappel du général jacobin. Ils adressèrent proclamations sur proclamations aux troupes et au peuple, les invitant à la discipline, à l'ordre, à la clémence. — « Braves soldats! » disait Couthon, avant d'entrer dans la ville de Lyon, « vous avez juré de » faire respecter la vie et les biens des citoyens. Ce » serment solennel ne sera pas vain puisqu'il vous a » été dicté par le sentiment de votre propre gloire!

» Il pourrait y avoir hors de l'armée des hommes qui » se porteraient à des excès ou à des vengeances, » afin d'en attribuer l'infamie aux braves républi- » cains ; dénoncez-les, arrêtez-les, nous en ferons » prompte justice! — Soldats français, » disait-il ailleurs, « gardez-vous de perdre tout le mérite de » la guerre que vous venez de faire avec tant de » magnanimité. Restez ce que vous avez été. Laissez » aux lois le droit de punir les coupables!... Des » ennemis du peuple prennent le masque du patrio- » tisme pour égarer quelques-uns d'entre vous; ils » cherchent à vous faire outrager, par des actes in- » justes, oppressifs, arbitraires, l'honneur de l'ar- » mée et de la république... »

Couthon ordonna que les manufactures fussent rouvertes et que les relations commerciales reprissent leur cours. Les Jacobins frémirent. L'armée obéit. Dubois-Crancé, intimidé et rappelé par la Convention, trembla devant Couthon et s'humilia devant Robespierre. Couthon ferma les clubs imprudemment rouverts par Dubois-Crancé : « Considé- » rant, dit-il, qu'à la suite du siége que Lyon vient » d'essuyer, les passions individuelles des citoyens » les uns contre les autres doivent encore fermenter, » que les malveillants pourraient profiter de ces cir- » constances pour souffler le feu de la discorde ci- » vile....; il est défendu aux citoyens de s'assem- » bler en sections ou en comités. — Que feront les

» citoyens, » écrivait Couthon au comité de salut public, « quand ils verront des députés les exciter » les premiers à la violation des lois? » Il se borna, conformément aux lois existantes, à renvoyer devant une commission militaire les Lyonnais fugitifs pris les armes à la main, après la capitulation. Il institua quelques jours après, par ordre du comité de salut public, un second tribunal sous le nom de *Commission de justice populaire*. Ce tribunal devait juger tous ceux des citoyens qui, sans être militaires, auraient trempé dans la résistance armée de Lyon à la république. Les formes judiciaires et lentes de ce tribunal donnaient, sinon des garanties à l'innocence, du moins du temps à la réflexion. Couthon garda dix jours le décret qui instituait ce tribunal, pour donner aux individus compromis et aux signataires des actes incriminés pendant le siége, le temps de s'évader. Vingt mille citoyens, prévenus par ses soins du danger qui les menaçait, sortirent de la ville et se réfugièrent en Suisse ou dans les montagnes du Forez.

IV.

Cependant la Montagne et les Jacobins de Paris, soulevés contre les lenteurs de Couthon, par les accusations de Dubois-Crancé, pressaient le comité de salut public de donner un mémorable exemple aux

insurrections à venir et de venger la république sur la seconde ville de la république. Robespierre et Saint-Just, quoique amis particuliers de Couthon et satisfaits d'avoir vaincu, se sentaient impuissants contre l'emportement de la Montagne. Ils feignirent de le partager. Barrère, toujours prêt à servir indifféremment la fureur ou la sagesse des partis, monta, le 12 novembre, à la tribune, et lut à la Convention, au nom du comité de salut public, un décret ou plutôt un *plébicide* contre Lyon. « Que Lyon soit enseveli sous ses ruines ! » dit Barrère. « La charrue doit passer sur tous les édifices, à l'exception de la demeure de l'indigent, des ateliers, des hospices ou des maisons consacrées à l'instruction publique. Il faut que le nom même de cette ville soit englouti sous ses ruines. On l'appellera désormais *Ville affranchie*. Sur les débris de cette infâme cité il sera élevé un monument qui sera l'honneur de la Convention et qui attestera le crime et la punition des ennemis de la liberté. Cette seule inscription dira tout : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus!* » Le décret portait : qu'une commission extraordinaire, composée de cinq membres, ferait punir militairement les contre-révolutionnaires de Lyon ; que les habitants seraient désarmés ; que les armes des riches seraient remises aux pauvres ; que la ville serait détruite et spécialement toutes les habitations des riches ; que le nom de la ville serait effacé du

tableau des villes de la république; que les biens des riches et des contre-révolutionnaires seraient distribués en indemnités aux patriotes.

Ce décret fit trembler le sol de Lyon. Le fanatisme de la liberté n'avait pas encore éclaté jusqu'au suicide ; la propriété n'avait pas encore été imputée à crime ; la spoliation n'avait pas encore transféré la richesse du riche à l'indigent, de la victime au délateur. La ville dont le culte était la propriété, était la première frappée dans la propriété. Couthon, tout en feignant d'admirer le décret, le crut inexécutable et resta encore douze jours sans le mettre à exécution. Ces délais laissaient fuir en foule les citoyens menacés. Le représentant ouvrait la porte aux victimes pour frapper à vide les coups ordonnés par les Jacobins. « Ce décret, citoyens collègues, » écrivait-il à la Convention, « nous a pénétrés d'admi» ration. De toutes les mesures grandes et vigou» reuses que vous venez de prendre, une seule, » nous l'avouons, nous avait échappé : c'est celle de » la destruction totale; mais déjà nous avions frappé » les murs de défense et les remparts. » La Montagne aurait voulu que Lyon s'engloutît aussi promptement que Barrère avait prononcé l'arrêt de sa destruction.

Un homme néfaste pour la ville de Lyon, Collot-d'Herbois, fulminait au comité de salut public et aux Jacobins de Paris, contre la mollesse des représen-

tants du peuple en mission dans cette ville. On eût cru qu'une haine personnelle et mortelle l'animait contre Lyon. On disait qu'ancien comédien et débutant sans talent sur le théâtre de cette ville, il avait été sifflé en signe de dégoût par les spectateurs; que le ressentiment de l'acteur vivait et brûlait dans l'âme du représentant; et qu'en vengeant la république il vengeait son orgueil offensé. Dubois-Crancé appuyait l'éloquence de Collot-d'Herbois de son témoignage. Il apporta un jour, sur la tribune des Jacobins, la tête coupée de Châlier. Il étala et montra du doigt sur ce crâne les traces des cinq coups successifs de la guillotine qui avaient mutilé, avant de la tuer, l'idole des révolutionnaires lyonnais. Guillard, l'ami de Châlier, leva les mains au ciel à cet aspect et s'écria : « Au nom de la patrie et des frères » de Châlier, je demande vengeance des crimes de » Lyon ! »

V.

Couthon et ses collègues se déterminèrent enfin à céder aux injonctions de la Montagne, ils réorganisèrent les comités révolutionnaires. Couthon les investit d'un droit de recherche, de surveillance et de dénonciation contre les fédéralistes et les royalistes. Il ordonna des visites domiciliaires et des appositions de scellés sur les maisons des suspects. Mais il en-

toura toutes ces mesures de conditions et de prescriptions qui en neutralisaient en partie l'effet. Enfin Couthon accomplit, mais seulement en apparence, le décret de la Convention qui ordonnait la démolition des édifices. Il se rendit en grand appareil, accompagné de ses collègues et de la municipalité, sur la place de Bellecour, plus particulièrement vouée à la destruction par l'opinion de ses habitants et par le luxe de ses constructions. Porté dans un fauteuil, comme sur le trône des ruines, par quatre hommes du peuple, Couthon frappa d'un marteau d'argent la pierre angulaire d'une des maisons de la place, en prononçant ces paroles : « Au » nom de la loi je te démolis. »

Une poignée d'indigents en haillons, des pionniers et des maçons, portant sur leurs épaules des pioches, des leviers, des haches, formaient le cortége des représentants. Ces hommes applaudissaient d'avance à la chute de ces demeures, dont la ruine allait consoler leur envie; mais Couthon, satisfait d'avoir donné ce signe d'obéissance à la Convention, imposa silence à leurs clameurs et les congédia. Les démolitions furent ajournées jusqu'à l'époque où les habitants de la place auraient emporté ailleurs leurs meubles et leurs foyers.

Après la cérémonie, les représentants rendirent un arrêté pour ordonner aux sections d'enrôler chacune trente démolisseurs et de leur fournir les pin-

ces, les marteaux, les tombereaux et les brouettes nécessaires au déblayement des débris. Les femmes, les enfants, les vieillards furent admis, selon leur force, à l'œuvre. Un salaire leur fut attribué aux frais des propriétaires spoliés, mais on ne démolit pas encore. Couthon, réprimandé de nouveau par le comité de salut public pour la lenteur de ses exécutions, et coupable aux yeux des Jacobins du sang qu'il ne voulait pas verser, averti de plus de la prochaine arrivée d'autres représentants chargés d'accélérer les vengeances, écrivit à Robespierre et à Saint-Just. Il conjura ses amis de le soulager du poids d'une mission qui pesait à son âme, et de l'envoyer dans le Midi. Robespierre fit rappeler Couthon. Son départ fut le signal des calamités de Lyon. Le sang qu'il retenait déborda. Les représentants Albitte, Javogues, accoururent. Dorfeuille, président de la commission de justice populaire, fit dresser la guillotine sur la place des Terreaux. Il la fit élever aussi dans la petite ville de Feurs, autre foyer de vengeances nationales, au cœur des montagnes insurgées.

Dorfeuille présida, à la tête du club central, à une fête funèbre consacrée aux mânes de Châlier. « Il » est mort, » s'écria Dorfeuille, « et il est mort pour » la patrie! Jurons de l'imiter et de punir ses assas» sins! Ville impure! ce n'était pas assez pour toi » d'avoir infecté pendant deux siècles de ton luxe

» et de tes vices la France et l'Europe! il te fallait » encore égorger la vertu! Les monstres! ils l'ont » commis, ce forfait! et ils respirent encore! Châlier, » nous te devons une vengeance et tu l'obtiendras! » Martyr de la liberté, le sang des scélérats est l'eau » lustrale qui convient à tes mânes! Aristocrates fa» natiques! serpents des cours! négociants avides » et égoïstes! femmes perdues de débauche, d'adul» tère, de prostitution! que lui reprochiez-vous? De » l'exagération, un patriotisme exalté, une popula» rité dangereuse! Misérables! ainsi vous vous arro» giez le droit de poser la borne où doit s'arrêter » l'amour de la patrie et la reconnaissance du peu» ple! Ainsi vous annonciez que c'est entre vos » mains que l'Éternel a remis l'équerre et le compas » des vertus humaines! Ah! si vous ne pouvez com» prendre les vertus, au moins ne les assassinez pas! » Ils chantèrent à son supplice, peuple! pleure au» jourd'hui à son triomphe. O vous, citoyens, qui » formez ici ce groupe à ma droite, c'est à cette » même place que Châlier quitta la vie. C'est ici que » mourut de la mort des criminels le plus innocent » des hommes. O vous qui formez ce groupe à ma » droite, citoyens, vous foulez son sang! Écoutez » ses derniers moments. Il va, par ma voix, vous » parler une dernière fois. Citoyens, écoutez! »

Dorfeuille lut alors, au milieu des sanglots et des imprécations de la foule, une lettre écrite par Châ-

lier, au moment de monter à l'échafaud. Ses adieux à ses amis, à ses parents, à la femme qu'il aimait étaient pleins de larmes; ses adieux à ses frères les Jacobins, pleins d'enthousiasme. La liberté, la démocratie et la religion se fondaient en une confuse invocation de Châlier au peuple, à Dieu, à l'immortalité. La mort solennisait ces paroles. Le peuple les recueillit comme le legs du patriote.

VI.

Le lendemain, Dorfeuille présida, pour la première fois, le tribunal. Les supplices commencèrent avec les jugements. Albitte et ses collègues, qui venaient de succéder à Couthon, appelèrent à Lyon l'armée de Ronsin; ils formèrent une armée pareille dans chacun des six départements voisins. La mission de ces armées, recrutées dans l'écume du peuple, était de généraliser, sur toute la surface de ces départements, les mesures d'inquisition, de spoliation, d'arrestation et de meurtre juridiques dont Lyon allait devenir le foyer. Dans les murs et hors des murs, les fugitifs ne trouvaient que des piéges, les suspects que des délateurs, les accusés que des bourreaux. Des milliers de détenus de toutes conditions, nobles, prêtres, propriétaires, négociants, cultivateurs, encombrèrent en peu de jours les prisons de ces départements.

On les évacuait par colonnes et par charretées sur Lyon. Là, cinq vastes dépôts les recevaient pour quelques jours, et les reversaient à l'échafaud. Le vide se faisait et se comblait sans cesse. La mort maintenait le niveau.

Au nombre de ces victimes suppliciées dans leur corps ou dans leur âme avant l'âge du crime, on remarquait une jeune orpheline encore enfant, mademoiselle Alexandrine des Écherolles, privée de sa mère par la mort, de son père par la fuite; elle venait chaque jour à la porte de la prison des recluses solliciter par ses larmes la permission de voir la tante qui lui avait servi de mère et qu'on avait jetée dans les cachots. Bientôt elle la vit conduire au supplice et la suivit jusqu'au pied de l'échafaud, demandant en vain de lui être réunie dans la mort. On dut plus tard à cette enfant quelques-unes des pages les plus dramatiques et les plus touchantes de ce siége. Semblable à cette Jeanne de La Force, historienne des guerres de religion de 1622, et à l'héroïque et naïve madame de La Rochejaquelein, elle écrivit avec le sang de sa famille et avec ses propres larmes le récit des catastrophes auxquelles elle avait assisté. Les femmes sont les véritables historiens des guerres civiles, parce qu'elles n'y ont jamais d'autre cause que celle de leur cœur, et que les souvenirs y conservent toute la chaleur de leur passion.

Albitte lui-même, jugé trop indulgent, se retira,

comme Couthon, à l'arrivée de Collot-d'Herbois et de Fouché, nouveaux proconsuls désignés par la Montagne. On connaissait Collot-d'Herbois, vanité féroce qui ne voyait la gloire que dans l'excès, et dont aucune raison ne modérait les emportements. On ne connaissait pas Fouché; on le croyait fanatique, il n'était qu'habile. Plus comédien de caractère que Collot ne l'était de profession, il jouait le rôle de Brutus avec l'âme de Séjan. Nourri dans les habitudes du cloître, Fouché y avait contracté ce pli servile que l'humilité monacale imprime aux caractères, pour les rendre également propres à obéir ou à dominer selon le temps. Il n'avait vu dans la Révolution qu'une puissance à flatter et à exploiter. Il se dévouait à la tyrannie du peuple, en attendant le moment de se dévouer à la tyrannie de quelque César. Il flairait les temps. Fouché cherchait alors à circonvenir Robespierre. Il feignait d'aimer la sœur du député d'Arras et de vouloir l'épouser. Robespierre abhorrait Fouché, malgré ses caresses. Il pressentait son incrédulité révolutionnaire et son athéisme. Robespierre voulait des séides de sa foi, mais non des adulateurs de sa personne. Il écartait Fouché de son cœur et de sa famille, comme un piége. Fouché, affectant l'exagération des principes, s'était lié avec Chaumette et Hébert. Chaumette était de Nevers. Il avait fait envoyer Fouché dans cette ville pour y propager la terreur. Les actes et les lettres

de Fouché dépassèrent, à Nevers, la langue des démagogues de Paris. Il effaça, en peu de mois, dans ces départements, l'empreinte des siècles dans les mœurs, dans les lois, dans les fortunes, dans les castes. Plus avide pour la république que sanguinaire, cependant, il avait plus emprisonné qu'immolé; il menaçait plus qu'il ne frappait. Les dépouilles des riches, des émigrés, des châteaux, des églises, les rançons des suspects, les produits de ses exactions, envoyés par lui à la Convention et à la commune de Paris, attestèrent l'énergie de ses mesures, et firent fermer les yeux sur ses tolérances d'opinion. Il frappait surtout les idoles muettes de l'ancien culte qu'il avait répudié. Son impiété lui comptait pour du patriotisme : « Le peuple français, » écrivait-il, « ne reconnait d'autre dogme que celui » de sa souveraineté et de sa toute-puissance. » Il proscrivit tout signe religieux, même sur la tombe. Il fit graver la figure du sommeil sur le frontispice des lieux de sépulture ; il ordonna qu'on n'y écrivît d'autre inscription que celle-ci : *La mort est un sommeil éternel!* Son athéisme professait le néant.

VII.

Tels étaient les deux hommes que la Montagne envoyait présider au supplice de Lyon. Robespierre voulut leur faire adjoindre Montaut, républicain in-

flexible, mais probe. Montaut, instruit par le sort de Couthon de ce qu'on attendait de lui, refusa de se rendre à son poste. Les deux représentants commencèrent par accuser Couthon de l'ajournement des démolitions et des supplices. « Les accusateurs » publics vont marcher, écrivirent-ils; le tribunal » va juger pour trois dans un jour. La mine va ac- » célérer les démolitions... »

Collot avait amené avec lui de Paris une colonie de Jacobins, choisis au scrutin, parmi les hommes extrêmes de cette société. Fouché en amenait une autre de la Nièvre; tous hommes exercés aux délations, endurcis aux larmes, aguerris au supplice. Les représentants s'étaient fait suivre de geôliers étrangers, de peur que les relations de cité avec les détenus, et la pitié naturelle entre compatriotes ne corrompissent l'inflexibilité des geôliers de Lyon. Ils commandèrent des guillotines comme des armes avant le combat. Ils promenèrent dans la ville, pour échauffer le peuple, l'urne mortuaire de Châlier. Arrivés à l'autel qu'ils avaient dressé à ses mânes, ils fléchirent le genou devant ses restes. « Châlier! » s'écria Fouché, « le sang des aristocrates sera ton » encens! »

Les signes du christianisme, l'Évangile et le crucifix, traînés à la suite de la procession, attachés à la queue d'un animal immonde, furent jetés dans le bûcher allumé sur l'autel de Châlier. On fit boire

un âne dans le calice du sacrifice. On foula aux pieds les hosties. Les temples, jusque-là réservés au culte constitutionnel, furent profanés par des chants, des danses, des cérémonies ironiques.

« Nous avons fondé hier la religion du patrio-
» tisme, écrivait Collot. Des larmes ont coulé de
» tous les yeux à la vue de la colombe qui conso-
» lait Châlier dans sa prison et qui semblait gémir
» auprès de son simulacre. Vengeance! vengeance!
» criait-on de toutes parts. Nous le jurons! le peu-
» ple sera vengé, le sol sera bouleversé, tout ce que
» le vice et le crime avaient bâti sera anéanti. Le
» voyageur, sur les débris de cette ville superbe et
» rebelle, ne verra plus que quelques chaumières
» habitées par les amis de l'égalité! »

VIII.

Les têtes de dix membres de la municipalité tombèrent le lendemain. La mine fit sauter les plus beaux édifices de la ville. Une instruction patriotique, signée de Fouché et de Collot, aux clubistes de Lyon et des départements de la Loire et du Rhône, pour stimuler leur énergie, résumait ainsi leurs droits et leurs devoirs : « Tout est permis à ceux qui agis-
» sent dans le sens de la Révolution. Le désir d'une
» vengeance légitime devient un besoin impérieux.

» Citoyens, il faut que tous ceux qui ont concouru » directement ou indirectement à la rébellion portent la tête sur l'échafaud. Si vous êtes patriotes, » vous saurez distinguer vos amis; vous séquestrerez tous les autres. Qu'aucune considération ne » vous arrête, ni l'âge, ni le sexe, ni la parenté. » Prenez en impôt forcé tout ce qu'un citoyen a » d'inutile : tout homme qui possède au delà de ses » besoins ne peut qu'abuser. Il y a des gens qui ont » des amas de draps, de linge, de chemises, de » souliers. Requérez tout cela. De quel droit un » homme garderait-il dans ses armoires des meubles » ou des vêtements superflus? Que l'or et l'argent et » tous les métaux précieux s'écoulent dans le trésor national! Extirpez les cultes, le républicain » n'a d'autre Dieu que sa patrie. Toutes les communes de la république ne tarderont pas à imiter celle » de Paris, qui, sur les ruines d'un culte gothique, » vient d'élever le temple de la Raison. Aidez-nous » à frapper les grands coups, ou nous vous frapperons vous-mêmes. »

Ces proclamations de la vengeance, du pillage et de l'athéisme étaient autant de reproches indirects à Couthon, qui avait tenu un langage tout opposé, peu de jours avant, à la réunion populaire : « Notre » morale à nous, » avait dit Couthon en parlant de Robespierre et de son parti, « n'est pas la morale » de quelques faux philosophes du jour, qui, ne sa-

» chant pas lire dans le grand livre de la nature, » croient au hasard et au néant. Nous croyons, nous, » à une Providence; nous croyons à un Être su- » prême, puissant, juste et bon par essence. Nous » ne l'outrageons pas par des cérémonies ridicules » et forcées : l'hommage que nous lui rendons est » pur et libre. »

Conformément à l'esprit de cette proclamation, Fouché et Collot créèrent des commissaires de confiscation et de délation. Ils affectèrent un salaire de 30 francs par dénonciation. Le salaire était double pour les têtes d'élite, telles que celles des nobles, des prêtres, des religieux, des religieuses. On ne délivrait le prix du sang qu'à celui qui dirigeait, en personne, les recherches de l'armée révolutionnaire, et qui livrait le suspect au tribunal. Une foule de misérables vivaient de cet infâme trafic de la vie des citoyens. Les caves, les greniers, les égouts, les bois, les émigrations nocturnes dans les montagnes environnantes, les déguisements de tout genre dérobaient vainement les hommes compromis, les femmes tremblantes, à l'inquisition toujours éveillée des délateurs. La faim, le froid, la fatigue, la maladie, les visites domiciliaires, la trahison les livraient, après quelques jours, aux sicaires de la commission temporaire.

Les cachots regorgeaient de prisonniers. Pendant que les propriétaires et les négociants périssaient,

les maisons s'écroulaient sous le marteau. Aussitôt qu'un délateur avait indiqué une maison confisquée au comité des séquestres, le comité de démolition lançait ses bandes de pionniers contre les murs. Les marchands, les locataires, les familles expulsés de ces maisons proscrites avaient à peine le temps d'évacuer leur domicile, d'emporter les vieillards, les infirmes, les enfants dans d'autres demeures. On voyait tous les jours la pioche attaquer les escaliers, ou les couvreurs enlever les tuiles. Pendant que les habitants surpris précipitaient leurs meubles par les fenêtres et que les mères emportaient les berceaux de leurs enfants à travers les décombres de leurs toits, vingt mille pionniers de l'Auvergne et des Basses-Alpes étaient employés à raser le sol. La poudre sapait les caves et les fondements. La solde des démolisseurs s'élevait à quatre cent mille francs par décade. Les démolitions coûtèrent quinze millions pour anéantir une capitale de plus de trois cents millions de valeur en édifices.

Des centaines d'ouvriers périrent engloutis sous les pans des murailles imprudemment minées. Le quai Saint-Clair, les deux façades de la place de Bellecour, les quais de la Saône, les rues habitées par l'aristocratie du commerce, les arsenaux, les hôpitaux, les monastères, les églises, les fortifications, les maisons de plaisance des collines sur les deux fleuves n'offraient plus que l'aspect d'une ville trouée

par le canon après de longs assauts. Lyon presque inhabité se taisait au milieu de ses ruines. Les ouvriers, sans ateliers et sans pain, enrôlés et soudoyés par les représentants, aux dépens des riches, semblaient s'acharner, la hache à la main, sur le cadavre de la ville, qui les avait nourris. Le bruit des murs qui tombaient, la poussière des démolitions qui enveloppait la ville, le retentissement des coups de canon et des feux de peloton qui fusillaient ou qui mitraillaient les habitants, le roulement des charrettes qui, des cinq prisons de la ville, conduisaient les accusés au tribunal et les condamnés à la guillotine, étaient les seuls signes de vie de la population; l'échafaud était son seul spectacle, les acclamations d'un peuple en haillons à chaque tête qui roulait à ses pieds étaient sa seule fête.

IX.

La commission de justice populaire, instituée par Couthon, fut transformée, à l'arrivée de Ronsin et de son armée, en tribunal révolutionnaire. Le surlendemain de l'arrivée de ces corps moins soldats que licteurs de la république, les exécutions commencèrent, sans interruption, pendant quatre-vingt-dix jours. Huit ou dix condamnés par séance mouraient, en sortant du tribunal, sur l'échafaud dressé en per-

manence en face du perron de l'Hôtel-de-Ville. L'eau et le sable répandus, tous les soirs, après les exécutions, autour de cet égout de sang humain, ne suffisaient pas à décolorer le sol. Une boue rouge et fétide, piétinée constamment par un peuple avide de voir mourir, couvrait la place et viciait l'air. Autour de ce véritable abattoir d'hommes on respirait la mort. Les murailles extérieures du palais Saint-Pierre et de la façade de l'Hôtel-de-Ville suaient le sang. Le matin des journées de novembre, de décembre et de janvier, les plus fécondes en supplices, les habitants du quartier voyaient s'élever du sol imbibé un petit brouillard. C'était le sang de leurs compatriotes immolés la veille, l'ombre de la ville qui s'évaporait au soleil. Dorfeuille, sur les réclamations du quartier, fut obligé de transporter la guillotine à quelques pas plus loin. Il la plaça sur un égout découvert. Le sang, ruisselant à travers les planches, pleuvait dans une fosse de dix pieds de profondeur, qui l'emportait au Rhône avec les immondices du quartier. Les blanchisseuses du fleuve furent forcées de changer la station de leurs lavoirs pour ne pas laver leur linge et leurs bras dans une eau ensanglantée. Enfin, quand les supplices, qui s'accéléraient comme les pulsations du pouls dans la colère, se furent élevés à vingt, à trente, à quarante par jour, on dressa l'instrument de la mort au milieu du pont Morand, sur le fleuve. On balaya le sang

et on jeta les têtes et les troncs par-dessus les parapets dans le courant le plus rapide du Rhône. Les mariniers et les paysans des îles et des plages basses qui interrompent le cours du fleuve entre Lyon et la mer, trouvèrent longtemps des têtes et des troncs d'hommes échoués sur ces îlots, et engagés dans les joncs et dans les oseraies de leurs bords.

Ces suppliciés étaient presque tous la fleur de la jeunesse de Lyon et des contrées voisines. Leur âge était leur crime. Il les rendait suspects d'avoir combattu. Ils marchaient à la mort, avec l'élan de la jeunesse, comme ils auraient marché au combat. Dans les prisons, comme dans des bivouacs, la veille des batailles, ils n'avaient qu'une poignée de paille par homme pour reposer leurs membres sur les dalles des cachots. Le danger de se compromettre en s'intéressant à leur sort et de mourir avec eux, n'intimidait pas la tendresse de leurs parents, de leurs amis, de leurs serviteurs. Nuit et jour des attroupements de femmes, de mères, de sœurs rôdaient autour des prisons. L'or et les larmes qui coulaient dans les mains des geôliers arrachaient des entrevues, des entretiens, des adieux suprêmes. Les évasions étaient fréquentes. La religion et la charité, si actives et si courageuses à Lyon, ne reculaient ni devant la suspicion ni devant le dégoût, pour pénétrer dans ces souterrains et pour y soigner les malades, y nourrir les affamés, y consoler les mourants. Des

femmes pieuses achetaient des administrateurs et des geôliers la permission de se faire les servantes des cachots. Elles y portaient les messages, elles y introduisaient des prêtres pour consoler les âmes et sanctifier le martyre. Elles purifiaient les dortoirs, balayaient les salles, nettoyaient les vêtements de la vermine, ensevelissaient les cadavres; providences visibles qui s'interposaient jusqu'à la dernière heure entre l'âme des prisonniers et la mort. Plus de six mille détenus séjournaient, à la fois, dans ces entrepôts de la guillotine.

X.

Là s'engloutit toute une génération. Là se rencontrèrent tous les hommes de condition, de naissance, de fortune, d'opinion différentes qui, depuis la Révolution, avaient embrassé des partis opposés et que le soulèvement commun contre l'oppression réunissait à la fin dans le même crime et dans la même mort. Clergé, noblesse, bourgeoisie, commerce, peuple, tout s'y confondit. Nul citoyen contre qui pût s'élever un délateur, un envieux, un ennemi, n'échappa à la captivité. Peu de captifs échappèrent à la mort. Tout ce qui avait un nom, une fortune, une profession, une fabrique, une maison de ville ou de campagne, tout ce qui était suspect de partager

la cause du riche était arrêté, accusé, condamné, exécuté d'avance dans la pensée des proconsuls et de leurs pourvoyeurs. L'élite d'une capitale et de plusieurs provinces, la Bresse, la Dombe, le Forez, le Beaujolais, le Vivarais, le Dauphiné, s'écoula par ces prisons et par ces échafauds. La ville et la campagne semblaient décimées. Les châteaux, les maisons de luxe, les manufactures, les demeures même de la bourgeoisie rurale étaient fermés dans un rayon de vingt lieues autour de Lyon. Le séquestre était posé sur des milliers de propriétés. Les scellés muraient les portes et les fenêtres. La nature semblait atteinte de la terreur de l'homme. La colère de la Révolution était arrivée à la puissance d'un fléau de Dieu. Les pestes antiques du moyen âge n'avaient pas plus assombri l'aspect d'une province. On ne rencontrait, sur les routes de Lyon aux villes voisines et jusque dans les chemins des villages et des hameaux, que des détachements de l'armée révolutionnaire, forçant les portes au nom de la loi, visitant les caves, les greniers, la litière même du bétail, sondant les murs avec la crosse de leurs fusils, ou ramenant, enchaînés deux à deux, sur des charrettes, des fugitifs arrachés à leur retraite, et suivis de leur famille en pleurs.

Ainsi furent amenés à Lyon tous les citoyens notables ou illustres que Couthon avait laissés s'échapper dans les premiers moments : échevins, maires,

municipaux, administrateurs, juges, magistrats, avocats, médecins, architectes, sculpteurs, chirurgiens, conseillers des hospices, des bureaux de bienfaisance, accusés d'avoir, ou combattu, ou secouru des combattants, ou pansé les blessés, ou nourri le peuple insurgé, ou fait des vœux secrets pour le triomphe des défenseurs de Lyon. On y ajoutait les parents, les fils, les femmes, les filles, les amis, les serviteurs, présumés complices de leurs époux, de leurs frères, de leurs maris, de leurs maîtres; coupables d'être nés sur le sol et d'avoir respiré l'air de l'insurrection.

Chaque jour le greffier de la prison lisait, à haute voix dans la cour, la liste des détenus appelés au tribunal. La respiration semblait interrompue pendant cet appel. Les partants embrassaient, pour la dernière fois, leurs amis, et distribuaient leurs lits, leurs couvertures, leurs vêtements, leur argent aux survivants. Ils se réunissaient, en longue file de soixante ou quatre-vingts, dans la cour, et s'avançaient ainsi à travers la foule, vers le tribunal. L'espace du prétoire et les forces du bourreau fatigué étaient la seule limite du nombre des prisonniers immolés en un jour. Les juges étaient presque tous étrangers, pour qu'aucune responsabilité future n'intimidât leur arrêt. Ces cinq juges, dont chacun pris à part avait un cœur d'homme, jugeaient ensemble comme un instrument mécanique de meur-

tre. Observés par une foule ombrageuse, ils tremblaient eux-mêmes sous la terreur dont ils frappaient les autres. Leur activité cependant ne suffisait plus à Fouché et à Collot d'Herbois. Ces représentants avaient promis aux Jacobins de Paris des prodiges de rigueur. La lenteur du jugement et du supplice les faisait accuser de demi-mesures. Les journées de septembre se levaient en exemple devant eux. Ils voulaient les atteindre en les régularisant. Dorfeuille écrivit aux représentants du peuple : « Un grand » acte de justice nationale se prépare. Il sera de na- » ture à épouvanter les siècles futurs. Pour donner à » cet acte la majesté qui doit le caractériser, pour » qu'il soit grand comme l'histoire, il faut que les » administrateurs, les corps d'armée, les magistrats » du peuple, les fonctionnaires publics y assistent au » moins par députation. Je veux que ce jour de jus- » tice soit un jour de fête; j'ai dit jour de fête, et » c'est le mot propre : quand le crime descend au » tombeau, l'humanité respire, et c'est la fête de la » vertu. »

XI.

Les représentants ratifièrent les plans de Dorfeuille, et le supplice en masse remplaça le supplice individuel. Le lendemain de cette proclamation, soixante-quatre jeunes gens des premières familles de la ville furent extraits des prisons. Ils furent

conduits, avec une solennité inusitée, à l'Hôtel-de-Ville, où un interrogatoire sommaire les réunit tous en peu de minutes dans une même condamnation. Ils marchèrent, de là, processionnellement vers les bords du Rhône. On les fit traverser le pont, laissant derrière eux la guillotine, comme une arme ébréchée.

De l'autre côté du pont, dans la plaine basse des Brotteaux, on avait creusé dans le sol fangeux une double tranchée, ou plutôt une double fosse, entre deux rangs de saules. Les soixante-quatre condamnés, enchaînés deux à deux par les poignets, furent placés en colonne dans cette allée, à côté de leur sépulcre ouvert. Trois pièces de canon chargées à boulet occupaient l'extrémité de l'avenue à laquelle les condamnés faisaient face. A droite et à gauche, des détachements de dragons, le sabre à la main, semblaient attendre le signal d'une charge. Sur les monticules de terre extraits de cette fosse, les membres les plus exaltés de la municipalité, les présidents et les orateurs des clubs, les fonctionnaires, les autorités militaires, l'état-major de l'armée révolutionnaire, Dorfeuille et ses juges étaient groupés comme sur les gradins d'un amphithéâtre; du haut d'un balcon d'un des hôtels confisqués du quai du Rhône, Collot-d'Herbois et Fouché, la lunette à la main, semblaient présider à cette solennité de l'extermination.

Les victimes chantaient en chœur l'hymne qui les avait naguère encouragées au combat. Elles semblaient chercher dans les paroles de ce chant suprême l'étourdissement du coup qui allait les frapper :

« Mourir pour sa patrie
» Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie ! »

Les canonniers écoutaient, la mèche allumée, ces mourants chantant leur propre mort. Dorfeuille laissa les voix achever lentement les graves modulations du dernier vers ; puis, levant la main en signal convenu avec le commandant des pièces, les trois coups partirent à la fois. La fumée, enveloppant les canons, flotta un moment sur la chaussée. Les tambours sous un roulement étouffèrent les cris. La foule se précipita pour contempler l'effet du carnage. Il avait trompé les artilleurs. L'ondulation de la ligne des condamnés avait laissé dévier les boulets. Vingt prisonniers seulement étaient tombés sous la foudre, entraînant par le poids de leur corps leurs compagnons vivants dans leur chute, les associant à leurs convulsions, les inondant de leur sang. Des voix, des cris, des gestes affreux s'élevaient de ce monceau confus de membres mutilés, de cadavres et de survivants. Les canonniers rechargent et tirent à mitraille. Le carnage n'est pas encore complet. Un cri déchirant, entendu jusque dans la ville, à travers le Rhône, monte de ce champ d'agonie. Quelques

membres palpitent encore, quelques mains se tendent vers les spectateurs pour implorer le dernier coup. Les soldats frémissent. « En avant, dragons! » s'écrie Dorfeuille, « chargez maintenant! » A cet ordre, les dragons, lançant leurs chevaux, qui se cabrent, s'élancent au galop sur la chaussée, et achèvent avec horreur, à la pointe de leur sabre ou à coups de pistolet, les mourants. Ces soldats étaient novices dans le maniement du cheval et des armes; ils répugnaient d'ailleurs à l'infâme métier de bourreaux qu'on leur assignait. Ils prolongèrent involontairement plus de deux heures les scènes lugubres de ce massacre et de ces agonies.

XII.

Un sourd murmure d'indignation accueillit, dans la ville, le récit de ce supplice. Le peuple se sentait déshonoré, et se comparait lui-même aux tyrans les plus néfastes de Rome ou aux bourreaux de la Saint-Barthélemy. Les représentants étouffèrent ce murmure par une proclamation qui commandait d'applaudir et qui traduisait la pitié en complot. Les citoyens, les femmes même les plus élégantes, affectèrent alors le rigorisme révolutionnaire, pour cacher l'horreur sous l'adulation. La guillotine, instrument du supplice, devint pendant, quelques semaines, une

décoration civique et un ornement des festins. Le luxe, qui renaissait autour des représentants, fit de cette machine en miniature un bijou hideux de l'ameublement et de la parure des Jacobins. Leurs épouses, leurs filles et leurs maîtresses portèrent de petites guillotines d'or en agrafes, sur leur sein, et en boucles d'oreilles.

Fouché, Collot-d'Herbois et Dorfeuille voulurent étouffer le remords sous de plus audacieux défis au sentiment public. Deux cent neuf Lyonnais emprisonnés attendaient leur jugement dans la sombre prison appelée prison de Roanne. Le bruit du canon qui foudroyait leurs frères avait retenti la veille jusque dans les cachots de ces prisonniers. Ils se préparèrent à la mort et passèrent la nuit, les uns à prier, les autres à se confesser à quelques prêtres déguisés, les plus jeunes à faire les derniers adieux à la jeunesse et à la vie dans des libations et dans des chants qui bravaient la mort. Collot-d'Herbois vint visiter la nuit le greffe de cette prison. Il entendit ces voix : « De quelle trempe est donc cette » jeunesse, s'écria-t-il, qui chante ainsi son agonie? »

A dix heures du matin, un bataillon se rangea devant la porte de la prison de Roanne, sur le quai de la Saône. Cette porte de fer s'ouvrit et laissa défiler les deux cent neuf citoyens. Le doigt du greffier les comptait, en passant, comme un troupeau de bétail qu'on marque pour la consommation du

jour. Ils étaient liés deux par deux. La longue colonne, dans laquelle chacun reconnaissait un fils, un frère, un parent, un ami, un voisin, s'avança d'un pas ferme vers l'Hôtel-de-Ville. Les saluts suprêmes, les mains tendues, les regards éplorés, les muets adieux leur étaient adressés des fenêtres, des portes, à travers la haie de baïonnettes. Quelques Jacobins et des hordes immondes de femmes apostrophaient les victimes et les couvraient d'outrages. Elles y répondaient avec l'accent du dédain. Des dialogues sauvages s'établissaient, pendant la marche, entre les prisonniers et le peuple : « Si nous avions » rendu justice le 29 mai, disaient les prisonniers, à » tous les brigands qui méritaient le sort de Châlier, » vous ne nous insulteriez pas en ce moment ! » Ils disaient à ceux qui leur montraient des visages attendris et des yeux humides : « Ne pleurez pas » sur nous, on ne pleure pas les martyrs ! »

La salle des séances était trop étroite pour les recevoir. On les jugea, en plein air, sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. Les cinq juges, dans le costume et dans l'appareil de leurs fonctions, parurent au balcon, se firent lire la liste des noms, feignirent de délibérer et prononcèrent un arrêt général ; formalité de mort qui donnait à l'assassinat en masse l'hypocrisie d'un jugement. En vain, de ces deux cents voix, des réclamations individuelles, des protestations de patriotisme s'élevèrent vers les juges et

vers le peuple. Les juges inflexibles et le peuple sourd n'y répondirent que par le silence ou par le mépris. La colonne pressée par les soldats reprit sa marche vers le pont Morand. A l'entrée du pont, l'officier qui commandait le convoi compta les prisonniers pour s'assurer qu'aucun n'avait échappé dans la marche. Au lieu de deux cent neuf, il en trouva deux cent dix. Il y avait plus de présents que de condamnés. Lequel était l'innocent? lesquels étaient les coupables? qui serait légalement mis à mort? qui allait être assassiné sans jugement? L'officier sentit l'horreur de sa situation, arrêta la colonne et envoya transmettre son doute à Collot-d'Herbois. La solution de ce scrupule aurait exigé un nouvel examen. Cet examen aurait ajourné la mort des deux cent neuf; le peuple était là, la mort attendait : « Qu'importe un de plus! répondit Collot-d'Herbois, » un de plus vaut mieux qu'un de moins. D'ailleurs, » ajouta-t-il pour se laver les mains de ce meurtre, « celui qui mourra aujourd'hui ne mourra pas de» main. Qu'on achève ! »

Le surnuméraire du supplice était un Jacobin avéré qui remplissait l'air de ses cris et qui protestait en vain contre l'erreur.

XIII.

La colonne reprit sa marche en chantant :

» Mourir pour sa patrie
» Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie ! »

Les strophes, chantées d'une voix martiale par les jeunes gens, cadençaient la marche de la colonne. Elle s'arrêta entre les saules sur la chaussée étroite trempée encore du sang de la veille. Les tranchées moins profondes, recouvertes d'une terre fraîche et mobile, attestaient que les fosses n'étaient qu'à demi comblées et qu'elles attendaient d'autres cadavres. Un long câble était tendu d'un saule à l'autre. On attacha chaque détenu à ce câble par l'extrémité de la corde qui lui liait les mains derrière le dos. Trois soldats furent placés à quatre pas de distance, en face de chacun des condamnés, la cavalerie distribuée en pelotons en arrière. Au commandement de *feu!* les neuf cent trente soldats tirèrent à la fois trois coups sur chaque poitrine. Un nuage de fumée enveloppe un moment la scène. Ce nuage se fond, s'élève et laisse voir à côté des cadavres couchés sur le sol ou suspendus au câble plus de cent jeunes gens encore debout. Les uns, le regard égaré, semblent pétrifiés par la terreur; les autres, à demi frappés, supplient leurs bourreaux de les

achever : quelques-uns, dégagés du câble par les balles qui ont brisé leurs cordes, rampent à terre ou s'enfuient en chancelant à travers les saules. Les spectateurs consternés, les soldats attendris détournent les yeux pour les laisser fuir. Grandmaison, qui préside ce jour-là à l'exécution, ordonne à la cavalerie de poursuivre les blessés. Atteints par les dragons et hachés de coups de sabre, ils roulèrent tous sous les pieds des chevaux. Un seul, nommé Merle, maire de Mâcon, patriote, mais dévoué à la Gironde, parvint à se traîner tout sanglant jusque dans des roseaux du marécage. Les cavaliers se détournèrent par pitié et feignirent de ne pas le voir. Le fugitif reprit sa course vers le fleuve. Il allait se jeter dans un bateau pour rentrer inaperçu dans la ville, quand un groupe de Jacobins impitoyables le reconnut au sang qui ruisselait de sa main mutilée, et le précipita vivant dans le Rhône; mort à la fois, dans la même heure, de la double mort de l'eau et du feu.

Les soldats achevèrent à regret, à coups de crosse et de baïonnette, les victimes expirantes sur la chaussée. La nuit, qui tombait, étouffa les gémissements. Le lendemain, quand les fossoyeurs vinrent ensevelir les cadavres, plusieurs palpitaient encore. Quelques-uns survivaient aux coups mal assenés. Les pionniers assommèrent les survivants, à coups de pioche, avant de les recouvrir de la boue san-

glante des fossés. « Nous avons ranimé, » écrivait, le soir, Collot d'Herbois à la Convention, « l'action » d'une justice républicaine, c'est-à-dire prompte » et terrible comme la volonté du peuple : elle doit » frapper comme la foudre et ne laisser que des » cendres. » La Révolution avait trouvé ses Attila.

XIV.

Montbrison, Saint-Étienne, Saint-Chamond, toutes ces colonies lyonnaises, étaient le théâtre des mêmes atrocités ou fournissaient les mêmes victimes. Le représentant du peuple, Javogues, avait installé la guillotine à Feurs. Un tribunal révolutionnaire dirigé par lui imprimait à l'instrument du supplice la même activité qu'à Lyon. Les provinces riveraines de la Haute-Loire étaient purgées de tout le sang aristocrate, royaliste, fédéraliste, qui coulait à flots sous la hache. La hache, comme à Lyon, parut trop lente. Le feu de la foudre remplaça l'arme blanche du supplice. Une magnifique allée de tilleuls, avenue du château du Rosier, qui servait de promenade et de site aux fêtes de la ville de Feurs, fut convertie en lieu d'exécution, comme les saules funèbres des Brotteaux. On y fusillait jusqu'à vingt-deux personnes par jour. La même impatience de mort semblait posséder les bourreaux et les victi-

mes : les uns avaient la frénésie du meurtre, les autres l'enthousiasme de la mort. L'horreur de vivre avait enlevé son horreur au trépas. Les jeunes filles, les enfants demandaient à tomber à côté de leurs pères ou de leurs proches fusillés. Chaque jour les juges avaient à repousser ces supplications du désespoir implorant le supplice de mourir, moins affreux que le supplice de survivre. Tous les jours ils accordaient ou prévenaient ces demandes. La barbarie des proconsuls n'attendait pas le crime : ils le préjugeaient dans le nom, dans l'éducation, dans le rang. Ils frappaient pour les crimes futurs. Ils devançaient les années. Ils immolaient l'enfance pour ses opinions à venir, la vieillesse pour ses opinions passées, les femmes pour le crime de leur tendresse et de leurs larmes. Le deuil était interdit, comme sous Tibère. Plusieurs furent suppliciés pour avoir eu un visage triste et un vêtement lugubre. La nature était devenue une accusation. Pour être pur il fallait l'avoir répudiée. Toutes les vertus étaient à contre-sens du cœur humain. Le jacobinisme des proconsuls de Lyon avait bouleversé les instincts de l'homme. Le faux patriotisme avait renversé l'humanité. Des traits touchants et sublimes brillèrent dans ces saturnales de la vengeance. L'âme humaine s'éleva à la hauteur tragique de ces drames. L'héroïsme éclatait dans tous les âges, dans tous les sexes. L'amour brava les bourreaux. Le

cœur révéla des trésors de tendresse et de magnanimité.

XV.

Le jeune Dutaillon, âgé de quinze ans, conduit à la mort avec sa famille, se réjouit, au pied de l'échafaud, de n'être séparé de son père que par l'intervalle d'un coup de hache. « Il me garde ma place » là-haut, ne le faisons pas attendre! » dit-il au bourreau.

Un fils de M. de Rochefort est conduit avec son père et trois de ses parents dans l'avenue du Rosier à Feurs pour y être fusillé. Le peloton fait feu. Trois condamnés tombent. L'enfant, préservé par la pitié des soldats, n'est pas atteint. « Grâce, grâce pour » lui! » s'écrient les spectateurs attendris. « Il n'a » que seize ans, il peut devenir un bon citoyen! » Les exécuteurs hésitent, Javogues promet la vie. « Non, non, point de votre grâce, plus de votre » vie! » s'écrie l'enfant en embrassant le corps sanglant de son père. « Je veux la mort! Je suis roya» liste! Vive le roi! »

La fille d'un ouvrier, d'une beauté éclatante, est accusée de ne pas vouloir porter la cocarde républicaine. « Pourquoi t'obstines-tu, » lui dit le président, « à ne pas vouloir porter le signe rédempteur du » peuple? — Parce que vous le portez, » répond la

jeune fille. Le président Parrein, admirant ce courage et rougissant d'envoyer tant de jeunesse à la mort, fait signe au guichetier, placé derrière l'accusée, d'attacher une cocarde à ses cheveux. Mais elle, s'apercevant du geste, arrache la cocarde avec indignation, la foule aux pieds et marche à la mort.

Une autre, dont la mitraille a immolé la veille tout ce qui l'attache à la vie, fend la foule, s'agenouille éplorée au pied du tribunal et supplie les juges de la condamner : « Vous avez tué mon père, » mes frères, mon fiancé, » s'écrie-t-elle, « je n'ai » plus ni famille, ni amour, ni destinée ici-bas! Je » veux la mort! Ma religion me défend de mourir de » ma propre main : faites-moi mourir! »

Un jeune détenu, nommé Couchoux, condamné à mourir le lendemain avec son père âgé de quatre-vingts ans et privé de l'usage de ses jambes, est jeté, pour attendre l'heure de l'échafaud, dans les caves de l'Hôtel-de-Ville. Pendant la nuit il découvre le moyen de s'échapper par un égout qui communique du souterrain au lit du fleuve. Sûr de l'issue, il revient chercher son père. Le vieillard fait de vains efforts pour se soutenir, succombe à moitié chemin et conjure son fils de sauver sa vie en l'abandonnant à son sort. « Non, » dit le jeune homme, « nous vi» vrons ou nous périrons ensemble! » Il charge son père sur ses épaules, avance en rampant dans le souterrain, et, fuyant avec son fardeau à la faveur des

ténèbres, il trouve un bateau sur le bord du Rhône, s'y jette avec son père et parvient à le sauver avec lui.

Une femme de vingt-sept ans, que l'amour avait exaltée jusqu'à l'héroïsme, pendant le siége, et qui avait combattu avec l'intrépidité d'un soldat, madame Cochet, harangua le peuple du haut de la charrette qui la conduisait au supplice : « Vous êtes » des lâches, disait-elle, d'immoler une femme qui » a fait son devoir en combattant pour vous défen- » dre de l'oppression ! Ce n'est pas la vie que je re- » grette, c'est l'enfant que je porte dans mon sein. » Innocent, il partagera mon supplice.... Les mons- » tres, » ajoutait-elle en montrant de la main son sein qui attestait son état de grossesse, « ils n'ont » pas voulu attendre quelques jours, ils ont craint » que je n'enfantasse un vengeur de la liberté ! » Le peuple, ému par la maternité de cette héroïne, par sa jeunesse, par sa beauté, la suivait en silence. Un cri de grâce sortit de la foule; mais le bruit du couteau qui tranchait deux vies interrompit la tardive clameur du peuple. Quarante-cinq têtes furent emportées ce jour-là dans le tombereau de l'exécuteur. Pour contrebalancer ces mouvements de pitié dans la multitude, des applaudisseurs à gages étaient recrutés par les proconsuls et placés aux fenêtres de la place, comme dans les loges du Cirque, pour insulter les mourants et pour battre des mains aux supplices.

XVI.

Une jeune fille de dix-sept ans, d'une beauté virile, et qui rappelait Charlotte Corday, avait combattu avec ses frères et son fiancé dans les rangs des canonniers lyonnais. La ville entière admirait son intrépidité. Précy la citait en exemple à ses soldats. Sa modestie égalait son courage. Elle ne trouvait son héroïsme qu'au feu. Elle n'était ailleurs qu'une vierge. Son nom était Marie Adrian. « Quel est ton nom? » lui demanda le juge frappé de sa jeunesse et ébloui de ses charmes. « Marie, » répondit la jeune accusée ; « le nom de la mère du Dieu pour qui je vais mourir. » — Quel est ton âge? — Dix-sept ans, l'âge de » Charlotte Corday. — Comment, à ton âge, as-tu » pu tirer le canon contre ta patrie? — C'était pour » la défendre. — Citoyenne, » lui dit un des juges, « nous admirons ton courage. Que ferais-tu si » nous t'accordions la vie? — Je vous poignarderais » comme les bourreaux de ma patrie, » répondit-elle en relevant la tête. Elle monta en silence, et les yeux baissés, les degrés de l'échafaud, plus intimidée des regards de la foule que de la mort. Elle refusa la main que le bourreau lui tendait pour assurer ses pas et cria deux fois « Vive le roi! » En la dépouillant de ses vêtements, le bourreau trouva sur sa poi-

trine un billet écrit avec du sang : c'était l'adieu de son fiancé, mitraillé quelques jours avant aux Brotteaux : « Demain, à cette même heure, je ne serai » plus, » disait-il à sa fiancée. « Je ne veux pas » mourir sans te dire encore une fois : Je t'aime. On » m'offrirait ma grâce pour dire le contraire que je » la refuserais. Je n'ai pas d'encre, je me suis ouvert » la veine pour t'écrire avec mon sang. Je voudrais » le confondre avec le tien pour l'éternité. Adieu, » ma chère Marie. Ne pleure pas, pour que les anges » te trouvent aussi belle que moi dans le ciel. Je » vais t'attendre. Ne tarde pas ! » Les deux amants ne furent séparés que de vingt-quatre heures dans la mort. Le peuple sut admirer et non pardonner.

Les supplices en masse ne cessèrent que par le dégoût des soldats, indignés d'être transformés en bourreaux. Les supplices individuels se multiplièrent jusqu'à user les haches et à lasser les exécuteurs. « As-tu besoin d'un bourreau plus actif? » écrivait le Jacobin Achard à Collot-d'Herbois : « je » m'offre moi-même. » Les corps sans sépulture échoués sur les plages du Rhône infectaient ses rives et menaçaient d'une contagion. Les villes et les villages du littoral se plaignaient à la Convention de la fétidité de l'air et de la souillure de l'eau qui descendait de Lyon. Les Jacobins et les représentants étaient sourds. Ils ranimèrent, dans des banquets patriotiques, leur fureur. Dorfeuille, Achard,

Grandmaison, les juges, les administrateurs, les satellites y burent à la rapidité de la mort et à l'énergie du bourreau. Parodiant la cène du Christ, ils se passèrent, de main en main, une coupe pleine de vin et s'encouragèrent à la vider. « C'est la coupe de l'égalité, » s'écria Grandmaison, « c'est ici le sang des rois, prenez et buvez! — Républicains! » reprit Dorfeuille, « ce banquet est digne du peuple souverain. Réunissons-nous, administrateurs, états-majors, membres des tribunaux, fonctionnaires publics, chaque décade, pour boire ensemble, dans le même calice, le sang des tyrans! »

Collot-d'Herbois, rappelé à Paris par les premiers murmures de l'opinion contre ces immolations en masse, se justifia aux Jacobins : « On nous appelle anthropophages! » disait-il. « Ce sont les aristocrates qui parlent ainsi. On examine avec scrupule comment meurent les contre-révolutionnaires! On affecte de répandre qu'ils ne sont pas morts du premier coup! Le Jacobin Châlier est-il mort, lui, du premier coup? La moindre goutte d'un sang patriote me retombe sur le cœur. Je n'ai point de pitié pour les conspirateurs. Nous en avons fait foudroyer deux cents à la fois. On nous en fait un crime! Et ne sait-on pas que c'est encore là une marque de sensibilité? La foudre populaire les frappe et ne laisse que le néant et les cendres! » Les Jacobins applaudissaient.

Fouché, demeuré à Lyon pour continuer l'épuration du Midi, écrivait à Collot-d'Herbois pour se féliciter avec lui de leur commun triomphe : « Et nous » aussi nous combattons les ennemis de la républi- » que à Toulon en offrant à leurs regards des mil- » liers de cadavres de leurs complices. Anéantissons » d'un seul coup dans notre colère tous les rebelles, » tous les conspirateurs, tous les traîtres! Exerçons » la justice à l'exemple de la nature! Vengeons-nous » en peuple! Frappons comme le tonnerre! et que » la cendre même de nos ennemis disparaisse du » sol de la liberté! Que la république ne soit qu'un » volcan! Adieu, mon ami! Des larmes de joie cou- » lent de mes yeux; elles inondent mon âme. Nous » n'avons qu'une manière de célébrer nos victoires : » nous envoyons ce soir deux cent treize rebelles » sous le feu de la foudre. »

Cependant, même à Lyon, quelques âmes républicaines osaient respirer librement l'humanité, flétrir le crime et accuser les bourreaux. Des citoyens non suspects s'adressèrent à Robespierre comme au modérateur de la république. On savait, par la correspondance de Couthon avec quelques patriotes de Lyon, que Robespierre s'indignait au comité de salut public des proscriptions de Collot-d'Herbois et de Fouché, et de l'anéantissement de la seconde ville de France. « Ces Marius de théâtre, » disait-il dans son intimité chez Duplay, en faisant allusion

au métier de proconsul, « ne régneront bientôt plus » que sur des ruines. » Fouché, dans ses lettres à Duplay, s'efforçait de circonvenir Robespierre, et présentait Lyon comme une contre-révolution permanente. On connaissait, dans toute la république, les dissentiments secrets qui couvaient déjà, dans le comité de salut public, entre le parti de Robespierre et le parti de Collot-d'Herbois; que les uns cherchaient dans la Révolution un ordre social sous les ruines, que les autres n'y cherchaient que des rapines et des vengeances. Quelques républicains du parti de Robespierre se réunissaient mystérieusement à Lyon, épiant le moindre retour de l'opinion publique. L'un d'entre eux, nommé Gillet, osa signer la lettre de tous. « Citoyen représentant, » disait cette lettre à Robespierre, « j'ai habité les caves et » les catacombes, j'ai souffert la faim et la soif pendant le siége de ma patrie; encore un jour ou deux » je périssais victime de mon attachement à la cause » de la Convention, qui est à mes yeux le centre » d'union des bons citoyens. J'ai donc le droit de » parler aujourd'hui de justice et de modération » en faveur de mes ennemis. Ceux qui portent ici » atteinte à la liberté des cultes sont maintenant les » vrais coupables. Hâte-toi, citoyen, de faire rendre » un décret qui les condamne à mort et qui en purge » la terre de la liberté. Le mal est grand, la plaie » est profonde; il faut une main violente et prompte.

» Nos campagnes sont dans la stupeur. Le laboureur » sème avec la certitude de ne point moissonner. Le » riche cache son or et n'ose faire travailler l'indi- » gent. Tout commerce est suspendu. Les femmes, » étouffant l'instinct de la nature, maudissent le jour » où elles sont devenues mères. Le mourant appelle » son pasteur pour entendre de sa bouche une pa- » role de consolation et d'espérance, et le pasteur » est menacé de la guillotine s'il va consoler son » frère. Les églises sont dévastées, les autels ren- » versés par des brigands qui prétendent marcher » au nom de la loi, tandis qu'ils ne marchent que » par les ordres de brigands comme eux! Grand » Dieu! à quels temps sommes-nous arrivés! Tous » les bons citoyens, ou presque tous, bénissaient la » Révolution, et tous la maudissent et regrettent la » tyrannie. La crise est telle que nous sommes à la » veille des plus grands malheurs. Les éclats de la » bombe que l'on charge dans ces contrées extermi- » neront peut-être la Convention tout entière si tu ne » te hâtes de l'éteindre!... Médite, Robespierre, ces » vérités que j'ose signer, dussé-je périr pour les » avoir écrites! »

XVII.

Ces remords des républicains purs étaient étouffés à Paris par les cris de démence du parti d'Hébert,

de Chaumette, de Collot-d'Herbois. Robespierre, Couthon, Saint-Just, qui n'osaient attaquer encore ce parti, se turent. Ils attendirent que l'indignation publique fût assez soulevée, pour la rejeter sur les terroristes. Mais pendant que les cendres de Lyon s'éteignaient dans ces flots de sang, l'incendie de la guerre civile se rallumait à Toulon.

Toulon, le port le plus important de la république, ville ardente et mobile, comme le soleil et la mer du Midi, avait passé rapidement de l'excès du jacobinisme au découragement et au dégoût de la Révolution. Imitant les mouvements de Marseille aux approches du 10 août, Toulon avait lancé contre Paris l'élite de sa jeunesse, mêlée à l'écume de sa population. La Provence avait apporté sa flamme à Paris; mais la même fougue qui avait rendu les Provençaux si terribles contre le trône de Louis XVI, les rendait incapables de se plier longtemps au joug d'une république centrale et uniforme comme celle que Robespierre, Danton, les Cordeliers, les Jacobins voulaient fonder. Ces anciennes colonies indépendantes, jetées par les Phocéens et les Grecs sur les plages de la Provence, avaient conservé quelque chose de la perpétuelle agitation et de l'insubordination de leurs flots. Le spectacle de la mer rend l'homme plus libre et plus indomptable. Il voit sans cesse l'image de la liberté sur ses vagues, et son âme contracte l'indépendance de son élément.

Les Toulonnais, comme les Bordelais et les Marseillais, penchaient vers le fédéralisme de la Gironde. La fréquentation des officiers de la flotte, presque tous royalistes; la domination des prêtres, tout-puissants sur les imaginations du Midi; les outrages et les martyres que subissait, sous le règne des Jacobins, la religion; l'indignation contre les excès révolutionnaires que l'armée de Carteaux avait commis à Marseille; cette grande scission, enfin, d'une république qui se brisait en factions et qui égorgeait ses fondateurs, tout provoquait Toulon à l'insurrection.

XVIII.

La flotte anglaise de l'amiral Hood, qui croisait dans la Méditerranée, entretenait ces dispositions par des correspondances secrètes avec les royalistes de Toulon. Cette flotte se composait de vingt vaisseaux de ligne et de vingt-cinq frégates. L'amiral Hood se présentait aux Toulonnais en allié et en libérateur, plus qu'en ennemi. Il promettait de garder la ville, le port et la flotte, non comme une conquête, mais comme un dépôt qu'il remettrait au successeur de Louis XVI, aussitôt que la France aurait étouffé ses tyrans intérieurs. L'opinion des Toulonnais passa, avec la rapidité du vent, du jacobinisme au fédéralisme, du fédéralisme au royalisme,

du royalisme à la défection. Dix mille fugitifs de Marseille, chassés dans Toulon par la terreur des vengeances de la république ; l'abri de ses murailles, les batteries de ses vaisseaux, le pavillon anglais et espagnol des escadres combinées, prêtes à protéger l'insurrection, donnèrent aux Toulonnais la pensée de ce crime contre la patrie.

Des deux amiraux qui commandaient la flotte française dans le port de Toulon, l'un, l'amiral Trogoff, conspirait avec les royalistes; l'autre, l'amiral Saint-Julien, s'efforçait de raffermir le républicanisme de ses équipages. Ainsi divisée d'esprit, la flotte se neutralisait par ses tendances contraires. Elle ne pouvait que suivre, en se déchirant, le mouvement que lui imprimerait le parti vainqueur. Placée entre une ville insurgée et une mer bloquée, elle devait être inévitablement écrasée, ou par le canon des forts, ou par le canon des Anglais, ou anéantie par les deux feux à la fois. La population de Toulon, où tant d'éléments combinés fermentaient à la fois, s'insurgea à l'approche des avant-gardes de Carteaux, avec une unanimité qui excluait même l'idée d'un remords. Elle ferma les clubs des Jacobins, immola leur chef, emprisonna les représentants du peuple Bayle et Beauvais, en mission dans ses murs, et appela les Anglais, les Espagnols et les Napolitains.

A l'aspect des escadres ennemies, le représentant

Beauvais se tua de sa propre main dans sa prison. La flotte française, à l'exception de quelques vaisseaux que l'amiral Saint-Julien retint quelques jours dans le devoir, arbora le drapeau blanc. Les Toulonnais, les Anglais et les Napolitains réunis, au nombre de quinze mille hommes, armèrent les forts et les approches de la ville contre les troupes de la république. Carteaux, s'avançant de Marseille à la tête de quatre mille hommes, refoula l'avant-garde ennemie des gorges d'Ollioules. Le général Lapoype, détaché de l'armée de Nice avec sept mille hommes, investit Toulon du côté opposé. Les représentants du peuple, Fréron, Barras, Albitte, Salicetti, surveillaient, dirigeaient et combattaient à la fois. Le petit nombre des républicains, l'espace immense qu'ils avaient à occuper pour investir les montagnes auxquelles Toulon est adossé, le site et les feux des forts qui protégent d'en haut cet amphithéâtre, l'inexpérience des généraux amollirent longtemps les attaques, et firent frémir la Convention de cet exemple d'une trahison impunie. Aussitôt que Lyon laissa des troupes à la disposition du comité de salut public, Carnot se hâta de les diriger sur Toulon. Il y envoya le général Doppet, le vainqueur, et Fouché, l'exterminateur de Lyon. Fouché, ainsi que ses collègues Fréron et Barras, était résolu à écraser Toulon, dût-il anéantir, avec cette ville, la marine et les arsenaux français.

Un capitaine d'artillerie, envoyé par Carnot à l'armée des Alpes, fut arrêté à son passage pour remplacer à l'armée de Toulon le commandant d'artillerie Donmartin blessé à l'attaque d'Ollioules. Ce jeune homme était Napoléon Buonaparte. Sa fortune l'attendait là. Son compatriote Salicetti le présenta à Carteaux. En peu de mots et en peu de jours il fit éclater son génie et fut l'âme des opérations. Prédestiné à faire prévaloir la force sur l'opinion et l'armée sur le peuple, on le voit apparaître pour la première fois dans la fumée d'une batterie, foudroyant du même coup l'anarchie dans Toulon, les ennemis dans la rade. Son avenir était dans cette attitude : génie militaire éclos au feu d'une guerre civile pour s'emparer du soldat, illustrer l'épée, étouffer la parole, éteindre la Révolution, et faire rétrograder la liberté d'un siècle. Gloire immense, mais funeste, que la postérité ne jugera pas comme les contemporains!

XIX.

Dugommier avait remplacé Carteaux. Il assembla un conseil de guerre auquel assista Bonaparte. Ce jeune capitaine, immédiatement promu au grade de chef de bataillon, réorganisa l'artillerie, rapprocha les batteries de la ville, discerna le cœur de la posi-

tion, y porta ses coups, négligea le reste, marcha au but. Le général anglais O'Hara, sorti du fort Malbosquet avec six mille hommes, tombe dans un piége dressé par Bonaparte, est blessé et pris. Le fort Malbosquet, qui domine la rade, est attaqué par deux colonnes, malgré l'ordre des représentants. Bonaparte et Dugommier y entrent les premiers par une embrasure. La victoire les justifie. — « Général, » dit Bonaparte à Dugommier écrasé d'années et épuisé de fatigue, « allez dormir, nous venons de » prendre Toulon. » L'amiral Hood voit, au lever du jour, les batteries françaises hérisser les pentes et se préparer à battre la rade. Le vent d'automne gémissait, le ciel se couvrait, la mer était grosse; tout annonçait que les prochaines tempêtes de l'hiver allaient fermer la sortie de la rade aux Anglais.

A la chute du jour, des chaloupes ennemies remorquent le brûlot le *Vulcain* au milieu de la flotte française. D'immenses quantités de matières combustibles sont entassées dans les magasins, les chantiers et les arsenaux. Des officiers anglais, une lance de feu à la main, attendent le signal de l'incendie. Dix heures sonnent à l'horloge du port. Une fusée part au centre de la ville, monte et retombe en étincelles. C'était le signal. Les lances de feu s'abaissent sur la traînée de poudre. L'arsenal, les établissements, les approvisionnements maritimes, les bois de construction, les goudrons, les chanvres, les arme-

ments de cette flotte et de cet entrepôt naval furent en quelques heures consumés. Ce foyer, où s'engloutit la moitié de la marine de France, éclaira pendant toute une nuit les vagues de la Méditerranée, les flancs des montagnes, les camps des représentants, les ponts des vaisseaux anglais. Les habitants de Toulon, abandonnés dans quelques heures à la vengeance des républicains, erraient sur les quais. Le silence que l'horreur de l'incendie jetait dans les deux camps n'était interrompu que par l'explosion des magasins à poudre, de seize vaisseaux et de vingt frégates qui lançaient leurs membrures et leurs canons dans les airs avant de s'engloutir dans les flots. Le bruit du départ des escadres combinées et de la reddition de la ville s'était répandu dans la population. Quinze mille Toulonnais et Marseillais réfugiés, hommes, femmes, enfants, vieillards, blessés, infirmes, étaient sortis de leurs demeures et se pressaient sur la plage, se disputant la place, dans les embarcations qui les transportaient aux vaisseaux anglais, espagnols, napolitains. La mer furieuse et les flammes qui couraient entre les lames rendaient le transport des fugitifs plus périlleux et plus lent. A chaque instant les cris d'un canot qui sombrait et les cadavres rejetés sur le rivage décourageaient les matelots. Les débris embrasés de l'arsenal et de la flotte pleuvaient sur cette foule et écrasaient des rangs en-

tiers. Une batterie de l'armée républicaine labourait de ses boulets et de ses bombes le port et le quai. Les membres séparés de la même famille se cherchaient, s'appelaient à grands cris dans ce tumulte de voix et dans cet ondoiement de la foule. Des femmes perdaient leurs maris, des filles leurs mères, des mères leurs enfants. Quelques-uns, dont les parents étaient déjà embarqués, mais qui les croyaient encore dans la ville, refusaient de monter dans les canots, se roulaient de désespoir sur la plage et se cramponnaient à la terre, refusant de fuir sans les êtres qu'ils aimaient. Quelques-uns se sacrifièrent et se précipitèrent à la mer pour alléger les chaloupes trop chargées et pour sauver, par ce suicide, leurs enfants, leurs mères, leurs femmes. Des drames touchants et terribles furent ensevelis dans l'horreur de cette nuit. Elle rappelait ces générations antiques des peuplades de l'Asie-Mineure ou de la Grèce, abandonnant en masse la terre de leur patrie et emportant, sur les flots, leurs richesses et leurs dieux à la lueur de leurs villes incendiées. Environ sept mille habitants de Toulon, sans compter les officiers et les matelots de la flotte, reçurent asile sur les vaisseaux anglais et espagnols. Le crime d'avoir livré le rivage et les armes de la France aux étrangers et d'avoir arboré le drapeau de la royauté était irrémissible. Ils dirent du sommet des vagues un dernier adieu aux collines de la Provence illu-

minées par les flammes qui dévoraient leurs toits et leurs oliviers. A ce moment suprême l'explosion de deux frégates qui contenaient des milliers de barils de poudre et que les Espagnols avaient oublié de submerger, éclata comme un volcan sur la ville et sur la mer. Adieu formidable de la guerre civile qui fit pleuvoir à la fois ses débris sur les vaincus et sur les vainqueurs.

Le lendemain matin, les Anglais levèrent l'ancre emmenant les vaisseaux qu'ils n'avaient pu incendier, et gagnèrent la pleine mer. Les réfugiés de Toulon furent transportés presque tous à Livourne et s'établirent pour la plupart en Toscane. Leurs familles y subsistent encore, et l'on entend des noms français de cette date, parmi les noms étrangers, sur les collines de Livourne, de Florence et de Pise.

XX.

Le lendemain, 20 décembre 1793, les représentants entrèrent à Toulon à la tête de l'armée républicaine. Dugommier, en montrant la ville en cendres et les maisons presque vides d'habitants, conjura les conventionnels de se contenter de cette vengeance, de supposer généreusement que tous les coupables s'étaient exilés et d'épargner le reste. Les représentants prirent en pitié la magnanimité du vieux gé-

néral. Ils n'étaient pas seulement chargés de vaincre, mais de terrifier. La guillotine entra dans Toulon avec l'artillerie de l'armée. Le sang y coula autant qu'il avait coulé à Lyon. Fouché y accéléra les supplices. La Convention effaça par un décret le nom de la ville des traîtres : « Que la bombe et la mine, » dit Barrère, « écrasent les toits de tous les commer- » çants de Toulon, et qu'il ne reste plus sur son em- » placement qu'un port militaire peuplé seulement » des défenseurs de la république ! »

LIVRE CINQUANTE ET UNIÈME.

I.

Ces combats, tour à tour héroïques et atroces entre la république et ses ennemis, sur les champs de bataille et sur les champs de supplice, n'avaient point interrompu les immolations à Paris et dans les provinces. Depuis la mort des Girondins, la guillotine semblait élevée au rang d'institution. Elle ne cessait de dévorer des victimes; ces victimes étaient prises dans tous les partis que la Révolution avait laissés en arrière ou qu'elle rencontrait en avançant. Quelques démagogues sanguinaires de la commune et de la Montagne demandaient qu'on construisît l'instrument de meurtre en pierre de taille sur la place de la Concorde et en face des Tuileries. La guillotine devait être, selon eux, un édifice public et national

qui témoignât à tous, et toujours, que la surveillance du peuple était permanente et que sa vengeance était éternelle.

Le tribunal révolutionnaire, attentif au moindre signe du comité de salut public, se hâtait d'envoyer à la mort tous ceux qu'on lui désignait. Le jugement n'était qu'une courte formalité.

Le nom de madame Roland ne pouvait échapper longtemps au ressentiment du peuple. Ce nom était tout un parti. Ame de la Gironde, cette femme pouvait en être la Némésis si on la laissait survivre aux amis illustres qui l'avaient précédée au tombeau. Quelques-uns vivaient encore : il fallait les décourager en frappant leur idole. D'autres étaient morts : il fallait humilier leur mémoire en l'associant à l'exécration populaire qu'inspirait une femme odieuse au peuple et suspecte à la liberté. Tels furent les motifs qui firent demander par la commune et par les Jacobins le jugement de madame Roland.

II.

Le comité de salut public, exécuteur quelquefois affligé, mais toujours complaisant des volontés de la populace, inscrivit le nom de madame Roland sur la liste qu'on remettait tous les soirs à Fouquier-Tinville. Robespierre signa cette liste avec un remords

visible sur le visage. Dans les premiers temps de son séjour à Paris, le député d'Arras, encore obscur, avait fréquenté la maison de cette femme. A l'époque où l'Assemblée constituante humiliait l'orgueil et dédaignait la parole de Robespierre, madame Roland avait deviné son génie, honoré son obstination, encouragé son éloquence méconnue. Ce souvenir pesait sur la main du membre du comité de salut public, au moment où il signait un envoi au tribunal qui devait être un envoi à l'échafaud. Madame Roland et Robespierre avaient commencé la Révolution ensemble. La Révolution les avait conduits, l'un au sommet de la toute-puissance, l'autre au fond de l'adversité. Robespierre devait peut-être aux encouragements de cette femme l'empire de l'opinion, qui lui donnait le droit de la sauver ou de la perdre. Tout homme généreux se fût laissé émouvoir par ce rapprochement et par ce souvenir. Robespierre n'était que stoïque. Il prenait l'inflexibilité pour la force, l'obstination pour la volonté. Il se fût arraché le cœur s'il l'eût eu capable de lui conseiller une faiblesse. Le système avait tué en lui la nature. Il se croyait plus qu'un homme en immolant en lui l'humanité. Plus il souffrait de cette violence, plus il se croyait juste. Il en était arrivé à cette extrémité du sophisme et à cette exagération de fausse vertu, qui fait mépriser à l'homme tous ses bons sentiments.

Madame Roland était enfermée dans la prison de l'Abbaye depuis le 31 mai. Il y a des âmes que la postérité contemple avec plus de curiosité et plus d'intérêt que tout un empire, parce qu'elles résument, dans leur situation, dans leur sensibilité, dans leur élévation et dans leur chute, toutes les vicissitudes, toutes les catastrophes, toutes les gloires et toutes les infortunes de leur temps. Madame Roland est une de ces âmes. Dans son élan, dans sa passion, dans ses illusions, dans son martyre, dans son découragement actuel et aussi dans son espérance immortelle, elle personnifiait au fond de son cachot toute la Révolution. Isolée de l'univers, arrachée à un père, à un époux, à une fille, elle noyait, dans des flots de larmes intérieures, les ardeurs d'une imagination ardente, attachée comme une flamme à un débris.

III.

Les geôliers de l'Abbaye adoucirent, autant que les murs d'une prison le permettaient, sa captivité. Il y a des êtres qu'on ne peut persécuter que de loin. La beauté amollit tout ce qui l'approche. On lui donna, à l'insu des commissaires, une chambre éclairée d'un rayon de soleil. On lui apporta des fleurs. Elle aimait à s'en entourer dans le temps de son bonheur, comme du plus divin et du moins cher

des luxes. On tressa de plantes grimpantes et touffues les barreaux de fer de sa fenêtre, pour laisser au moins à ses regards, en cachant les grilles, les illusions de la liberté. On permit à quelques amis de s'entretenir avec elle. On lui apporta des livres, ces entretiens qu'elle recherchait avec les plus grandes âmes de l'antiquité. Tranquille sur le salut de son mari, qu'elle savait réfugié à Rouen chez des amis sûrs; tranquille sur l'avenir de sa fille, que son ami Bosc, administrateur du Jardin des Plantes, avait confiée à madame Creuzé de La Touche, mère d'adoption; fière de souffrir pour la liberté, heureuse de souffrir pour ses amis, elle éprouva une sorte d'apaisement voluptueux de ses sensations dans le silence et dans la solitude de son cachot. La nature a mis le calme dans l'excès de l'infortune, comme une couche molle au fond de l'abîme, pour adoucir la sensation de la chute, aux infortunés. La certitude de ne pouvoir tomber plus bas, le défi aux hommes de pousser plus loin leur vengeance, et la jouissance intérieure de son propre courage placent le patient au-dessus du bourreau. Ces trois sentiments à la fois soutenaient l'énergie de madame Roland. Ils faisaient de ses souffrances un spectacle glorieux pour elle, dont elle était à la fois le drame, l'héroïne et le spectateur.

Elle se sépara, par la pensée, du monde, du temps, d'elle-même, et voulut vivre d'avance tout entière

dans la postérité. Rien de moderne et de chrétien ne fléchissait son âme à la résignation ou ne la tournait vers le ciel. Son dégoût des superstitions avait affaibli en elle jusqu'à cette foi dans un Dieu présent et dans une immortalité certaine. Femme antique dans des jours chrétiens, sa vertu était romaine comme ses opinions. Sa Providence à elle c'était l'opinion des hommes, son ciel c'était la postérité. De tous les dieux elle n'invoquait que l'avenir. Une sorte de devoir abstrait et stoïque, qui est à lui-même son propre juge et sa propre récompense, lui tenait lieu d'espérance, de consolation et de piété. Mais son âme était si forte et si pure que cette vertu sans rémunération et sans preuve lui suffisait pour se tenir debout dans l'adversité et ferme devant l'échafaud.

Ne pouvant plus agir, elle se recueillit pour penser. Elle se procura, par la complicité de ses gardiens, quelques feuilles de papier, de l'encre, une plume. Elle écrivit par fragments sa vie intime et sa vie publique. Chaque jour elle dérobait une de ces pages à la surveillance de ses gardiens. Elle la confiait à Bosc, qui l'emportait sous son habit et la recueillait en dépôt pour de meilleurs temps. Il semblait ainsi à madame Roland qu'elle avait soustrait une année de sa vie à la mort, et qu'elle dérobait au néant ce qu'elle considérait comme la meilleure part d'elle-même : son souvenir. Elle entremêlait dans ces pages, avec le désordre et avec la précipitation d'une

pensée qui n'a pas de lendemain, les rêveries les plus féminines de son enfance et les préoccupations les plus lugubres de sa captivité. On voyait, dans le même livre, la jeune fille dans la chambre haute du quai des Orfévres, aspirant l'amour et la gloire; un peu plus loin, la captive dans son cachot, séparée de sa fille, de son époux, de son ami, effeuillant une à une toutes ses tendresses, toutes ses illusions, toutes ses espérances, et attendue par l'échafaud.

IV.

Cependant, bien que ce livre soit adressé, en apparence, à la postérité, on sent, à certains signes d'intelligence, qu'il s'adressait surtout à l'âme d'un confident inconnu. Madame Roland espérait qu'après sa mort, un œil ami déchiffrerait son âme, et retrouverait plus claires, dans ces pages, les allusions, les soupirs et les révélations de sa pensée. Ces Mémoires sont comme une conversation à voix basse dont le public n'entend pas tout. Ils ont un intérêt de plus: c'est un entretien suprême, c'est l'adieu d'une grande âme à la vie. A chaque mot on craint que la confidence ne soit interrompue par le bourreau. On croit voir la hache suspendue sur l'écrivain, prête à couper la pensée avec la tête.

Ces loisirs de sa captivité adoucirent, en les éva-

porant, les sensations de sa tristesse. La parole est une vengeance; l'indignation qui s'exhale se sent soulagée. La captive se reprit par moments à espérer. Elle fut même délivrée quelques heures. Ivre de liberté elle courut à sa demeure pour embrasser son enfant et revoir le foyer de sa vie intérieure. Cette liberté d'un jour était un piége de ses persécuteurs. Des satellites de la commune épiaient sa joie pour l'empoisonner. Ils l'attendaient sur l'escalier de sa maison. Ils ne lui laissèrent pas toucher la porte, franchir le seuil, entendre la voix de son enfant, voir les larmes de ses serviteurs. Ils l'arrêtèrent malgré ses invocations, et la jetèrent, à peine échappée, dans une autre prison, à Sainte-Pélagie, cet égout de vices où les prostituées des rues de Paris étaient balayées. On voulait l'avilir par le contact et la supplicier par sa pudeur. Elle fut contrainte de vivre avec ces femmes perdues. Leurs mœurs, leurs propos, leur lèpre morale offensèrent ses yeux, ses oreilles, sa pureté. Elle avait accepté la mort, on la condamnait à l'infamie.

La compassion de ses geôliers l'isola à la fin de ces souillures. On lui donna une chambre, un grabat, une table. Elle reprit ses Mémoires, elle revit ses amis Bosc et Champagneux. Le lâche Lanthenas, confident assidu de son foyer dans ses jours de puissance, l'ingrat Pache, élevé par elle et par son mari au pouvoir, siégeaient, l'un au sommet de la

Montagne, l'autre au sommet de la commune; ils affectèrent l'oubli. Danton absent détournait les yeux. Robespierre n'osait dérober une tête au peuple. Cependant l'ancienne amitié qui avait existé entre lui et madame Roland donna à la captive un instant d'espérance et presque de faiblesse. Elle était malade à l'infirmerie de la prison. Un médecin qui se disait ami de Robespierre vint la visiter. Il lui parla de Robespierre. — « Robespierre, » répondit-elle, « je l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé. » Je l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. » Je crains aujourd'hui qu'il n'aime la domination » et peut-être aussi la vengeance. Je le crois susceptible de prévention, facile à passionner, lent à » revenir de ses jugements, jugeant trop vite cou- » pables tous ceux qui ne partagent pas ses opinions. » Je l'ai vu beaucoup : demandez-lui de mettre la » main sur sa conscience et de vous dire s'il pense » mal de moi. » Cette conversation lui suggéra la pensée d'écrire à Robespierre, elle y céda et écrivit :

V.

« Robespierre, » disait-elle dans cette lettre à la fois pathétique et provocante, « je vais vous mettre à » l'épreuve : c'est à vous que je répète ce que j'ai » dit de vous à l'ami qui vous remettra ce billet. Je

» ne veux pas vous prier, vous l'imaginez bien ; je » n'ai jamais prié personne, et ce n'est pas du fond » d'une prison que j'adresserais une supplication à » l'homme qui a le pouvoir de me l'ouvrir. La prière » est faite pour les coupables et pour les esclaves. » L'innocence témoigne et c'est assez! La plainte » même ne me convient pas, je sais souffrir. Je sais » aussi qu'à la naissance des républiques les révo- » lutions prennent pour victimes ceux-là mêmes qui » les ont accomplies : c'est leur sort ; l'histoire est » leur vengeur. Mais par quelle singularité, moi, » femme, suis-je exposée aux orages qui ne tombent » ordinairement que sur les grands acteurs des ré- » volutions?... Robespierre, je vous défie de croire » que Roland ne fut pas un honnête homme. Vous » l'avez connu. Il a la rudesse de la vertu, comme » Caton en avait l'âpreté. Dégoûté des affaires, irrité » de la persécution, ennuyé du monde, fatigué de » travaux et d'années, il ne voulait plus que gémir » dans une retraite ignorée et s'y obscurcir en si- » lence pour éviter un crime à son siècle!... Ma pré- » tendue complicité serait plaisante si elle n'était » atroce. D'où vient donc cette animosité contre moi, » qui n'ai jamais fait de mal à personne et qui ne » sais pas même en souhaiter à ceux qui m'en font? » Élevée dans la retraite, nourrie d'études sérieuses » qui ont développé en moi quelque caractère, li- » vrée à des goûts simples, enthousiaste de la Révo-

» lution, étrangère aux affaires par mon sexe, mais » m'en entretenant avec chaleur, j'ai méprisé les » premières calomnies lancées contre moi, je les ai » crues le tribut nécessaire payé à l'envie par une » situation que le vulgaire avait l'imbécillité de re- » garder comme élevée, et à laquelle je préférais » l'état paisible où j'avais passé tant d'heureuses » journées...

» Cependant je suis emprisonnée depuis cinq » mois, arrachée des bras de ma jeune fille qui ne » peut plus reposer sur le sein qui l'a nourrie! Loin » de tout ce qui m'est cher, en butte aux invectives » d'un peuple abusé, entendant sous mes fenêtres » les sentinelles qui me veillent s'entretenir de mon » prochain supplice, lisant les dégoûtantes diatribes » que vomissent contre moi des écrivains qui ne » m'ont jamais vue!... Je n'ai rien dit, rien demandé, » je n'ai fatigué personne de mes réclamations : fière » de me mesurer avec la mauvaise fortune et de la » tenir sous mes pieds!...

» Robespierre, ce n'est pas pour exciter en vous » une pitié au-dessus de laquelle je suis et qui m'of- » fenserait peut-être que je vous présente ce tableau » bien adouci ; c'est pour votre instruction. La for- » tune est légère, la faveur du peuple l'est égale- » ment. Voyez le sort de ceux qui agitèrent le » peuple, lui plurent ou le gouvernèrent depuis Vi- » tellius jusqu'à César, et depuis Hippon, haran-

» gueur de Syracuse, jusqu'à nos orateurs pari-» siens!... Marius et Sylla proscrivirent des milliers » de chevaliers, un grand nombre de sénateurs, » une foule de malheureux. Ont-ils étouffé l'histoire » qui voue leur mémoire à l'exécration, et goûtèrent-» ils le bonheur? Quel que soit le sort qu'on me » garde, je saurai le subir d'une manière digne de » moi ou le prévenir si cela me convient. Après les » honneurs de la persécution dois-je avoir celui du » martyre? Parlez; c'est quelque chose que de sa-» voir son sort, et avec une âme comme la mienne » on est capable de l'envisager. Si vous voulez être » juste et que vous me lisiez avec recueillement, » ma lettre ne vous sera pas inutile et dès lors elle » pourrait ne pas l'être à mon pays. Dans tous les » cas, Robespierre, je le sais et vous ne pouvez évi-» ter de le sentir, quiconque m'a connue ne saurait » me persécuter sans remords. »

VI.

Sous le stoïcisme apparent de cette lettre, on entendait cependant un sourd appel à la pitié. C'était du moins une porte que madame Roland ouvrait à la réconciliation. Une réponse favorable de Robespierre lui aurait imposé la reconnaissance envers l'homme qui poursuivait et qui envoyait à la mort

ceux qu'elle adorait. Perdre la vie lui parut plus honorable et plus doux que de la devoir à Robespierre. La lettre écrite, elle la déchira.

Elle en garda cependant les lambeaux comme la trace d'une pensée de salut personnel sacrifiée à sa dignité de femme de parti, et à ses sentiments d'épouse et d'amie. Robespierre n'eut point à se décider entre son remords et sa popularité. La prisonnière se résigna à la mort. Elle entretint ses loisirs, comme les heures du soir d'une journée finie, de musique, de conversations et de lectures. Dans la musique elle puisait la mélancolie; dans les livres la force de sa situation. Elle étudiait surtout Tacite, ce sublime anatomiste des grandes morts qui montre, du doigt, sur le cadavre de tant de victimes les dernières pulsations de la douleur et de l'héroïsme. Elle répétait le supplice avec lui, afin de le savoir par cœur et de le représenter dignement à l'instant suprême. Elle eut la pensée de prévenir le coup ; elle se procura du poison. Au moment de le boire, elle écrivit à son mari pour s'excuser de mourir avant lui : « Pardonne-moi, homme digne du respect de » l'avenir, de disposer d'une vie que je t'avais con» sacrée! Tes malheurs m'y auraient attachée s'il » m'eût été permis de les adoucir. Tu ne perds » qu'un inutile objet d'inquiétudes déchirantes! » Puis, revenant au souvenir de son enfant : « Par» donne-moi, chère enfant, jeune et tendre fille, »

écrivait-elle encore, « toi dont la douce image pé-
» nètre mon cœur maternel et étonne mes résolu-
» tions! Ah! sans doute je ne t'aurais jamais enlevé
» ton guide s'ils avaient pu te le laisser. Les cruels!
» ont-ils pitié de l'innocence? Vous, mes amis, tour-
» nez vos regards et vos soins sur mon orpheline!
» Ne gémissez point d'une résolution qui met fin à
» mes épreuves! Vous me connûtes; vous ne croi-
» rez point que la faiblesse ou l'effroi me dictent le
» parti que je prends. Si quelqu'un pouvait me ré-
» pondre que devant le tribunal où l'on traduit tant
» de justes j'aurai la liberté de signaler les tyrans,
» je voudrais y paraître à l'heure même! »

Un seul cri vague d'invocation sortit à ce moment de son âme, religion du dernier soupir, qui, sans savoir où il va se perdre, cherche à s'exhaler plus haut et plus loin que le néant : « Divinité! être su-
» prême! âme du monde! principe de ce que je
» sens de bon, de grand, d'immortel en moi! toi
» dont je crois l'existence parce qu'il faut que j'é-
» mane de quelque chose de supérieur à ce que je
» vois! je vais me réunir à ton essence! »

Elle fit son testament et distribua entre sa fille, ses serviteurs et ses amis, son piano, sa harpe, deux bagues chères qui lui restaient, ses livres et quelques meubles de son cachot, sa seule richesse. Elle se souvint de ses premières passions, la nature, la campagne, le ciel : « Adieu, écrivait-elle, adieu,

» soleil de ma fenêtre, dont les rayons brillants por-
» taient la sérénité dans mon âme comme ils la rap-
» pelaient dans les cieux! Adieu, campagnes soli-
» taires des bords de la Saône, dont le spectacle m'a
» si souvent émue, et vous rustiques habitants de
» Thizy dont j'essuyais les sueurs, dont j'adoucis-
» sais la misère, dont je soignais les maladies!
» Adieu, cabinets paisibles où je nourrissais mon
» esprit de la vérité, où je captivais mon imagina-
» tion par l'étude, où j'apprenais dans le silence
» de la méditation à commander à mes sens et à
» mépriser la vanité! Adieu, ma fille! souviens-toi
» de ta mère! Tu n'es pas réservée sans doute à des
» épreuves comme les miennes! Adieu, enfant ché-
» rie, que j'ai nourrie de mon lait, et que je vou-
» drais pénétrer de tous mes sentiments! »

Cette pensée bouleversa sa résolution, l'image de son enfant la retint par le cœur. Elle jeta le poison et voulut, à cause de sa fille, laisser des heures de plus à l'épreuve et des repentirs à la destinée. Elle résolut d'attendre la mort.

VII.

Le supplice des Girondins jeta un linceul sur la vie aux yeux de madame Roland. Vergniaud, Brissot n'étaient plus. Qui savait le sort de Buzot, de

Barbaroux, de Louvet? Peut-être avaient-ils déjà quitté la terre.

On la transporta à la Conciergerie. Elle y languit peu. Elle y grandit en se rapprochant de la mort. Son âme, son langage, ses traits y prirent la solennité des grands destins. Pendant le peu de jours qu'elle y passa, elle répandit par sa présence, parmi les nombreux prisonniers de cette maison, un enthousiasme et un défi de la mort qui divinisèrent les âmes les plus abattues. L'ombre voisine de l'échafaud semblait relever sa beauté. Les longues douleurs de sa captivité, le sentiment désespéré, mais calme de sa situation, les larmes contenues, mais murmurantes au fond des paroles, donnaient à sa voix un accent où l'on entendait ce bouillonnement des sentiments qui monte d'un cœur profond.

Elle s'entretenait, à la grille, avec les hommes principaux de son parti qui peuplaient la Conciergerie. Debout sur un banc de pierre qui l'élevait un peu au-dessus du sol de la cour, les doigts entrelacés aux barreaux de fer qui formaient la claire-voie entre le cloître et le préau, elle avait trouvé sa tribune dans sa prison, et son auditoire dans ses compagnons de mort. Elle parlait avec l'abondance et l'éclat de Vergniaud, mais avec cette amertume de colère et cette âpreté de mépris que la passion d'une femme ajoute toujours à l'éloquence du raisonnement. Sa mémoire vengeresse plongeait dans l'histoire de l'an-

tiquité pour y trouver des images, des analogies et des noms capables d'égaler ceux des tyrans du jour. Pendant que ses ennemis préparaient son acte d'accusation à quelques pieds au-dessus de sa tête, sa voix, comme celle de la postérité, grondait dans ces souterrains de la Conciergerie. Elle se vengeait avant sa mort et léguait sa haine. Elle arrachait non des larmes : elle n'en voulait pas pour elle-même, mais des cris d'admiration aux prisonniers. On l'écoutait des heures entières. On se séparait aux cris de Vive la république! On ne calomniait pas la liberté, on l'adorait jusque dans les cachots creusés en son nom.

Mais cette femme, si magnanime et si supérieure à son sort en public, fléchissait, comme toute nature humaine, dans la solitude et dans le silence du cachot. Son âme héroïque semblait se taire alors et laisser son cœur de femme s'affaisser et se briser en tombant de l'enthousiasme sur la réalité. Plus elle s'était élevée haut, plus dure était la chute. Elle passait quelquefois de longues matinées, accoudée sur la fenêtre, le front contre le grillage de fer, à regarder un coin du ciel libre, et à pleurer comme un ruisseau sur les pots de fleurs dont le concierge avait garni l'entablement. À quoi pensait-elle? des mots entrecoupés de ses dernières pages le révèlent : à son enfant, à son mari, vieillard accoutumé à cet appui et incapable de faire un pas de plus dans la vie sans elle; à sa jeunesse vainement alté-

rée d'amour, consumée dans le feu des ambitions politiques; à ces amis dont l'image la poursuivait et lui faisait seule regretter la vie s'ils vivaient encore, aspirer à la mort s'ils l'avaient devancée dans l'éternité. Elle l'ignorait. C'était son supplice.

Elle ne sentait pas les autres misères de sa captivité. Son cachot, humide, infect, ténébreux, était voisin de celui qu'avait occupé la reine; rapprochement trop semblable à un remords. Toutes deux étaient arrivées en quelques mois, par des routes différentes, au même souterrain, pour marcher de là au même échafaud : l'une tombée du trône sous l'effort de l'autre; l'autre montée aux premiers honneurs de la république et précipitée, à son tour, à côté de sa propre victime. Ces vengeances du sort ressemblent à des hasards. Ce sont des justices souvent.

VIII.

L'interrogatoire et le procès de madame Roland ne furent que la répétition des accusations que nous avons vues, dans les discours des Jacobins et dans les procès de ses amis, contre la Gironde. On lui reprocha d'être l'épouse de Roland et l'amie de ses complices. Elle avoua ces crimes comme une gloire. Elle parla avec tendresse de son mari, avec respect de ses amis, avec une modestie fière d'elle-même.

interrompue par des clameurs de colère, chaque fois qu'elle voulut épancher son indignation, elle se tut sous les invectives de l'auditoire. Le peuple prenait alors une part terrible et dominante dans le dialogue entre les juges et les accusés. Il donnait ou il retirait la parole. Il commandait le jugement.

Elle entendit sa condamnation en femme qui reçoit dans son arrêt de mort son titre à l'immortalité. Elle se leva, s'inclina légèrement, et avec l'expression de l'ironie sur les lèvres : « Je vous re-
» mercie, dit-elle aux juges, de m'avoir trouvée
» digne de partager le sort des grands hommes que
» vous avez assassinés. » Elle redescendit les degrés de la Conciergerie avec une précipitation et une légèreté de marche qui ressemblaient à l'élan d'un enfant vers un but qu'il va enfin atteindre. Ce but était la mort. En marchant, dans le corridor, devant les prisonniers groupés pour la voir, elle les regarda en souriant, et, passant sa main droite transversalement contre son cou, elle fit le geste du couteau qui tranche une tête. Ce fut son seul adieu; il était tragique comme sa destinée, joyeux comme sa délivrance. Il fut compris. Ces hommes, qui ne pleuraient pas sur eux, pleurèrent sur elle.

Plusieurs charrettes pleines de victimes roulaient ce jour-là leur charge de condamnés à l'échafaud. On la fit monter sur la dernière, à côté d'un vieillard infirme et faible, nommé Lamarche, an-

cien directeur de la fabrication des assignats. Elle était vêtue d'une robe blanche, protestation d'innocence dont elle voulait frapper le peuple. Ses beaux cheveux noirs tombaient en ondes jusqu'à ses genoux. Son teint, reposé par une longue captivité et animé par l'air âpre et glacial de novembre, avait la fraîcheur de ses années d'enfance. Ses yeux parlaient. Sa physionomie rayonnait de gloire. Ses lèvres hésitaient entre la pitié et le dédain. La foule l'insultait de mots grossiers : « A la guillotine, à la » guillotine! lui criaient les femmes. — J'y vais, » leur dit-elle, « j'y serai dans un moment; mais ceux » qui m'y envoient ne tarderont pas à m'y suivre. » J'y vais innocente, ils y viendront souillés de » sang; et vous qui applaudissez aujourd'hui, vous » applaudirez alors! » Elle détournait quelquefois la tête de ces insultes, et se penchait avec une tendresse filiale vers son compagnon de supplice. Le vieillard pleurait. Elle lui parlait et l'encourageait à la fermeté. Elle essayait même d'égayer pour lui le funèbre trajet et parvint à le faire sourire.

Une statue colossale de la Liberté, en argile, comme la liberté du temps, s'élevait alors au milieu de la place où l'on voit aujourd'hui l'obélisque. L'échafaud se dressait à côté de cette statue. Arrivée là, madame Roland descendit. Au moment où l'exécuteur lui prenait les bras pour la faire monter la première à la guillotine, elle eut un de ces dévouements

qu'un cœur de femme peut seul contenir et révéler dans une pareille heure : « Je vous demande une » seule grâce, et ce n'est pas pour moi, » dit-elle en résistant un peu au bras du bourreau, « accordez-» la-moi! » Puis, se tournant vers le vieillard : « Montez le premier, dit-elle à Lamarche, mon sang » répandu sous vos yeux vous ferait sentir deux » fois la mort, il ne faut pas que vous ayez la dou-» leur de voir tomber ma tête. » Le bourreau y consentit. Délicatesse d'une touchante sensibilité qui s'oublie et qui s'immole pour épargner une minute d'agonie à un vieillard inconnu, et qui atteste le sang-froid du cœur dans l'héroïsme de la mort! Qu'une telle minute doit racheter d'emportement d'opinion devant la postérité et devant Dieu!

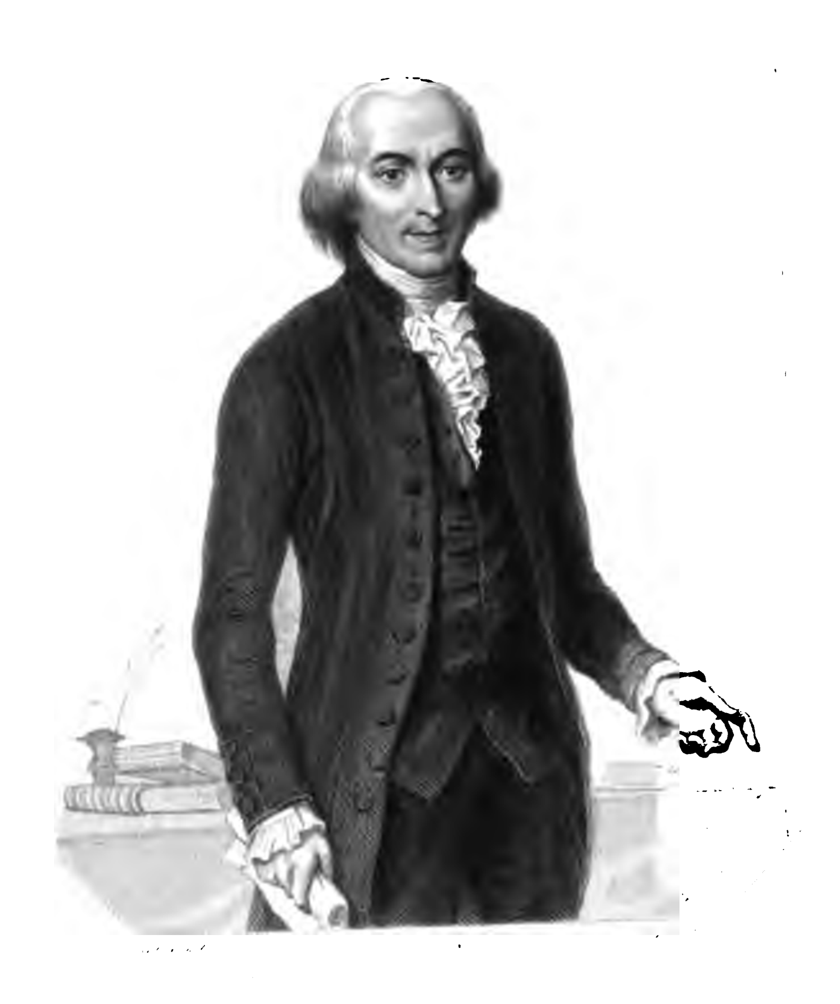
Après l'exécution de Lamarche, qu'elle entendit sans pâlir, elle monta légèrement les degrés de l'échafaud, et, s'inclinant du côté de la statue de la Liberté comme pour la confesser encore en mourant par elle : « O Liberté! s'écria-t-elle, ô Liberté! que de » crimes on commet en ton nom! » Elle se livra à l'exécuteur, et sa tête roula dans le panier.

IX.

Ainsi disparut cette femme qui avait rêvé la république dans une imagination de quinze ans; qui

avait soufflé dans l'esprit d'un vieillard sa haine du trône; qui avait animé de son âme un parti d'hommes jeunes, enthousiastes, éloquents, amoureux de théories antiques, et enivrés d'un idéal dont ses lèvres et son regard étaient la source inépuisable pour eux. L'amour chaste et involontaire que sa beauté et son génie leur inspiraient était le cercle magique qui retenait, autour d'elle, tant d'hommes supérieurs séparés souvent par bien des dissentiments d'opinion. Ils étaient enchaînés à son rayonnement. Parti d'imagination, ils avaient leur oracle dans l'imagination d'une femme. Elle les entraîna les uns après les autres dans la mort. Elle les y suivit. L'âme de la Gironde s'exhala avec son dernier soupir. Madame Roland ressemblait en ce moment, et ressemblera à jamais dans la postérité, à la république prématurée et idéale qu'elle avait conçue; belle, éloquente, mais les pieds dans le sang de ses amis, et la tête tranchée par son propre glaive, au milieu d'un peuple qui ne la reconnaît pas!

Son corps, idole de tant de cœurs, fut jeté dans les fossés de Clamart.



ROLAND.

Paris, Publié par Furne

X.

Roland, en apprenant le supplice de sa femme, voulut mourir. Vivre après elle, c'était vivre de sa mort. Roland sortit, sans dire un mot, de la maison où il avait trouvé l'hospitalité depuis six mois. Il marcha une partie de la nuit sans autre dessein que celui de s'éloigner du lieu où il avait reçu asile, afin d'effacer sa trace et de ne pas perdre ceux qui l'avaient sauvé. Au lever du jour, le ciel et la terre lui firent horreur. Il tira un dard caché dans sa canne, en appuya le pommeau contre le tronc d'un pommier, au bord d'un grand chemin, et se perça le cœur. Le matin, les bergers trouvèrent son corps inanimé étendu au bord du fossé. Un billet, attaché à son habit par une épingle, portait ces mots : « Qui que tu sois, respecte ces restes. » Ce sont ceux d'un homme vertueux. En apprenant » la mort de ma femme, je n'ai pas voulu rester un » jour de plus sur une terre souillée de crimes. » Ainsi la conscience de son républicanisme, l'amour et la vertu se confondaient jusque dans l'épitaphe que Roland écrivait pour lui-même. Élevé trop haut par le mouvement d'une tempête civique, soutenu au-dessus de son niveau naturel par le génie emprunté d'une femme, enivré de son rôle, il prit

la probité pour la vertu : elle n'en est que la base. Cependant, il disputa avec un courage antique la république à l'anarchie et les victimes aux échafauds. Il eut pour récompense une mort qui semble une page arrachée aux grands suicides de l'antiquité. Il mourut en Caton et en Sénèque à la fois. Comme Caton pour la liberté de sa patrie. Comme Sénèque pour l'amour d'une femme. Il y a une larme du cœur sur le poignard républicain dont il se perça. Cet amour, mêlé à ce patriotisme, donne au trépas de Roland quelque chose de romain et de pathétique tout à la fois. Si la mort est le plus grand acte de la vie, cet homme, ordinaire au commencement, devint héroïque à la fin. Roland ne vécut pas en vain pour la liberté et pour la gloire, puisqu'il devait arriver à une mort digne de l'antiquité.

LIVRE CINQUANTE-DEUXIÈME.

I.

Que faisaient cependant, au moment où Roland et sa femme mouraient ainsi, leurs amis les plus chers : Buzot, Barbaroux, Péthion, Louvet, Valady, Guadet, Salles, que nous avons laissés débarquant en fugitifs dans la Gironde ?

Les commissaires de la Montagne, Ysabeau et Tallien, les avaient devancés à Bordeaux. Ces représentants, maniant avec énergie le jacobinisme et déployant la terreur, avaient étouffé en peu de jours le fédéralisme, soulevé les faubourgs de Bordeaux contre la ville, incarcéré les négociants, donné le pouvoir au peuple, inauguré la guillotine, recruté les clubs et tourné contre les Girondins leur propre patrie. La soumission de Lyon, l'extermination de

Toulon, le supplice de Vergniaud et de ses amis avaient consterné et en apparence converti la Gironde à l'unité de la république. Nulle part on n'affectait un patriotisme plus ombrageux. Nulle part on ne redoutait davantage un soupçon de complicité avec les représentants proscrits; car nulle part on n'avait davantage le danger d'être soupçonné. La terreur était plus vigilante à Bordeaux qu'ailleurs. Chaque hameau de la Gironde avait son comité de salut public, son armée révolutionnaire, ses délateurs et ses bourreaux.

II.

Arrivé au Bec-d'Ambès, Guadet avait laissé ses collègues cachés dans la maison de son beau-père. Cet asile était précaire. Guadet était allé leur en préparer un plus sûr dans la petite ville de Saint-Émilion, son pays natal. Mais à Saint-Émilion même, il n'avait trouvé de retraite assurée que pour deux. Ils étaient sept. Le messager qui leur apporta cette triste nouvelle au Bec-d'Ambès trouva les fugitifs déjà cernés par des bataillons envoyés de Bordeaux, barricadés dans leur demeure et armés de quelques paires de pistolets et d'un tromblon, armes suffisantes seulement pour se venger, non pour se défendre. La nuit couvrit leur évasion. Ils marchèrent vers Saint-

Émilion, non comme au salut, mais comme à une autre perte. Les satellites de Tallien, qui forcèrent leur maison au Bec-d'Ambès, quelques moments après leur évasion, écrivirent à la Convention qu'ils avaient trouvé leurs lits encore chauds.

Le père de Guadet, vieillard de soixante-douze ans, leur ouvrit généreusement sa demeure. Les amis de son fils lui semblaient d'autres fils, pour lesquels il aurait rougi d'épargner un reste de jours. A peine étaient-ils abrités, depuis quelques heures dans cette maison suspecte, qu'on annonça l'approche de cinquante cavaliers qui avaient suivi leurs traces à travers la campagne. Tallien lui-même accourait avec les limiers les plus exercés de la police de Bordeaux. Les députés girondins eurent le temps de se disperser. Tallien plaça le père de Guadet sous la surveillance de deux hommes armés, chargés d'épier ses pas, ses paroles, ses regards. Il confisqua les biens du fils. Il organisa un club de terroristes, dans la ville même où les Girondins s'étaient abrités contre la terreur.

Une femme seule se dévoua pour les sauver. C'était une belle-sœur de Guadet, madame Bouquey.

Informée du péril de son beau-frère et de ses amis, elle était accourue de Paris, où elle vivait sans alarmes, pour recueillir des hommes la plupart inconnus, quelques-uns bien chers. La pitié, cette faiblesse de la femme, devient force dans les grandes

circonstances et console les révolutions, par l'héroïsme du dévouement. Guadet, Barbaroux, Buzot, Péthion, Valady, Louvet, Salles entrèrent secrètement, la nuit, dans l'étroit souterrain que madame Bouquey avait préparé pour eux. Le sein de la terre était seul assez profond et assez muet pour ensevelir vivants les Girondins. Ce refuge était une catacombe. Ce réduit ouvrait d'un côté sur un puits de trente pieds de profondeur, de l'autre sur une cave de la maison. Aucune recherche domiciliaire ne pouvait en découvrir l'accès. Une seule crainte préoccupait la généreuse hôtesse des Girondins : c'était celle d'être emprisonnée elle-même. Que deviendraient ses hôtes ensevelis dans ce sépulcre dont seule elle soulevait la pierre! Elle craignait aussi de les trahir par l'achat des aliments nécessaires à tant de bouches. La disette resserrait alors les marchés. On ne distribuait le pain qu'à proportion du nombre des habitants d'une maison et sur les ordres de la municipalité. Madame Bouquey n'avait droit qu'à une livre de pain par jour. Elle s'en privait pour partager ces miettes entre les huit proscrits. Des légumes, des fruits secs, quelques volailles, furtivement achetés, composaient la nourriture de ces hommes, qui dissimulaient leur faim. La gaieté cependant, ce sel amer de l'infortune, régnait dans ces repas de Spartiates.

Quand les recherches se ralentissaient, madame

Bouquey délivrait ses amis du souterrain. Elle les faisait asseoir à sa table, respirer l'air, voir le ciel des nuits. Elle leur avait procuré du papier et des livres. Barbaroux écrivait ses mémoires, Buzot sa défense. Louvet notait ses récits avec la plume légère dont il avait écrit ses romans, héros lui-même de sa propre aventure. Péthion aussi écrivait, mais d'une main plus sévère. Les mystères de sa popularité, si indignement conquise et si courageusement abdiquée, se révélaient sous sa plume. Ces confidences auraient sans doute expliqué cet homme, petit dans la puissance, grand dans l'adversité.

Le 12 novembre, jour où madame Roland mourait à Paris, une rumeur sourde de la présence des Girondins chez madame Bouquey se répandit à Saint-Émilion. Il fallut se disperser, par groupes, dans d'autres asiles. La séparation ressembla à un adieu suprême. Nul ne savait où il allait. Valady prit seul la route des Pyrénées. La mort l'y attendait. Il marchait en aveugle au-devant de son sort. Barbaroux, Péthion et Buzot, liant leur vie ou leur mort dans une indissoluble amitié, se dirigèrent à travers champs, du côté des landes de Bordeaux, espérant faire perdre leurs traces dans ce désert. Guadet, Salles et Louvet passèrent, cette première journée, dans une carrière. Un ami de Guadet devait venir les prendre, à l'entrée de la nuit, pour les conduire à six lieues de là, dans la maison d'une femme riche

dont Guadet avait plaidé les causes et sauvé jadis la fortune. L'ami manqua de courage et ne vint pas. Guadet et ses amis partirent seuls et comme au hasard. Le froid, la neige, la pluie glaçaient leurs membres mal couverts. Arrivés enfin, à quatre heures du matin, à la porte de sa cliente, Guadet frappe, se nomme; il est repoussé. Il revient désespéré près de ses amis. Il trouve Louvet évanoui de faim et de froid au pied d'un arbre. Guadet retourne à la maison et implore en vain d'abord un lit, puis du feu, puis un verre de vin pour un ami expirant. L'ingratitude laisse gémir et mourir sans réponse. Guadet revient encore. Ses soins et ceux de Salles réchauffent Louvet. Celui-ci prend une résolution désespérée qui le sauve.

Poursuivi par l'image de l'amie qu'il a laissée à Paris, il se décide à la revoir ou à périr. Il embrasse Salles et Guadet, partage avec eux quelques assignats qui lui restent, et se traîne seul sur la route de Paris.

III.

Guadet, Salles, Péthion, Barbaroux, Buzot se retrouvent, la nuit suivante, à Saint-Émilion, réunis de nouveau par les soins de leur bienfaitrice, dans la maison d'un honnête et pauvre artisan. C'est là qu'ils apprirent la fin tragique de Vergniaud et de

leurs amis. Ils supputèrent stoïquement combien il restait de coups à frapper à la guillotine pour que tous les Girondins eussent vécu. Leur âme était à la hauteur de leur échafaud. Mais quand on leur annonça, quelques jours après, le supplice de madame Roland, leurs âmes s'attendrirent et ils pleurèrent. Buzot tira son couteau pour se frapper. Il fut saisi d'un long accès de délire, pendant lequel il laissa échapper des cris qui révélaient une explosion et un déchirement de cœur. Ses amis arrachèrent l'arme de ses mains, calmèrent sa fièvre et lui firent jurer de supporter la vie, pour celle qui avait si dignement supporté la mort. Buzot tomba, depuis ce jour, dans une mélancolie et dans un silence qu'interrompaient seulement des soupirs et des invocations inarticulées. Le contre-coup de la hache qui avait coupé la tête de madame Roland ne brisa aucune âme autant que l'âme de Buzot. La mort ne rompit pas tout entier, mais elle entr'ouvrit le sceau de son cœur.

Les cinq proscrits respirèrent encore quelques semaines, dans ce nouvel asile. Les oscillations du comité de salut public faisaient pencher la Convention tantôt vers l'indulgence, tantôt vers la terreur, à Bordeaux. On immolait toujours. Grangeneuve, Biroteau venaient de succomber; mais on recherchait moins les victimes. Le fidèle Troquart, l'hôte des réfugiés à Saint-Émilion, les flattait de quelque

adoucissement. Ce calme fut court. Des commissaires plus implacables, envoyés de Paris, ranimèrent la soif de vengeance qui se ralentissait dans la Gironde. La plupart de ces commissaires étaient de jeunes Cordeliers et de jeunes Jacobins de Paris, encore imberbes, que le parti d'Hébert lançait à Nantes, à Troyes, à Bordeaux, pour les apprivoiser au sang. Leur jeunesse a fait pardonner à leurs noms.

Ils ravivaient les supplices, envoyaient à la Convention les bulletins de la guillotine, comparables aux bulletins de Collot-d'Herbois à Lyon, de Fouché à Toulon, de Maignet à Marseille. L'arrivée de ces proconsuls comprima l'indulgence dans les âmes, et enleva tout asile aux proscrits. Ils envoyèrent de Bordeaux à Saint-Émilion des détachements de l'armée révolutionnaire dirigés par un limier nommé Marcou, qui avait dressé des chiens à dépister les fédéralistes. La république imitait ainsi ces chasses d'hommes que les Espagnols avaient pratiquées dans les forêts d'Amérique. Marcou croyait les Girondins enfouis dans les carrières de Saint-Émilion. Il arriva la nuit, sans être attendu, avec sa troupe. Il cerna en silence la maison du père, des amis et des proches de Guadet; il lança ses chiens dans les cavernes comme à la piste des animaux malfaisants. Il enfuma l'entrée de quelques grottes. Les chiens revinrent sans leur proie. Cependant un autre limier de Tal-

lien, nommé Favereau, pénétra, avec ses satellites, dans la demeure du père de Guadet. Ces hommes avaient parcouru en vain la maison, et déjà ils redescendaient les chaînes vides, lorsqu'un des gendarmes restés en arrière crut voir que le grenier à l'intérieur était moins large que les murs extérieurs de la maison. Il rappela ses compagnons. On sonda la muraille à coups de crosse de fusils. On colla l'oreille au mur. Le bruit de la détente d'un pistolet se fit entendre. C'était Guadet qui, se voyant découvert, armait son pistolet, pour se tuer ou pour se venger. A ce bruit, les gendarmes somment les proscrits de se rendre. Le mur s'écroule. Guadet et Salles en sortent en rampant. On les entraîne, on les enchaîne, on les conduit en triomphe à Bordeaux. Ils étaient tous deux hors la loi. Un jugement était superflu. Leur nom était leur crime et leur arrêt. Salles, condamné à mourir le jour même, demanda la faculté d'écrire à sa femme et à ses enfants. Son âme s'épancha en adieux si touchants que l'histoire les a recueillis.

« Quand tu recevras cette lettre, » écrit Salles à sa femme, « je ne vivrai que dans la mémoire des » hommes qui m'aiment. Quelle charge je te laisse ! » trois enfants et rien pour les élever ! Cependant » console-toi : je ne serai pas mort sans t'avoir » plainte, sans avoir espéré dans ton courage, et » c'est une de mes consolations de penser que tu

» voudras bien vivre à cause de ton innocente fa-
» mille. Mon amie, je connais ta sensibilité, j'aime
» à croire que tu donneras des pleurs amers à la mé-
» moire de l'homme qui voulait te rendre heureuse,
» qui faisait son principal plaisir de l'éducation de
» ses deux fils et de sa fille chérie. Mais pourrais-tu
» négliger de songer que ta seconde pensée leur
» appartient? Ils sont privés d'un père, et ils peu-
» vent du moins, par leurs innocentes caresses, te
» tenir lieu de celles que je ne pourrai plus te don-
» ner. Charlotte! j'ai tout fait pour me conserver. Je
» croyais me devoir à toi et surtout à mon pays : il
» me semblait que le peuple avait les yeux fascinés
» sur les sentiments de ton malheureux époux;
» qu'il les ouvrirait un jour, et pourrait apprendre
» de moi combien ses intérêts m'étaient chers. Je
» croyais devoir vivre aussi pour recueillir sur le
» compte de mes amis tous les monuments que je
» crois utiles à leur mémoire. Enfin je devais vivre
» pour toi, pour ma famille, pour mes enfants. Le
» ciel en dispose autrement. Je meurs tranquille.
» J'avais promis dans ma déclaration, lors des évé-
» nements du 31 mai, que je saurais mourir au pied
» de l'échafaud : je crois pouvoir affirmer que je
» tiendrai ma promesse. Mon amie, ne me plains
» pas. La mort, à ce qu'il me semble, n'aura pas
» pour moi des angoisses bien douloureuses. J'en ai
» déjà fait l'essai. J'ai été pendant une année en-

» tière dans des travaux de toute espèce, je n'en ai
» pas murmuré. Au moment où l'on m'a saisi, j'ai
» deux fois présenté sur mon front un pistolet qui a
» trompé mon attente. Je ne voulais pas être livré
» vivant. Toutefois j'ai cet avantage, d'avoir bu
» d'avance tout ce que le calice a d'amer, et il me
» semble que ce moment n'est pas si pénible. Char-
» lotte, renferme tes douleurs et n'inspire à nos en-
» fants que des vertus modestes. Il est si difficile de
» faire le bien de son pays! Brutus en poignardant
» un tyran, Caton en se perçant le sein pour lui
» échapper, n'ont pas empêché Rome d'être oppri-
» mée. Je crois m'être dévoué pour le peuple. Si
» pour récompense je reçois la mort, j'ai la con-
» science de mes bonnes intentions. Il est doux de
» penser que j'emporte au tombeau ma propre es-
» time, et que peut-être un jour l'estime publique
» me sera rendue. Mon amie! je te laisse dans la
» misère! quelle douleur pour moi! Et quand on te
» laisserait tout ce que je possédais, tu n'aurais
» pas même du pain; car tu sais, quoi qu'on ait pu
» dire, que je n'avais rien. Cependant, Charlotte!
» que cette considération ne te jette pas dans le
» désespoir. Travaille, mon amie! tu le peux. Ap-
» prends à tes enfants à travailler lorsqu'ils seront
» en âge. Oh! ma chère! si tu pouvais de cette ma-
» nière éviter d'avoir recours aux étrangers! Sois,
» s'il se peut, aussi fière que moi. Espère encore,

» espère en celui qui peut tout; il est ma consolation au dernier moment. Le genre humain a depuis longtemps reconnu son existence, et j'ai trop besoin de penser qu'il faut bien que l'ordre existe quelque part, pour ne pas croire à l'immortalité de mon âme. Il est grand, juste et bon, ce Dieu au tribunal duquel je vais comparaître. Je lui porte un cœur, sinon exempt de faiblesse, au moins exempt de crime et pur d'intentions; et comme dit si bien Rousseau : Qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil.

» Baise mes enfants, aime-les, élève-les, console-toi, console ma mère, ma famille! Adieu, adieu pour toujours! Ton ami,

» Salles. »

IV.

— « Et toi, qui es-tu? demanda-t-on à Guadet. » — Je suis Guadet. Bourreau, » répondit l'Eschine de la Gironde, « faites votre office. Allez, ma tête » à la main, demander votre salaire aux tyrans de » ma patrie. Ils ne la virent jamais sans pâlir; en » la voyant, ils pâliront encore! » En allant à la mort, Guadet dit au peuple : « Regardez-moi bien, » voilà le dernier de vos représentants. » Sur l'échafaud Guadet voulut parler, les tambours étouffèrent sa voix. — « Peuple! s'écria-t-il indigné, voilà l'élo-

» quence des tyrans : ils étouffent les accents de » l'homme libre pour que le silence couvre leurs » forfaits! »

Barbaroux, Péthion et Buzot apprirent à Saint-Émilion l'arrestation et la mort de leurs collègues. Le sol, partout miné autour d'eux, ne pouvait tarder à les engloutir. Ils sortirent la nuit de leur refuge, n'emportant, pour toute provision, qu'un pain creux dans lequel la prévoyance de leur hôte avait enfermé un morceau de viande froide; ils avaient de plus quelques poignées de pois verts dans les poches de leurs habits. Ils marchèrent au hasard une partie de la nuit. La longue immobilité de leurs membres, dans les refuges où ils languissaient depuis huit mois, avait énervé leurs forces, surtout celles de Barbaroux. La masse de sa stature et une obésité précoce le rendaient inhabile à la marche.

Au lever du jour les trois amis se trouvèrent non loin de Castillon, village dont ils ignoraient le site et le nom. C'était le jour de la fête du hameau. Le fifre et le tambour, parcourant les sentiers, convoquaient, avant l'aurore, les habitants aux banquets et aux danses. Des volontaires, le fusil sur l'épaule, passaient en chantant sur la route. Les fugitifs, l'esprit absorbé par leur situation, troublés par l'insomnie et par la fièvre, crurent qu'on battait le rappel et qu'on se répandait dans les champs pour les atteindre. Ils s'arrêtèrent, se groupèrent à l'abri

d'une haie et parurent délibérer un moment. Des bergers qui les observaient de loin, virent tout à coup briller l'amorce et entendirent la détonation d'un coup de feu. Un des trois hommes suspects tomba la face contre terre, les deux autres s'enfuirent à toutes jambes et disparurent dans la lisière d'un bois. Les volontaires accoururent au bruit. Ils trouvèrent un jeune homme d'une taille élevée, d'un front noble, d'un regard non encore éteint, gisant dans son sang. Il s'était fracassé la mâchoire d'un coup de pistolet. Sa langue coupée lui interdisait tout autre langage que celui des signes. On le transporta à Castillon. Son linge était marqué d'un R et d'un B. On lui demanda s'il était Buzot, il hocha la tête; s'il était Barbaroux, il baissa affirmativement le front. Conduit à Bordeaux sur une charrette et arrosant les pavés de son sang, il fut reconnu à la beauté de ses formes, et le couteau de la guillotine acheva de séparer sa tête de son corps.

V.

Nul ne sait ce que les forêts et les ténèbres cachèrent, pendant plusieurs jours et pendant plusieurs nuits, du sort de Péthion et de Buzot. Le suicide de leur jeune compagnon fut-il à leurs yeux une faiblesse ou un exemple? Se tirèrent-ils chacun un

coup de pistolet, à l'approche de quelque animal sauvage qu'ils prirent pour un bruit de pas des hommes qui les poursuivaient? S'ouvrirent-ils les veines au pied de quelque arbre? Moururent-ils de faim, de lassitude ou de froid? L'un d'eux survécut-il à l'autre? Et lequel resta le dernier et expira sur le cadavre de son compagnon? Enfin moururent-ils dans un nocturne et lugubre combat, contre les animaux carnassiers qui les suivaient comme des proies prochaines? Le mystère, ce plus terrible des récits, couvre les derniers moments de Buzot et de Péthion. Seulement des sarcleurs trouvèrent quelques jours après la mort de Barbaroux, çà et là, dans un champ de blé, au bord d'un bois, des chapeaux lacérés, des souliers et quelques lambeaux de vêtements qui recouvraient deux monceaux d'ossements humains dépecés par les loups. Ces habits, ces souliers, ces ossements, c'était Péthion et Buzot!

La terre de la république n'avait pas même de sépulture pour les hommes qui l'avaient fondée. Toute la Gironde avait disparu avec ces deux derniers tribuns. Ils laissaient à deviner au temps l'énigme de la popularité. L'un, qu'on avait appelé le *Roi Péthion*, et l'autre, qu'on appelait encore par dérision le *Roi Buzot*, étaient venus chercher de Paris et de Caen leur destinée dans un sillon des hamps de la Gironde. La terre du fédéralisme dévorait elle-même ces hommes, ces coupables d'un

rêve contre l'unité de la patrie! Est-il besoin d'un autre jugement? Juge-t-on des ossements décharnés et disloqués par les bêtes féroces sur un champ de mort? Non; on les plaint, on les ensevelit et on passe.

VI.

La Révolution, dans ces derniers mois de 1793 et dans les premiers mois de 1794, semblait revenir sur ses pas, comme un vainqueur après la victoire, pour frapper, un à un, les hommes qui avaient tenté de la modérer ou de l'arrêter, en commençant par ceux qui étaient le plus rapprochés d'elle et en finissant par ceux qui en étaient les plus éloignés : les Girondins d'abord et leurs partisans, les constitutionnels ensuite, les royalistes purs les derniers. Les premières haines des partis triomphants sévissent contre ceux qui ont été les plus contigus à leurs doctrines et à leurs passions. En révolution comme en guerre, on déteste plus ceux qui se séparent de notre camp que ceux qui nous combattent. Les supplices avaient commencé par les modérés. La république ne pensa à ses ennemis qu'après avoir immolé ses fondateurs.

Les grands noms de l'Assemblée constituante semblaient être des protestations vivantes contre les théories de la république. La royauté constitution-

nelle, que les monarchistes avaient défendue, accusait la tyrannie du comité de salut public. La liberté légale, qu'ils avaient montrée en perspective, contrastait avec la dictature de la Montagne. On ne pouvait laisser vivre ces témoins et ces accusateurs, même muets. Mirabeau n'était plus. Le Panthéon l'avait dérobé à l'échafaud. La Fayette expiait, dans les souterrains d'Olmutz, le crime de sa modération. Clermont-Tonnerre était mort, égorgé le 2 septembre. Cazalès, Maury étaient en exil. Les Lameth erraient à l'étranger. Sieyès se taisait ou affectait de dormir, au pied de la Montagne. Le côté droit gémissait dans les prisons. Barnave, Duport, Bailly, les constitutionnels vivaient encore. On pensa à eux. Un souvenir des Jacobins, c'était la mort. Malheur au nom qui était prononcé trop haut. Celui de Barnave retentissait encore, dans la mémoire des réformateurs de la monarchie.

VII.

Depuis le 10 août, Barnave, inutile désormais aux conseils secrets de la reine, s'était retiré à Grenoble, sa ville natale. On l'y reçut en homme qui avait illustré sa patrie par l'éclat de son talent et par la probité de sa vie. On lui reprocha peu de se retirer à l'écart d'un mouvement républicain qui dépassait ses opinions. On le considéra comme un de ces

instruments que les peuples jettent de côté, quand ils ont fait leur œuvre, mais qu'ils ne brisent pas. Barnave, sans applaudir à la république, mais sans protester contre elle, se borna à remplir ses devoirs de citoyen. Il se refusa à l'émigration, dont le chemin était ouvert, à quelques pas de la maison de son père. Il continua à jouir de cette popularité d'estime qui survit quelque temps aux situations perdues. Il avait été impliqué à Paris, dans les soupçons qu'on faisait courir en 1791 sur un prétendu comité autrichien. Fauchet l'avait fait comprendre, ainsi que les Lameth, Duport et Montmorin, dans un acte d'accusation qui renvoyait ces conseillers secrets de Louis XVI, devant la haute cour nationale d'Orléans.

Barnave apprit son crime, par son acte d'accusation. Il fut arrêté pendant la nuit, dans sa maison de campagne de Saint-Robert, aux environs de Grenoble. Conduit dans la prison de cette ville, sa mère parvint à le voir, sous le déguisement d'une servante. Du fond de sa prison, Barnave suivit du regard les phases de la Révolution, les infortunes du roi. Il ne regrettait de sa liberté que sa voix pour défendre, devant la Convention, la tête de ce prince.

La république ne s'arrêtait pas pour écouter ces repentirs. Barnave languit dix mois au fort Barreaux, dans un site alpestre et glacé des montagnes

qui bornent la France et la Savoie. La frontière était sous ses yeux. Ses fenêtres n'étaient pas grillées. La surveillance s'endormait. Il pouvait fuir : il ne le voulut pas. « Obscur je m'abriterais, » disait-il ; « cé» lèbre et responsable, dans les grands actes de la » Révolution, je dois rester pour répondre de mes » opinions par ma tête et de mon honneur par mon » sang. »

VIII.

Il employa ces longues incertitudes de sa destinée à étendre ses idées et à compléter ses études politiques. Il approfondissait l'esprit des révolutions humaines, au bruit des révolutions de son pays. Il écrivait des méditations sociales et historiques qui ont survécu. On y retrouve plus de sagesse que de génie. Barnave y semble le représentant exact de ce bon sens général d'une nation qui signale bien les abîmes, mais qui ne devance personne et qui n'illumine aucune route nouvelle à l'esprit humain. Le talent même est froid et pâle, comme l'expression des vérités un peu banales. L'inspiration n'y fait palpiter aucune fibre. On admire l'honnêteté de l'esprit : on ne sent pas sa grandeur. On s'étonne de ce qu'une telle voix ait pu balancer, une heure, la voix virile de Mirabeau. On n'explique cette prétendue rivalité, entre ces deux orateurs, que par cette erreur d'opti-

que de tous les temps et de tous les peuples, qui nivelle à l'œil du moment des hommes sans niveau possible aux yeux de l'avenir.

Barnave ne méritait ni la gloire ni l'outrage de cette comparaison. Intelligence limitée, parole facile, il était de ces hommes de barreau pour qui l'éloquence est un art de l'esprit et non une explosion de l'âme. Son véritable honneur fut d'avoir été digne d'être écrasé par Mirabeau. Le désir de surpasser en popularité celui qu'il était si loin d'égaler en génie lui arracha, pendant quelques mois, des complaisances de paroles fatales à la monarchie et à sa propre gloire. Honnête homme, il racheta par la pureté de sa vie publique et par un généreux retour à son roi malheureux, les applaudissements mal conquis de la multitude. Il abdiqua sa popularité dès qu'on la mit au prix du crime.

IX.

Barnave arrivé à Paris, le comité de salut public fut embarrassé de lui. Danton, de retour d'Arcis-sur-Aube, chercha à le sauver. Il le promit à la mère de Barnave et à sa sœur. Elles avaient suivi leur fils et leur frère, comme deux suppliantes attachées aux roues de la voiture qui le conduisait à Paris. Danton n'osa pas tenir ce qu'il avait promis. La seule

grâce qu'obtint Barnave fut d'embrasser sa mère et sa sœur, une dernière fois. Il se défendit, avec une grande présence d'idées, et une éloquence de discussion remarquable, devant le tribunal. Mais là où la voix de Vergniaud avait tari, que pouvait la froide argumentation de Barnave! Il rentra condamné dans son cachot. Le courageux Baillot, son collègue à l'Assemblée constituante, vint y consoler ses dernières heures. Barnave, qu'il trouva abattu, se plaignit à Baillot d'être privé de nourriture, par le calcul de ses bourreaux. On voulait, disait-il, déshonorer sa mort en attribuant à son âme les faibleses de son corps énervé par la faim. Ce calcul n'était pas vraisemblable. Peu importait au peuple comment mouraient les victimes.

Duport-Dutertre, ancien ministre de la justice, fut associé à Barnave dans le jugement et dans le supplice. Après l'arrêt, Duport se contenta de dire avec dédain à ses juges : « En révolution, le peuple tue » les hommes, la postérité les juge. » Duport montra sur la charrette plus de fermeté que son compagnon. On le vit plusieurs fois se pencher vers lui et relever son courage. L'attitude de Barnave révélait un corps malade, une âme plus faite pour la tribune que pour l'échafaud. Son grand nom, courant de bouche en bouche, faisait taire la foule. Le peuple semblait réfléchir lui-même à ces retours monstrueux de popularité. Il n'insulta pas l'orateur. Il le laissa mourir.

X.

Bailly restait. Il semble que le peuple voulût se venger par ses outrages de l'estime dont il avait naguère environné ce maire de Paris. Les peuples ont de ces vengeances. Il est presque aussi dangereux de trop leur plaire que de les offenser, ils punissent leurs idoles du crime de les avoir séduits.

Bailly, homme de bien, philosophe, savant, astronome illustre, passionné pour la liberté parce que la liberté était une vérité de plus conquise à la terre, nourrissait dans son âme la religion du genre humain. Son culte, éclairé par une raison mûre, s'élevait jusqu'à la foi, mais non jusqu'au fanatisme. Il voulait que les idées et les révolutions mêmes marchassent, comme les astres dans l'espace, avec la puissance, la majesté et la régularité d'un plan divin. Il croyait que les peuples devaient être conduits, en ordre, vers leurs progrès rationnels, par la main de leurs meilleurs citoyens, et non par les convulsives séditions de la multitude. Il repoussait la monarchie absolue comme un mensonge social, mais il voulait l'affaiblir sans la briser, et dégager lentement la nation de ses chaînes, de peur que le peuple mal préparé ne s'ensevelît sous le trône et ne revînt par l'anarchie à la vieille servitude.

Président de l'Assemblée nationale, ayant prêté

le premier le serment du Jeu de paume, toute sa conduite depuis avait été conforme à ces deux pensées : enlever le pouvoir despotique à la cour, et restituer une part de pouvoir au roi pour conserver la gradation dans la conquête et l'ordre dans le mouvement. C'était un La Fayette civil; un de ces hommes que les idées nouvelles jettent en avant et couronnent d'estime et d'honneurs, pour s'accréditer sous leur nom. Le nom de Bailly était une inscription sur le frontispice de la Révolution. Si Bailly n'était pas au niveau de cette destinée par son génie, il y était par son caractère. Son administration avait été une série de triomphes du peuple sur la cour. Quand les agitations sanglantes commencèrent à souiller les victoires du peuple, Bailly parla en sage et agit en magistrat. Un seul jour perdit la popularité de cette belle vie. Ce fut le jour où les Girondins, unis aux Jacobins, fomentèrent l'insurrection du Champ-de-Mars. Bailly, d'accord avec La Fayette, déploya le drapeau rouge, marcha à la tête de la bourgeoisie armée contre la sédition, et foudroya l'émeute autour de l'autel de la patrie. Une fois ce sang versé, Bailly en sentit l'amertume. Il devint l'exécration des Jacobins. Son nom signifia dans leur bouche l'assassinat du peuple. Il ne put plus gouverner la ville où le sang versé criait contre lui. Il abdiqua entre les mains de Péthion, et se retira, deux ans, dans la solitude, aux environs de Nantes.

La lassitude du repos, ce supplice des hommes longtemps mêlés aux affaires, le saisit bientôt. Il voulut se rapprocher de Paris, pour écouter, de plus près, les mouvements de la république. Reconnu par le peuple, il fut arraché avec peine à la fureur d'un rassemblement, jeté à la Conciergerie et envoyé au tribunal révolutionnaire. Son nom le condamnait. Il marcha à la mort à travers les flots de la multitude. Son supplice ne fut qu'un long assassinat. La tête nue, les cheveux coupés, les mains liées derrière le dos par une énorme corde, le buste seulement revêtu d'une chemise, sous un ciel de glace, il traversa lentement les quartiers de la capitale. La lie et l'écume de Paris, qu'il avait longtemps contenue comme magistrat, semblait se soulever et se précipiter en torrent autour des roues. Les bourreaux eux-mêmes, indignés de cette férocité, reprochaient au peuple ses outrages. La populace n'en était que plus implacable. La horde avait exigé que la guillotine, ordinairement placée sur la place de la Concorde, fût transportée ce jour-là au Champ-de-Mars, pour que le sang lavât le sang, sur le sol où il avait été répandu. Des hommes qui se disaient parents, amis ou vengeurs des victimes du Champ-de-Mars, portaient un drapeau rouge en dérision, à côté de la charrette, au bout d'une perche. Ils le trempaient de temps en temps dans la fange du ruisseau, et en fouettaient à grands coups le visage de Bailly. D'au-

tres lui crachaient à la figure. Ses traits, lacérés, souillés de boue et de sang, ne présentaient plus de forme humaine. Des rires et des applaudissements encourageaient ces horreurs. La marche, entrecoupée de stations, comme celle d'un Calvaire, dura trois heures.

Arrivés au lieu du supplice, ces hommes raffinés de rage font descendre Bailly de la charrette et le forcent à faire à pied le tour du Champ-de-Mars; ils lui ordonnent de lécher de sa langue le sol où le sang du peuple avait coulé. Cette expiation ne les assouvit pas encore. La guillotine avait été élevée, dans l'enceinte même du Champ-de-Mars. Le terrain de la fédération paraît au peuple trop sacré pour le souiller d'un supplice. On commande aux bourreaux de démolir pièce à pièce l'échafaud et de le reconstruire près du bord de la Seine, sur un tas d'immondices accumulées par la voirie de Paris. Les exécuteurs sont contraints d'obéir. La machine est démontée. Comme pour parodier le supplice du Christ portant sa croix, des monstres chargent sur les épaules du vieillard les lourds madriers qui supportent le plancher de la guillotine. Leurs coups obligent le condamné à se traîner sous ce poids. Il y succombe et reste évanoui sous son fardeau. Il revient à lui, il se relève; des éclats de rire le raillent de sa vieillesse et de sa faiblesse. On le fait assister, pendant une heure, à la lente reconstruction de son échafaud.

Une pluie mêlée de neige inondait sa tête et glaçait ses membres. Son corps grelottait. Son âme était ferme. Son visage grave et doux gardait sa sérénité. Sa raison impassible passait par-dessus cette populace, pour voir l'humanité au delà. Il goûtait le martyre et ne le trouvait pas plus fort que l'espérance pour laquelle il le subissait. Il s'entretenait sans trouble avec les assistants. Un d'eux le voyant transir : « Tu trembles, Bailly? » lui dit-il. « Oui, mon ami, » lui répondit le vieillard, « mais c'est de froid. » Enfin la hache termine ce supplice. Il avait duré cinq heures. Bailly plaignit ce peuple, remercia l'exécuteur, et se confia à l'immortalité. Peu de victimes rencontrèrent jamais de plus vils bourreaux, peu de bourreaux une si haute victime. Honte au pied de l'échafaud, gloire au-dessus, pitié partout! On rougit d'être homme en voyant ce peuple. On se glorifie de ce titre en contemplant Bailly. Plus l'homme est féroce, plus il faut l'aimer. Les crimes du peuple ne sont que ses dégradations. Les leçons des sages ne suffisent pas pour l'instruire, il faut des martyrs pour le racheter. Bailly fut un de ces plus saints martyrs; car, en mourant par la main de la liberté, il mourait encore pour elle. Il croyait dans le peuple malgré le peuple. Il lui reprochait son injustice, non son sang.

XI.

Le soir, au récit de cette mort, Robespierre plaignit Bailly : « C'est ainsi, » s'écria-t-il à souper chez Duplay, « qu'ils nous martyriseront nous-mêmes! » Duplay son hôte, juge au tribunal révolutionnaire, ayant voulu expliquer à Robespierre pourquoi il avait absous ce grand accusé : « Ne m'en parlez ja- » mais, » lui dit Robespierre; « je ne vous demande » pas compte de vos jugements, mais la république » vous demande compte de votre conscience. » Duplay ne parla plus à Robespierre des condamnations et des exécutions. Robespierre ordonna ce soir-là que sa porte fût fermée, en signe de deuil. Était-ce douleur? Était-ce pressentiment?

Mais la hache ne choisissait déjà plus. Tous les rangs se mêlaient sur l'échafaud. Une courtisane mourait à côté d'un sage. Le peuple applaudissait également. Vice ou vertu, il ne discernait plus rien.

Madame du Barry, maîtresse de Louis XV, mourut à peu de distance de Bailly. Cette femme avait commencé enfant le commerce de ses charmes. Sa merveilleuse beauté avait attiré l'œil des pourvoyeurs des plaisirs du roi. Ils l'avaient enlevée au vice obscur, pour l'offrir au scandale du vice couronné. Louis XV avait fait du rang de ses maîtresses une

espèce d'institution de sa cour. Mademoiselle Lange-Vaubernier, sous le nom de comtesse du Barry, avait succédé à madame de Pompadour. Louis XV avait besoin du sel du scandale pour assaisonner ses goûts blasés. Il aimait à s'avilir comme un autre aime à s'élever. Il faisait régner le scandale. C'était là sa majesté. Le seul respect qu'il imposait à sa cour, c'était le respect de ses vices. Madame du Barry avait régné sous son nom. La nation, il faut le dire, s'était pliée honteusement à ce joug. Noblesse, ministres, clergé, philosophes, tous avaient encensé l'idole du roi. Louis XIV avait préparé les âmes à cette servitude, en faisant adorer de ses courtisans le despotisme de ses amours.

XII.

Jeune encore à la mort de Louis XV, madame du Barry avait été enfermée, quelques mois, dans un couvent par la décence : caractère du règne nouveau. Affranchie bientôt de cette clôture, elle avait vécu, dans une splendide retraite auprès de Paris, au pavillon de Luciennes, au bord des forêts de Saint-Germain. Des richesses immenses, dons de Louis XV, rendaient son exil presque aussi éclatant que son règne. Le vieux duc de Brissac était resté attaché à la favorite. Il l'aimait déjà, pour sa beauté, au

temps où d'autres l'aimaient pour son rang. Madame Du Barry abhorrait la Révolution, ce règne du peuple qui méprisait les courtisanes et qui parlait de vertu. Bien que repoussée de la cour par Louis XVI et par Marie-Antoinette, elle avait plaint leur malheur, déploré leur chute et s'était dévouée à la cause du trône et de l'émigration.

Après le 10 août, elle avait fait un voyage en Angleterre. Elle avait porté à Londres le deuil de Louis XVI. Elle consacrait son immense fortune à soulager dans l'exil les misères des émigrés. Mais la plus grande partie de ses richesses avait été enfouie secrètement, par elle et par le duc de Brissac, au pied d'un arbre de son parc à Luciennes. Après la mort du duc de Brissac, massacré à Versailles, madame du Barry ne voulut confier à personne le secret de son trésor. Elle résolut de rentrer en France, pour déterrer ses diamants et pour les rapporter à Londres.

Elle avait confié en son absence la garde et l'administration de Luciennes à un jeune nègre nommé Zamore. Elle avait élevé cet enfant, par un caprice de femme, comme on élève un animal domestique. Elle se faisait peindre à côté de ce noir, pour ressembler dans ses portraits, par le contraste des visages et des couleurs, aux courtisanes vénitiennes du Titien. Elle avait eu pour ce noir des tendresses de mère. Zamore était ingrat et cruel. Il s'était enivré

de la liberté révolutionnaire. Il avait pris la fièvre du peuple. L'ingratitude lui paraissait la vertu de l'opprimé. Il trahit sa bienfaitrice. Il dénonça ses trésors. Il la livra au comité révolutionnaire de Luciennes, dont il était membre.

Madame Du Barry, grandie et enrichie par le favoritisme, périt par un favori. Jugée et condamnée sans discussion, montrée au peuple comme une des souillures du trône dont il fallait purifier l'air de la république, elle marcha à la mort à travers les huées de la populace et les mépris des indifférents. Elle était encore dans l'éclat à peine mûri de ses années. Sa beauté, livrée au bourreau, était son crime aux regards de la foule. Elle était vêtue de blanc. Ses cheveux noirs, coupés derrière la tête par les ciseaux de l'exécuteur, laissaient voir son cou. Les boucles du devant de la tête, que le bourreau n'avait pas raccourcies, flottaient et couvraient ses yeux et ses joues. Elle secouait la tête et les rejetait en arrière pour que son visage attendrît le peuple. Elle ne cessait d'invoquer la pitié, dans les termes les plus humiliés. Des larmes intarissables ruisselaient de ses yeux sur son sein. Ses cris déchirants dominaient le bruit des roues et les murmures de la multitude. On eût dit que le couteau frappait d'avance cette femme et lui arrachait mille fois la vie. « La » vie! la vie! s'écriait-elle, la vie pour tous mes » repentirs! la vie pour tout mon dévouement à la

» république! la vie pour toutes mes richesses à la » nation! » Le peuple riait et haussait les épaules. Il montrait, du geste, l'oreiller de la guillotine sur lequel cette tête charmante allait s'endormir. La route de la courtisane à l'échafaud ne fut qu'un cri. Sous le couteau elle criait encore. La cour avait détrempé cette âme. Seule de toutes les femmes suppliciées, elle mourut en lâche, parce qu'elle ne mourait ni pour une opinion, ni pour une vertu, ni pour un amour, mais pour un vice. Elle déshonora l'échafaud comme elle avait déshonoré le trône.

XIII.

Le général Biron, si fameux à la cour sous le nom du duc de Lauzun, mourut dans le même temps, mais en soldat.

Le duc de Lauzun avait poussé, dans sa jeunesse, la légèreté jusqu'au défi. Sa valeur, son esprit, ses grâces jetaient de l'éclat sur ses fautes. Le scandale devenait de la renommée pour lui. Il voulait passer pour avoir été aimé de la reine. Ses Mémoires ne sont que les notes de ses amours. Ruiné de bonne heure par ses prodigalités, il chercha une autre gloire dans la guerre. Il suivit La Fayette en Amérique et s'enthousiasma pour la liberté, non par vertu, mais par mode. Ami du duc

d'Orléans, il suivit ce prince dans ses révoltes. Les partis pardonnent tout à ceux qui les servent. Le duc de Biron se précipita de la faveur des cours dans la faveur du peuple. Il ne fit que changer de théâtre. Il servit avec bravoure à l'armée du Nord, à l'armée du Rhin, à l'armée des Alpes, dans la Vendée enfin. Une fois lancé dans la Révolution, il sentit qu'il n'y avait de salut qu'à la suivre jusqu'au bout. Aborder quelque part était impossible. Le courant était trop rapide. Il ne savait pas où il allait, mais il allait toujours. L'étourderie était son étoile. Il donnait gaiement à la république son nom, son bras, son sang. Les soldats l'adoraient. Les généraux plébéiens étaient jaloux de son ascendant. Ils n'y souffraient pas impunément d'anciens aristocrates. Des querelles éclatèrent dans la Vendée entre Rossignol, général jacobin, et Biron. Biron fut sacrifié.

Amené à Paris, enfermé à la Conciergerie, condamné à mort, il rentra dans sa prison comme il serait rentré dans sa tente, la veille d'une affaire. Il voila la mort d'insouciance. Il voulut savourer, jusqu'à la dernière minute, les seules voluptés qui restassent aux prisonniers : les sensualités de la table. Il prit ses geôliers et ses gardes pour convives à défaut d'autres compagnons de plaisir. Il se fit apporter des huîtres, du vin blanc. Il but largement. Les valets de l'exécuteur arrivèrent : « Laissez-moi finir mes huîtres, leur dit Biron. Au métier

Raffet del.   Sixdeniers sc.

FOUQUIER TINVILLE.

Paris. Publié par Furne
et V. Coquebert

» que vous faites, vous devez avoir besoin de forces : » buvez avec moi ! »

Cette mort, qui imite la mort irréfléchie d'un jeune épicurien, dans un homme d'un âge mûr, a plus d'apparence que de dignité. Le sourire est déplacé sur le seuil de l'éternité. L'insouciance, à l'heure suprême, n'est pas l'attitude des vrais héros ; c'est le sophisme de la mort. Le peuple battit des mains aux derniers moments de Biron, parce qu'en bravant la réflexion il bravait aussi le supplice. Il mourut comme il avait voulu vivre, brave, fier et applaudi.

C'était le dernier jour de l'année 1793. D'autres devaient mourir le lendemain 1er janvier. La mort ne connaissait plus de calendrier. Les années se confondaient dans les supplices. Le sang ne s'arrêtait plus.

XIV.

Quatre mille six cents détenus dans les prisons de Paris seulement, attendaient leur jugement. Fouquier-Tinville ne pouvait suffire aux accusations qu'il dressait en masse et presque au hasard. Accablé du nombre des accusés, et pressé par l'impatience du peuple, Fouquier-Tinville ne quittait plus le cabinet du palais de justice où il rédigeait ses accusations. Il prenait ses repas précipitamment sur la table où il signait les arrêts de mort. Il couchait au

tribunal sur un matelas. Il ne se donnait aucun loisir. Il se plaignait de n'avoir pas le temps d'aller embrasser sa femme et ses enfants. Le zèle de la république le consumait. Il oubliait que c'était le zèle de l'extermination. Il l'appelait son devoir! Il se croyait le bras du peuple, la hache de la république, la foudre de la Révolution. Une vie épargnée, un coupable oublié, un accusé acquitté lui pesaient. Étrange perversion du cœur humain par le fanatisme! Fouquier recevait tous les soirs du comité de salut public la liste des suspects qu'il fallait emprisonner ou juger. Le mécanisme de la terreur était, pour ainsi dire, matériel. Fouquier-Tinville était aveuglé par le sang qu'il faisait répandre. Mais il revenait quelquefois consterné lui-même du nombre prodigieux d'exécutions qu'on lui avait demandées et des noms des victimes qu'il avait condamnées. Il lui arriva même d'ouvrir de temps en temps aux accusés une porte de salut en leur suggérant des réponses qui pouvaient les innocenter. Il sauva ainsi, dans la magistrature, quelques hommes qu'il avait jadis connus et respectés.

Quelquefois l'austère vertu de ces victimes repoussa la vie qu'on leur offrait au prix d'un mensonge. La religion de la vérité fit des martyrs volontaires. En voici un exemple attesté par un des juges lui-même et digne de passer à l'avenir.

XV.

Presque tous les anciens membres des parlements du royaume mouraient tour à tour sur l'échafaud. L'un d'entre eux, M. Legrand d'Alleray, vieillard intègre, entouré d'estime et chargé de jours, est conduit avec sa femme au tribunal révolutionnaire, accusés l'un et l'autre d'avoir entretenu une correspondance avec leur fils émigré, et de lui avoir fait passer des secours dans l'exil. Fouquier-Tinville est attendri. Il fait un signe d'intelligence à l'accusé pour lui dicter de l'œil et du geste la réponse qui doit le sauver : « Voilà, lui dit-il à haute voix, la » lettre qui t'accuse; mais je connais ton écriture, » j'ai eu souvent des pièces de ta main sous les yeux » pendant que tu siégeais au parlement. Cette lettre » n'est pas de toi : on a visiblement contrefait tes » caractères. — Faites-moi passer cette lettre, » dit le vieillard à Fouquier-Tinville. Puis, après l'avoir considérée avec une scrupuleuse attention : « Tu te » trompes, répond-il à l'accusateur public, cette lettre est bien de mon écriture. » Fouquier, confondu de cette sincérité qui déroute son indulgence, ne se rebute pas encore, il offre un autre prétexte d'acquittement à l'accusé : « Il y a une loi, lui dit-il, » qui interdit aux parents des émigrés de corres-

» pondre avec leurs proches et de leur envoyer au-» cun secours, sous peine de mort; cette loi, tu ne » la connaissais pas, sans doute? — Tu te trompes » encore, répond M. d'Alleray; je la connaissais, » cette loi. Mais j'en connais une antérieure et su-» périeure, gravée par la nature dans le cœur de » tous les pères et de toutes les mères : c'est celle » qui leur commande de sacrifier leur vie pour se-» courir leurs enfants. »

L'accusateur obstiné dans son dessein ne fut pas découragé par cette seconde réponse. Il offrit encore cinq ou six excuses du même genre à l'accusé. M. d'Alleray les éluda toutes par son refus d'altérer ou même de détourner la vérité de son sens. A la fin, s'apercevant de l'intention de Fouquier-Tinville : « Je te remercie, lui dit-il, des efforts que tu fais » pour me sauver; mais il faudrait racheter notre » vie par un mensonge. Ma femme et moi nous ai-» mons mieux mourir. Nous avons vieilli ensemble » sans avoir jamais menti, nous ne mentirons pas » même pour sauver un reste de vie. Fais ton de-» voir, nous faisons le nôtre. Nous ne t'accuserons » pas de notre mort, nous n'accuserons que la loi. » Les jurés pleurèrent d'attendrissement, mais ils envoyèrent le vertueux suicide à l'échafaud.

XVI.

L'année 1794 s'inaugurait ainsi dans le sang. La guillotine semblait être la seule institution de la France. Danton et Saint-Just avaient fait proclamer la suspension de la constitution et le gouvernement révolutionnaire. La loi c'était le comité de salut public. L'administration c'était l'arbitraire des commissaires de la Convention. La justice c'était le soupçon ou la vengeance. La garantie c'était la délation. Le gouvernement c'était l'échafaud. La Convention ne pouvait cesser un moment de frapper sans être frappée elle-même. La France, fusillée à Toulon, mitraillée à Lyon, noyée à Nantes, guillotinée à Paris, emprisonnée, dénoncée, séquestrée, terrifiée partout, ressemblait à une nation conquise et ravagée par une de ces grandes invasions de peuples qui balayaient les vieilles civilisations à la chute de l'empire romain, apportant d'autres dieux, d'autres maîtres, d'autres lois, d'autres mœurs à l'Europe. C'était l'invasion de l'idée nouvelle à laquelle la résistance avait mis le feu et le fer à la main. La Convention n'était plus un gouvernement, mais un camp. La république n'était plus une société, mais un massacre de vaincus sur un champ de carnage. La fureur des idées est plus implacable que la fureur des hommes, car les hommes ont un cœur et les idées

n'en ont pas. Les systèmes sont des forces brutales, qui ne plaignent pas même ce qu'elles écrasent. Comme les boulets sur un champ de bataille, ils frappent sans choix, sans justice, et renversent le but qu'on leur a assigné. La Révolution démentait ses doctrines par ses tyrannies. Elle souillait son droit par ses violences. Elle déshonorait le combat par les supplices. Ainsi s'ensanglantent les plus pures causes. Nous ne le disons pas pour excuser les peuples, mais pour les plaindre. Rien n'est plus beau que de voir briller une idée nouvelle sur l'horizon de l'intelligence humaine, rien n'est si légitime que de lui faire combattre et vaincre les préjugés, les habitudes, les institutions vicieuses qui lui résistent. Rien n'est si horrible que de la voir martyriser ses ennemis. Le combat alors se change en supplices, le libérateur en oppresseur et l'apôtre en bourreau. Tel était, involontairement chez quelques-uns, théoriquement chez d'autres, le rôle des membres de la Montagne et du comité de salut public. Leurs théories protestaient, mais leur entraînement les emportait. Ils laissaient aller les vengeances du peuple, les fureurs de l'anarchie, les cruautés des proconsuls jusqu'aux spoliations et aux assassinats de Rome dégénérée. Le parti de la commune, composé d'Hébert, de Chaumette, de Momoro, de Ronsin, de Vincent et des plus effrénés démagogues, dépassait, entraînait la Convention.

XVII.

Pendant ces supplices, le parti des législateurs essayait de temps en temps de formuler les grands principes et les grandes innovations comme les oracles au bruit de la foudre. Robespierre, maintenant, dominant au comité de salut public, jetait dans des notes, révélées depuis, les linéaments vagues du gouvernement de justice, d'égalité et de liberté auquel il croyait enfin toucher. Comme dans tout ce qu'il a dit, fait ou écrit, on y sent plus le philosophe que le politique.

« Il faut une volonté une, » dit une de ces notes posthumes.

« Il faut que cette volonté soit républicaine ou » royaliste.

» Pour qu'elle soit républicaine il faut des mi- » nistres républicains, des journaux républicains, » des députés républicains, un pouvoir républicain.

» La guerre étrangère est un fléau mortel.

» Les dangers intérieurs viennent des bourgeois. » Pour triompher des bourgeois il faut rallier le » peuple. Il faut que le peuple s'allie à la Conven- » tion et que la Convention se serve du peuple.

» Dans les affaires étrangères, alliance avec les

» petites puissances. Mais toute diplomatie impos-
» sible, tant que nous n'aurons pas d'unité de pou-
» voir. »

Après les moyens voici le but :

« Quel est le but? L'exécution de la constitution
» en faveur du peuple.

» Quels seront nos ennemis? Les riches et les
» vicieux.

» Quels moyens emploieront-ils? L'hypocrisie et
» la calomnie.

» Que faut-il faire? Éclairer le peuple. Mais quels
» sont les obstacles à l'instruction du peuple? Les
» écrivains mercenaires qui l'égarent par des impos-
» tures journalières et imprudentes.

» Que conclure de là? Qu'il faut proscrire les
» écrivains comme les plus dangereux ennemis de
» la patrie, et répandre avec profusion les bons
» écrits.

» Quels sont les deux autres obstacles à l'établis-
» sement de la liberté? La guerre étrangère et la
» guerre civile.

» Quels sont les moyens de terminer la guerre
» étrangère? Mettre des généraux républicains à la
» tête de nos armées et punir les traîtres.

» Quels sont les moyens de terminer la guerre
» civile? Punir les conspirateurs, surtout les dé-

» putés et les administrateurs coupables; envoyer » des troupes patriotes sous des chefs patriotes; » faire des exemples terribles de tous les scélérats » qui ont outragé la liberté et versé le sang des » patriotes.

» Enfin les subsistances et les lois populaires.

» Quel autre obstacle à l'instruction du peuple? » La misère.

» Quand le peuple sera-t-il donc éclairé? Quand » il aura du pain et que les riches et le gouverne- » ment cesseront de soudoyer des plumes et des lan- » gues perfides pour le tromper; lorsque l'intérêt » des riches et celui du gouvernement seront con- » fondus avec celui du peuple.

» Quand leur intérêt sera-t-il confondu avec celui » du peuple? Jamais! »

A ce mot terrible tombé à la fin de ce dialogue intérieur de Robespierre avec lui-même, la plume avait cessé d'écrire. Le doute ou le découragement avait dicté ce dernier mot. On sent que dans une âme obstinée à l'espérance ce mot voulait dire : Il faut plier par la force sous le niveau de la justice et de l'égalité tous ceux qui se refuseront à confondre leur intérêt avec l'intérêt du peuple. La logique de la terreur découlait de ce mot. Il était plein de sang.

XVIII.

Dans toutes les séances de la Convention et des Jacobins de novembre et de décembre jusqu'en 1794, on trouve un grand nombre de discussions, de discours ou de décrets dans lesquels respire l'âme d'un gouvernement populaire. L'égoïsme semble s'effacer devant le principe du dévouement à la patrie. Les classes pauvres qui ne possèdent de la patrie qu'elle-même n'ont à lui donner que leur sang. La Convention semble dans ces séances législatives écrire un chapitre de la constitution évangélique de l'avenir. Les taxes sont proportionnées aux richesses. Les indigents sont sacrés. Les infirmes sont soulagés. Les enfants sans parents sont adoptés par la république. La maternité illicite est relevée de la honte qui tue l'enfant en déshonorant la mère. La liberté des consciences est proclamée. La morale universelle est prise pour type des lois. L'esclavage et le commerce des noirs sont abolis. La conscience du genre humain est invoquée comme la loi suprême. Une série de mesures philanthropiques et populaires institue la charité politique en action, comme un traité d'alliance entre le riche et le pauvre. La puissance sociale est également répartie entre tous les citoyens. Des enseignements élémentaires et trans-

cendants aux frais de l'État distribuent comme une dette divine la lumière dans les profondeurs de la population. L'amour du peuple semble se répandre dans tous les ressorts de l'administration. On sent que la Révolution n'a pas été faite pour usurper, mais pour prodiguer le pouvoir, la morale, l'égalité, la justice, le bien-être aux masses. La divinité de l'esprit de la Révolution est là. Esprit de lumière et de charité dans les délibérations de la Convention, esprit exterminateur dans ses actes politiques. On se demande involontairement pourquoi ce contraste entre les lois sociales de la Convention et ses mesures politiques? entre cette charité et ce bourreau? entre cette philanthropie et ce sang? C'est que les lois sociales de la Convention émanaient de ses dogmes, et que ses actes politiques émanaient de ses colères. Les uns étaient ses principes, les autres ses passions.

Fière de l'ère nouvelle qu'elle inaugurait pour le monde, elle voulut que la république française devînt une des dates de l'histoire du genre humain. Elle institua le *calendrier républicain* comme pour rappeler à jamais aux hommes qu'ils ne furent véritablement hommes que du jour où ils se proclamèrent libres. Elle le fit aussi pour effacer, sur la dénomination des mois et des jours dont le temps se compose, les traces de la religion empreintes sur le calendrier grégorien. Elle le fit encore pour que la

division des jours en décades et non plus en semaines ne confondît pas plus longtemps le jour initial de la période des jours avec le jour de prière et de repos exclusivement consacré au catholicisme. Elle ne voulut pas que l'Église continuât à marquer au peuple les instants de son travail ou de son repos. Elle voulut reconquérir le temps lui-même sur le sacerdoce chrétien, qui avait tout marqué de son signe depuis qu'il s'était emparé de l'empire.

Dans ce système les noms des jours étaient significatifs de leur place dans l'ordre numérique de la décade républicaine. Ils expliquaient leur ordre dans l'armée des jours par des noms dérivés du latin. C'étaient *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*. Ces significations purement numériques avaient l'avantage de présenter des chiffres à la mémoire, mais ils avaient l'inconvénient de ne pas présenter des images à l'esprit. Les images seules colorent et impriment les noms dans l'imagination du peuple.

Les dénominations des mois, au contraire, empruntées aux caractères des saisons et aux travaux de l'agriculture, étaient significatives comme des peintures et sonores comme des échos de la vie rurale. C'étaient, pour l'automne : vendémiaire qui vendange les raisins, brumaire qui assombrit le ciel, frimaire qui couvre de frimas les montagnes ; pour

l'hiver : nivôse qui blanchit de neige la terre, pluviôse qui l'arrose de pluie, ventôse qui déchaîne les tempêtes; pour le printemps : germinal qui fait germer les semences, floréal qui fleurit les plantes, prairial qui fauche les prairies; enfin pour l'été : messidor qui moissonne, thermidor qui échauffe les sillons, fructidor qui mûrit les fruits.

Ainsi, tout se rapportait à l'agriculture, le premier et le dernier des arts. Les phases des empires ou les superstitions des peuples n'étaient plus le type du temps, cette mesure de la vie. Tout remontait à la nature seule. Il en fut de même de l'administration, des finances, de la justice criminelle, du code civil et du code rural. Les hommes spéciaux de la Convention préparèrent les plans de ces législations sur les bases de la philosophie; de la science et de l'égalité, bases jetées par l'Assemblée constituante. Ces pensées, dont s'empara depuis le despotisme organisateur de Napoléon et auxquelles il donna seulement son nom, avaient toutes été conçues, élaborées ou promulguées par la Convention. Napoléon en déroba injustement la gloire. L'histoire ne doit pas sanctionner ces larcins. Elle les restitue à la république. Les fruits de la philosophie et de la liberté n'appartiendront jamais au despotisme. Les hommes que Napoléon appela dans ses conseils pour y préparer ses cadres, les Cambacérès, les Sieyès, les Carnot, les Thibaudeau, les Merlin, sortaient tous

des comités. Comme des ouvriers infidèles, ils emportaient dans ces ateliers de servitude les outils et les chefs-d'œuvre de la liberté!

XIX.

Cependant, tandis que le comité de salut public couvrait les frontières, étouffait la guerre civile et méditait des législations humaines et morales, Paris et les départements présentaient le spectacle des saturnales de la liberté.

Le délire et la fureur semblaient avoir saisi le peuple. L'ivresse de la vérité est plus terrible que l'ivresse de l'erreur chez les hommes, parce qu'elle dure plus et qu'elle profane de plus saintes causes. Cette ivresse portait les masses aux plus hideux excès contre les temples, les autels, les images du culte ancien, et même contre les sépulcres des rois.

Des trois institutions que la Révolution voulait modifier ou détruire, le trône, la noblesse, la religion d'État, il ne restait debout que la religion d'État, parce que réfugiée dans la conscience et se confondant avec la pensée même, il était impossible aux persécuteurs de la poursuivre jusque-là. La constitution civile du clergé, le serment imposé aux prêtres, ce serment déclaré schisme par la cour de Rome, les rétractations que la masse des prêtres

avait faites de ce serment pour rester attachée au centre catholique, l'expulsion de ces prêtres réfractaires de leurs presbytères et de leurs églises, l'installation d'un clergé national et républicain à la place de ces ministres fidèles à Rome, la persécution contre ces ecclésiastiques rebelles à la loi pour rester obéissants à la foi, leur emprisonnement, leur proscription en masse sur les vaisseaux de la république à Rochefort, toutes ces querelles, toutes ces violences, tous ces exils, toutes ces exécutions, tous ces martyres des prêtres catholiques avaient balayé en apparence le culte ancien de la surface de la république. Le culte constitutionnel, inconséquence palpable des prêtres assermentés, qui exerçaient un prétendu catholicisme malgré le chef spirituel du catholicisme, n'était plus guère qu'un hochet sacré que la Convention avait laissé au peuple des campagnes pour ne pas rompre trop soudainement les habitudes. Mais les philosophes impatients de la Convention, des Jacobins, de la commune, s'indignaient de ce simulacre de religion qui survivait aux yeux du peuple à la religion même. Ils brûlaient d'inaugurer à sa place l'adoration abstraite d'un Dieu sans forme, sans dogme et sans culte. La plupart même proclamaient ouvertement l'athéisme comme la seule doctrine digne d'esprits intrépides dans la logique matérialiste du temps. Ils parlaient de vertu et niaient ce Dieu dont l'existence peut

seule donner un sens au mot de vertu. Ils parlaient de liberté et niaient cette justice éternelle qui peut seule venger l'innocence et punir l'oppression. La multitude grossière s'enivrait de ces théories d'athéisme et se croyait délivrée de tout devoir en se sentant délivrée de Dieu. Ainsi vont les déplorables oscillations de l'esprit humain de la superstition au néant des croyances, sans pouvoir s'arrêter jamais dans l'équilibre de la raison et de la vérité.

XX.

Les meneurs de la commune, et surtout Chaumette et Hébert, encourageaient dans le peuple ces accès d'impiété et ces séditions contre tout culte. Le peuple, se disaient-ils, ne rentrera jamais dans des temples qu'il aura démolis de ses propres mains. Il ne s'agenouillera jamais devant des autels qu'il aura profanés. Il n'adorera plus des symboles et des images qu'il aura foulés aux pieds sur le pavé de ses églises. Le sacrilége national s'élèvera entre lui et son ancien Dieu. Ce reste de catholicisme exercé publiquement dans les temples chrétiens les importunait. Ils voulaient le faire disparaître. Ils demandaient d'éclatantes apostasies aux prêtres et les obtenaient souvent. Quelques ecclésiastiques, les uns sous l'empire de la peur, les autres par incré-

dulité réelle, montaient dans la chaire pour déclarer qu'ils avaient été jusque-là des imposteurs. Des acclamations accueillaient ces transfuges de l'autel. On parodiait dérisoirement les cérémonies jadis sacrées, on revêtait un bœuf ou un âne des ornements pontificaux, on promenait ces scandales dans les rues, on buvait le vin dans le calice, on fermait l'église. On inscrivait sur la porte du lieu des sépultures : *Sommeil éternel*. On apportait aux représentants en mission ou au district les trésors des sacristies, on en faisait des offrandes patriotiques à la nation. Le club s'installait dans les sanctuaires. La chaire évangélique devenait la tribune des orateurs. En peu de mois l'immense matériel du culte catholique, cathédrales, églises, monastères, presbytères, tours, clochers, ministres, cérémonies avaient disparu.

Les représentants en mission s'étonnaient eux-mêmes dans leurs lettres à la Convention de la facilité avec laquelle tout cet appareil des institutions antiques s'écroulait. Les religions d'où la puissance de l'État et la richesse des dotations se retirent, disaient-ils, sont promptement en ruine dans les esprits. Les philosophes de la commune résolurent, au milieu de novembre, d'accélérer ce mouvement dans Paris. Ils savaient que si le peuple reniait aisément l'esprit de son culte, il ne se désaccoutumait pas si vite des spectacles et des cérémonies qui amusent ses yeux. Ils voulurent s'emparer de ses tem-

ples pour lui offrir un culte nouveau, espèce de paganisme recrépi dont les dogmes n'étaient que des images, dont le culte n'était qu'un cérémonial, et dont la divinité suprême n'était que la raison devenue à elle-même son propre Dieu et s'adorant dans ses attributs. Les lois de la Convention, qui continuaient à salarier le culte catholique national, s'opposaient à cette invasion violente de cette religion philosophique de Chaumette dans la cathédrale et dans les églises de Paris. Il fallait faire évacuer ces monuments par une renonciation volontaire de l'évêque constitutionnel et de son clergé. Les cris de mort qui poursuivaient partout les prêtres, leur sang qui coulait à flots sur tous les échafauds de la république, les insultes du peuple à leur costume, les prisons pleines, la guillotine présente poussaient à cette renonciation du sacerdoce républicain. Il tremblait tous les jours d'être immolé dans l'exercice de ses fonctions. Le principal mobile qui retenait encore une partie de ces prêtres était le salaire attaché à leurs autels. On assura aux principaux d'entre eux un salaire équivalent ou des fonctions plus lucratives dans les administrations civiles et militaires de la république, l'espérance et la menace arrachèrent leur résignation.

L'évêque Gobel, homme faible de caractère mais sincère dans sa foi, résistait seul. On l'intimida d'un côté, on le rassura de l'autre. On lui dit que la re-

nonciation à l'exercice public de son culte n'était qu'un sacrifice à la nécessité du moment; que cette abdication n'impliquait point une renonciation à son caractère sacerdotal; qu'elle n'était qu'une abdication de ses fonctions publiques, et qu'après son épiscopat déposé il reprendrait, ainsi que son clergé, l'exercice individuel et libre de sa religion. Chaumette, Hébert, Momoro, Anacharsis Clootz et Bourdon de l'Oise obsédèrent ce vieillard jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu de lui la démarche qu'ils désiraient. On appela cet acte de Gobel apostasie. Des renseignements certains attestent l'erreur des historiens à cet égard. Gobel se rendit à la séance de la Convention, accompagné de ses grands-vicaires. Momoro les présenta et harangua l'Assemblée au nom de la commune : « Vous voyez devant vous, » dit-il, « des » hommes qui viennent se dépouiller du caractère » de la superstition. Ce grand exemple sera imité. » Bientôt la république n'aura plus d'autre culte que » celui de la liberté, de l'égalité, culte pris dans la » nature et qui deviendra la religion universelle. » Gobel, dont les paroles de Momoro faussaient la situation et surprenaient la conscience, frémit mais n'osa rien démentir. Les tribunes le faisaient trembler : « Citoyens, » dit-il en lisant une déclaration préméditée et convenue avec la commune, « né plé- » béien, j'eus, de bonne heure, dans l'âme les prin- » cipes de l'égalité. Appelé à l'Assemblée nationale,

» je reconnus un des premiers la souveraineté du » peuple. Sa volonté m'appela au siége épiscopal » de Paris. Je n'ai employé l'ascendant que pou» vaient me donner mon titre et ma place qu'à aug» menter son attachement aux principes éternels de » la liberté, de l'égalité, de la morale, base néces» saire de toute constitution vraiment républicaine. » Aujourd'hui que la volonté du peuple n'admet » d'autre culte public et national que celui de la » sainte égalité, parce que le souverain le veut ainsi, » je renonce à exercer mes fonctions de ministre du » culte catholique. » Les vicaires de Gobel signèrent la même déclaration. Des acclamations unanimes saluèrent ce triomphe. Plusieurs déclarations écrites ou verbales de ce genre suivirent celle du clergé de Paris. Robert Lindet, évêque d'Évreux, abdiqua en d'autres termes : « La morale que j'ai prêchée, » dit-il, « est celle de tous les temps. La cause de Dieu » ne doit pas être une occasion de guerre entre les » hommes. Chaque citoyen doit se regarder comme » le prêtre de sa famille. La destruction des fêtes » publiques creusera cependant un vide immense » dans les habitudes de vos populations : mesurez » ce vide, et remplacez ces fêtes par des fêtes pu» rement nationales qui servent de transition entre » le règne de la superstition et celui de la raison. »

Les évêques Gay, Vernon et Lalande et plusieurs curés firent des déclarations de même nature. L'As-

semblée applaudit comme dans la nuit du 4 août, où la noblesse abdiqua ses droits de caste. Au milieu de ces applaudissements, Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, entre dans la salle. Il s'informe des causes de ces acclamations. On presse Grégoire d'imiter l'exemple de ses collègues ; on le porte à la tribune : « Citoyens, » dit-il, « j'arrive et je n'ai que » des notions très-vagues sur ce qui se passe en ce » moment. On me parle de sacrifices à la patrie? » j'y suis habitué; d'attachement à la Révolution? » mes preuves sont faites; de revenu attaché aux » fonctions d'évêque? je l'abandonne sans regret. » S'agit-il de religion? Cet article est hors de votre » domaine; vous n'avez pas le droit de l'attaquer. » Catholique par conviction et par sentiment, prêtre » par choix, nommé évêque par le peuple, ce n'est » ni de lui ni de vous que je tiens ma mission. On » m'a tourmenté pour accepter le fardeau de l'épi- » scopat. On me tourmente aujourd'hui pour obtenir » de moi une abdication qu'on ne m'arrachera pas. » Agissant d'après les principes sacrés qui me sont » chers et que je vous défie de me ravir, j'ai tâ- » ché de faire du bien dans mon diocèse; je reste » évêque pour en faire encore. J'invoque la liberté » des cultes! »

Les murmures et les sourires de pitié accueillirent ce courageux acte de conscience. On accusa Grégoire de vouloir christianiser la liberté. Les huées des tri-

bunes l'accompagnèrent à son banc. Cependant l'estime des hommes dont la philosophie remontait à Dieu le vengea de ces dédains. Robespierre et Danton lui donnèrent des marques d'approbation. Ils s'indignaient en secret des violences du parti d'Hébert contre la conscience. Mais le courant était trop fort pour le briser en ce moment. Il entraînait tous les cultes dans la proscription du catholicisme.

Sieyès sortit de son silence pour abdiquer, non ses fonctions, qu'il n'avait jamais exercées, mais son caractère de prêtre. Philosophe de tous les temps, il lui était permis de confesser sa philosophie dans son triomphe comme il l'avait confessée avant sa victoire sur le catholicisme : « Citoyens, » dit-il, « mes vœux » appelaient depuis longtemps le triomphe de la » raison sur la superstition et le fanatisme. Ce jour » est arrivé, je m'en réjouis comme du plus grand » bienfait de la république. J'ai vécu victime de la » superstition, jamais je n'en ai été l'apôtre ni l'in- » strument. J'ai souffert de l'erreur des autres, per- » sonne n'a souffert de la mienne. Nul homme sur » la terre ne peut dire avoir été trompé par moi. » Beaucoup m'ont dû d'avoir ouvert les yeux à la » lumière. Si j'ai été retenu dans les chaînes sacer- » dotales, c'est par la même force qui comprimait » les âmes libres dans les chaînes royales. Le jour » de la Révolution les a fait tomber toutes. Je n'ai » point de lettres de prêtrise à vous offrir : depuis

» longtemps je les ai détruites. Mais je dépose l'in-
» demnité qui m'était allouée en remplacement des
» anciennes dotations ecclésiastiques que je pos-
» sédais. »

Chaumette s'écria que le jour où la raison reprenait son empire méritait une place à part dans les époques de la Révolution. Il demanda que le comité d'instruction publique donnât, dans le nouveau calendrier, une place au *jour de la raison*.

XXI.

« Citoyens, » dit le président de la Convention,
« parmi les droits naturels de l'homme nous avons
» placé la liberté de l'exercice des cultes. Sous cette
» garantie que nous vous devions, vous venez de
» vous élever à la hauteur où la philosophie vous
» attendait. Ne vous le dissimulez pas, ces hochets
» sacerdotaux insultaient à l'Être suprême : il ne
» veut de culte que celui de la raison. Ce sera désor-
» mais la religion nationale! »

A ces mots le président embrasse l'évêque de Paris. Les prêtres de son cortége, coiffés du bonnet rouge, symbole d'affranchissement, sortent en triomphe de la salle et se dispersent au bruit des acclamations de la foule dans les Tuileries. Cette abdication du catholicisme extérieur, par les prêtres

d'une nation entourée depuis tant de siècles de la puissance de ce culte, est un des actes les plus caractéristiques de l'esprit de la Révolution. Si l'athéisme n'eût pas été le provocateur de ce dépouillement des sacerdoces salariés; si la terreur n'avait pas fait violence à la foi; si la liberté des cultes eût été proclamée par le président de la Convention comme une vérité dans la république; les religions échappaient de la main de l'État pour rentrer dans le domaine de la conscience individuelle et libre; l'ordre religieux de l'avenir était fondé. Mais quand la persécution proclame la liberté, quand la conscience est interrogée en face de l'instrument du supplice, la conscience n'est plus libre et la liberté elle-même devient tyrannie. L'athéisme avait commandé cet acte, il s'en empara. Il en fit son triomphe scandaleux, quand ce devait être le triomphe de la raison et de la liberté.

Chaumette, Hébert et leur faction encouragèrent de plus en plus, à partir de ce jour, les profanations et dévastations des temples, la dispersion des fidèles, l'emprisonnement et le martyre des prêtres qui préféraient la mort à l'apostasie. Les adeptes de la commune voulaient extirper tout ce qui pouvait rappeler la religion et le culte du cœur et du sol de la France. Les cloches, cette voix sonore des temples chrétiens, furent fondues en monnaie ou en canons. Les châsses, les reliquaires, ces apothéoses popu-

laires des apôtres et des saints du catholicisme, furent dépouillés de leurs ornements précieux et jetés à la voirie. Le représentant Ruhl brisa sur la place publique de Reims la *sainte-ampoule,* qu'une antique légende prétendait apportée du ciel pour oindre les rois d'une huile céleste. Des directoires de département défendirent aux instituteurs de prononcer le nom de Dieu dans leur enseignement aux enfants du peuple. André Dumont, en mission dans les départements du Nord, écrivit à la Convention : « J'arrête les prêtres qui se permettent de célébrer les » fêtes et le dimanche. Je fais disparaître les croix » et les crucifix. Je suis dans l'ivresse. Partout » on ferme les églises, on brûle les confessionnaux et les saints, on fait des *gargousses* de canon avec les livres de liturgie sacrée. Tous les » citoyens crient : Plus de prêtres, l'Égalité et la » Raison ! »

Dans la Vendée, les représentants Lequinio et Laignelot poursuivaient jusqu'aux marchands de cire qui fournissaient les cierges aux cérémonies du culte. « On se débaptise en foule, » disaient-ils. « Les » prêtres brûlent leurs lettres de prêtrise. Le tableau » des droits de l'homme remplace sur les autels les » tabernacles des ridicules mystères. » A Nantes des bûchers, dressés sur la place publique, brûlaient les statues, les images, les livres sacrés. Des députations de patriotes venaient à chaque séance de la

Convention apporter en tribut les dépouilles des autels. Les villes et les villages voisins de Paris accouraient processionnellement apporter aussi à la Convention, sur des chariots, les reliquaires d'or, les mitres, les calices, les ciboires, les patères, les chandeliers de leurs églises. Des drapeaux plantés dans ce monceau de dépouilles entassées pêle-mêle, portaient pour inscription : *Destruction du fanatisme*. Le peuple se vengeait, par des insultes, de ce qu'il avait si longtemps adoré. Il confondait Dieu lui-même dans ses ressentiments contre son culte.

La commune voulut remplacer par d'autres spectacles les cérémonies de la religion. Le peuple y courut comme à toutes les nouveautés. La profanation des lieux saints, la parodie des mystères, l'éclat païen des rites l'attiraient à ces pompes. Il croyait, après tant de siècles, balayer les ténèbres de ces voûtes et y faire entrer la lumière, la liberté et la raison. Mais toute sincérité manquait à ces fêtes, toute adoration à ces actes, toute âme à ces cérémonies. Les religions ne naissent pas, sur la place publique, à la voix des législateurs ou des démagogues. La religion de Chaumette et de la commune n'était qu'un opéra populaire transporté de la scène dans le tabernacle.

L'inauguration de ce culte eut lieu à la Convention le 9 novembre. Chaumette, accompagné des membres de la commune et escorté d'une foule im-

mense, entra dans la salle aux sons de la musique et aux refrains des hymnes patriotiques. Il tenait par la main une des plus belles courtisanes de Paris. Un long voile bleu couvrait à demi l'idole. Un groupe de prostituées, ses compagnes, marchait sur ses pas. Des hommes de sédition les escortaient. Cette bande impure se répandit confusément dans l'enceinte et envahit les bancs des députés. Lequinio présidait. Chaumette s'avança vers lui, enleva le voile qui couvrait la courtisane, et fit rayonner la beauté aux regards de l'assemblée. « Mortels, » s'écrie-t-il, « ne reconnaissez plus d'autre divinité » que la Raison, je viens vous offrir sa plus belle et » sa plus pure image. » A ces mots, Chaumette s'incline et semble adorer. Le président, la Convention, le peuple affectent d'imiter ce geste d'adoration. Une fête en l'honneur de la Raison est décrétée dans la cathédrale de Paris. Des chants et des danses saluèrent ce décret. Quelques membres de la Convention, Armonville, Drouet, Lecarpentier se mêlèrent eux-mêmes à ces danses. Une grande partie de l'assemblée se montra froide et dédaigneuse. Satisfaite d'avoir voté ces saturnales, elle les abandonnait au peuple et rougissait d'y participer. Robespierre, assis à côté de Saint-Just, simula la distraction et l'indifférence. Sa figure sévère ne se dérida pas. Il jeta un coup d'œil sur le désordre de la salle, prit des notes et s'entretint avec son voisin. L'avilissement de la Révolution

lui semblait le plus grand des crimes. Il méditait déjà de le réprimer. Au moment où l'orgie populaire était le plus applaudie, il se leva, dans une indignation mal contenue, et se retira avec Saint-Just. Il ne voulait pas sanctionner par sa présence ces profanations. Le départ de Robespierre déconcerta Chaumette. Le président leva la séance, et rendit à la décence le temple des lois.

XXII.

Le 20 décembre, jour fixé pour l'installation du nouveau culte, la commune, la Convention et les autorités de Paris se rendirent en corps à la cathédrale. Chaumette, assisté de Laïs, acteur de l'Opéra, avait ordonné le plan de la fête. Mademoiselle Maillard, actrice dans tout l'éclat de la jeunesse et du talent, naguère favorite de la reine, toujours adorée du public, avait été contrainte, par les menaces de Chaumette, à jouer le rôle de la Divinité du peuple. Elle entra portée sur un palanquin dont le dais était formé de branches de chêne. Les femmes vêtues de blanc et ornées de ceintures tricolores la précédaient. Les sociétés populaires, les sociétés fraternelles de femmes, les comités révolutionnaires, les sections, des groupes de choristes, de chanteurs et de danseurs de l'Opéra entouraient le trône. Les



DÉESSE LA RAISON.

Paris Publié par Furne



pieds chaussés du cothurne théâtral, ses cheveux décorés du bonnet phrygien, le corps à peine vêtu d'une tunique blanche que recouvrait une chlamyde flottante de couleur céleste, la prêtresse fut portée au son des instruments jusqu'au pied de l'autel. Elle s'assit à la place où l'adoration des fidèles cherchait naguère le pain mystique transformé en Dieu. Derrière elle, une torche immense signifiait le flambeau de la philosophie destiné à éclairer seul désormais l'enceinte des temples. L'actrice alluma ce flambeau. Chaumette, recevant l'encensoir où brûlait le parfum des mains de deux acolytes, s'agenouilla et encensa. Une statue mutilée de la Vierge gisait à ses pieds. Chaumette apostropha ce marbre et le défia de reprendre sa place dans les respects du peuple. Des danses et des hymnes occupèrent les yeux et les sens des spectateurs. Aucune profanation ne manqua au vieux temple, dont les fondements se confondaient avec les fondements de la religion et de la monarchie. Forcé par la terreur d'être présent à cette fête, l'évêque Gobel assistait, dans une tribune, à la parodie des mystères qu'il célébrait trois jours avant sur ce même autel. Enchaîné par la peur, des larmes de honte coulaient des yeux de l'évêque. Le même culte se propagea par imitation dans toutes les églises des départements. La surface légère de la France plie à tous les vents de Paris. Seulement, au lieu de divinités empruntées aux théâtres, les représentants

en mission contraignirent de chastes épouses et d'innocentes jeunes filles à s'étaler en spectacle à l'adoration du peuple. Plusieurs rachetèrent à ce prix la vie d'un mari ou d'un père. Le dévouement sanctifiait l'impiété à leurs yeux. Des maris patriotes prostituèrent leurs femmes aux regards. Momoro, membre de la commune et séide d'Hébert, conduisit lui-même le cortége de sa jeune et belle épouse à Saint-Sulpice. Cette femme, dont la pudeur et la piété égalaient la beauté ravissante, pleurait et s'évanouissait de honte sur l'autel. Une jeune fille de seize ans, fille d'un relieur de livres nommé Loiselet, livrée par son père à l'admiration du peuple, mourut de désespoir en dépouillant les parures et les fleurs de son rôle. Les familles cachaient la beauté de leurs filles ou de leurs femmes, pour les dérober aux scandales de ces adorations publiques.

XXIII.

La dévastation des sanctuaires et la dispersion des reliques suivirent l'inauguration du culte allégorique de Chaumette. On brûla sur la place de Grève, lieu consacré aux supplices, les restes de sainte Geneviève, patronne populaire de Paris; on jeta les cendres au vent. On poursuivit jusque dans leurs sépulcres les traditions de la religion. On y avait

poursuivi déjà les mémoires, les respects, les superstitions de la patrie. La mort même n'avait pas été un asile inviolable pour les restes des rois. Un décret de la Convention avait ordonné, en haine de la royauté, la destruction des tombeaux des rois à Saint-Denis. La commune, exagérant la mesure politique, avait changé ce décret en attentat contre la tombe, contre l'histoire et contre l'humanité. Elle avait ordonné l'exhumation des ossements, la spoliation des linceuls, l'enlèvement et la fonte des cercueils de plomb pour en faire des balles.

Cet ordre sacrilége fut exécuté, par les commissaires de la commune, avec toutes les circonstances et toutes les dérisions les plus propres à augmenter l'horreur d'un tel acte. Ce peuple, acharné sur ces tombes, semblait exhumer sa propre histoire et la jeter aux vents. La hache brisa les portes de bronze, présent de Charlemagne à la basilique de Saint-Denis. Grilles, toitures, statues, tout s'écroula, en débris, sous le marteau. On souleva les pierres, on viola les caveaux, on enfonça les cercueils. Une curiosité moqueuse scruta, sous les bandelettes et les linceuls, les corps embaumés, les chairs consumées, les ossements calcinés, les crânes vides des rois, des reines, des princes, des ministres, des évêques dont les noms avaient retenti dans le passé de la France. Pépin, le fondateur de la dynastie carlovingienne et le père de Charlemagne, n'était plus

qu'une pincée de cendre grisâtre qui s'envola au vent. Les têtes mutilées des Turenne, des Duguesclin, des Louis XII, des François Ier roulaient sur le parvis. On marchait sur des monceaux de sceptres, de couronnes, de crosses pastorales, d'attributs historiques ou religieux. Une immense tranchée, dont les bords étaient recouverts de chaux vive pour consumer les cadavres, était ouverte dans un des cimetières extérieurs, appelé le cimetière des Valois. Des parfums brûlaient dans les souterrains pour purifier l'air. On entendait après chaque coup de hache les acclamations des fossoyeurs qui découvraient les restes d'un roi et qui jouaient avec ses os.

Sous le chœur étaient ensevelis les princes et les princesses de la première race et quelques-uns de la troisième. Hugues-Capet, Philippe-le-Hardi, Philippe-le-Bel. On les dénuda de leurs lambeaux de soie et on les jeta dans un lit de chaux.

Henri IV, embaumé avec l'art des Italiens, conservait sa physionomie historique. Sa poitrine découverte montrait encore les deux blessures par où sa vie avait coulé. Sa barbe, parfumée et étalée en éventail comme dans ses images, attestait le soin que ce roi voluptueux avait de son visage. Sa mémoire, chère au peuple, le protégea un moment contre la profanation. La foule défila en silence pendant deux jours devant ce cadavre encore populaire.

Placé dans le chœur au pied de l'autel, il reçut mort les hommages respectueux des mutilateurs de la royauté. Javogues, représentant du peuple, s'indigna de cette superstition posthume. Il s'efforça de démontrer, en quelques mots au peuple, que ce roi, brave et amoureux, avait été plutôt le séducteur que le serviteur de son peuple. — « Il a trompé, » dit Javogues, « Dieu, ses maîtresses et son peuple; qu'il » ne trompe pas la postérité et votre justice! » On jeta le cadavre d'Henri IV dans la fosse commune.

Ses fils et ses petits-fils, Louis XIII et Louis XIV, l'y suivirent. Louis XII n'était qu'une momie; Louis XIV, qu'une masse noire et informe d'aromates. Homme disparu, après sa mort, dans ses parfums, comme pendant sa vie dans son orgueil. Le caveau des Bourbons rendit ses sépultures : les reines, es dauphines, les princesses furent emportées à brassées par les ouvriers et jetées avec leurs entrailles dans le gouffre. Louis XV sortit le dernier du tombeau. L'infection de son règne sembla sortir de son sépulcre. On fut obligé de brûler une masse de poudre pour dissiper l'odeur méphitique du cadavre de ce prince dont les scandales avaient avili la royauté.

Dans le caveau des Charles, on trouva, à côté de Charles V, une main de justice et une couronne en or; des quenouilles et des bagues nuptiales dans le cercueil de Jeanne de Bourbon, sa femme.

Le caveau des Valois était vide. La juste haine du peuple y chercha en vain Louis XI. Ce roi s'était fait ensevelir dans un des sanctuaires de la Vierge, qu'il avait si souvent invoquée, même pour l'assister dans ses crimes.

Le corps de Turenne, mutilé par le boulet, fut vénéré par le peuple. On le déroba à l'inhumation. On le conserva neuf ans dans les greniers du Cabinet d'histoire naturelle, au Jardin-des-Plantes, parmi les restes empaillés des animaux. La tombe militaire des invalides fut rendue à ce héros par la main d'un soldat comme lui. Duguesclin, Suger, Vendôme, héros, abbés, ministres de la monarchie, furent précipités, pêle-mêle, dans la terre qui confondait ces souvenirs de gloire avec les souvenirs de servitude.

Dagobert Ier et sa femme Nantilde reposaient dans le même sépulcre depuis douze siècles. Au squelette de Nantilde la tête manquait comme au squelette de plusieurs reines. Le roi Jean ferma cette lugubre procession de morts. Les caveaux étaient vides. On s'aperçut qu'une dépouille manquait : c'était celle d'une jeune princesse, fille de Louis XV, qui avait fui, dans un monastère, les scandales du trône et qui était morte sous l'habit de carmélite. La vengeance de la Révolution alla chercher ce corps de vierge jusque dans le tombeau du cloître où elle avait fui les grandeurs. On apporta le cercueil à Saint-Denis

pour lui faire subir le supplice de l'exhumation et de la voirie. Aucune dépouille ne fut épargnée. Rien de ce qui avait été royal ne fut jugé innocent. Ce brutal instinct révélait dans la Révolution le désir de répudier le long passé de la France. Elle aurait voulu déchirer toutes les pages de son histoire pour tout dater de la république.

LIVRE CINQUANTE-TROISIÈME.

I.

Paris n'était pas seul en proie à ces dévastations et à cette rage. Les représentants de la Convention et les agents de la commune les promenaient sur toute la surface de la France. Carrier, à Nantes, s'efforçait de dépasser en supplices le nombre et la férocité des supplices de Collot-d'Herbois à Lyon. Carrier cherchait dans le martyrologe des premiers chrétiens et dans la dépravation de l'empire romain des supplices à rajeunir et des raffinements de mort à surpasser. Il inventait des tortures et des obscénités pour assaisonner à son imagination le sang dont il était assouvi. La Convention détournait les yeux. Nantes était un champ de carnage où elle permettait tout comme dans la fureur d'un combat. Le

passage de la Loire par les Vendéens, l'insurrection des nobles, des prêtres et des paysans, la prétendue complicité des habitants de Nantes avaient donné à Carrier un peuple entier à supplicier.

Cet homme n'était pas une opinion, mais un instinct dépravé. Il n'avait point d'idée, mais de la fureur. Le meurtre était toute sa philosophie, le sang toute sa sensualité. A toutes les époques de l'histoire il y a eu de ces hommes de meurtre, tantôt sur le trône, tantôt dans le peuple, quelquefois même parmi les ministres des religions. Peu leur importe la cause pour laquelle ils tuent, pourvu qu'ils tuent. Le crime a sa part dans toutes les grandes émotions humaines. Ces hommes sont les représentants du crime de tous les partis. Carrier était né dans ces montagnes de l'Auvergne où les hommes sont forts, durs et âpres comme leur climat. Population isolée par sa race et par ses mœurs au milieu de la France; qui semble avoir, dans ses fibres, quelque chose du feu et du fer de ses mines et de ses volcans. Carrier, né dans un village, transporté à Aurillac dans l'étude d'un légiste, endurci par la pratique de cette chicane subalterne qui éteint le cœur et qui aigrit la parole des hommes de dispute, était devenu déclamateur et agitateur de son pays. On le choisit, à l'énergie des propos et à la férocité de l'âme, pour l'envoyer à la Convention. On croyait voir en lui un invincible soldat de la Révolution : ce n'était qu'un bourreau. Il

avait alors plus de quarante ans. Sans talent à la Convention, il n'avait pas parlé, mais vociféré. Les mesures les plus extrêmes, et entre autres l'établissement du tribunal révolutionnaire, lui avaient arraché quelques phrases d'applaudissements. La Montagne l'avait cru propre à porter la terreur dans les provinces soulevées. On l'avait envoyé à Nantes pour animer l'armée républicaine de son patriotisme. Il avait été lâche au combat, terrible à la vengeance. Après la déroute de l'armée royaliste, il avait établi à Nantes non son tribunal, mais sa boucherie. Plus de huit mille victimes avaient déjà été fusillées dans les entrepôts de prisonniers, de malades, de femmes et d'enfants que l'armée fugitive laissait sur sa trace. C'était peu pour Carrier. Il se présente, le sabre nu à la main, à la société populaire de Nantes; il harangue le club, il gourmande sa lenteur, il lui signale les négociants et les riches comme la pire espèce d'aristocrates, il demande cinq cents têtes de citoyens. Il écrit au général Haxo que l'intention de la Convention est de dépeupler et d'incendier le pays. Il forme, sous le nom de compagnie de Marat, une bande de stipendiés, soldés à dix francs par jour, pour être les gardes de sa personne et les exécuteurs de ses ordres. Il s'enferme, comme Tibère à Caprée, dans une maison de campagne d'un faubourg de Nantes, et se rend inaccessible pour accroître l'effroi par le mystère. Il ne se laisse approcher que par ses sicaires.

Il choisit, parmi les hommes les plus abjects et les plus affamés de la lie de Nantes, les membres des comités révolutionnaires et de la commission militaire chargés de légaliser ses forfaits par une apparence de jugement. Impatient de leurs scrupules, il injurie ces hommes, il les menace de son sabre, il les frappe, il les brise, il les rétablit, il les brise de nouveau, il finit par n'avoir plus d'autre formalité que sa parole et son geste. Un nommé Lambertye, créé par lui adjudant-général, était son instrument. Lambertye portait ses ordres à la commission militaire, commandait les troupes, enrôlait les bourreaux, exécutait les meurtres en masse, partageait les dépouilles. Non content d'avoir fait fusiller sans jugement jusqu'à quatre-vingts victimes à la fois, Carrier donnait ordre au président de la commission militaire de livrer les prisons et les entrepôts à Lambertye pour y exécuter, sans contrôle, ses exécutions nocturnes. La compagnie de Marat et les détachements de troupes en garnison à Nantes, dirigés par Lambertye, vidèrent ainsi les prisons pendant que les agents civils du proconsul les remplissaient par leurs délations.

II.

La ville et le département n'étaient plus peuplés que de meurtriers et de victimes. Le pillage servait

d'incitation au meurtre, le meurtre absolvait le pillage. Tout mouvement de vie avait cessé. Le commerce était supprimé, les négociants emprisonnés, les propriétés séquestrées. La résidence était un piége, la fuite un crime, la richesse une dénonciation. Tous les principaux citoyens, républicains ou royalistes, étaient entassés dans les cachots. Les limiers de Carrier et les satellites de Lambertye amenaient par troupeaux les suspects des villes et des campagnes voisines dans les entrepôts de Nantes. Un seul de ces entrepôts contenait quinze cents femmes et enfants sans lits, sans paille, sans feu, sans couvertures, plongés dans leur infection et abandonnés quelquefois deux jours sans nourriture. On ne vidait ces égouts humains que par des fusillades. Les citoyens ne rachetaient leur vie que par leur fortune; les femmes, par leur prostitution. Celles qui se refusaient à d'infâmes complaisances étaient envoyées, même enceintes, au supplice. Un grand nombre de femmes vendéennes, qui avaient suivi leurs maris au delà de la Loire et qu'on ramassait dans les campagnes, furent fusillées avec l'enfant qu'elles allaient mettre au monde. Les bourreaux appelaient cela frapper le royalisme dans son germe.

Sept cents prêtres subirent le martyre, les uns pour leur foi, les autres pour leur opinion; tous pour leur habit. Les simulacres de jugement étaient trop lents et trop multipliés aux yeux de Carrier. Ils ris-

quaient d'user la complaisance ou d'émouvoir la pitié même de la commission militaire. Ce tribunal commençait à murmurer de sa propre servilité. Carrier appela les membres suspects auprès de lui, les accabla d'invectives, de coups, brandit son sabre nu devant leurs yeux, et leur demanda ou les têtes désignées ou leur propre tête. Ses bourreaux tremblaient ou s'indignaient en secret contre lui. Il sentit que son instrument de meurtre s'usait; il en inventa un nouveau.

Le parricide Néron noyant Agrippine dans une galère submergée, pour imputer son crime à la mer, fournit à un des séides de Carrier une idée qu'il adopta comme une providence du crime. La mort par le fer et par le feu faisait du bruit, versait du sang, laissait des cadavres à ensevelir et à compter. Le flot silencieux de la Loire était muet et ne compterait pas. Le fond de la mer saurait seul le nombre de victimes. Carrier fit venir des mariniers aussi impitoyables que lui. Il leur ordonna, sans trop de mystère, de percer de soupapes un certain nombre de barques pontées, de manière à les submerger à volonté avec leurs cargaisons vivantes dans les trajets sur le fleuve qu'il ordonnerait sous prétexte du transport des prisonniers d'un entrepôt à un autre. Un de ces mariniers lui demandant un ordre écrit : « Ne suis-je pas représentant? lui répondit Carrier. » Ne dois-tu pas avoir confiance en moi pour les

» travaux que je te commande? Pas tant de mystère, » ajouta-t-il; « il faut jeter à l'eau ces cinquante prê- » tres quand tu seras au milieu du courant. »

III.

Ces ordres s'exécutèrent d'abord secrètement et sous la couleur d'accidents de navigation. Mais bientôt ces exécutions navales, dont les flots de la Loire portaient le témoignage jusqu'à son embouchure, devinrent un spectacle pour Carrier et pour ses complaisants. Il acheta un navire de luxe, dont il fit présent à Lambertye, son complice, sous prétexte de surveiller les rives du fleuve. Ce navire, orné de toutes les délicatesses de meubles, pourvu de tous les vins et de tous les mets nécessaires aux festins, devint le théâtre le plus habituel de ces exécutions. Carrier s'y embarquait quelquefois lui-même avec ses exécuteurs et des courtisanes pour faire des promenades sur l'eau. Tandis qu'il se livrait sur le pont aux joies du vin et de l'amour, des victimes, enfouies dans la cale, voyaient, à un sigal donné, s'ouvrir les soupapes et les flots de la Loire les ensevelir. Un gémissement étouffé annonçait à l'équipage que des centaines de vies venaient de s'exhaler sous ses pieds. Ils continuaient leur orgie sur ce sépulcre flottant.

Quelquefois Carrier, Lambertye et leurs complices

se donnaient les cruelles voluptés du spectacle de l'agonie. Ils faisaient monter sur le pont des couples de victimes de sexe différent. Dépouillés de leurs vêtements, on les attachait, face à face, l'un à l'autre, un prêtre avec une religieuse, un jeune homme avec une jeune fille ; on les suspendait ainsi nus et entrelacés par une corde passée sous l'aisselle à la poulie du bâtiment ; on jouissait, avec d'horribles sarcasmes, de cette parodie de l'hymen dans la mort ; on les précipitait enfin dans le fleuve. On appelait ce jeu de cannibales les *mariages républicains*.

Les noyades de Nantes durèrent plusieurs mois. Des villages entiers périrent en masse dans des exécutions militaires, dont les auteurs et les exécuteurs eux-mêmes racontaient ainsi les carnages : « Nous » avons vu les volontaires, conformément aux or- » dres de leur chef, se jeter les enfants de mains en » mains, les faire voler de baïonnettes en baïon- » nettes, incendier les maisons, éventrer les femmes » enceintes et brûler vivants les enfants de quatorze » ans. » Ces égorgements ne satisfaisaient pas encore Carrier. La démence égarait sa raison, ses paroles, ses gestes : mais sa démence était encore sanguinaire. Les Nantais, témoins et victimes de ces fureurs, voyant la Convention muette, n'osaient accuser de folie des actes que les satellites de ce proconsul appelaient du patriotisme. Le plus léger murmure était imputé à crime. Carrier, ayant appris

que des dénonciations secrètes étaient parties pour le comité de salut public, fit arrêter deux cents des principaux négociants de Nantes, les ensevelit dans les cachots et les fit ensuite traîner lentement attachés deux à deux jusqu'à Paris. Un jeune commissaire du comité d'instruction publique, fils d'un représentant nommé Ju[illegible], ut envoyé à Nantes par Robespierre pour éclairer les crimes de Carrier. Il informa Robespierre des excès dont Carrier déshonorait la terreur elle-même. Carrier fut rappelé. Mais la Montagne n'osa ni le désavouer ni le flétrir. Ce fut un des torts les plus justement reprochés à Robespierre que cette impunité de Carrier. Ne pas venger l'humanité de ces attentats, c'était se déclarer ou trop faible pour les punir, ou assez proscripteur pour les accepter.

IV.

Joseph Lebon décimait, à Arras et à Cambray, les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cet homme est un exemple du vertige qui saisit les têtes faibles dans les grandes oscillations d'opinion. Les temps ont leurs crimes comme les hommes. Le sang est contagieux comme l'air. La fièvre des révolutions a ses délires. Lebon en éprouva et en manifesta tous les accès pendant les courtes phases d'une vie de trente ans. Dans un temps calme il eût laissé la renommée d'un homme de bien; dans des

jours sinistres il laissa le renom d'un proscripteur sans pitié.

Né à Arras, compatriote de Robespierre, Lebon était entré dans l'ordre de l'Oratoire, pépinière des hommes qui se destinaient à l'enseignement public. Rebuté de la règle de cet ordre, Lebon était curé de Vernois, près de Beaune, au commencement de la Révolution. Sa piété régulière, ses mœurs, son âme aux misères humaines faisaient de Lebon, à cette époque, le modèle des prêtres. Les doctrines philanthropiques de la Révolution se confondaient dans son âme avec l'esprit de liberté, d'égalité et de charité du christianisme. Il crut voir le siècle rallumer le flambeau des vérités politiques au flambeau de la foi divine. Il se passionna de zèle et d'espérance pour cette religion du peuple si semblable à la religion du Christ. Sa foi même le suscita contre sa foi. Il se sépara de Rome pour s'unir à l'église constitutionnelle. Quand la philosophie répudia cette église schismatique, Lebon la répudia à son tour. Il se maria. Il revint dans sa patrie. Les gages qu'il avait donnés à la Révolution le firent élever aux emplois publics. L'ascendant de Robespierre et de Saint-Just à Arras le porta à la Convention. Le comité de salut public ne crut pas pouvoir confier à un homme plus sûr la mission de surveiller et de couper les trames contre-révolutionnaires de ces départements, voisins des frontières, asservis

aux prêtres, travaillés par les conspirations de Dumouriez. Lebon s'y montra d'abord indulgent, patient, juste. Il amortit sa main pour comprimer, sans frapper, les ennemis de la Révolution et les suspects. Dénoncé par les Jacobins à cause de sa modération, le comité de salut public l'appela à Paris pour le réprimander de sa mollesse.

Soit que le ton de cette réprimande eût fait pénétrer dans l'âme de Lebon la terreur qu'on lui ordonnait de porter à Arras, soit que le feu de la fureur civique l'eût incendié, il revint un autre homme dans le Nord. Les prisons vides se remplirent à sa voix. Il nomma, pour juges et pour jurés, les plus féroces républicains des clubs. Il dicta les jugements. Il promena la guillotine de ville en ville. Il honora le bourreau comme le premier magistrat de la liberté. Il le fit manger publiquement à sa table, comme pour réhabiliter la mort. Nobles, prêtres, parents d'émigrés, bourgeois, cultivateurs, domestiques, femmes, vieillards, enfants qui n'avaient pas encore l'âge du crime, étrangers qui ne savaient pas lire même les lois de la patrie : il confondait tout dans les arrêts qu'il commandait à ses sicaires et dont il surveillait lui-même l'exécution. Le sang dont il avait eu horreur était devenu de l'eau à ses yeux. Il assistait, du haut d'un balcon de niveau avec la guillotine, aux supplices des condamnés. Il s'efforçait d'apprivoiser les regards

même de sa femme à la mort des ennemis du peuple. Il semblait se repentir de son ancienne humanité comme d'une faiblesse. Le seul crime, à ses yeux, était l'indulgence pour les contre-révolutionnaires et surtout pour les prêtres, les complices de sa première foi. Il faisait des entrées triomphales dans les villes, précédé de l'instrument du supplice et accompagné des juges, des délateurs et des bourreaux. Il insultait et destituait les autorités. Il les remplaçait par des dénonciateurs. Il faisait inscrire sur sa porte : « Ceux qui entreront ici pour solliciter » la liberté des détenus, n'en sortiront que pour » marcher à leur place. » Il dépouillait les suspects de leurs biens, les femmes condamnées de leurs bijoux ; il confisquait ces legs du supplice au profit de la république. Il chassait des sociétés populaires les femmes que leur pudeur empêchait de prendre part aux danses patriotiques ordonnées sous peine d'emprisonnement. Il les faisait exposer sur une estrade aux interrogations et aux huées du peuple. Il fit élever ainsi sur ce fauteuil d'infamie une jeune fille de dix-sept ans, sa cousine, qui avait refusé de danser dans ces chœurs civiques. Il l'insulta de sa propre voix et la menaça de lui faire expier son refus dans les cachots. Il fouillait et frappait de sa propre main des jeunes filles et des femmes qui lisaient des livres aristocratiques. Il faisait condamner et guillotiner des familles entières et tomber

vingt têtes à la fois. Il poursuivait la vengeance au delà du supplice.

Le marquis de Vielfort, arraché à sa demeure, où l'on avait trouvé une lettre d'un de ses neveux émigrés, était déjà sur l'échafaud. Lebon reçoit une lettre du comité de salut public qui lui annonçait une victoire des troupes de la république. Il ordonne au bourreau de suspendre le couteau. Il monte sur le balcon du théâtre de plain-pied avec la guillotine. Il lit au peuple et au condamné le bulletin triomphal, pour ajouter au supplice du vieillard le supplice d'emporter la douleur des victoires de la république.

Une autre fois, il renouvela cette barbare prolongation de torture pour deux jeunes Anglaises qui allaient être suppliciées sous ses yeux. Il fit un long discours au peuple, lut les dépêches de l'armée, et, apostrophant les deux victimes : « Il faut, » leur dit-il, « que les aristocrates comme vous entendent à » leurs derniers moments le triomphe de nos ar- » mées ! » Une des deux condamnées, madame Plunket, se tournant vers Lebon avec indignation : « Monstre, lui dit-elle, tu crois nous rendre ainsi la » mort plus amère, détrompe-toi ! quoique femmes, » nous mourrons courageusement ; et toi, tu mour- » ras en lâche ! »

Lebon tremblait de ne pas atteindre encore ainsi la hauteur des pensées de la Convention. « Douceurs

» de l'amitié! » s'écriait-il en cherchant à se justifier à lui-même ces atrocités, « sentiment délicieux de la » nature! spectacle enchanteur d'une famille nais- » sante sous les auspices de l'amour le plus tendre » et de l'union la plus parfaite! je vous ajourne » jusqu'à la paix. Le devoir, l'odieux devoir, rien » que l'inflexible devoir, voilà ce qu'il faut que je » me représente sans cesse. O ma femme! ô mes en- » fants! je suis perdu, je le sais bien, si la répu- » blique est renversée; je m'expose, même si elle » triomphe, à mille ressentiments particuliers! » Dans cette perplexité, il écrivait au comité de salut public. Le comité répondait: « Continuez votre atti- » tude révolutionnaire. Vos pouvoirs sont illimités. » Prenez dans votre énergie toutes les mesures com- » mandées par le salut de la chose publique. L'am- » nistie est un crime. Les forfaits ne se rachètent » point contre une république, ils s'expient sous le » glaive. Secouez le glaive et le flambeau sur les » traîtres. Marchez toujours, citoyen collègue, sur » cette ligne que vous décrivez avec énergie. Le » comité applaudit à vos travaux. »

V.

Dans le Midi, le proconsul Maignet, né comme Carrier dans les montagnes de l'Auvergne, cédait à l'entraînement sanguinaire des assassins d'Avignon.

Il incendia, par ordre du comité de salut public, la petite ville de *Bédouin*, signalée comme un foyer de royalisme, après en avoir expulsé les habitants. Il provoqua la création d'une commission populaire à Orange, pour épurer le Midi. Dix mille victimes tombèrent bien moins sous la hache de la république que sous la vengeance de leurs ennemis personnels. Dans ce climat de feu, toutes les idées sont des passions, toutes les passions des crimes. Maignet, en écrivant à son collègue Couthon, mêlait des détails familiers et domestiques aux tableaux sinistres qu'il lui faisait de sa mission dans le département de Vaucluse : « J'ai plus de quinze mille » citoyens dans les prisons, lui dit-il. Il faudrait » faire une revue afin de prendre tous ceux qui » doivent payer de leurs têtes leurs crimes ; et » comme ce choix ne peut se faire que par le juge- » ment, il faudrait tout envoyer à Paris. Tu vois les » dangers, les dépenses, l'impossibilité d'un pareil » voyage. D'ailleurs il faut épouvanter, et le coup » n'est vraiment effrayant que quand il est porté » sous les yeux de ceux qui ont vécu avec les cou- » pables... Ton sucre, ton café, ton huile, » ajoutait-il immédiatement, « sont en route. Rappelle-moi au » souvenir de ta chère femme. Un baiser pour moi » à ton petit Hippolyte. »

VI.

Le sang paraît plus rouge en contraste avec cette sensibilité de famille et ces détails domestiques. Le système que servaient ces hommes les avait dégradés jusqu'à l'impassibilité. Les crimes, au reste, appelaient les réactions dans ces départements. Royalistes, modérés, patriotes, tous se servaient des mêmes armes. Les opinions devenaient pour tous des haines personnelles et des assassinats. Des hommes masqués s'étant introduits la nuit dans la maison de campagne d'un des principaux républicains d'Avignon, enchaînèrent ses domestiques, sa femme et ses filles, l'entraînèrent dans sa cave et le fusillèrent sous les yeux de son jeune fils, qu'ils forcèrent à tenir la lampe pour éclairer leurs coups. Maignet saisit cette occasion de faire arrêter tous les parents d'émigrés, toutes les femmes soupçonnées d'attachement aux proscrits. Le Midi, comprimé par une colonie de Montagnards et par la commission révolutionnaire d'Orange, n'osait plus palpiter sous la main de la Convention.

A Bordeaux, sept cent cinquante têtes de fédéralistes avaient déjà roulé sous le fer de la guillotine. Le triumvirat d'Ysabeau, de Baudot et de Tallien pacifiait la Gironde. Ysabeau, ancien oratorien

comme Fouché, homme de vigueur et non de carnage; Baudot, député de Saône-et-Loire, poussant la chaleur républicaine jusqu'à la fièvre mais non jusqu'à la cruauté; Tallien, jeune, beau, enivré de son crédit, fier de l'amitié de Danton, tantôt terrible et tantôt indulgent, faisant espérer la vengeance aux uns, la pitié aux autres. Tallien croyait sentir en lui de grandes destinées. Il gouvernait Bordeaux en souverain d'une province conquise plutôt qu'en délégué d'une démocratie populaire. Il voulait se faire craindre et adorer tout à la fois. Fils d'un père nourri dans la domesticité d'une famille illustre, élevé lui-même par le patronage de cette famille, Tallien portait dans la république les goûts, les élégances, les orgueils et aussi les corruptions de l'aristocratie.

VII.

Au moment où Tallien arrivait à Bordeaux, une jeune Espagnole d'une beauté éclatante, d'une âme tendre, d'une imagination passionnée, s'y trouvait retenue, dans sa route vers l'Espagne, par l'arrestation de son mari. Elle se nommait alors madame de Fontenay. Elle était fille du comte de Cabarrus; le comte de Cabarrus, Français d'origine établi en Espagne, était parvenu, par son génie

pour les finances, aux plus hauts emplois de la monarchie sous le règne de Charles III. Sa fille avait à peine dix-neuf ans. Née à Madrid d'une mère valencienne que Cabarrus avait enlevée, le feu du Midi, la langueur du Nord, la grâce de la France réunis dans sa personne en faisaient la statue vivante de la beauté de tous les climats. C'était une de ces femmes dont les charmes sont des puissances et dont la nature se sert, comme de Cléopâtre ou de Théodora, pour asservir ceux qui asservissent le monde, et pour tyranniser l'âme des tyrans. Les persécutions que son père avait subies à Madrid, pour prix de ses services, avaient appris dès l'enfance à la jeune Espagnole à détester le despotisme et à adorer la liberté. Française d'origine, elle l'était devenue de cœur par le patriotisme. La république lui apparaissait comme la Némésis des rois, la Providence des peuples, la restauration de la Nature et de la Vérité.

Aux théâtres, aux revues, aux sociétés populaires, dans les fêtes et dans les cérémonies républicaines, le peuple de Bordeaux la voyait manifester son enthousiasme par sa présence, par son costume et par ses applaudissements. Il croyait voir en elle le génie féminin de la république.

Mais madame de Fontenay avait horreur du sang. Elle ne résistait pas à une larme. Elle croyait que la générosité était l'excuse de la puissance. Le be-

soin de conquérir une plus grande popularité pour la faire tourner au profit de la miséricorde, la porta à paraître quelquefois dans les clubs et à y prendre la parole. Vêtue en amazone, ses cheveux couverts d'un chapeau à panache tricolore, elle y prononça plusieurs discours républicains. L'ivresse du peuple ressemblait à de l'amour.

Le nom de Tallien faisait trembler alors Bordeaux. On parlait du représentant du peuple comme d'un homme implacable. Elle se sentit assez courageuse pour le braver, assez séduisante pour l'attendrir. L'image des femmes antiques qui avaient dompté les proscripteurs, pour leur arracher des victimes, la tentait. L'ambition de dominer un des hommes qui dominaient en ce moment la république l'enivra.

Elle conquit le représentant du premier regard. Tallien, sous qui tout rampait, rampa à ses pieds. Elle prit dans son âme la place de la république. Il ne désira plus la puissance que pour la lui faire partager, la grandeur que pour l'élever avec lui, la gloire que pour l'en couvrir. Comme tous les hommes chez lesquels la passion va jusqu'au délire, il se glorifia de sa faiblesse. Il jouit de la publicité de ses amours. Il les étalait avec orgueil devant le peuple, avec insolence devant ses collègues. Pendant que les prisons regorgeaient de captifs, que les émissaires du représentant traquaient les suspects dans les campagnes, et que le sang coulait à flots sur l'é-

chafaud, Tallien, ivre de sa passion pour *dona Theresa*, la promenait, dans de splendides équipages, aux applaudissements de Bordeaux. Revêtue de légères draperies des statues grecques qui laissaient transpercer la beauté de ses formes, une pique dans une main, l'autre gracieusement appuyée sur l'épaule du proconsul, *dona Theresa* affectait l'attitude de la déesse de la liberté.

Mais elle jouissait davantage d'être en secret la divinité du pardon. Cette femme tenait dans sa main le cœur de celui qui tenait la vie et la mort, elle était suppliée et adorée comme la Providence des persécutés. Les supplices ne frappèrent bientôt plus que les hommes signalés par le comité de salut public comme dangereux à la république. Les juges s'adoucissaient à l'exemple du représentant. L'amour d'une femme transformait la terreur; Bordeaux oubliait ses sept cents victimes. Le génie enthousiaste des Bordelais souriait à ce proconsulat oriental de Tallien. Robespierre s'en défiait, mais il n'insistait pas pour le rappeler à Paris. Il l'aimait mieux satrape à Bordeaux que conspirateur à la Convention. Il parlait de Tallien avec mépris : « Ces » hommes, » disait-il, « ne sont bons qu'à rajeunir » les vices. Ils inoculent au peuple les mauvaises » mœurs de l'aristocratie. Mais patience, nous délivrerons le peuple de ses corrupteurs comme nous » l'avons délivré de ses tyrans. »

VIII.

Robespierre suivait de l'œil ces proconsuls. Au retour de Fouché de sa mission dans le Midi, il éclata en reproches contre les cruautés du conventionnel : « Croit-il donc, » disait-il en parlant de Fouché, « que le glaive de la république soit un » sceptre, et qu'il ne se retourne pas contre ceux » qui le tiennent? » Fouché fit de vaines tentatives pour se rapprocher de Robespierre. Robespierre envoya son frère en mission à Vesoul et à Besançon. Ce jeune homme ne se servit de la toute-puissance que lui donnait son nom que pour modérer ses collègues, réprimer les supplices, ouvrir les prisons. Après un discours de clémence prononcé à la société populaire de Vesoul, il rendit la liberté à huit cents détenus. Cette indulgence ne tarda pas à scandaliser son collègue Bernard de Saintes. Le jeune représentant poursuivit sa mission de clémence. Le président du club de Besançon, noble de naissance, lui ayant parlé un jour en séance de l'illustration de sa famille, appelée à de hautes destinées : « Les » services que mon frère a rendus à la Révolution, » répondit Robespierre le jeune, « sont tout personnels. L'amour du peuple en a été le prix. Je n'ai » rien à en revendiquer pour moi-même... Tu parles

» là, » ajouta-t-il, « la langue de l'aristocratie.
» Son temps n'est plus. Ne présides-tu pas cette so-
» ciété, toi qui es né d'un sang aristocratique et qui
» comptes un frère parmi les traîtres à la patrie? Si
» le nom de mon frère me donnait ici un privilége,
» le nom du tien t'enverrait à la mort! »

Entouré des parents des détenus, qui lui représentaient les injustices et les tyrannies de ses collègues, mais sans pouvoir hors des limites de la Haute-Saône, Robespierre le jeune leur promit de porter leurs plaintes à la Convention et de rapporter la justice. « Je reviendrai ici avec le rameau d'olivier ou » je mourrai pour vous, » leur dit-il, « car je vais » défendre à la fois ma tête et celle de vos parents. » Ce jeune homme exalté recevait, avec le respect d'un fils, les oracles et les confidences de son frère. Fanatique des principes de la Révolution, mais rougissant de ses rigueurs et répugnant aux crimes, il portait sur ses traits l'empreinte affaiblie du caractère de son frère. Son éloquence était monotone, froide, sans couleur et sans image. On voyait qu'il prenait ses inspirations dans un système plutôt que dans des sentiments. Une teinte mystique était répandue sur son extérieur et sur ses paroles. Il était accompagné, dans ses missions et jusque dans les sociétés populaires, par une jeune femme qui passait pour sa maîtresse, et que ses confidents disaient douée d'un don d'inspiration et de prophétie. Les

républicains, lassés d'athéisme, songeaient déjà, dans leurs arrière-pensées, à transformer le principe démocratique en religion, et à diviniser la liberté avec plus de droit que le moyen âge n'avait divinisé les rois.

LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

I.

Pendant les premiers mois de 1794, Saint-Just et Lebas, tantôt réunis, tantôt séparés, tous deux confidents intimes de Robespierre, coururent de l'armée du Nord à l'armée du Rhin, de Lille à Strasbourg, pour réorganiser les armées, surveiller les généraux, activer et modérer l'esprit public dans les départements menacés. Saint-Just portait non-seulement dans les tribunaux le nerf d'une volonté inflexible, mais il portait sur le champ de bataille l'élan de sa jeunesse et l'exemple d'une intrépidité qui étonnait le soldat. Il ne ménageait pas plus son sang que sa renommée. « Saint-Just, » disait son collègue Baudot à son retour des armées, « ceint de l'écharpe du » représentant, et le chapeau ombragé du panache

» tricolore, charge à la tête des escadrons républi- » cains, et se jette dans la mêlée, au milieu de la » mitraille et de l'arme blanche, avec l'insouciance » et la fougue d'un hussard. »

Le jeune représentant eut plusieurs chevaux tués sous lui. Il ne s'arrachait à l'enivrement de la guerre que pour se condamner aux veilles et aux travaux assidus de l'organisateur. Il ne se permettait aucun des délassements dont sa jeunesse aurait pu le rendre avide. Il semblait ne connaître d'autre volupté que le triomphe de sa cause. Ce proconsul de vingt-quatre ans, maître de la vie de milliers de citoyens et de la fortune de tant de familles, qui voyait à ses pieds les femmes et les filles des détenus, montrait l'austérité de Scipion. Il écrivait du milieu du camp, à la sœur de Lebas, des lettres où respirait un chaste attachement. Terrible au combat, impitoyable au conseil, il respectait en lui la Révolution comme un dogme dont il ne lui était permis de rien sacrifier à des sentiments humains. Également implacable envers ceux qui souillaient la république et envers ceux qui la trahissaient, il envoya à la guillotine le président du tribunal révolutionnaire de Strasbourg, qui avait imité et égalé en Alsace les férocités de Lebon. La mission de Saint-Just à Strasbourg sauva des milliers de têtes. Dégoûté de la terreur, en la contemplant de près, il écrivait à Robespierre : « L'usage de la terreur a

» blasé le crime comme les liqueurs fortes blasent le » palais. Sans doute il n'est pas temps encore de » faire le bien; le bien particulier que l'on fait n'est » qu'un palliatif. Il faut attendre un mal général » assez grand pour que l'opinion éprouve une réac- » tion. La Révolution doit s'arrêter à la perfection » du bonheur et de la liberté publique par les lois. » Ses convulsions n'ont pas d'autre objet et doivent » renverser tout ce qui s'y oppose. — On parle de » la hauteur de la Révolution, » écrit-il ailleurs dans une note de ses Méditations intimes. « Qui la fixera? » Elle est mobile. Il y eut des peuples qui tombè- » rent de plus haut. »

II.

Lebas, son ami et presque partout son collègue, avait été le condisciple de Robespierre. Il s'était dévoué, par un double culte, à ses principes comme révolutionnaire, à sa personne comme ami. Né à Frévent, dans les environs d'Arras, patrie de Robespierre, des talents oratoires signalés dans des causes populaires avaient porté Lebas à la Convention. Il y suivait la pensée de Robespierre comme l'étoile fixe de ses opinions. Probe, modeste, silencieux, sans autre ambition que celle de servir les idées de son maître, il croyait à la vertu comme à l'infaillibilité de Robespierre. Il avait remis sa con-

science et ses votes dans ses mains. Des rapports de familiarité et presque de parenté augmentaient encore l'intimité des opinions. Lebas, introduit par Robespierre dans la maison de Duplay, était devenu le commensal de cette famille. Il avait épousé la plus jeune des filles de Duplay. La main qui tirait le sabre à la tête de nos bataillons et qui signait l'emprisonnement ou la liberté de tant de proscrits écrivait à cette femme, rêvant le bonheur domestique sous le même toit où Robespierre rêvait ses théories souillées de sang : « Quand pourrai-je mettre le sceau » à une union à laquelle j'attache le bonheur de ma » vie, » disait Lebas à sa fiancée. « Oh ! qu'il sera » doux le moment où je te reverrai ! Que de cruels » sacrifices la patrie me demande par ces absences ! » Mais les choses vont si mal, il faut ici des députés » vraiment patriotes. Hier je fis arrêter deux généraux. En rendant à Paris tous les services dont je » suis capable, je jouirais du bonheur d'être près de » toi ! Nous serions unis maintenant ! Dis à Robespiere que ma santé ne peut se prêter longtemps » au rude métier que je fais ici. Pardonne-moi la » brièveté de mes lettres. Il est une heure du matin ; » je rentre accablé de fatigue, je vais dormir en » rêvant à toi... Quand notre voiture nous emporte » et que mon collègue Duquesnoy, épuisé de fatigue, cesse de parler ou s'endort, moi je songe à » toi. Toute autre idée, quand je puis arracher ma

» pensée aux affaires politiques, m'est importune.
» Maintenant que ma présence n'est plus aussi né-
» cessaire, Couthon n'aura-t-il pas assez d'égards
» pour son jeune collègue? Robespierre ne considé-
» rera-t-il pas que j'ai assez fait pour abréger le
» terme de mon sacrifice? Occupe-toi, chère Élisa-
» beth, de l'arrangement de notre future demeure....
» J'ai écrit hier à la hâte à Robespierre. Je suis con-
» tent de Saint-Just. Il a des talents et d'excellentes
» qualités. Embrasse toute la famille, et Robespierre
» est du nombre. Saint-Just est aussi impatient que
» moi de revoir Paris : tu sais pourquoi.... Nous
» sommes allés ce matin, Saint-Just et moi, visiter
» une de ces plus hautes montagnes au sommet de
» laquelle est un vieux fort ruiné, placé sur un ro-
» cher à pic. Là, nous éprouvâmes tous les deux,
» en promenant nos regards sur les alentours, un
» sentiment délicieux. C'est le seul jour où nous
» ayons eu un moment de repos. J'aurais voulu être
» à côté de toi, pour partager avec toi l'émotion que
» je ressentais, et tu es à cent lieues.... Nous ne
» cessons, Saint-Just et moi, de prendre les mesures
» nécessaires au triomphe de nos armées. Nous cou-
» rons nuit et jour et nous exerçons la plus infati-
» gable surveillance. Au moment où il s'y attend
» le moins, tel général nous voit arriver, et lui de-
» mander compte de sa conduite. Je suis heureux
» que tu n'aies point de prévention contre Saint-

» Just. Je lui ai promis un repas de ta main. C'est » un excellent homme. Je l'aime et je l'estime tous » les jours davantage. La république n'a pas de plus » ardent et de plus intelligent défenseur. L'accord » le plus parfait règne entre nous. Ce qui me le » rend encore plus cher, c'est qu'il me parle sou- » vent de toi, et qu'il me console autant qu'il peut. » Il attache, à ce qu'il me semble, un grand prix à » notre amitié. Il me dit de temps en temps des » choses d'un bien bon cœur. Je vais écrire à Hen- » riette. Je présume que vous vous aimez toujours » bien. »

Henriette était la sœur de Lebas, aimée de Saint-Just. L'attachement que Saint-Just témoignait à Lebas était un reflet de celui qu'il éprouvait pour la sœur de son collègue. Mais cette jeune fille, qui rendait au commencement à Saint-Just le sentiment qu'il ressentait pour elle, ayant hésité ensuite à lui donner sa main, Saint-Just attribua à Lebas cet éloignement. Il se refroidit envers son collègue. Ces deux Conventionnels restèrent néanmoins l'un et l'autre attachés à Robespierre. Cette circonstance, dit-on, fut, quelques mois plus tard, le motif de l'absence de Saint-Just du comité de salut public; absence qui affaiblit le parti de Robespierre et qui causa sa chute et sa mort. Une inclination de cœur contrariée fut pour quelque chose dans la catastrophe qui entraîna Robespierre et la république.

III.

Ces détails intérieurs attestent la simplicité des passions et des intérêts qui s'agitaient autour du maître de la république. Robespierre le jeune, Saint-Just, Couthon, l'italien Buonarotti, Lebas, quelques jeunes filles naïves dans leur patriotisme, quelques artisans pauvres et probes, quelques sectaires fanatisés par les doctrines démocratiques étaient toute la cour de Robespierre. La maison d'un ouvrier continuait à être son palais. C'était l'école d'un philosophe au lieu de l'entourage d'un dictateur. Mais ce philosophe avait le peuple indocile pour disciple, et ce peuple avait le glaive à la main. Robespierre lui-même, à cette époque, ne se sentait pas encore la force d'imposer ses volontés à la Convention. Danton vivait et pouvait le balancer sur la Montagne. Hébert, Pache, Chaumette, Vincent, Ronsin le bravaient à la commune. Le comité de salut public n'était pas assez dans sa main. Le tribunal révolutionnaire était un instrument docile à tous les partis. La populace de Paris déchaînée intimidait le véritable peuple, la lie débordait. La liberté était le scandale des républicains eux-mêmes. Ce n'était pas le règne, mais les saturnales de la république.

Hébert et Chaumette fomentaient tous les jours

davantage ces excès : l'un dans ses feuilles du *Père Duchesne*, l'autre dans ses discours. Philosophes de l'école de Diderot, ces deux hommes remuaient la crapule du cœur humain. Ils professaient l'athéisme. Le perpétuel dialogue qu'ils entretenaient avec le peuple était assaisonné de jurements et de ces mots impurs qui sont à la langue des hommes ce que les immondices sont à la vue et à l'odorat. Ils infectaient le vocabulaire de la liberté. Le cynisme et la férocité se comprennent. La férocité est le cynisme du cœur. Le bas peuple était fier de voir élever sa trivialité à la dignité de langue politique. Ce travestissement le faisait rire comme la mascarade des mots. La langue avait perdu sa pudeur. Ses nudités ne la faisaient plus rougir. Elle s'en parait comme une prostituée.

IV.

Les femmes du peuple avaient été les premières à applaudir au dévergondage d'Hébert. Mirabeau les avait suscitées d'un mot prononcé à Versailles, la veille des journées des 5 et 6 octobre. « Si les femmes ne s'en mêlent, » avait-il dit à demi-voix aux émissaires de l'insurrection parisienne, « il n'y aura » rien de fait. » Il savait que la fureur des femmes, une fois enflammée, s'élève à des accès et à des profanations qui dépassent l'audace des hommes.

L'inspiration antique, cette fureur sacrée, bouillonnait surtout dans les sibylles. Les démagogues savaient de plus que les baïonnettes s'émoussent devant des poitrines de femmes, et que ce sont des mains sans armes qui désarment le mieux les soldats. Les femmes de Paris, accourues à la tête des bandes de la capitale, avaient en effet violé les premières le palais du roi, brandi le poignard sur le lit de la reine, et rapporté à Paris, au bout de leurs piques, les têtes des gardes du corps massacrés. Théroigne de Méricourt et ses bandes avaient marché à l'assaut des Tuileries le 20 juin et le 10 août. Terribles pendant le combat, cruelles après la victoire, elles avaient assassiné les vaincus, mutilé les cadavres, égoutté le sang. La Révolution, ses agitations, ses journées, ses jugements, ses supplices étaient devenus pour ces mégères un spectacle aussi nécessaire que les combats de gladiateurs l'étaient aux patriciennes corrompues de Rome. Honteuses d'être exclues des clubs d'hommes, ces femmes avaient fondé d'abord, sous le nom de *sociétés fraternelles*, puis sous celui de *sociétés de femmes républicaines et révolutionnaires*, des clubs de leur sexe. Il y avait, à coté du lieu de leur réunion, jusqu'à des clubs d'enfants de douze à quinze ans, appelés les *Enfants Rouges;* baptême de sang sur la tête de ces précoces républicains. Ces sociétés de femmes avaient des orateurs. La commune de Paris,

sur le rapport de Chaumette, avait décrété que ces héroïnes des grandes journées de la Révolution auraient une place d'honneur dans les cérémonies civiques, qu'elles seraient précédées d'une bannière portant pour inscription : « *Elles ont balayé les tyrans » devant elles!* — Elles assisteront aux fêtes natio» nales, » disait l'arrêté de la commune, « avec » leurs maris et leurs enfants, et elles y tricoteront. » De là vint ce nom de *tricoteuses de Robespierre,* nom qui flétrit ce signe du travail des mains et du foyer domestique. Chaque jour, des détachements de ces mercenaires, soldés par la commune, se distribuaient aux abords du tribunal, sur la route des charrettes et sur les marches de la guillotine pour applaudir la mort, insulter les victimes et rassasier leurs yeux de sang. L'antiquité avait des pleureuses à gages, la commune avait des *furies* stipendiées.

V.

La *Société Fraternelle* de femmes tenait ses séances dans une salle attenante à la salle des Jacobins. Cette réunion était composée de femmes lettrées qui discutaient avec plus de décence les questions sociales analogues à leur sexe, telles que le mariage, la maternité, l'éducation des enfants, les institutions de secours et de soulagements à l'humanité. Elles étaient

les philosophes de leur sexe. Robespierre était leur oracle et leur idole. Le caractère utopique et vague de ses institutions était conforme au génie des femmes, plus propres à rêver le bonheur social qu'à formuler le mécanisme des sociétés.

La *Société Révolutionnaire* siégeait à Saint-Eustache. Elle était composée de femmes perdues, aventurières de leur sexe, recrutées dans le vice, ou dans les réduits de la misère, ou dans les cabanons de la démence. Le scandale de leurs séances, le tumulte de leurs motions, la bizarrerie de leur éloquence, l'audace de leurs pétitions importunaient le comité de salut public. Ces femmes venaient dicter des lois sous prétexte de donner des conseils à la Convention. Il était évident que leurs actes leur étaient soufflés par les agitateurs de la commune et des Cordeliers. Elles étaient l'avant-garde d'un nouveau 31 mai. Particulièrement affiliées au club des Cordeliers, abandonné, depuis l'éclipse de Danton, aux plus effrénés démagogues, elles calquaient leurs doctrines agraires sur le club des *Enragés*. Ces trois clubs étaient à la commune ce que les Jacobins étaient à la Convention : tantôt son fouet, tantôt son frein, quelquefois son glaive. Hébert était leur Robespierre; Chaumette était leur Danton.

VI.

Une femme jeune, belle, éloquente, si l'on peut donner ce nom à l'inspiration désordonnée de l'âme, présidait ce dernier club. Elle se nommait Rose Lacombe. Fille sans mère, née du hasard dans les coulisses des théâtres de province, elle avait grandi sur les tréteaux subalternes. La vie pour elle n'avait été qu'un mauvais rôle; la parole, qu'une perpétuelle déclamation. Nature mobile et turbulente, l'enthousiasme révolutionnaire l'avait facilement emportée dans son tourbillon. Remarquée, admirée, applaudie dans les premières agitations de Paris, cette grande scène du peuple l'avait dégoûtée de toute autre scène. Comme Collot-d'Herbois, elle avait passé, de plain-pied, du théâtre à la tribune. Elle portait comme lui, dans les tragédies réelles de la république, les accents et les gestes de son premier métier. Le peuple aime naturellement ces natures déclamatoires. Le gigantesque lui paraît sublime. Plus sensible au bruit qu'à la vérité, ce qui contrefait la nature lui semble la surpasser.

Les femmes du *club révolutionnaire* étaient fières de cette femme qui parlait comme un homme, qui gesticulait comme une actrice et qui éblouissait de beauté. C'était la Pythie des faubourgs. La foule des

créatures perdues qui hantaient ces clubs se glorifiaient d'avoir à leur tête un être que le vice avait marqué, de bonne heure, du même sceau qu'elles. Une femme pure les aurait humiliées. Rose Lacombe leur paraissait réhabiliter leur profession par l'excès du républicanisme. Elle avait un ascendant tout-puissant sur la commune. Elle gourmandait les députés. Bazire, Chabot pliaient devant elle. Robespierre, seul parmi les maîtres de l'opinion, lui interdisait sa porte. Elle se faisait ouvrir les prisons; elle dénonçait ou elle absolvait; elle obtenait des emprisonnements ou des grâces. Facilement fléchie par les larmes, elle intercédait souvent pour les accusés.

L'amour l'avait surprise elle-même dans un de ces cachots qu'elle visitait. Frappée de la beauté d'un jeune détenu, neveu du maire de Toulouse et emprisonné avec son oncle, Rose Lacombe avait tout tenté pour sauver son protégé. Elle injuria la Convention. Bazire et Chabot la dénoncèrent aux Cordeliers comme une intrigante qui voulait corrompre le patriotisme. « Elle est dangereuse parce qu'elle » est éloquente et belle, » dit Bazire. — « Elle m'a » menacé, si je ne faisais pas mettre en liberté le » maire de Toulouse, » dit Chabot. « Elle m'a avoué » que ce n'était pas ce magistrat, mais son neveu » qui intéressait son cœur. Moi, qu'on accuse de » me laisser dompter par les femmes, j'ai résisté.

» C'est parce que j'aime les femmes que je ne veux » pas qu'elles corrompent et calomnient la vertu! » Elles ont osé attaquer jusqu'à Robespierre. » A ces mots Rose Lacombe se lève dans les tribunes et demande à répondre. Le club s'agite. Les spectateurs se partagent. Les uns veulent qu'elle soit entendue, les autres demandent son expulsion. Le président se couvre. Le club décide qu'il sera fait une adresse au comité de sûreté générale pour demander l'épuration de la Société des femmes révolutionnaires. La Convention n'osa pas encore les dissoudre.

VII.

Robespierre s'indigna, tout haut, de ces orgies d'opinion, où, sous prétexte d'animer le patriotisme, on pervertissait la nature. Chaumette redoutait la colère de Robespierre. Il voulut la conjurer. Il prépara une scène théâtrale, dans laquelle il affecterait l'austérité du tribun des mœurs contre les excès qu'il avait lui-même provoqués. Vers la fin de janvier, une colonne de femmes révolutionnaires recrutées et guidées par Rose Lacombe, coiffées de bonnets rouges et étalant les nudités du costume, força l'entrée du conseil de la commune et troubla la séance par ses pétitions et par ses cris. Des murmures d'indignation concertés d'avance s'élevèrent dans le sein

de l'Assemblée. « Citoyens, » s'écria Chaumette, « vous faites un grand acte de raison par ces murmures. L'entrée de l'enceinte où délibèrent les » magistrats du peuple doit être interdite à ceux » qui outragent la nation. — Non, » dit un membre du conseil, « la loi permet aux femmes d'entrer. » — Qu'on lise la loi, » reprend Chaumette. « La loi » ordonne de respecter les mœurs et de les faire » respecter. Or, ici je les vois méprisées. Et depuis » quand est-il permis aux femmes d'abjurer leur » sexe, d'abandonner les soins pieux du ménage, » le berceau de leurs enfants, pour venir sur la place » publique, dans la tribune aux harangues, à la » barre du sénat, dans les rangs de nos armées, » usurper des droits que la nature a répartis à » l'homme? A qui donc la nature a-t-elle confié les » soins domestiques? Nous a-t-elle donné des mamelles pour allaiter nos enfants? A-t-elle assoupli » nos muscles pour nous rendre propres aux occupations de la maison et du ménage? Non : elle a » dit à l'homme sois homme, et à la femme sois » femme et tu seras la divinité du sanctuaire intérieur! Femmes imprudentes, qui voulez devenir » hommes! n'êtes-vous pas assez bien partagées? » Vous dominez sur tous nos sens! Votre despotisme » est celui de l'amour et par conséquent celui de la » nature. » A ces mots, les femmes enlèvent de leurs fronts le bonnet rouge. « Rappelez-vous, » continue

Chaumette, « ces femmes perverses qui ont excité » tant de troubles dans la république. Cette femme » hautaine d'un époux perfide, la citoyenne Roland, » qui se crut capable de gouverner la nation et qui » courut à sa perte; cette femme homme, l'impu- » dente Olympe de Gouges, qui fonda la première » des sociétés de femmes et marcha à la mort pour » ses crimes! Les femmes ne sont quelque chose que » quand les hommes ne sont rien : témoin Jeanne- » d'Arc, qui ne fut grande que parce que Charles VII » était moins qu'un homme! »

Les femmes se retirèrent, en apparence convaincues par l'allocution de Chaumette. Rose Lacombe n'en continua pas moins, à l'instigation d'Hébert, à agiter la lie de son sexe. Des groupes de femmes vêtues de pantalons rouges et les cheveux décorés de cocardes insultèrent et fustigèrent, dans les lieux publics, d'innocentes jeunes filles surprises par elles sans les signes extérieurs du patriotisme.

Amar, provoqué par Robespierre, prit la parole à ce sujet à la Convention. « Je vous dénonce, » dit-il, « un rassemblement de plus de six mille femmes » soi-disant Jacobines et membres d'une prétendue » Société révolutionnaire. La nature, par la différence » de force et de conformation, leur a donné d'autres » devoirs. La pudeur, qui leur interdit la publicité, » leur fait une loi de rester dans l'intérieur de la » famille. » La Convention adopta ces principes et

ferma les clubs de femmes. Rose Lacombe rentra dans l'obscurité et dans l'écume, d'où la passion révolutionnaire l'avait un moment soulevée. Hébert et son parti furent désarmés de ces bandes, qu'ils exerçaient à des rassemblements d'abord suppliants, puis impérieux contre la Convention.

VIII.

Le parti d'Hébert à la commune aspirait ouvertement à continuer et à dépasser le parti de Marat. Il commençait à inquiéter le comité de salut public, et à lasser Robespierre et Danton. Hébert, maître de la commune par Pache, par Payan, par Chaumette; maître du peuple par les chefs subalternes des émeutes; maître de l'armée révolutionnaire par Ronsin; maître du club des Cordeliers par ses orateurs nouveaux, au nombre desquels se signalait le jeune Vincent, secrétaire-général du ministère de la guerre; maître enfin des soulèvements les plus tumultueux de la multitude par son journal le *Père Duchesne* dans lequel il soufflait le feu d'une perpétuelle sédition, il attaquait timidement Robespierre, ouvertement Danton. Ces deux grandes popularités sapées, Hébert comptait imposer facilement à la Convention sa démagogie. L'idéal de ce parti n'était ni la liberté, ni la patrie : c'était la

subversion totale de toutes les idées, de toutes les religions, de toutes les pudeurs, de toutes les institutions sur lesquelles l'ordre social avait été fondé jusque-là ; la tyrannie absolue et sanguinaire du seul peuple de Paris sur le reste de la nation ; la décapitation en masse de toutes les classes nobles, riches, lettrées, morales, qui avaient dominé par les rangs, les lumières ou les préjugés ; la suppression de la représentation nationale ; enfin l'établissement pour tout gouvernement d'une dictature absolue comme le peuple et irresponsable comme le destin.

Chacun des principaux membres de cette faction, Hébert, Chaumette, Vincent, Momoro, Ronsin, s'arrogeait, dans sa pensée, cette magistrature suprême. En attendant elle était dévolue au maire Pache, caractère abstrait, mystérieux, taciturne, dont l'extérieur avait une analogie terrible avec la toute-puissance vengeresse, implacable et muette qu'il s'agissait de personnifier en lui.

La soif insatiable de sang qui depuis cinq mois ne s'assouvissait pas de supplices, les émeutes incessantes contre les riches et les négociants, les cris contre les accapareurs, les folies du maximum commandées à la Convention, les démolitions, les exhumations, les violations des sépultures, les apostasies imposées à Gobel et à son clergé sous peine de mort, la proscription de cent mille prêtres poursuivis, in-

carcérés, martyrisés pour leur foi, la profanation des églises, les parodies de cultes, les proclamations d'athéisme, les honneurs rendus à l'immoralité, enfin le catéchisme crapuleux et sanguinaire dont le *Père Duchesne* jetait, chaque matin, les feuilles au peuple, étaient les symptômes qui révélaient à Robespierre et à Danton les plans ou les délires de cette faction. Mais, couverte par la commune, cette faction pouvait tout braver. Danton, presque toujours retiré dans une maison de campagne qu'il venait d'acheter à Sèvres, abandonnait la tribune des Cordeliers à ses ennemis, et sa popularité à elle-même. Il ne paraissait plus que rarement aux Jacobins. Non plus comme autrefois pour tout écraser et pour tout entraîner, mais pour se justifier et pour se plaindre. Entouré d'une petite cour d'hommes suspects que sa fortune avait attachés à lui, il semblait épier, dans l'inaction, une défaillance du gouvernement pour s'en emparer. Il affectait une grande insouciance du pouvoir, un grand dédain des partis. Le triumvirat subalterne d'Hébert, de Chaumette et de Ronsin lui paraissait trop imperceptible pour mériter un de ses regards. D'ailleurs, il voyait avec une secrète joie, dans ce triumvirat, un moyen de contrebalancer au besoin la fortune toujours ascendante de Robespierre. Danton se bornait donc à se défendre des morsures d'Hébert et de sa meute, qui ne cessaient de vociférer contre lui.

Cet acharnement impolitique du parti d'Hébert contre Danton, au moment où ce parti voulait dépopulariser Robespierre et dompter le comité de salut public, avait sa source dans une rivalité de journalistes entre Hébert et Camille Desmoulins. Le *Père Duchesne,* descendu plus bas dans la boue que son rival, ne cessait d'éclabousser Camille Desmoulins. Celui-ci répondait à Hébert par des pamphlets où l'injure était gravée au fer rouge sur le front de ses ennemis.

IX.

Muet depuis la mort des Girondins, Camille Desmoulins venait de reprendre la plume et de publier quelques feuilles, dignes à la fois de Tacite et d'Aristophane, contre les excès de la terreur et contre les doctrines d'Hébert. Il essayait de prendre le crime en ridicule, mais la mort ne rit pas. La publication de ces feuilles détachées avait été à la fois, comme tous les actes de Camille Desmoulins, une boutade de colère et une caresse secrète à deux grandes popularités. En voici l'origine.

Un des derniers soirs du mois de janvier, Danton, Souberbielle, juré du tribunal révolutionnaire, et Camille Desmoulins sortirent ensemble du Palais-de-Justice. La journée avait été sanglante. Quinze têtes avaient roulé, le matin, sur la place de la Révolution;

vingt-sept avaient été jugées à mort dans la séance, et dans ce nombre les têtes les plus hautes de l'ancienne magistrature de Paris. Ces trois hommes, le front abattu, le cœur serré par les impressions sinistres du spectacle qu'ils venaient d'avoir sous les yeux, marchaient en silence. La nuit, qui donne de la force aux réflexions et qui laisse échapper les secrets de l'âme, était sombre et froide. Arrivé sur le Pont-Neuf, Danton se tournant soudainement vers Souberbielle : « Sais-tu bien, » lui dit-il, « que du » train dont on y va il n'y aura bientôt plus de sûreté » pour personne? Les meilleurs patriotes sont con- » fondus, sans choix, avec les traîtres. Le sang versé » par les généraux sur le champ de bataille ne les » dispense pas d'en verser le reste sur l'échafaud. Je » suis las de vivre. Tiens, regarde! la rivière sem- » ble rouler du sang?—C'est vrai, » dit Souberbielle, « le ciel est rouge, il y a bien d'autres pluies de » sang derrière ces nuages! Ces hommes-là avaient » demandé des juges inflexibles et ils ne veulent » plus que des bourreaux complaisants. Quand je » refuse une tête innocente à leur couteau, ils ap- » pellent ma conscience scrupule. Mais que puis-je, » moi? » continua Souberbielle avec abattement. « Je » ne suis qu'un patriote obscur. Ah! si j'étais Danton? » — Danton dort, tais-toi! » répondit le rival de Robespierre à Souberbielle. « Il se réveillera quand il » en sera temps. Tout cela commence à me faire

» horreur. Je suis un homme de révolution, je ne » suis pas un homme de carnage. Mais toi, » poursuivit Danton en s'adressant à Camille Desmoulins, « pourquoi gardes-tu le silence? — J'en suis » las, du silence, » répondit Camille, « la main me » pèse; j'ai quelquefois envie d'aiguiser ma plume » en stylet et d'en poignarder ces misérables. Qu'ils » y prennent garde! Mon encre est plus indélébile » que leur sang. Elle tache pour l'immortalité! — » Bravo, Camille! reprit Danton; commence dès » demain. C'est toi qui as lancé la Révolution, c'est » à toi de l'enrayer. Sois tranquille, » continua Danton d'une voix plus sourde, « cette main t'aidera. » Tu sais si elle est forte! » Les trois amis se séparèrent à la porte de Danton.

Le lendemain, Camille Desmoulins avait écrit le premier numéro du *Vieux Cordelier*. Après l'avoir lu à Danton, Camille le porta à Robespierre. Il savait qu'une attaque contre les *Enragés* ne déplairait pas au maître des Jacobins, qui abhorrait secrètement Hébert. Il y avait une prudence cachée dans la témérité de Camille Desmoulins, et de l'adulation jusque dans son courage. Robespierre, encore indécis sur les dispositions des Jacobins et de la Montagne, n'approuva ni ne blâma Camille Desmoulins. Il garda, dans ses paroles, la liberté qu'il voulait garder dans ses actes. Mais l'écrivain entrevit la pensée de Robespierre sous sa réserve; il comprit que si on

n'encourageait pas son audace elle serait du moins pardonnée.

X.

Mais si Robespierre hésitait à attaquer la terreur de peur de flétrir et de désarmer le comité de salut public, il n'hésitait pas à combattre, seul et corps à corps, ceux qui dépravaient la Révolution et voulaient changer les cultes en athéisme. Plus assidu que jamais aux Jacobins, malgré la fièvre lente dont il était consumé, il les retenait seul sur la pente où la commune et les Cordeliérs voulaient tout entraîner. Il attendait, depuis longtemps, une occasion de laver ses mains des immoralités et des impiétés de Chaumette et d'Hébert. Hébert, encouragé par la complicité d'une partie de la Montagne, ne tarda pas à offrir cette occasion à Robespierre. Il fit défiler, dans l'enceinte de la Convention, une de ces processions d'hommes et de femmes revêtus des dépouilles des églises. Le lendemain il se présenta en force aux Jacobins pour y renouveler les mêmes scènes, et pour les entraîner. Il osa, dans son discours, diriger des allusions transparentes contre leur chef : « La politique de tous les tyrans, » dit Hébert, « est de diviser pour régner. Cellé des patriotes » comme nous est de se rallier pour écraser les ty- » rans. Déjà je vous ai avertis que des intrigants

» cherchaient à nous envenimer les uns contre les
» autres. On cite des expressions de Robespierre
» contre moi. On me demande tous les jours com-
» ment je ne suis pas encore arrêté. Je réponds : Est-
» ce qu'il y aurait encore une commission des Douze?
» Cependant je ne méprise pas trop ces rumeurs.
» Quelquefois avant d'opprimer on veut pressentir
» l'opinion publique. Robespierre devait, disait-on,
» me dénoncer à la Convention. Je devais être ar-
» rêté avec Pache. On disait aussi que Danton avait
» émigré, chargé des dépouilles du peuple, et qu'il
» était en Suisse. Je l'ai rencontré ce matin aux
» Tuileries. Puisqu'il est à Paris, il faut qu'il vienne
» s'expliquer fraternellement aux Jacobins. Tous
» les patriotes se doivent à eux-mêmes de démentir
» les bruits injurieux qui courent sur eux. Il faut
» suivre rigoureusement les procès des complices de
» Brissot. Quand on a jugé le scélérat, il fallait juger
» ses complices; quand on a jugé Capet, il fallait
» juger sa race! » — Momoro demanda l'extermina-
tion de tous les prêtres.

A cette motion Robespierre, qui épiait le moment d'une explication avec Hébert et qui la voyait ajournée par l'espèce d'appel à la concorde de ce chef de la commune, se hâta de la ressaisir. « J'avais cru, » dit-il en se levant, « que Momoro traiterait la ques-
» tion présentée par Hébert à l'attention de l'As-
» semblée. Il ne l'a pas même abordée. Il nous reste

» donc à chercher les véritables causes des maux
» qui affligent la patrie. Est-il vrai que nos plus dan-
» gereux ennemis soient les restes impurs de la race
» de nos tyrans, ces captifs dont le nom sert encore
» de prétexte aux rebelles et aux puissances étrangè-
» res? Je vote en mon cœur pour que la race des ty-
» rans disparaisse de la terre, mais puis-je m'aveu-
» gler sur la situation de mon pays jusqu'au point
» de croire que la mort de la sœur de Capet suffira
» pour éteindre le foyer des conspirations qui nous
» déchirent? Est-il vrai que la principale cause de
» nos maux soit dans le fanatisme? Le fanatisme, il
» expire; je pourrais même dire qu'il est mort!
» Vous craignez, dites-vous, les prêtres! et ils s'em-
» pressent d'abdiquer leurs titres pour les échanger
» contre ceux de municipaux, d'administrateurs, et
» même de présidents des sociétés populaires. Non,
» ce n'est pas le fanatisme qui doit être aujourd'hui
» le principal objet de nos inquiétudes. Cinq ans
» d'une Révolution qui a frappé sur les prêtres dé-
» posent de son impuissance. Je ne vois qu'un seul
» moyen de le réveiller parmi nous, c'est d'affecter
» de croire à sa force. Le fanatisme est un animal
» féroce et capricieux. Il fuyait devant la raison :
» poursuivez-le avec de grands cris, il reviendra
» sur ses pas.

» Et quel autre effet peut produire ce zèle exagéré
» et fastueux avec lequel on s'acharne depuis quel-

» que temps contre lui? De quel droit des hommes » inconnus jusqu'ici dans la carrière de la Révolu» tion, viendraient-ils chercher dans ces persécu» tions les moyens d'usurper une fausse popularité, » d'entraîner les patriotes à de fausses mesures, de » jeter parmi nous le trouble et la discorde? De » quel droit viendraient-ils inquiéter la liberté des » cultes au nom de la liberté même, et attaquer le » fanatisme par un fanatisme nouveau? De quel » droit feraient-ils dégénérer les hommages solen» nels rendus à la vérité pure en des farces ridi» cules? Pourquoi leur permettrait-on de se jouer » ainsi de la dignité du peuple et d'attacher les » grelots de la folie au sceptre même de la philoso» phie? On a supposé qu'en accueillant les offrandes » civiques des églises la Convention avait proscrit » le culte catholique? Non, la Convention n'a point » fait cet acte téméraire, la Convention ne le fera » jamais. Son intention est de maintenir la liberté » des cultes qu'elle a proclamée, et de réprimer en » même temps tous ceux qui en abuseraient pour » troubler l'ordre public. Elle ne permettra pas qu'on » persécute les ministres paisibles du culte. On a » dénoncé des prêtres pour avoir dit la messe. Ils » la diront plus longtemps si on les empêche de la » dire. Celui qui veut empêcher de dire la messe » est plus fanatique que celui qui la dit.

» Il est des hommes qui veulent aller plus loin,

» qui, sous prétexte de détruire la superstition, » veulent faire une espèce de religion de l'athéisme » lui-même. La Convention nationale abhorre un pa- » reil système La Convention n'est point un faiseur » de livres, un auteur de systèmes métaphysiques; » c'est un corps politique et populaire chargé de » faire respecter non-seulement les droits, mais le » caractère du peuple français. Ce n'est point en » vain qu'elle a proclamé la déclaration des droits » de l'homme en présence de l'Être suprême! L'a- » théisme est aristocratique. L'idée d'un grand Être » qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le » crime triomphant est toute populaire. »

Des applaudissements se font entendre parmi les Jacobins de la classe indigente. Robespierre reprend : « Le peuple, les malheureux m'applaudis- » sent; si je trouvais des censeurs ici, ce serait » parmi les riches et parmi les coupables. Je n'ai » pas cessé un jour d'être attaché depuis mon en- » fance aux idées morales et politiques que je viens » de vous exposer. Si Dieu n'existait pas, il fau- » drait l'inventer... Je parle dans une tribune, » continua-t-il, « où un impudent Girondin osa me faire » un crime d'avoir prononcé le mot de Providence; » et dans quel temps? lorsque, le cœur ulcéré de » tous les crimes dont nous étions les témoins et les » victimes, lorsque, versant des larmes amères sur » le peuple éternellement trahi, éternellement op-

» primé, je cherchais à m'élever au-dessus de la » tourbe des conspirateurs dont j'étais environné, en » invoquant contre eux la vengeance céleste à défaut » de la foudre populaire. Ah! tant qu'il existera » des tyrannies, quelle est l'âme énergique et ver- » tueuse qui n'appellerait point en secret de leur » triomphe sacrilége à cette justice éternelle qui » semble avoir écrit dans tous les cœurs l'arrêt de » mort de tous les tyrans? Il me semble, à moi, que » le dernier martyr de la liberté exhalerait son âme » avec un sentiment plus doux en se reposant sur » cette idée consolatrice. Ce sentiment est celui de » l'Europe et de l'univers, c'est celui du peuple » français! Ne voyez-vous pas le piége que vous » tendent les ennemis cachés de la république et » les émissaires des tyrans étrangers? Les misérables » veulent justifier ainsi les calomnies grossières dont » l'Europe reconnaît l'impudence, et repousser de » vous, par les préventions et par les opinions ir- » réligieuses, ceux que la morale et l'intérêt com- » mun attiraient à la cause sublime et sainte que » nous défendons. »

Robespierre demanda l'expulsion de Proly, de Dubuisson, de Pereyra. L'épuration fut décrétée. Robespierre, écouté d'abord avec étonnement, puis avec froideur, avait foudroyé Hébert et Chaumette en foudroyant l'athéisme. Il avait puisé sa force dans son courage et il avait puisé ses foudres dans

cet instinct éternel de l'âme humaine qui atteste un Dieu. En dévoilant Dieu, Robespierre se créait à lui-même et à la Révolution une conscience et un juge. S'il eût été un scélérat vulgaire, il aurait cherché à aveugler ce peuple à la lumière divine, au lieu de la raviver en lui. Il joua dans ce discours sa popularité contre sa profession de foi.

Le parti d'Hébert, vaincu ce jour-là aux Jacobins, se vengea à la commune par des actes de persécution plus intolérants contre la liberté des cultes. Danton parla à la Convention contre ces persécuteurs; mais il parla en politique qui veut qu'on respecte une habitude sacrée du peuple, et non en philosophe qui adore le premier la plus haute idée de l'esprit humain. Ce rapport, cependant, dans une animadversion commune contre Hébert et Chaumette, rapprocha pour un moment Robespierre et Danton.

Le premier continua à rallier les Jacobins contre les énergumènes de la commune. Il dénonça les intrigants et les exagérés. « Dans le mouvement subit » et extraordinaire où nous sommes, » dit-il, « nous » prendrons tout ce que le peuple peut avouer et » nous rejetterons tous les excès par lesquels nos » ennemis veulent déshonorer notre cause. On veut » nous agiter par des querelles religieuses, nous les » étoufferons. Nous confondrons l'athéisme, nous » respecterons les croyances sincères. » Hébert, in-

timidé par le courage de Robespierre, se démentit lui-même et feignit, pour un moment, de réprouver les persécutions et les scandales dont il avait été le promoteur. Chaumette s'empressa de faire les mêmes palinodies au conseil de la commune. Le comité de salut public profita de cette terreur des Hébertistes pour proclamer, par la bouche de Robespierre, les principes du gouvernement dans une réponse aux manifestes des rois ligués contre la république.

XI.

Les épurations continuèrent aux Jacobins ainsi qu'il avait été décidé dans la séance précédente. Chaque membre, cité tour à tour à la tribune, eut à subir un examen public de ses opinions et de sa vie.

Au moment où Danton parut pour rendre compte de ses actions, un murmure d'animadversion courut dans la salle. L'écho de sa mauvaise renommée montait à lui jusqu'à la tribune. Danton se troubla un moment, puis reprenant l'assurance du désespoir et s'armant de l'imperturbabilité d'une vertu qu'il n'avait pas : « J'ai entendu des rumeurs, » dit-il. « Déjà des dénonciations graves ont circulé contre » moi. Je demande enfin à me justifier devant le » peuple. Je somme tous ceux qui ont pu concevoir » des soupçons contre moi de préciser leurs accu-

» sations, car je veux y répondre en public. J'ai
» éprouvé une sorte de défaveur en paraissant à la
» tribune. Ai-je donc perdu ces traits qui caracté-
» risent la figure d'un homme libre? Ne suis-je plus
» ce même Danton qui s'est trouvé à côté de vous
» dans tous les moments de crise? Ne suis-je plus
» celui que vous avez souvent embrassé comme
» votre ami et qui doit mourir avec vous! J'ai été
» un des plus intrépides défenseurs de Marat. J'in-
» voque l'ombre de l'*ami du peuple*! Vous serez
» étonnés, quand je vous ferai connaître ma conduite
» privée, de voir que la fortune colossale que mes
» ennemis me prêtent se réduit à la petite portion
» de bien que j'ai toujours possédée. Je défie les
» malveillants de fournir contre moi la preuve d'au-
» cun crime. Tous leurs efforts ne pourront m'ébran-
» ler. Je veux rester debout avec le peuple. Vous
» me jugerez en sa présence. Je ne déchirerai pas
» plus une page de mon histoire que vous ne dé-
» chirerez les pages de la vôtre, qui doit immortali-
» ser les fastes de la liberté! »

Après cet exorde, qui brisait pour ainsi dire le sceau longtemps fermé de son âme, Danton s'abandonna à une improvisation si accumulée et si rapide que la plume des auditeurs fut impuissante à la suivre et à la noter. Il passa sa vie en revue et se fit un piédestal de ses actes révolutionnaires sur lequel il défia ses calomniateurs de l'ébranler. Il finit par

demander la nomination de douze commissaires pour examiner sa conduite. Le silence accueillit cette supplication. On voyait que le peuple, ému de son éloquence, croyait plus à son génie qu'à sa conscience.

Robespierre pouvait d'un mot précipiter ou relever Danton. Il sentait qu'il avait besoin de cet homme pour contrebalancer la popularité d'Hébert. Il voulut en le sauvant lui montrer qu'il pouvait le perdre. Il monta à la tribune, non pas avec la lenteur réfléchie qu'il mettait ordinairement lorsqu'il voulait prendre la parole, mais avec la précipitation d'un homme qui va parer un coup déjà levé : « Danton, » lui dit-il en l'apostrophant d'une voix sévère, « tu demandes » qu'on précise les griefs portés contre toi. Personne » n'élève la voix ; eh bien, je vais le faire, moi ! » Danton, tu es accusé d'avoir émigré. On a dit que » tu avais passé en Suisse ; que ta maladie était » feinte pour cacher au peuple ta fuite. On a dit que » ton ambition était d'être régent sous Louis XVII ; » qu'à une certaine époque tout a été préparé pour » proclamer ta dictature ; que tu étais le chef de la » conspiration ; que ni Pitt, ni Cobourg, ni l'Angle» terre, ni l'Autriche, ni la Prusse n'étaient nos plus » dangereux ennemis, mais que c'était toi, toi seul ; » que la Montagne était pleine de tes complices ; en » un mot, qu'il fallait t'égorger !

» La Convention, » poursuivit Robespierre, « sait

» que j'étais divisé d'opinion avec Danton ; que dans » le temps des trahisons de Dumouriez mes soup» çons avaient devancé les siens. Je lui reprochai » alors de n'être pas assez irrité contre ce monstre; » je lui reprochai de n'avoir pas poursuivi Brissot » et ses complices avec assez de véhémence. Je jure » que ce sont là les seuls reproches que je lui fais!... » Danton! ne sais-tu pas, » poursuivit l'orateur d'une voix presque attendrie, « que plus un homme » a de courage et de patriotisme, plus les ennemis » de la chose publique s'acharnent à sa perte! Les » ennemis de la patrie semblent m'accabler d'éloges » exclusivement, mais je les répudie. Croit-on que » sous ces éloges je ne vois pas le couteau avec » lequel on a voulu égorger la patrie! La cause des » patriotes est solidaire. Je me trompe peut-être sur » Danton, mais vu dans sa famille il ne mérite que » des éloges. Sous le rapport politique je l'ai ob» servé. Une différence d'opinion entre lui et moi » me le faisait épier avec soin, quelquefois même » avec colère. Danton veut qu'on le juge, il a rai» son. Qu'on me juge aussi! Qu'ils se présentent, » ces hommes qui se prétendent plus patriotes que » nous! »

XII.

Ce témoignage sauva Danton, mais il ne lui fit pas recouvrer son crédit perdu. C'est ce que voulait Robespierre. Il lui fallait Danton comme protégé, non comme égal. Il avait besoin de cette voix dans la Montagne pour foudroyer la commune. La commune soumise, Danton, subalternisé aux Jacobins, serait forcé de servir ou de craindre. Robespierre n'usa point des mêmes ménagements ni des mêmes artifices envers les autres membres exagérés ou corrompus de la Convention qui dominaient aux Jacobins et aux Cordeliers. Le tour d'Anacharsis Klootz, l'*orateur du genre humain*, étant venu : « Pouvons-» nous regarder comme patriote, » s'écria-t-il, « un » baron allemand? comme démccrate un homme » qui a cent mille livres de rente? comme républi-» cain un homme qui ne fréquente que les banquiers » étrangers et les contre-révolutionnaires ennemis » de la France? Klootz! tu passes ta vie avec les » agents et les espions des puissances étrangères » (Proly, Dubuisson, Pereyra), tu es un traître » comme eux, il faut te surveiller. Citoyens! vous » l'avez vu tantôt au pied du tyran et de sa cour, » tantôt aux genoux du peuple. Il a courtisé Brissot, » Dumouriez, la Gironde. Il voulait que la France » attaquât l'univers! Il a publié un pamphlet inti-

» tulé *Ni Marat, ni Roland.* Il y donnait un soufflet » à Roland, mais il en donnait un plus outrageant » à la Montagne. Ses opinions extravagantes, son » obstination à parler d'une république universelle, » à nous inspirer la rage des conquêtes étaient au» tant de piéges tendus à la république pour lui » donner tous les peuples et tous les éléments pour » ennemis. Il a fomenté le mouvement contre le » culte. Nous connaissons, Klootz! tes visites noc» turnes chez Gobel, l'évêque de Paris. Nous savons » que là, couvert des ombres de la nuit, tu as pré» paré avec Gobel cette mascarade philosophique. » Citoyens! regardez-vous comme patriote un étran» ger qui veut être plus démocrate que les Français » et qu'on vit tantôt au-dessous, tantôt au-dessus » de la Montagne? car jamais Klootz ne fut avec la » Montagne. Hélas! malheureux patriotes, que pou» vons-nous faire environnés d'ennemis qui se mê» lent pour nous combattre dans nos rangs! Ils se » couvrent d'un masque, ils nous déchirent et nous » sentons les coups sans voir la main. C'en est fait » de nous, notre mission est finie! Nos ennemis, » feignant de dépasser la hauteur de la Montagne, » nous prennent par derrière pour nous porter des » coups plus mortels!... » Puis s'attendrissant jusqu'aux larmes et parodiant les paroles du Christ à son agonie : « Veillons, » dit-il, « car la mort de la » patrie n'est pas éloignée! »

L'infortuné Klootz, courbant la tête, au pied de la tribune, sous le geste de Robespierre, n'osa tenter de soulever le poids de réprobation qui l'écrasait. Fanatique sincère et dévoué de la liberté, Klootz n'était cependant coupable que de liaisons avec les hommes corrompus de la Convention, tels que Fabre et Chabot, et avec les démagogues matérialistes du parti d'Hébert. Il l'était surtout, aux yeux de Robespierre, de la proclamation de la république universelle qui menaçait tous les trônes et toutes les nationalités. Robespierre, qui avait toujours voulu la paix avec les étrangers, la voulait encore. En sacrifiant Klootz comme un insensé, comme un athée, il croyait enlever une pierre de scandale entre l'Europe et la république française. Robespierre ne voulait de conquêtes que par les idées.

L'indulgence politique dont il avait couvert Danton s'étendit à Fabre d'Églantine, poète et courtisan du peuple, dont la fortune subite faisait suspecter la probité.

Camille Desmoulins, autre client de Danton, eut besoin aussi d'être excusé sur la pitié qu'il avait montrée au tribunal révolutionnaire au moment de la condamnation des Girondins. « Il est vrai, » dit Camille Desmoulins, « que j'ai eu un mouvement » de sensibilité dans le jugement des vingt-deux. » Mais ceux qui me le reprochent étaient loin de se » trouver dans la même position que moi. Je chéris

» la république, mais je me suis trompé sur beau-
» coup d'hommes, tels que Mirabeau, Lameth, que
» je croyais de vrais défenseurs du peuple, et qui
» ont fini par le trahir. Une fatalité bien marquée a
» voulu que de soixante personnes qui ont signé
» mon contrat de mariage il ne me restât plus que
» deux amis vivants, Robespierre et Danton! Tous
» les autres sont en fuite ou guillotinés. De ce nom-
» bre étaient sept des vingt-deux. J'ai toujours été
» le premier à dénoncer mes propres amis toutes les
» fois que j'ai vu qu'ils agissaient mal. J'ai étouffé la
» voix de l'amitié que m'avaient inspirée de grands
» talents. »

Cette excuse, balbutiée timidement par Camille Desmoulins, n'apaisa pas les rumeurs des Jacobins. Robespierre se leva pour les calmer. Il aimait et il méprisait ce jeune homme, emporté comme une femme et mobile comme un enfant. « Il faut, » dit Robespierre, « considérer Camille Desmoulins avec
» ses vertus et ses faiblesses. Quelquefois timide et
» confiant, souvent courageux, toujours républi-
» cain, on l'a vu tour à tour l'ami de Mirabeau, de
» Lameth, de Dillon, mais on l'a vu aussi briser les
» idoles qu'il avait encensées. Je l'engage à pour-
» suivre sa carrière, mais je l'engage aussi à n'être
» plus si versatile et à tâcher de ne plus se tromper
» sur les hommes qui jouent un grand rôle sur la
» scène politique! » Cette amnistie de Robespierre

ferma la bouche aux amis d'Hébert, qui voulaient frapper Camille Desmoulins. Nul n'osa proscrire celui que Robespierre excusait.

XIII.

Cependant Vincent, Héron, Ronsin, Maillard, principaux chefs des Cordeliers, furent arrêtés par ordre du comité de salut public, sur une dénonciation de Fabre d'Églantine, puis rendus à la liberté sur un rapport de Robespierre. Uniquement occupé en apparence d'assurer la prédominance du gouvernement sur tous les partis, Robespierre lut à la Convention un rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire. Ce rapport jetait la lumière sur ses plans et sur ceux du comité. « La » théorie du gouvernement révolutionnaire, » y disait-il, « est aussi neuve que la Révolution qui l'a » enfantée. Le but du gouvernement constitutionnel » est de conserver la république; celui du gouver» nement révolutionnaire est de la fonder.

» La Révolution est la guerre de la liberté contre » ses ennemis. La constitution est le régime de la » liberté victorieuse et paisible.

» Le gouvernement révolutionnaire doit aux bons » citoyens toute la protection nationale. Il doit aux » ennemis du peuple la mort.

» Il doit voguer entre deux écueils : la faiblesse
» et la témérité, le modérantisme et l'excès.

» Son pouvoir doit être immense. Le jour où il
» tombera dans des mains impures ou perfides, la
» liberté sera perdue.

» La fondation de la république française n'est
» point un jeu d'enfants : malheur à nous si nous
» brisons le faisceau au lieu de le resserrer ! Immo-
» lons à cette œuvre nos amours-propres. Scipion,
» après avoir vaincu Annibal et Carthage, se fit une
» gloire de servir sous les ordres de son ennemi. Si
» parmi nous les fonctions du gouvernement révo-
» lutionnaire sont des objets d'ambition, au lieu
» d'être des devoirs pénibles, la république est déjà
» perdue.

» A peine avons-nous réprimé les excès fausse-
» ment philosophiques contre les cultes, à peine
» avons-nous prononcé ici le nom d'*ultrarévolu-*
» *tionnaire*, que les partisans de la royauté ont voulu
» l'appliquer aux patriotes ardents qui avaient com-
» mis de bonne foi quelques erreurs de zèle. Ils
» cherchent des chefs au milieu de vous. Leur espé-
» rance est de vous mettre aux prises les uns avec
» les autres. Cette lutte funeste vengerait les aristo-
» crates et les Girondins. Il faut confondre leurs
» espérances en faisant juger leurs complices. »

Ce rapport à deux tranchants, évidemment dirigé
contre les Hébertistes, qui accusaient le comité de

salut public de faiblesse, et contre les Dantonistes, qui l'accusaient d'excès de rigueur, se terminait par un décret ordonnant le prompt jugement de Dietrich, maire de Strasbourg, de Custine, fils du général, et d'un certain nombre de généraux accusés de complicité avec l'étranger. C'étaient des victimes presque toutes innocentes, immolées à la paix entre les trois partis; du sang jeté à l'anarchie dans la Convention pour l'apaiser. Ce sacrifice n'apaisa rien.

XIV.

Les querelles de Camille Desmoulins et d'Hébert, dans leurs feuilles, entretenaient la discorde. Des symptômes muets révélaient aux yeux de Robespierre et du comité les sourds murmures de Danton. L'abdication et le silence de cet orateur inquiétaient le comité de salut public. Depuis son retour d'Arcis-sur-Aube, son repos était contre nature. Son humanité était suspecte. Le sang de septembre, qui tachait encore ses mains, n'avait pas rendu vraisemblable tant de pitié dans l'âme de Danton. On voyait, dans son indulgence affectée, un calcul plus qu'un sentiment. Ce calcul était une menace contre les hommes qui maniaient l'arme des supplices. Danton, en affectant de se séparer d'eux, leur semblait épier l'heure d'un retour de l'opinion publique

pour retourner cette arme contre eux, leur imputer le sang, leur reprocher les victimes, profiter des ressentiments qu'ils auraient assumés, et s'emparer de la Révolution, leur ouvrage, en les jetant aux vengeances du peuple. Ces soupçons de Robespierre et du comité contre Danton étaient justifiés par sa nature, par sa situation et par sa profonde politique. Ils l'étaient aussi par la trempe de son âme, passant, avec l'inconséquence d'une sensation, de l'emportement du terroriste à la générosité et à l'attendrissement. Les crimes et les vertus de Danton se réunissaient donc en ce moment pour le perdre. Le faste de sa vie oisive et voluptueuse à Sèvres, quand la république était en feu et quand le sang coulait de toutes ses veines, enfin la fortune inexplicable qu'on lui attribuait, comparée à l'indigence de Robespierre, achevaient de le désigner aux soupçons. Les témérités de la plume de Camille Desmoulins retombaient sur Danton. On ne croyait pas ce jeune et léger pamphlétaire capable de tout oser s'il ne s'était senti adossé à un colosse. Ses audaces de style passaient pour les inspirations de son patron.

Camille Desmoulins avait voulu flatter Robespierre en dirigeant le *Vieux Cordelier* contre Hébert et son parti; mais il se trouvait ainsi avoir offensé ce rival ombrageux de Danton. Étrange erreur d'une adulation qui se trompe d'heure, et qui blesse en voulant caresser. Tout le nœud du drame qui va se dé-

rouler est dans ce malentendu d'un pamphlétaire. Sa plume inconsidérée, en voulant tuer ses ennemis, avança l'heure de ses amis et la sienne. Son impatience d'importance et de renommée le précipita à sa perte. Sa mort fut une étourderie comme sa vie, mais au moins ce fut une étourderie honnête, quelquefois sublime, et qui rachetait en apparence bien des prostitutions et bien des lâchetés du talent.

XV.

Camille Desmoulins commençait dans son premier numéro du *Vieux Cordelier* par flatter Robespierre.

« La victoire est restée aux Jacobins, » écrivait-il en racontant la justification de Danton, « parce » qu'au milieu de tant de ruines de réputations » colossales de civisme, celle de Robespierre est » debout. Déjà fort du terrain gagné pendant la » maladie et l'absence de Danton, le parti de ses » accusateurs, au milieu des endroits les plus tou- » chants, les plus convaincants de sa justification, » huait, secouait la tête et souriait de pitié comme » au discours d'un homme condamné par tous les » suffrages. Nous avons vaincu cependant, parce » que, après les discours foudroyants de Robes- » pierre, dont il semble que le talent grandisse avec » les périls de la république, et l'impression pro-

» fonde qu'il avait laissée dans les âmes, il était
» impossible d'oser élever la voix contre Danton,
» sans donner, pour ainsi dire, une quittance pu-
» blique des guinées de Pitt. »

Il affectait plus loin le culte de Marat pour se couvrir de cette renommée posthume, contre ceux qui lui reprocheraient la faiblesse :

« Depuis la mort de ce patriote élairé et à grand
» caractère que j'osais appeler, il y a trois ans, le
» *divin* Marat, c'est la seule marche que tiennent les
» ennemis de la république. Et, j'en atteste soixante
» de mes collègues, combien de fois j'ai gémi dans
» leur sein des funestes succès de cette marche!
» Enfin Robespierre, dans un premier discours dont
» la Convention a décrété l'envoi à toute l'Europe,
» a soulevé le voile. Il convenait à son courage et à
» sa popularité d'y glisser adroitement, comme il a
» fait, le grand mot, le mot salutaire : que Pitt a
» changé de batteries; qu'il a entrepris de faire par
» l'exagération ce qu'il n'avait pu faire par le mo-
» dérantisme, et qu'il y avait des hommes politique-
» ment contre-révolutionnaires qui travaillaient à
» former, comme Roland, l'esprit public, et à fausser
» l'opinion en sens contraire, mais à un autre ex-
» trême également fatal à la liberté. Depuis, dans
» deux discours non moins éloquents aux Jacobins,
» Robespierre s'est prononcé avec plus de véhémence
» encore contre les intrigants qui, par des louanges

» perfides et exclusives, se flattaient de le détacher
» de tous ses vieux compagnons d'armes et du ba-
» taillon sacré des Cordeliers, avec lequel il avait
» si souvent battu l'armée royale. A la honte des
» prêtres, il a défendu le Dieu qu'ils abandonnaient
» lâchement! »

Là, Camille Desmoulins faisait refléter le génie de Tacite sur les forfaits modernes; le français sous sa plume devint concis et lapidaire comme le latin :

« Après le siége de Pérouse, » disent les historiens, « malgré la capitulation, la réponse d'Auguste
» fut : Il vous faut tous périr! Trois cents des prin-
» cipaux citoyens furent conduits à l'hôtel de Jules
» César, et là, égorgés le jour des ides de Mars;
» après quoi, le reste des habitants fut passé pêle-
» mêle au fil de l'épée, et la ville, une des plus belles
» de l'Italie, réduite en cendres et autant effacée
» qu'Herculanum de la surface de la terre. Il y avait
» anciennement à Rome, dit Tacite, une loi qui
» spécifiait les crimes d'État et de lèse-majesté, et
» portait peine capitale. Ces crimes de lèse-majesté,
» sous la république, se réduisaient à quatre sortes :
» Si une armée avait été abandonnée dans un pays
» ennemi; si l'on avait excité des séditions; si les
» membres des corps constitués avaient mal admi-
» nistré les affaires, les deniers publics; si la majesté
» du peuple romain avait été avilie. Les empereurs
» n'eurent besoin que de quelques articles addition-

» nels à cette loi pour envelopper et les citoyens » et les cités entières dans la proscription. Dès que » des propos furent devenus des crimes d'État, il » n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les sim- » ples regards, la tristesse, la compassion, les sou- » pirs, le silence même. Bientôt ce fut un crime de » lèse-majesté ou de contre-révolution à la ville de » Murcia d'avoir élevé un monument à ses habitants » morts au siége de Modène en combattant sous » Auguste; mais parce qu'alors Auguste combattait » avec Brutus, Murcia eut le sort de Pérouse.

» Crime de contre-révolution à Libon Drusus d'a- » voir demandé aux diseurs de bonne aventure s'il » ne posséderait pas un jour de grandes richesses. » Crime de contre-révolution au journaliste Cremu- » tius Cordus d'avoir appelé Brutus et Cassius les » derniers des Romains. Crime de contre-révolution » à un des descendants de Cassius d'avoir chez lui » un portrait de son bisaïeul. Crime de contre-révo- » lution à Mamercus Scaurus d'avoir fait une tragé- » die où il y avait tel vers auquel on pouvait donner » deux sens. Crime de contre-révolution à Torqua- » tus Silanus de faire de la dépense. Crime de con- » tre-révolution à Pétréius d'avoir eu un songe sur » Claude. Crime de contre-révolution à Appius Sila- » nus de ce que sa femme avait eu un songe sur » lui. Crime de contre-révolution à Pomponius parce » qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile

» dans une de ses maisons de campagne. Crime de » contre-révolution de se plaindre des malheurs du » temps, car c'était faire le procès du gouverne- » ment. Crime de contre-révolution de ne pas invo- » quer le génie de Caligula : pour y avoir manqué, » grand nombre de citoyens furent déchirés de » coups, condamnés aux mines ou aux bêtes, quel- » ques-uns même sciés par le milieu du corps. Crime » de contre-révolution à la mère du consul Fabius » Géminus d'avoir pleuré la mort funeste de son fils.

» Il fallait montrer de la joie de la mort de son » ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à » périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait » fait mourir les proches allaient en rendre grâce » aux dieux; ils illuminaient. Du moins il fallait » avoir un air de contentement, un air ouvert et » calme. On avait peur que la peur même ne rendît » coupable. Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un » citoyen avait-il de la popularité : c'était un rival » du prince qui pouvait susciter une guerre civile. » Suspect.

» Fuyait-on, au contraire, la popularité et se te- » nait-on à l'écart : cette vie retirée vous avait » donné de la considération. Suspect.

» Étiez-vous pauvre : il faut surveiller de plus » près cet homme. Il n'y a personne d'entreprenant » comme celui qui n'a rien. Suspect.

» Étiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique

» ou négligemment vêtu : ce qui vous affligeait, » c'est que les affaires publiques allaient bien..... » Suspect.

» Était-il vertueux et austère dans ses mœurs, » bon : nouveau Brutus, qui prétendait, par sa pâ- » leur, faire la censure d'une cour aimable et bien » frisée. Suspect.

» Était-ce un philosophe, un orateur ou un poète : » il lui convenait bien d'avoir plus de renommée » que ceux qui gouvernaient. Pouvait-on souffrir » qu'on fît plus d'attention à l'auteur qu'à l'empe- » reur dans sa loge grillée? Suspect.

» Enfin, s'était-on acquis de la réputation à la » guerre : on n'en était que plus dangereux par son » talent. Il y a de la ressource avec un général » inepte. S'il est traître, il ne peut pas si bien livrer » une armée à l'ennemi qu'il n'en revienne quel- » qu'un. Mais un officier du mérite de Corbulon ou » d'Agricola, s'il trahissait, il ne s'en sauverait pas » un seul. Le mieux est de s'en défaire. Au moins » ne pouvez-vous vous dispenser de l'éloigner » promptement de l'armée. Suspect.

» On peut croire que c'était bien pis si on était » petit-fils ou allié d'Auguste : on pouvait avoir des » prétentions au trône. Suspect.

» C'est ainsi qu'il n'était pas possible d'avoir au- » cune qualité, à moins qu'on n'en eût fait un in- » strument de la tyrannie, sans éveiller la jalousie

» du despote et sans s'exposer à une perte certaine.
» C'était un crime d'avoir une grande place ou d'en
» donner sa démission. Mais le plus grand de tous
» les crimes était d'être incorruptible.

» L'un était frappé à cause de son nom ou de ce-
» lui de ses ancêtres; un autre à cause de sa belle
» maison d'Albe; Valérius Asiaticus à cause que ses
» jardins avaient plu à l'impératrice; Italicus à cause
» que son visage lui avait déplu; et une multitude
» sans qu'on eût pu deviner la cause. Toranius, le
» tuteur, le vieil ami d'Auguste, était proscrit par
» son pupille, sans qu'on sût pourquoi, sinon qu'il
» était homme de probité et qu'il aimait sa patrie.
» Ni la préture ni son innocence ne purent garantir
» Quintus Gélius des mains sanglantes de l'exécu-
» teur; cet Auguste dont on a tant vanté la clémence
» lui arrachait les yeux de sa propre main. On était
» trahi et poignardé par ses esclaves, ses ennemis;
» et, si l'on n'avait point d'ennemis, on trouvait
» pour assassin un hôte, un ami, un fils. En un
» mot, sous ces règnes, la mort naturelle d'un
» homme célèbre ou seulement en place était si rare,
» que cela était mis dans les gazettes comme un évé-
» nement et transmis par l'historien à la mémoire
» des siècles. — Sous ce consulat, dit notre anna-
» liste, il y eut un pontife, Pison, qui mourut dans
» son lit, ce qui parut tenir du prodige. »

» Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux,

» protecteurs de la vie et de la propriété, étaient
» devenus des boucheries, où ce qui portait le nom
» de supplice et de confiscation n'était que vol et
» assassinat. S'il n'y avait pas moyen d'envoyer un
» homme au tribunal, on avait recours à l'assassinat
» et au poison. Céler Ælius, la fameuse Locuste, le
» médecin Anicetus étaient des empoisonneurs de pro-
» fession, patentés, voyageant à la suite de la cour,
» et une espèce de grands officiers de la couronne.
» Quand ces demi-mesures ne suffisaient pas, le
» tyran recourait à une proscription générale. C'est
» ainsi que Caracalla, après avoir tué de sa propre
» main Géta, déclarait ennemis de la république
» tous ses amis et partisans, au nombre de vingt
» mille; et Tibère, ennemi de la république, tuait
» tous les amis et partisans de Séjan, au nombre de
» trente mille. C'est ainsi que Sylla, dans un seul
» jour, avait interdit le feu et l'eau à soixante-dix
» mille Romains. Si un empereur avait eu une garde
» prétorienne de tigres et de panthères, ils n'eussent
» pas mis plus de personnes en pièces que les déla-
» teurs, les affranchis, les empoisonneurs et les
» coupe-jarrets de César; car la cruauté causée par
» la faim cesse avec la faim, au lieu que celle causée
» par la crainte, la cupidité et les soupçons des
» tyrans, n'a point de bornes. Jusqu'à quel degré
» d'avilissement et de bassesse l'espèce humaine ne
» peut-elle pas descendre, quand on pense que Rome

» a souffert le gouvernement d'un monstre qui se » plaignait que son règne ne fût point signalé par » quelque calamité, peste, famine, tremblement de » terre; qui enviait à Auguste d'avoir eu sous son » règne une armée taillée en pièces, et au règne de » Tibère les désastres de l'amphithéâtre de Fidènes, » où il avait péri cinquante mille personnes; et, » pour tout dire en un mot, qui souhaitait que le » peuple romain n'eût qu'une seule tête pour le » mettre en masse à la fenêtre! »

XVI.

Ici il s'élevait à la philosophie de Fénelon pour donner à la Révolution le coloris d'une religion politique :

« Ceux-là pensent apparemment que la liberté, » comme l'enfance, a besoin de passer par les cris » et les pleurs pour arriver à l'âge mûr. Il est au » contraire de la nature de la liberté que pour en » jouir il suffit de la désirer. Un peuple est libre du » moment où il veut l'être. La liberté n'a ni vieil- » lesse ni enfance; elle n'a qu'un âge, celui de la » force et de la vigueur : autrement ceux qui se font » tuer pour la république seraient aussi stupides » que ces fanatiques de la Vendée, qui se font tuer » pour des délices de paradis dont ils ne jouiront

» point. Quand nous aurons péri dans le combat, » ressusciterons-nous aussi dans trois jours comme » ces paysans stupides? Non, cette liberté que j'a- » dore n'est point le Dieu inconnu. Nous combattons » pour défendre des biens dont elle met sur-le-champ » en possession ceux qui l'invoquent. Ces biens sont » la déclaration des droits, la douceur des maximes » républicaines, la fraternité, la sainte égalité, l'in- » violabilité des principes : voilà les traces des pas » de la déesse.

» Oh! mes chers concitoyens, serions-nous donc » avilis à ce point que de nous prosterner devant » de telles divinités? Non. La liberté, cette liberté » descendue du ciel, ce n'est point une nymphe » de l'Opéra, ce n'est point un bonnet rouge, une » chemise sale ou des haillons; la liberté, c'est le » bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la » justice, c'est votre sublime constitution. Voulez- » vous que je la reconnaisse, que je tombe à ses » pieds, que je verse tout mon sang pour elle? Ou- » vrez les prisons à ces deux cent mille citoyens » que vous appelez suspects, car dans la déclaration » des droits il n'y a point de maisons de suspicion, » il n'y a que des maisons d'arrêt. Le soupçon n'a » pas de prison, mais l'accusateur public. Il n'y a » point de gens suspects; il n'y a que des prévenus » de délits prévus par la loi; et ne croyez pas que » cette mesure serait funeste à la république, ce

» serait la mesure la plus révolutionnaire que vous » eussiez jamais prise. Vous voulez exterminer tous » vos ennemis par la guillotine; mais y eut-il jamais » plus grande folie? Pouvez-vous en faire périr un » seul à l'échafaud sans vous faire des ennemis de » sa famille et de ses amis! Croyez-vous que ce » soient ces femmes, ces vieillards, ces cacochymes, » ces égoïstes, ces traînards de la Révolution que » vous enfermez qui sont dangereux! De vos enne- » mis il n'est resté parmi vous que les lâches et les » malades; les braves et les forts ont émigré, ils » ont péri à Lyon ou dans la Vendée. Tout le reste » ne mérite pas votre colère. Cette multitude de » Feuillants, de rentiers, de boutiquiers que vous » incarcérez dans le duel entre la monarchie et la » république, n'a ressemblé qu'à ce peuple de Rome » dont Tacite peint l'indifférence dans le combat » entre Vitellius et Vespasien. »

XVII.

Le mot de *comité de clémence* qu'il avait jeté dans l'opinion flattait d'ailleurs la générosité des vainqueurs, en consolant la misère et la faiblesse des vaincus.

« Que de bénédictions s'élèveraient alors de toutes » parts! Je pense bien différemment de ceux qui » vous disent qu'il faut laisser la terreur à l'ordre

» du jour. Je suis certain, au contraire, que la liberté » serait consolidée et l'Europe vaincue si vous aviez » un comité de clémence. C'est ce comité qui finirait » la Révolution, car la clémence est une mesure ré- » volutionnaire et la plus efficace de toutes quand » elle est distribuée avec sagesse. Que les imbéciles » et les fripons m'appellent modéré, s'ils le veulent. » Je ne rougis point de n'être pas plus enragé que » Marcus Brutus. Or, voici ce que Brutus écrivait : « *Vous feriez mieux, mon cher Cicéron, de mettre de* » *la vigueur à couper court aux guerres civiles qu'à* » *exercer votre colère et poursuivre vos ressentiments* » *contre des vaincus.* » On sait que Thrasybule, après » s'être emparé d'Athènes, à la tête des bannis, et » avoir condamné à mort ceux des trente tyrans » qui n'avaient point péri les armes à la main, usa » d'une indulgence extrême à l'égard du reste des » citoyens, et même fit proclamer une amnistie gé- » nérale. Dira-t-on que Thrasybule et Brutus étaient » des Feuillants, des Brissotins! Je consens à pas- » ser pour modéré comme ces grands hommes. »

Puis revenant au comité de clémence :

« A ce mot de comité de clémence, quel patriote » ne sent pas ses entrailles émues : car le patrio- » tisme est la plénitude de toutes les vertus et ne » peut pas conséquemment exister là où il n'y a ni » humanité, ni philanthropie, mais une âme aride » et desséchée par l'égoïsme? Oh! mon cher Robes-

» pierre, c'est à toi que j'adresse ici la parole : car
» j'ai vu le moment où Pitt n'avait plus que toi à
» vaincre, où sans toi le navire Argo périssait,
» la république entrait dans le chaos, et la So-
» ciété des Jacobins et la Montagne devenaient une
» tour de Babel ; Robespierre, toi dont la posté-
» rité relira les discours éloquents ! souviens-toi de
» ces leçons de l'histoire et de la philosophie, que
» l'amour est plus fort, plus durable que la crainte ;
» que l'admiration et la religion attirent des bien-
» faits ; que les actes de clémence sont l'échelle du
» mensonge, comme nous disait Tertullien, par la-
» quelle les membres du comité de salut public se
» sont élevés jusqu'au ciel, et qu'on n'y monta ja-
» mais sur des marches ensanglantées ! Déjà tu viens
» de t'approcher beaucoup de cette idée dans la
» mesure que tu as fait décréter aujourd'hui dans
» la séance du décadi 30 frimaire. Il est vrai que
» c'est plutôt un comité de justice qui a été pro-
» posé ; cependant pourquoi la clémence serait-elle
» devenue un crime dans la république ? »

Enfin il osait s'adresser à Barrère, secrétaire du comité de salut public.

« Les modérés, les aristocrates, dit Barrère, ne
» se rencontrent plus sans se demander : Avez-vous
» vu le Vieux Cordelier ? — Moi ! le patron des
» aristocrates ! des modérés ! Que le vaisseau de la
» république, qui court entre les deux écueils dont

» j'ai parlé, s'approche trop de celui du modérantisme, on verra si j'aiderai à la manœuvre, on » verra si je suis un modéré! J'ai été révolutionnaire avant vous tous; j'ai été plus, j'ai été un » brigand, et je m'en suis fait gloire, lorsque, dans » la nuit du 12 au 13 juillet 1789, moi et le général Danican nous faisions ouvrir les boutiques » d'arquebusiers pour armer le premier bataillon » des sans-culottes. Alors j'avais l'audace de la Révolution. Aujourd'hui, député à l'Assemblée nationale, l'audace qui me convient est celle de la » raison, celle de dire mon opinion avec franchise.

» Mais, ô mes collègues, je vous dirai comme » Brutus à Cicéron : Nous craignons trop la mort, » l'exil et la pauvreté : *Nimium timemus mortem et » exilium et paupertatem*. Cette vie mérite-t-elle donc » qu'un représentant la prolonge aux dépens de » l'honneur? Il n'est aucun de nous qui ne soit parvenu au sommet de la montagne de la vie. Il ne » nous reste plus qu'à la descendre à travers mille » précipices inévitables, même pour l'homme le plus » obscur. Cette descente ne nous ouvrira aucun passage, aucun site qui ne se soit offert mille fois plus » délicieux à ce Salomon qui disait au milieu de » ses sept cents femmes et en foulant tout ce mobilier de bonheur : — J'ai trouvé que les morts » sont plus heureux que les vivants, et que le plus » heureux est celui qui n'est jamais né. »

XVIII.

Hébert, stigmatisé dans ces feuilles, poussa des cris de douleur et de rage sous le stylet de Camille Desmoulins. Il ne cessait de provoquer son expulsion des Jacobins, et de le dénoncer aux Cordeliers comme un stipendié de la superstition et de l'aristocratie. Barrère, de son côté, fulminait contre Camille Desmoulins dans le comité de salut public et à la tribune de la Convention. Il l'accusait de flétrir le patriotisme, et de comparer l'énergie pénible des fondateurs de la liberté à la cruauté des tyrans. Camille, désavoué aussi par Danton et grondé par Robespierre, commença à sentir qu'il avait mis sa main entre deux colosses qui allaient l'écraser dans leur choc. Mais rougissant de reculer devant l'opinion publique qui encourageait ces premiers appels de clémence, il aggrava son crime dans de nouvelles feuilles qui redoublaient à la fois d'éloquence et d'invectives contre les Jacobins.

Hébert, Ronsin, Vincent, Momoro, Chaumette, manquant de résolution au moment de la lutte, s'efforçaient, comme Camille Desmoulins, de désintéresser Robespierre ou de le fléchir par des adulations. La femme d'Hébert, religieuse affranchie du cloître par la Révolution, mais digne d'un autre

époux, fréquentait la maison de Duplay. Robespierre éprouvait pour cette femme l'estime et le respect qu'il refusait à Hébert. Elle tenta de le rapprocher de son mari. Invitée à un dîner chez Duplay, elle s'efforça d'écarter les soupçons que Robespierre nourrissait contre la faction des Cordeliers. Dans la soirée, Robespierre, s'entr'ouvrant à Hébert, insinua que la concentration du pouvoir dans un triumvirat composé de Danton, d'Hébert et de lui resserrerait peut-être le faisceau de la république prêt à se briser. Hébert répondit qu'il se sentait incapable d'un autre rôle que celui d'Aristophane du peuple. Robespierre le regarda avec défiance. La femme d'Hébert dit en sortant à son mari qu'une telle insinuation reçue et repoussée était un danger mortel pour lui. « Rassure-toi, » dit Hébert, « je ne crains » pas plus Robespierre que Danton. Qu'ils viennent, » s'ils l'osent, me chercher au milieu de ma com» mune. »

Tour à tour tremblant ou téméraire, Hébert ne parlait pas avec moins de défi de Danton et de ses amis dans sa feuille et à la tribune des Cordeliers. Les applaudissements de la populace, l'audace de Vincent, les armes de Ronsin, les bandes mal licenciées de Maillard rassuraient Hébert. Il décriait ouvertement le comité de salut public. Le gouvernement n'avait que le choix de frapper ce factieux ou d'être frappé par lui. La Convention était me-

nacée d'un nouveau 31 mai. Il demandait l'arrestation et le supplice des soixante-treize députés complices des Girondins. Vincent affichait aux Cordeliers des placards où il disait qu'il fallait réduire à quinze cents âmes la population de cinquante mille âmes de Lyon, et charger le Rhône d'ensevelir les cadavres. Chaumette faisait affluer à la commune des pétitionnaires des sections demandant ouvertement l'expulsion d'une partie gangrenée de la Convention. Le comité de salut public connaissait, par ses agents secrets, les trames anarchiques de Ronsin. Il était temps de les couper. Il fallait profiter du moment où ces mêmes conspirateurs menaçaient Danton. Tel fut le motif des ménagements et des indulgences de Robespierre aux Jacobins, à l'égard de Danton et de Camille Desmoulins. Résolu à perdre les deux factions, le comité de salut public se gardait de les attaquer le même jour. Il fallait laisser l'espérance à l'un pour écraser plus facilement l'autre. Le secret de cette politique du comité ne transpira pas. Danton si clairvoyant s'y trompa lui même. Il prit la longanimité de Robespierre pour une alliance; c'était un piége : il y tomba. C'est ce que révéla quelques jours après ce cri de son orgueil humilié : « Mourir n'est rien, mais mourir dupe de » Robespierre ! »

XIX.

Les Jacobins étaient, pour le comité de salut public, l'instrument de la défaite ou de la victoire. Robespierre se chargea de les rallier à la Convention. Il se multiplia, il épuisa ses forces pour occuper sans cesse la tribune, et pour exercer sur eux la fascination de son nom. Cette tribune devint le seul point sonore de la république. La Convention affectait de parler peu depuis qu'elle exerçait le pouvoir suprême. La souveraineté n'a pas besoin de parler, elle frappe. La Convention craignait de plus de se diviser par des discussions devant ses ennemis. Sa dignité et sa force étaient dans son silence. L'opinion ne grondait ou n'éclatait plus qu'aux Jacobins. Robespierre ne manquait aucune occasion d'y flétrir ou d'y menacer les Hébertistes. « Que ceux, » s'écria-t-il un jour en regardant le groupe formé par Ronsin, Vincent et les Cordeliers, « que ceux qui » désireraient que la Convention fût dégradée voient » ici le présage de leur ruine! qu'ils entendent l'o» racle de leur mort certaine! ils seront exterminés! »

Camille Desmoulins avait été ajourné pour justifier ses insinuations sanglantes contre la terreur. Il se présenta déjà vaincu et balbutia des excuses. « Tenez, citoyens, » dit-il, « je ne sais plus où j'en » suis. De toutes parts on m'accuse, on me calom-

» nie. J'ai cru longtemps aux accusations contre le » comité de salut public. Collot-d'Herbois m'a assuré » que ces accusations étaient un roman. J'y perds » la tête. Est-ce un crime à vos yeux d'avoir été » trompé? — Expliquez-vous sur le *Vieux Corde-* » *lier,* » lui crie une voix. Camille balbutie. Robespierre le regarde d'un œil sévère : — « Il y a quel- » que temps, » dit-il, « que je pris la défense de » Camille Desmoulins accusé par les Jacobins. L'a- » mitié me permettait quelques réflexions atténuantes » sur son caractère. Mais aujourd'hui je suis forcé » de tenir un langage bien différent. Il avait promis » d'abjurer ses hérésies politiques qui couvrent les » pages du *Vieux Cordelier*. Enflé par le débit pro- » digieux de son pamphlet, et par les éloges per- » fides que les aristocrates lui prodiguent, il n'a pas » abandonné le sentier que l'erreur lui trace. Ses » écrits sont dangereux. Ils alimentent l'espoir de » nos ennemis. Ils caressent la malignité publique. » Il est admirateur des anciens. Les écrits immortels » des Cicéron et des Démosthène font ses délices. Il » aime les Philippiques. C'est un enfant égaré par » de mauvaises compagnies. Il faut sévir contre ses » écrits, que Brissot lui-même n'aurait pas désa- » voués, et conserver sa personne. Je demande » qu'on brûle ses numéros.

—Brûler n'est pas répondre! » s'écria l'imprudent pamphlétaire.

« Comment oser, » reprit Robespierre, « justifier » des pages qui font les délices de l'aristocratie! » Apprends, Camille, que si tu n'étais pas Camille » on ne pourrait avoir tant d'indulgence pour toi.

» — Tu me condamnes ici, » répliqua Camille Desmoulins, « mais ne suis-je pas allé chez toi? Ne » t'ai-je pas lu mes feuilles en te conjurant, au nom » de l'amitié, de m'éclairer de tes conseils et de me » tracer ma route?

» — Tu ne m'as montré qu'une partie de tes feuil- » les, » lui répondit sévèrement Robespierre; « comme » je n'épouse aucune querelle, je n'ai pas voulu lire » les autres. On aurait dit que je les avais dictées.

» — Citoyens, » dit à son tour Danton, « Camille » Desmoulins ne doit pas s'effrayer des leçons un » peu sévères que Robespierre lui donne. Que la » justice et le sang-froid président toujours à vos » décisions! En condamnant Camille prenez garde de » porter un coup funeste à la liberté de la presse! »

XX.

Ces luttes, préludes de luttes plus terribles, n'empêchaient pas Robespierre de dicter ses doctrines à la Convention. « Mettons l'univers dans les confi- » dences de nos secrets politiques, » dit-il dans un rapport sur l'esprit du gouvernement républicain. « Quel est notre but? Le règne de cette justice éter-

» nelle dont les lois ont été écrites, non sur le marbre et la pierre, mais dans le cœur de tous les hommes, même de l'esclave qui les oublie et du tyran qui les nie. Nous voulons substituer dans notre pays la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les devoirs aux bienséances, la raison aux préjugés, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la république à tous les vices et à tous les mensonges de la monarchie. Le gouvernement démocratique et républicain peut seul réaliser ces prodiges; mais la démocratie n'est pas un état où le peuple, continuellement assemblé, règle par lui-même toutes les affaires publiques, encore moins celui où cent mille fractions du peuple, par des mesures soudaines, isolées, contradictoires, décideraient du sort de la société tout entière. Un tel gouvernement, s'il a jamais existé, ne pourrait exister que pour ramener le peuple au despotisme. La démocratie est un état où le peuple souverain, soumis à des lois qui sont son ouvrage, fait par ses délégués tout ce qu'il ne peut faire par lui-même.

» Non-seulement la vertu est l'âme de la démocratie, mais elle ne peut exister que dans ce gouvernement. Dans la monarchie, je ne connais qu'un individu qui peut aimer la patrie : c'est le monarque; car il est le seul qui ait une patrie. N'est-il pas seul à la place du peuple? Les Fran-

» çais sont le premier peuple du monde qui ait
» établi la vraie démocratie, en appelant tous les
» hommes à l'égalité et à la plénitude du droit des
» citoyens, et c'est pour cela qu'il triomphera de
» tous les tyrans! Nous ne prétendons pas jeter la
» république française dans le moule de Sparte.
» Mais les orages grondent et nous assiégent encore.
» Si le ressort du gouvernement populaire, dans le
» calme, est la vertu, dans les révolutions c'est à
» la fois la vertu et la terreur. La terreur n'est autre
» chose que la justice prompte, sévère, inflexible.
» Elle est donc une émanation de la vertu. Le gou-
» vernement actuel est le despotisme de la liberté
» contre la tyrannie, pour fonder la république. La
» nature impose à tout être physique et moral la
» loi de sa propre conservation. Que la tyrannie
» règne un seul jour, le lendemain il n'existera plus
» un patriote! Grâce pour les royalistes? nous crie-
» t-on. Non, grâce pour l'innocence, grâce pour les
» faibles, grâce pour les malheureux, grâce pour
» l'humanité! Les conspirateurs ne sont plus des
» citoyens, ce sont des ennemis. On se plaint de la
» détention des ennemis de la république. On cher-
» che des exemples dans l'histoire des tyrans. On
» nous accuse de précipiter les jugements, de violer
» les formes. A Rome, quand le consul découvrit
» la conjuration et l'étouffa au même instant par la
» mort des complices de Catilina, il fut accusé d'a-

» voir violé les formes... par qui? Par l'ambitieux
» César, qui voulait grossir son parti de la horde
» des conjurés ! »

Cette allusion à Danton et à ses complices fit frissonner la Convention et pâlir Danton lui-même.

« Deux factions nous travaillent, » poursuivit Robespierre : « l'une nous pousse à la faiblesse, l'au-
» tre à l'excès; l'une veut ériger la liberté en
» bacchante, l'autre en prostituée. Des intrigants
» subalternes, souvent même de bons citoyens abu-
» sés, se rangent à l'un ou l'autre parti. Mais les
» chefs appartiennent à la cause des rois. Les uns
» s'appellent les modérés; les autres sont les faux
» révolutionnaires. Voulez-vous contenir les sédi-
» tieux? Les premiers vous rappellent la clémence
» de César ! Ils découvrent qu'un tel a été noble
» quand il servait la république, ils ne s'en sou-
» viennent plus quand il la trahit. Les autres imi-
» tent et surpassent les folies des Héliogabale et des
» Caligula. Mais l'écume impure que l'Océan re-
» pousse sur ses rivages le rend-elle moins impo-
» sant? »

XXI.

Ce rapport fut le tocsin de la Convention contre les Hébertistes et les Dantonistes. Le comité de salut public fit arrêter Grammont, Duret et Lapalus, amis de Vincent et de Ronsin, accusés par Couthon

d'avoir déshonoré la terreur elle-même par des spoliations et des supplices qui changeaient le patriotisme en brigandage, et la justice nationale en égorgements.

Les Hébertistes tremblèrent. Robespierre, les prenant corps à corps aux Jacobins, pulvérisa toutes leurs motions et expulsa tous leurs agents. Réfugiés aux Cordeliers, ils passèrent de la colère à la plainte et de la menace aux supplications. Saint-Just, chargé par Robespierre de commenter ses principes de gouvernement dans des rapports où la parole avait le tranchant du fer et la concision du commandement, lut à la Convention ces oracles. Le premier de ces rapports concernait les détenus : « Vous avez voulu une république, » disait Saint-Just; « si vous ne voulez pas en même temps ce » qui la constitue, elle ensevelira le peuple sous ses » débris. »

Ces démonstrations de sévérité de Saint-Just firent croire aux partisans d'Hébert que le comité de salut public tremblait devant eux et affectait leur langage pour amortir leur opposition. Couthon était retenu dans son lit par un redoublement de ses infirmités. Une maladie d'épuisement de Robespierre, qui le tenait depuis quelques jours éloigné du comité, les encourageait à tout oser. Hébert, provoqué par Ronsin et Vincent, proclama aux Cordeliers la nécessité d'une insurrection. A ce mot, les

visages pâlirent. Les clubistes s'évadèrent un à un. Vincent essaya en vain de rassurer les faibles et de retenir les transfuges. En vain il couvrit la statue de la Liberté d'un crêpe noir. Une seule section, celle de l'Unité, où dominait Vincent, vint fraterniser avec eux. La masse des sections resta immobile. Le plus grand nombre en apprenant la maladie de Robespierre témoigna son inquiétude et ses alarmes sur une vie qui était, à leurs yeux, la vie même de la république. Les sections nommèrent des députations pour aller s'informer de l'état de Robespierre et leur rendre compte de sa maladie. Ce concours spontané du peuple à la porte d'un simple citoyen donna à Robespierre le sentiment de sa force.

On admirait mais on n'honorait pas ainsi Danton. — « Je suis un exemple de la justice du peuple, » propre à encourager ses vrais serviteurs! » dit Robespierre à Duplay, qui lui annonçait ces députations. « Depuis cinq ans il ne m'a pas abandonné » un seul jour à mes ennemis. Il irait me chercher, » dans ses périls, jusque dans la mort. Puissé-je » n'être pas, un jour, un exemple de sa versa- » tilité! »

XXII.

Collot-d'Herbois fut chargé par le comité de salut public de remplacer Robespierre à la séance des Jacobins. Il y parla vaguement de l'agitation du

peuple. Il conjura les bons citoyens de rester calmes et attachés au centre du gouvernement. Complice en espérance du mouvement d'Hébert, si ce mouvement avait grandi, Collot-d'Herbois l'étouffait parce qu'il était avorté. Fouquier-Tinville fut appelé à la Convention pour y rendre compte des dispositions du peuple. Saint-Just fit un rapport foudroyant contre les soi-disant factions de l'étranger. Il y impliqua Chabot, Fabre d'Églantine, Ronsin, Vincent, Hébert, Momoro, Ducroquet, le colonel Saumur et quelques autres intrigants obscurs de la faction des Cordeliers. Il affecta de les confondre avec les royalistes : — « Où donc, dit-il, est la roche » Tarpéienne? Ceux-là se sont trompés qui attendent de la Révolution le privilége d'être à leur » tour aussi pervers que la noblesse et que les riches » de la monarchie. Une charrue, un champ, une » chaumière à l'abri du fisc, une famille à l'abri de » la lubricité d'un brigand, voilà le bonheur. Que » voulez-vous, vous qui courez les places publiques » pour vous faire regarder et pour faire dire de » vous : voilà un tel qui parle, voilà un tel qui » passe! vous voulez quitter le métier de votre père » pour devenir un homme influent et insolent en » détail. Savez-vous quel est le dernier parti de la » monarchie? C'est la classe qui ne fait rien, qui ne » peut se passer de luxe et de folie, qui, ne pensant » à rien, pense à mal, qui promène l'ennui, la fu-

» reur des jouissances et le dégoût de la vie com-
» mune, qui se demande : que dit-on de nouveau?
» qui fait des suppositions, qui prétend deviner le
» gouvernement, toujours prête à changer de parti
» par curiosité. Ce sont des hommes qu'il faut ré-
» primer. Il y a une autre classe corrompue, ce sont
» les fonctionnaires. Le lendemain du jour où un
» homme est dans un emploi public, il met un pa-
» lais en réquisition ; il a des valets. Sa femme a
» des bijoux. Le mari est monté du parterre aux
» loges brillantes du spectacle. Ils ne sont point as-
» souvis ; il faut une révolte pour leur procurer
» d'autres luxes.

» Comme l'amour de la fortune, l'amour de la re-
» nommée fait beaucoup de martyrs. Il est tel homme
» qui, comme Érostrate, brûlerait plutôt le temple
» de la Liberté que de ne point faire parler de lui.
» De là ces orages si soudainement formés. L'un est
» le meilleur et le plus utile des patriotes. Il prétend
» que la Révolution est faite et qu'il faut donner une
» amnistie à tous les scélérats. Cette proposition of-
» ficielle est recueillie par tous les intéressés, et voilà
» un héros. Précisez donc aux autorités des bornes, »
poursuit Saint-Just, « car l'esprit humain a les sien-
» nes ; le monde aussi a les siennes, au delà des-
» quelles est la mort et le néant. La sagesse elle-
» même a les siennes. Au delà de la liberté est
» l'esclavage, comme au delà de la nature est le

» chaos. Ces temps difficiles passeront. Voyez-vous » la tombe de ceux qui conspiraient hier? Des me» sures sont déjà prises pour s'assurer des coupa» bles. Ils sont cernés. »

Le moment approchait. Dans la nuit, Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, Hébert, Vincent, Momoro, Ducroquet, Cook, banquier hollandais, Saumur, colonel d'infanterie et gouverneur actuel de Pondichéry, Leclerc, Pereyra, Anacharsis Klootz, Défieux, Duhuisson, Proly furent arrêtés et conduits à la Conciergerie. Ils tombèrent en criminels vulgaires, et non en conjurés politiques. Accueillis par des applaudissements ironiques et par des huées de mépris dans les prisons qu'ils avaient encombrées de victimes, ils n'eurent ni les consolations de la pitié ni la décence du malheur. Ils se lamentèrent, ils versèrent des larmes. Un espion de Robespierre, emprisonné comme leur complice, afin de révéler leurs confidences, raconte ainsi leur attitude, dans les rapports secrets du comité de salut public : « Ronsin seul a paru ferme. Comme il voyait écrire » Momoro : — Qu'est-ce que tu écris là? lui a-t-il » dit. Tout cela est inutile. Ceci est un procès poli» tique. Vous avez parlé aux Cordeliers lorsqu'il fal» lait agir. Cependant, soyez tranquilles, ajouta-t-il » en s'adressant à Hébert et à Vincent, le peuple et » le temps nous vengeront. J'ai un enfant que j'ai » adopté. Je lui ai inculqué les principes d'une li-

» berté illimitée. Quand il sera grand, il n'oubliera » pas la mort injuste de son père. Il poignardera » ceux qui nous auront fait mourir. Il ne faut pour » cela qu'un couteau. Il faut mourir. »

XXIII.

Les Hébertistes marchèrent à la mort, le matin du 24 mars 1794, dans cinq charrettes. La foule ne les honora pas même de son attention. Seulement, lorsqu'on vit passer la dernière charrette, qui portait Anacharsis Klootz, Vincent, Ronsin et enfin Hébert, des hommes apostés, portant au bout d'un bâton des fourneaux allumés, symboles parlants des *fourneaux* de charbonnier du *Père Duchesne*, les approchèrent du visage d'Hébert et l'insultèrent des mêmes railleries dont il avait insulté tant de victimes. Hébert paraissait insensible. Vincent pleurait. Anarcharsis Klootz conservait seul, sur ses traits, le calme imperturbable de son système. Inattentif au bruit de la foule, il prêchait le matérialisme à ses compagnons d'échafaud jusqu'au bord du néant.

Ainsi finit ce parti plus digne du nom de bande que de celui de faction. L'estime de Robespierre pour Pache fit excepter le maire de Paris de cette proscription. Robespierre ne trouva Pache ni assez pervers, ni assez audacieux, pour inquiéter le gouvernement. Le conseil de la commune décimé, Pache

n'était plus à l'Hôtel-de-Ville qu'une idole sans bras, propre à assurer l'obéissance du peuple à la Convention. Bientôt après on arrêta Chaumette, l'évêque Gobel, Hérault de Séchelles et Simon, son collègue dans sa mission en Savoie. On enlevait ainsi, un à un, tous les appuis qui pouvaient rester à Danton. Danton ne voyait rien, ou, dans l'impuissance de rien empêcher, il affectait de ne rien voir.

Robespierre, enfermé dans sa retraite depuis son triomphe sur les Hébertistes, poursuivit le plan d'épuration de la république. Il écrivit de sa propre main un projet de rapport sur l'affaire de Chabot, rapport trouvé inachevé dans ses papiers. Ce rapport, qui transformait de misérables intrigues en conspiration, faisait de Chabot un conjuré. Ce n'était qu'une âme vulgaire. La sombre imagination de Robespierre grossissait tout. Sa politique, d'accord avec ses ombrages, croyait à la nécessité d'entretenir une grande terreur dans la Convention pour la disposer aux grands sacrifices et pour lui arracher Danton lui-même, ce favori de la Montagne.

« Les représentants du peuple, » disait Robespierre dans ce rapport, « ne peuvent trouver la paix » que dans le tombeau; les traîtres meurent, mais » la trahison survit. » Après ce cri de découragement, il sondait les misères de la patrie, les faiblesses de la Convention, les corruptions de beaucoup de ses membres; il les attribuait toutes à un

plan soufflé par l'étranger pour séduire et égarer la république, pour la ramener par les vices, par les désordres et par la trahison, à la royauté. Il racontait ensuite comment Chabot, ou séduit ou complice, avait épousé la sœur du banquier autrichien Frey et reçu en dot deux cent mille francs; comment il avait été chargé de corrompre, à prix d'or, le député qui devait faire le rapport sur la compagnie des Indes, pour favoriser les intérêts de ces spéculateurs étrangers; comment enfin Chabot était venu dénoncer tardivement cette manœuvre, dont il était l'agent, au comité de sûreté générale. Ce rapport fut interrompu par la maladie; mais Fabre d'Églantine, Bazire et Chabot, emprisonnés par ordre du comité comme corrompus ou comme corrupteurs, entrèrent dans les cachots. Les noms de ces trois députés, qu'on savait liés intimement avec Danton, semblaient indiquer à l'opinion publique que les alentours de Danton n'étaient pas purs, que ses amis n'étaient pas inviolables et que les conspirations remontaient peut-être jusqu'à lui.

FIN DU TOME SEPTIÈME.



